« Super-Campus » : universités et régions (112 pages)

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14071 – 4,50 F

MARDI 24 AVRIL 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'Europe chrétienne de Jean-Paul II

OUTRE l'éclatante démonstration de soutien à M. Vaclav Havel et aux nouvelles équipes dirigeantes de l'Est – le premier ministre polonais était aussi présent en Moravie, – la visite-éclair de Jean-Paul II en Tchécoslovaquie marque un tournant dans l'histoire d'un pontificat plus que jamais dominé par le sort de l'Europe. Hier prudente, en raison de l'oppression exercée sur les croyants dans les pays communistes, sa dénonciation du marxisme ressemble aujourd'hui à un coup de grâce. L'annonce, depuis Prague, d'un prochain voyage du pape à Cuba, est un pied de nez supplémentaire.

Jouissant désormais d'une liberté de parole et de déplacement qui tient du « miracle », selon le mot de M. Havel, Jean-Paul II a donné le coup d'envoi d'une sorte de reconquête chrétienne d'un Vieux Continent, dont il souhaite l'urgente réunification. Symboliquement, il l'a fait depuis Velehrad, en Moravie, où sont vénérés les saints Cyrille et Méthode, considérés comme les pères du christianisme et de la culture dans les pays slaves. L'annonce d'un synode spécial de tous les évêques européens de l'Est et de l'Ouest est une première étape dans la mobilisation engagée.

JUSQU'AUX événements de la fin de 1989, l'Europe de Jean-Paul II reposait sur une vision quelque peu manichéenne de la liberté, pervertie à l'Ouest dans une sorte de matérialisme déshumanisé et corrupteur, bafouée à l'Est par la « tragique utopie » du marxisme. Dans ce contexte, la Pologne, sortie miraculée de l'Histoire grâce aux ressources de sa culture et de sa foi, était érigée au rang de modèle. De Vienne (1983) à Saint-Jacques-de-Compostelle (1982 et 1989), de Spire (1987) à Strasbourg (1988), le pape n'avait cessé d'appeler l'Europe à retrouver « ses racines chrétiennes et son âme », pour refaire son unité. Il le fait avec plus de force aujourd'hui.

Enhardi par ces changements dans lesquels il voit la confirmation de ses intuitions, le pape, en Tchécoslovaquie, a poussé plus loin qu'il ne l'avait jamais fait son projet d'Europe réunifiée autour de son héritage de valeurs chrétiennes. Mais, une fois de plus, il a semblé le faire au prix d'une idéalisation du passé chrétien de l'Europe – irrecevable pour beaucoup de minorités – et d'un divorce avec la société moderne.

CE faisant, il n'est pas à l'abri de la contradiction. On ne peut pas à la fois louer la liberté, la démocratie, le développement économique, qui restent pour les peuples de l'Est les seules valeurs attrayantes, et aller à contre-courant, en dénonçant ce que le pape a appelé « les virus » de la société occidentale (la sécularisation, la soif de consommation, l'indifférence religieuse).

Plutôt que de rêver à une utopique néo-chrétienté, l'Eglise catholique devrait réfléchir à la pertinence de son message dans le contexte laïc et pluraliste de la société européenne, qui est aujourd'hui celui de la Tchécoslovaquie comme celui de la France. Le catholicisme résistant de la Pologne d'hier ne peut plus servir de modèle.

Lire nos informations page 4

Réélu triomphalement à la tête de Solidarité

M. Lech Walesa est bien placé pour accéder à la présidence

Le congrès de Solidarité se poursuivait, lundi 23 avril à Gdansk. Bien que contesté par des intellectuels du mouvement, qui lui reprochent ses méthodes autoritaires, M. Walesa a été réélu samedi président du syndicat à une forte majorité. Il paraît bien placé pour accéder à la présidence de la République lors de la prochaine élection, qui pourrait avoir lieu au printemps 1991.

GDANSK

de notre envoyée spéciale

Président de Solidarité ou président de la République ? « *Le rôle dans lequel Lech Walesa est le meilleur*, dit un « vieux » de Solidarité, *c'est celui de Lech Walesa.* » Et ce rôle-là, Lech Walesa l'a joué à fond pour transformer ce second congrès de Solidarité en un triomphe personnel. « *Je suis déjà plus grand que le président de la République !* », clame-t-il.

Il a vieilli, il a grossi, il s'est embourgeoisé, certains le trouvent « *moins bon* » ; d'autres disent qu'il a perdu son instinct politique. Mais, s'il y a une chose que Lech Walesa sait toujours faire à merveille, c'est manœuvrer une assemblée. Il en a même étonné ses plus fervents partisans, qui, comme le sénateur Jaroslaw Kaczynski, prévoyaient sa réélection à la tête du syndicat par une majorité de 60 %. Fallait-il se souvenir qu'en 1981, au premier congrès, en butte à de vives attaques contre son culte de la personnalité, il n'avait recueilli que 55 % des voix ?

SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 6

Afin de protester contre l'amnistie

Les centristes envisagent de censurer le gouvernement

Les centristes haussent le ton contre M. Mitterrand et le gouvernement. Indignés par l'attitude de l'exécutif dans l'affaire Nucci, ils ont émis l'hypothèse d'une motion de censure. Ils ont également négocié avec le premier ministre leur vote sur le projet de réforme de la Constitution (saisine du Conseil constitutionnel), dont la discussion commence mardi 24 avril.

Grève générale des fonctionnaires jeudi 26 avril, manifestations d'agriculteurs la veille, sondages en baisse, débats difficiles à l'Assemblée nationale : la semaine s'annonce rude pour le gouvernement de M. Rocard. Le premier ministre affronte également les états d'âme des centristes.

S'appuyant sur l'amnistie des délits politico-financiers, le CDS de M. Méhaignerie exige du gouvernement quatre engagements immédiats sur l'indépendance de la justice, la limitation de l'immunité parlementaire, la suppression de la Haute Cour de justice et l'affaire Carrefour du développement, à propos de laquelle ils demandent des « *explications vérifiables* ». Faute de réponse, les centristes envisageraient de censurer le gouvernement. Ils négocient également leur vote sur le projet de réforme de la Constitution, débat qui commence mardi 24 avril à l'Assemblée nationale. Dans le même temps, ils ont engagé une concertation avec l'UDF sur l'opportunité politique de défendre une « question préalable », dont le vote mettrait fin au débat, dès mardi.

Lire page 8 les articles de DANIEL CARTON et de JEAN-YVES LHOMEAU

La seconde mort des Ceausescu

La diffusion d'une version plus complète du procès des dictateurs roumains ternit encore plus l'image du nouveau régime de Bucarest

Comment, après un quart de siècle d'une dictature qui a tout corrompu, se débarrasser du fantôme du tyran ? La question se pose plus que jamais après les nouvelles images, en principe complètes, diffusées dimanche à Paris et à Bucarest sur le procès des époux Ceausescu. Une présentation qui, comme tout le reste, s'est déroulée dans la confusion : les téléspectateurs français, à qui telle chaîne présentait dimanche soir le document comme une exclusivité, avaient la surprise de retrouver les mêmes images sur toutes les autres...

Cette nouvelle version de *quatre-vingt-dix minutes* comble beaucoup des lacunes de la version odieusement tronquée présentée à l'origine, sans apporter pour autant de révélations politiques d'envergure : impossible de dire, par exemple, si les Ceausescu connaissaient personnellement leur juges (Elena a seulement, à la fin, une remarque d'ordre général sur les « *traîtres* » dont elle et son mari ont fait la carrière, mais on ne sait pas qui elle vise) ni non plus s'ils étaient au courant de ce qui se passait dans le pays le 25 décembre, jour du procès. Le dictateur déchu a une brève lueur d'espoir dans le regard en apprenant que des combats se déroulent. Mais, si l'on sait que même ce point d'histoire est aujourd'hui sujet à caution, on se demande qui trompait qui...

La principale innovation est de montrer les autres acteurs du procès, ceux dont on n'entendait que les voix et qui restaient masqués dans la première version. Il y a là le président du tribunal, le juge militaire Popa, qui devait se suicider le 1er mars, également dans des conditions obscures, le général Stanculescu, aujourd'hui ministre de la défense, et surtout l'énigmatique Gelu Voican, vice-premier ministre, qui fait figure de grand ordonnateur de ce procès comme de bien d'autres hautes et basses œuvres de l'équipe au pouvoir depuis le 22 décembre. On le voit faire signe au cameraman, le colonel Baiu, devenu depuis lors son conseiller personnel, de diriger son appareil non pas vers lui, mais vers les accusés, ce qui ne l'empêche pas de poser complaisamment cinq jours plus tard, flanqué de sa petite amie, lorsqu'il procède selon les rites (« *Que la terre te soit légère* », dit-il en se signant) à l'enterrement du couple.

MICHEL TATU

Lire la suite page 7

La libération d'un Américain au Liban

Encore seize otages...



Lire nos informations page 3

L'effondrement du marxisme-léninisme

I. — *Faillite d'une orthodoxie*

par Cornelius Castoriadis

L'effondrement de l'Empire romain a duré trois siècles. Deux ans ont suffi, sans secours de barbares extérieurs, pour disloquer irréparablement le réseau mondial de pouvoir dirigé depuis Moscou, ses visées à l'hégémonie mondiale, les relations économiques, politiques, sociales qui le tenaient ensemble. On a beau chercher, impossible de trouver un analogue historique à cette pulvérisation de ce qui paraissait encore hier une forteresse d'acier. Le monolithe granitique est soudain apparu tissé de salive, cependant que les horreurs, les monstruosités, les mensonges et les absurdités révélés jour après jour se révélaient encore plus incroyables que les plus acerbes d'entre nous nous n'avions pu l'affirmer.

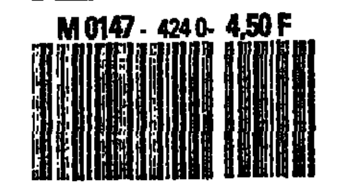
En même temps que s'évanouissent ces bolcheviks pour lesquels « *il n'y avait pas de forteresse imprenable* » (Staline), part en fumée la nébuleuse du « marxisme-léninisme », qui, depuis plus d'un demi-siècle, a joué presque partout le rôle d'idéologie dominante, fascinant les uns, obligeant les autres à se situer à son égard. Qu'en est-il donc du marxisme, « *philosophie indépassable de notre temps* » (Sartre) ? Sur quelle carte, avec quelle loupe découvrira-t-on désormais le nouveau « *continent du matérialisme historique* », dans quelle brocante se procure-t-on les ciseaux de la « *coupure épistémologique* » (Althusser), qui aurait relégué aux vieilleries métaphysiques la réflexion sur la société et l'histoire, les remplaçant par la « *science du* Capital » ? A peine est-il utile de mentionner qu'on chercherait en vain le moindre rapport entre tout ce qui se dit et se fait aujourd'hui par M. Gorbatchev et non pas l'« idéologie » marxiste-léniniste, mais une *idée* quelconque.

Après coup, la soudaineté de l'effondrement *peut sembler* aller de soi. Cette idéologie n'était-elle pas, dès les premières années de la prise due pouvoir bolchevique en Russie, en contradiction frontale avec la réalité — et celle-ci, malgré les efforts conjugués des communistes, des compagnons de route et même de la presse respectable des pays occidentaux (qui, dans *sa majorité*, avait avalé sans broncher les procès de Moscou), n'était-elle pas visible et connaissable par qui voulait voir et connaître ? Considérée en elle-même, n'atteignait-elle pas le comble de l'incohérence et de l'inconsistance ?

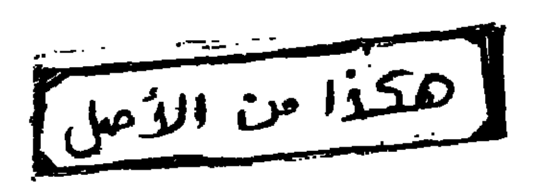
Lire la suite page 2

► Cornelius Castoriadis, cofondateur de Socialisme ou barbarie, est l'auteur, notamment, de *l'Institution imaginaire de la société*, des *Carrefours du labyrinthe* et de *Domaines de l'homme* (Le Seuil).

M 0147 - 424 0 - 4,50 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dh. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,10 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 2,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



DÉBATS

L'effondrement du marxisme-léninisme

Suite de la première page

Mais l'énigme ne fait que s'obscurcir. Comment et pourquoi cet échafaudage a-t-il pu tenir si longtemps ? Une promesse de libération radicale de l'être humain, de l'instauration d'une société « vraiment démocratique » et « rationnelle », se réclamant de la « science » et de la « critique des idéologies » – qui se réalise comme figure jamais encore poussée aussi loin de l'esclavage de masse, de la terreur, de la misère « planifiée », de l'absurdité, du mensonge et de l'obscurantisme – comment cette tromperie historique sans précédent a-t-elle pu fonctionner si longtemps ?

Là où le marxisme-léninisme s'est installé au pouvoir, la réponse peut paraître simple : la soif du pouvoir et l'intérêt pour les uns, la terreur pour tous. Elle ne suffit pas, car, même dans ces cas, la prise du pouvoir a été presque toujours portée par une importante mobilisation populaire. Et la réponse ne dit rien quant à son attrait quasi universel. Elucider cela demanderait une analyse de l'histoire mondiale depuis un siècle et demi.

Force est de se limiter ici à deux facteurs. D'abord, le marxisme-léninisme s'est présenté comme la continuation, le passage à la limite du projet émancipatoire, démocratique, révolutionnaire de l'Occident. Présentation d'autant plus crédible qu'il a été pendant longtemps – ce que tout le monde oublie joyeusement aujourd'hui – le seul à paraître s'opposer aux beautés du capitalisme, métropolitain aussi bien que colonial.

De la « théorie scientifique » à la « vulgate »

Mais, derrière cela, il y a plus, en quoi gît sa nouveauté historique. En surface, ce qu'on appelle une idéologie : une « théorie scientifique » labyrinthique – celle de Marx – suffisante pour occuper des cohortes d'intellectuels jusqu'à la fin de leurs jours ; une version simple, vulgate de cette théorie (formulée déjà par Marx lui-même), de force explicative suffisante pour les simples fidèles ; enfin, une version « cachée » pour les vrais initiés, apparaissant avec Lénine, qui fait du pouvoir absolu du Parti l'objectif suprême et le point archimédien de la « transformation historique ». (Je ne parle pas du sommet des appareils, où la pure et simple obsession du pouvoir mariée au cynisme total a régné au moins depuis Staline.)

Mais ce qui tient ensemble l'édifice, ce ne sont pas les « idées », ni les raisonnements. C'est un nouvel imaginaire qui lui-même se développe et s'altère en deux étapes. Dans la phase proprement « marxiste », à une époque de dissolution de la vieille foi religieuse, c'est, on le sait, l'imaginaire d'un salut laïque. Le projet d'émancipation, de la liberté comme activité, du peuple comme auteur de son histoire, s'inverse en imaginaire messianique d'une Terre promise à portée de la main et garantie par le substitut de transcendance produit par l'époque : la « théorie scientifique » (1).

Dans la phase suivante, la phase léniniste, cet élément, sans disparaître, se trouve relégué de plus en plus au deuxième plan par un autre : plus que les « lois de l'Histoire », c'est le Parti, et son chef, leur pouvoir effectif, le pouvoir tout court, la force, la force brute qui deviennent non seulement les garants, mais les points ultimes de fascination et de fixation des représentations et des désirs. Il ne s'agit pas de la crainte de la force – réelle et immense là où le communisme est au pouvoir – mais de l'attrait positif qu'elle exerce sur les êtres humains.

Si nous ne comprenons pas cela, nous ne comprendrons jamais l'histoire du vingtième siècle, ni le nazisme, ni le communisme. Dans le cas de celui-ci, la conjonction de ce qu'on souhaiterait croire et de la force s'avérera longtemps irrésistible. Et ce n'est qu'à partir du moment où cette force n'arrive plus à s'imposer – Pologne, Afghanistan, – où il devient clair que ni les chars ni les bombes H russes ne peuvent « résoudre » tous les problèmes, que la débandade commence vraiment, et que les différents ruisseaux de la décomposition s'unissent dans le Niagara qui se déverse depuis l'été 1988 (premières manifestations en Lituanie).

L'héritage du mouvement démocratique

Les réserves les plus fortes, les critiques les plus radicales à l'égard de Marx n'annulent pas son importance de penseur, ni la grandeur de son effort. On réfléchira encore sur Marx lorsqu'on cherchera péniblement les noms de MM. von Hayek et Friedman dans les dictionnaires. Mais ce n'est pas par l'effet de cette œuvre que Marx a joué son rôle immense dans l'Histoire effective. Il n'aurait été qu'un autre Hobbes, Montesquieu ou Tocqueville si l'on n'avait pas pu tirer de lui un dogme – et si ses écrits ne s'y prêtaient pas. Et s'ils s'y prêtent, c'est que sa théorie en contient plus que les éléments.

La vulgate (due à Engels) attribuant à Marx comme sources Hegel, Ricardo et les socialistes « utopiques » français masque la moitié de la vérité. Tout autant, Marx hérite du mouvement émancipatoire et démocratique – d'où sa fascination, jusqu'à la fin, pour la Révolution française et même, dans sa jeunesse, pour la *polis* et le *demos* grecs. Mouvement d'émancipation, projet d'autonomie, en marche depuis des siècles en Europe et qui trouve sa culmination avec la Grande Révolution.

Mais la Révolution laisse un énorme et double déficit. Elle maintient et même accentue, en lui fournissant de nouvelles bases, une immense inégalité du pouvoir effectif dans la société, enracinée dans les inégalités économiques et sociales. Elle maintient et renforce la puissance et la structure bureaucratique de l'Etat, superficiellement « contrôlé » par une couche de « représentants » professionnels séparés du peuple.

C'est à ces déficits, comme à l'existence inhumaine à laquelle les soumet le capitalisme qui se répand à une vitesse foudroyante, que répond le mouvement naissant des ouvriers, en Angleterre puis sur le continent.

Les germes des idées les plus importantes de Marx concernant la transformation de la société – notamment celle d'auto-gouvernement des producteurs – se trouvent, non pas dans les écrits des socialistes utopiques, mais dans les journaux et l'auto-organisation des ouvriers anglais de 1810 à 1840, de loin antérieurs aux premiers écrits de Marx. Le mouvement ouvrier naissant apparaît ainsi comme la suite logique d'un mouvement démocratique resté à mi-chemin.

Mais en même temps, un autre projet, un autre imaginaire social-historique envahit la scène : l'imaginaire capitaliste, qui transforme à vue d'œil la réalité sociale et paraît de toute évidence appelé à dominer le monde. Contrairement à un préjugé confus, encore dominant aujourd'hui – au fondement du « libéralisme » contemporain, – l'imaginaire capitaliste est en contradiction frontale avec le projet d'émancipation et d'autonomie. En 1906 encore, Max Weber tournait en dérision l'idée que le capitalisme aurait quoi que ce soit à voir avec la démocratie (et l'on peut toujours rire avec lui en pensant à l'Afrique du Sud, à Taïwan ou au Japon de 1870 à 1945 et même aujourd'hui).

Il s'agit de tout subordonner au « développement des forces productives », les hommes comme producteurs et, ensuite, comme consommateurs, doivent lui être intégralement soumis. L'expansion illimitée de la maîtrise rationnelle – pseudo-maîtrise, pseudo-rationalité, on le voit abondamment aujourd'hui – devient ainsi l'autre grande signification imaginaire du monde moderne, puissamment incarnée dans la technique et l'organisation.

Les potentialités totalitaires de ce projet sont faciles à voir – et parfaitement visibles dans l'usine capitaliste classique. Si, ni à cette époque, ni plus tard le capitalisme n'arrive pas à transformer la société en une seule vaste usine soumise à un commandement unique et à une seule logique (ce que, à leur façon et d'une certaine manière, nazisme et communisme essaieront plus tard de faire), c'est certes à cause des rivalités et des luttes entre groupes et nations capitalistes – mais surtout de la résistance que lui opposent dès le départ le mouvement démocratique à l'échelle de la société, les luttes ouvrières au niveau des entreprises.

L'inéluctabilité du socialisme

La contamination du projet émancipatoire de l'autonomie par l'imaginaire capitaliste de la rationalité technique et organisationnelle, assurant un « progrès » automatique de l'Histoire, aura lieu assez rapidement (déjà chez Saint-Simon). Mais c'est Marx qui sera le théoricien et l'artisan principal de la pénétration dans le mouvement ouvrier et socialiste des idées de la centralité de la technique, de la production, de l'économie. Ainsi l'ensemble de l'histoire de l'humanité, par une projection rétroactive de l'esprit du capitalisme, sera interprété par lui comme le résultat de l'évolution des forces productives – évolution qui « garantit », sauf accident catastrophique, notre liberté future.

L'économie politique est mobilisée, après réélaboration, pour montrer l'« inéluctabilité » du passage au socialisme – comme la philosophie hegélienne, « remise sur ses pieds », pour dévoiler une raison secrètement au travail dans l'histoire, réalisée dans la technique et assurant la réconciliation finale de tous avec tous et de chacun avec lui-même. Les attentes millénaristes et apocalyptiques, d'origine immémoriale, recevront désormais un « fondement » scientifique, pleinement consonant à l'imaginaire de l'époque. Le prolétariat, « dernière classe », recevra mission de sauveur, mais ses actions seront nécessairement dictées par ses « conditions réelles d'existence », elles-mêmes inlassablement travaillées par l'action des lois économiques pour le forcer à libérer l'humanité en se libérant lui-même.

On tend trop facilement aujourd'hui à oublier l'énorme puissance explicative que la conception marxiste, même dans ses versions les plus vulgaires, semble posséder pendant longtemps. Elle dévoile et dénonce les mystifications de l'idéologie libérale, montre que l'économie fonctionne pour le capital et le profit (ce que découvrent, ébahis, depuis vingt ans les sociologues américains), prédit l'expansion mondiale et la concentration du capitalisme.

Les crises économiques se succèdent pendant plus d'un siècle avec une régularité quasi naturelle produisant misère, chômage, destruction absurde des richesses. Le carnage de la première guerre mondiale, la grande dépression de 1929-1933, la montée des fascismes ne peuvent être compris à l'époque que comme des confirmations éclatantes des conclusions marxistes – et la rigueur des raisonnements qui y conduisent ne pèse guère devant la masse des réalités.

Le transfert sur le tiers-monde

Mais, sous la pression des luttes ouvrières qui n'avaient pas cessé, le capitalisme avait été obligé de se transformer. Dès la fin du dix-neuvième siècle, la « paupérisation » (absolue ou relative) était démentie par l'élévation des salaires réels et la réduction de la durée du travail. L'élargissement des marchés intérieurs par l'augmentation de la consommation de masse devient graduellement stratégie consciente des couches dominantes et, après 1945, les politiques keynésiennes assureront tant bien que mal un plein-emploi approximatif.

Un abîme se creuse entre la théorie marxienne et la réalité des pays riches. Mais des acrobaties théoriques, auxquelles les mouvements nationaux dans les pays ex-coloniaux sembleront fournir un appui, reporteront sur les pays du tiers-monde et les « damnés de la terre » le rôle d'édificateur du socialisme que Marx avait imputé, avec moins d'invraisemblance, au prolétariat industriel des pays avancés.

La doctrine marxiste a sans doute énormément aidé à croire – donc à lutter. Mais de ces luttes qui ont changé la condition ouvrière et le capitalisme lui-même, le marxisme n'était pas la condition nécessaire, comme le montrent les pays (par exemple, anglo-saxons) où le marxisme a peu pénétré. Et le prix à payer a été très lourd.

Si cette étrange alchimie combinant la « science » (économique), une métaphysique rationaliste de l'histoire et une eschatologie laïcisée a pu exercer pendant si longtemps un aussi puissant appel, c'est qu'elle répondait à la soif de certitude et à l'espoir d'un statut garanti, en dernière instance, par beaucoup plus que les fragiles et incertaines activités humaines : les « lois de l'histoire ». Elle importait ainsi dans le mouvement ouvrier une dimension pseudo-religieuse, grosse des catastrophes à venir. Du même coup, elle y introduisait aussi la notion monstrueuse d'*orthodoxie*. Ici encore, l'exclamation (en privé) de Marx *« je ne suis pas marxiste »* ne pèse guère relativement à la réalité. Qui dit orthodoxie, dit nécessité de gardiens attitrés de l'orthodoxie, de fonctionnaires idéologiques et politiques, comme aussi diabolisation des hérétiques.

Jointe à la tendance incoercible des sociétés modernes à la bureaucratisation, qui dès la fin du dix-neuvième siècle pénètre et domine le mouvement ouvrier lui-même, l'orthodoxie contribue puissamment à la constitution de Partis-Eglises. Elle conduit aussi à une stérilisation à peu près complète de la pensée. La « théorie révolutionnaire » devient commentaire talmudique des textes sacrés alors que, face aux immenses bouleversements scientifiques, culturels, artistiques qui s'accumulent depuis 1890, le marxisme reste aphone ou se borne à les qualifier de produits de la bourgeoisie décadente. Un texte de Lukàcs et quelques phrases de Trotski et de Gramsci ne suffisent pas pour infirmer le diagnostic.

Homologue et parallèle est la transformation qu'induit le marxisme sur les participants au mouvement. Pendant la majeure partie du dix-neuvième siècle, la classe ouvrière des pays qui s'industrialisent s'auto-constitue, s'alphabétise et se forme elle-même, fait surgir un type d'individu confiant en ses forces, son jugement, qui s'instruit tant qu'il peut, pense par lui-même, n'abandonne jamais la réflexion critique. Le marxisme, en accaparant le mouvement ouvrier, remplace cet individu par le militant endoctriné dans un Evangile, croyant à l'organisation, à la théorie et aux chefs qui la possèdent et l'interprètent, tend à leur obéir inconditionnellement, s'identifie à eux et ne peut, la plupart du temps, rompre cette identification qu'en s'effondrant lui-même.

CORNELIUS CASTORIADIS

Prochain article :

« TOTALITARISME ET LAISSER-FAIRE »

(1) A propos du messianisme, le Père J.-Y. Calvez assène au marxisme, en toute bienveillance chrétienne, un magnifique pavé de l'ours dans *le Monde* du 14 avril 1990.

Automobile

La sécurité routière, une responsabilité collective

par Christian Gérondeau

LES comparaisons sont parfois cruelles. En 1975, la France comptait 14 166 tués sur ses routes, et l'Allemagne de l'Ouest 14 870 sur les siennes. En 1989, les chiffres s'établissaient à 11 475 victimes en France, au lieu de ... 7 985 outre-Rhin.

Une telle comparaison doit être ressentie non comme un motif de découragement, mais comme une puissante incitation à l'action. S'il a été possible à d'autres d'obtenir des progrès spectaculaires, il n'y a aucune raison pour qu'il n'en soit pas de même dans notre pays si le problème est correctement traité.

Certes on a raison de rappeler qu'à l'origine de presque tous les accidents se trouvent une ou plusieurs fautes humaines, et des initiatives comme l'opération « Drapeau blanc » sont bienvenues pour rappeler périodiquement à chacun ses responsabilités et créer un climat propice à de nouveaux progrès. Mais on pressent combien l'impact de telles actions est fugitif et insuffisant pour changer à lui seul de manière durable le cours des choses.

L'approche « individualiste » du phénomène, qui attribue aux usagers de la route la responsabilité des accidents – puisqu'une faute ou une erreur de comportement peuvent être mises en évidence pour 95 % d'entre eux, – est en contradiction avec l'approche collective, qui consiste à considérer que l'on a affaire à un « système » global et qu'il importe avant tout non de désigner des responsables, mais de chercher comment agir pour réduire le nombre et la gravité des accidents.

30 km/h en ville

C'est ainsi que l'on entend souvent dire que l'aménagement du réseau routier n'a qu'une influence marginale sur les accidents. Et il est vrai que lorsque l'on examine chaque accident individuellement, il est peu fréquent que l'on puisse imputer son origine à un défaut du réseau. Bien plus souvent, l'excès de vitesse, l'inattention, le refus de règles de priorité, l'alcool apparaissent comme les causes premières du drame. Et pourtant, lorsque l'on substitue à une route ordinaire une autoroute, le nombre des accidents mortels est brutalement divisé par quatre ou cinq, alors que ce sont les mêmes usagers de la route, avec les mêmes défauts, les mêmes irresponsabilités, les mêmes véhicules qui les empruntent.

Le même constat vaut pour le rôle du véhicule. Il est très rare que l'on puisse imputer à ce dernier la responsabilité d'un accident, et il serait donc tentant d'en déduire qu'il n'y a pas de rapport entre ses caractéristiques et l'insécurité. A l'évidence il n'en est rien. Tous les assureurs savent que les accidents sont d'autant plus nombreux et graves que la puissance est élevée. Pour un même modèle d'automobile, il n'est pas rare que la fréquence des accidents graves soit multipliée par deux, voire trois ou plus, lorsque la puissance du même véhicule augmente.

On ne saurait trop souligner à cet égard les conséquences néfastes de l'absence de limitations de vitesse sur les autoroutes allemandes – les seules au monde dans cette situation, – qui impose à tous les constructeurs européens une véritable course à la performance. Poussés par la concurrence, ceux-ci sont contraints de mettre sur le marché des véhicules sans cesse plus puissants et plus rapides, ce qui a pour conséquence d'accroître chaque année la vitesse de circulation sur nos routes et nos autoroutes, en contradiction évidente avec les impératifs de la sécurité routière.

L'influence des réglementations n'est pas moins claire. C'est ainsi que le taux d'accidents mortels sur les autoroutes françaises a été divisé du jour au lendemain par plus de deux (de 3,6 tués par million de kilomètres parcourus à 1,5) lorsque la limitation de vitesse y a été introduite en décembre 1973, et qu'il n'est jamais remonté depuis.

La même règle vaut en milieu urbain. En 1987, le Danemark abaissait de 60 km/h à 50 km/h la vitesse maximale en ville, et le nombre des accidents mortels correspondant chutait immédiatement de 28 % !

Ce n'est sans doute pas un hasard si les cinq pays qui enregistrent au sein de la Communauté européenne – et de loin – les pires résultats en matière de sécurité routière (la France, la Belgique, le Luxembourg, l'Espagne et le Portugal) sont les seuls à avoir conservé une vitesse maximale de 60 km/h en milieu urbain – ce qui correspond en fait à 70 km/h, – quand tous les autres ont maintenant adopté le niveau de 50 km/h.

Alors que l'opportunité d'une telle mesure est parfois encore discutée dans notre pays, il est symptomatique de noter qu'en Allemagne, où la vitesse maximale dans les zones résidentielles est de plus en plus souvent fixée à 30 km/h, le débat est engagé pour savoir si cette dernière vitesse ne devrait pas être adoptée comme limite générale en agglomération !

Enfin, les contrôles et les sanctions ont également un rôle essentiel à jouer pour influencer le comportement du conducteur moyen. C'est à la mise en vigueur en octobre 1984 de contrôles stricts du port de la ceinture de sécurité, en ville comme sur route, que l'Allemagne doit une large part des progrès spectaculaires accomplis, le nombre des tués étant passé sur son réseau de 11 732 en 1983 à 8 400 en 1985.

Contrôles

Dans un autre domaine, où les changements de comportement sont souvent considérés comme impossibles, la preuve a été apportée qu'il n'en était rien. En Nouvelle-Galles-du-Sud, le renforcement massif de la fréquence des contrôles de l'alcoolémie au volant a permis de réduire de manière définitive de 20 % le nombre des accidents mortels, dont plus de 30 % étaient précédemment imputables à l'alcool, comme en France. Il faut dire que la densité des contrôles est telle que le tiers des conducteurs est dorénavant intercepté chaque année, au lieu de 6 % environ en France, niveau à l'évidence beaucoup trop faible pour être dissuasif.

La multiplicité des moyens à notre disposition pour agir sur l'insécurité routière est donc considérable, et permet d'être optimiste pour l'avenir, à condition que ne soit pas retenue l'approche individualiste qui attribue la responsabilité des accidents aux usagers de la route, mais une vision collective qui ait pour objet de modifier profondément les conditions dans lesquelles fonctionne un système sur lequel chaque conducteur pris individuellement est sans prise.

L'optimisme paraît d'autant plus fondé que le pouvoir politique français – et tout particulièrement le premier ministre – a manifesté à plusieurs reprises sa volonté d'agir pour réduire ce qui est un véritable drame national.

► **Christian Gérondeau est président du comité d'experts de sécurité routière de la Commission de Bruxelles et ancien délégué à la sécurité routière.**

هكذا من الاصل

…-léninisme

que, face aux immenses bouleversements scientifiques, culturels, artistiques qui s'accumulent depuis 1890, le marxisme reste aphone ou se borne à les qualifier de produits de la bourgeoisie décadente. Un texte de Lukàcs et quelques phrases de Trotski et de Gramsci ne suffisent pas pour infirmer le diagnostic.

Homologue et parallèle est la transformation qu'induit le marxisme sur les participants au mouvement. Pendant la majeure partie du dix-neuvième siècle, la classe ouvrière des pays qui s'industrialisent s'auto-constitue, s'alphabétise et se forme elle-même, fait surgir un type d'individu confiant en ses forces, son jugement, qui s'instruit tant qu'il peut, pense par lui-même, n'abandonne jamais la réflexion critique. Le marxisme, en accaparant le mouvement ouvrier, remplace cet individu par le militant endoctriné dans un Evangile, croyant à l'organisation, à la théorie et aux chefs qui la possèdent et l'interprètent, tend à leur obéir inconditionnellement, s'identifie à eux et ne peut, la plupart du temps, rompre cette identification qu'en s'effondrant lui-même.

CORNELIUS CASTORIADIS

Prochain article :
« TOTALITARISME ET LAISSER-FAIRE »

(1) A propos de messianisme, le Père J.-Y. Calvez assène au marxisme, en toute bienveillance chrétienne, un magnifique pavé de l'ours dans *le Monde* du 14 avril 1990.

Automobile

…urité routière, …sabilité collective

ÉTRANGER

Après la remise en liberté de l'Américain Robert Polhill

Damas se montre confiant pour la libération des autres otages

Libéré dimanche soir 22 avril au Liban par le Jihad islamique pour la Libération de la Palestine (JILP) après trente-neuf mois de détention, M. Robert Polhill est arrivé lundi matin à Francfort (RFA). Agé de cinquante-cinq ans, l'ancien otage américain, qui était accompagné de son épouse, a gagné aussitôt l'hôpital américain de Wiesbaden, l'étape traditionnelle des Américains victimes d'enlèvement ou de détournement au Proche-Orient.

Le JILP, qui détenait trois professeurs américains depuis plus de trois ans, avait annoncé mercredi sa décision de libérer l'un d'entre eux *« dans les quarante-huit heures »*. Il avait reporté *sine die* le lendemain cette décision, en arguant du *« manque de coopération »* de l'administration américaine, après son refus de dépêcher à Damas le secrétaire d'Etat américain adjoint pour le Proche-Orient, M. John Kelly.

Dimanche, cédant aux pressions syriennes et iraniennes, le JILP affirmait qu'il se contenterait de la venue à Beyrouth du général Ghazi Kanaan, le chef des services de renseignement militaire syriens au Liban. Le communiqué du JILP faisait suite à une déclaration du ministre syrien des affaires étrangères, Farouk el Charah, qui confiait aux journalistes, dimanche matin à Damas, qu'il espérait être en mesure d'annoncer *« prochainement »* une bonne nouvelle. Conduit à Damas au ministère des affaires étrangères, M. Polhill a répondu à voix basse, presque en chuchotant, au flot de questions posées par les journalistes, avant d'être confié à l'ambassadeur américain Edward Djerijian. *« Je suis désolé, je ne peux pas parler plus haut. Pendant notre captivité, on nous interdisait de parler haut, et je suis incapable de reprendre une voix normale »*, a-t-il déclaré avant d'exprimer sa joie d'être de retour *« dans le monde réel »*. Pourtant le sourire a disparu quand il a parlé de ses deux collègues, Alan Steen et Jesse Turner, enlevés en même temps que lui, le *24 janvier 1987*.

« Mes collègues ne sont pas avec moi »

« Ma joie est un peu ternie par le fait que mes collègues ne sont pas avec moi », a-t-il déclaré à la télévision syrienne dans une interview diffusée peu après sa libération. *« Ce qui nous ennuyait le plus, c'était de ne pas connaître notre statut, de ne pas savoir si nous serions libérés ou pas. »* Robert Polhill, qui est professeur d'économie, paraissait amaigri et très pâle. D'après ses amis, il a perdu beaucoup de poids et de cheveux en captivité.

« Nous avions de quoi lire, mais on nous privait de tout ce qui aurait pu nous indiquer où nous nous trouvions », a-t-il dit, ajoutant : *« Le plus difficile, c'était de trouver des sujets de réflexion et de garder l'esprit actif. J'étais furieux d'avoir été séparé de ma femme et de mes enfants. Je me suis efforcé de continuer à être furieux, car si j'avais commencé à perdre cette colère, mon sort n'en aurait été que pire »*

Le ministre syrien des affaires étrangères Farouk el Chareh s'est déclaré confiant que la libération de M. Polhill ouvrira la voie à celle de tous les otages occidentaux encore détenus au Liban.

Pour sa part, le ministre des affaires étrangères d'Iran, M. Velayati a lancé dimanche un appel aux Etats-Unis et autres pays occidentaux pour obtenir la libération de quatre de ses ressortissants au Liban ainsi que celle de Libanais en Israël. Dans une interview à l'AFP, il a inclus dans ces demandes de libérations celle de cheikh Obeid, un dignitaire chiite pro-iranien du Liban Sud, enlevé l'année dernière par un commando de l'armée israélienne.

M. Velayati a particulièrement insisté sur le rôle des Etats-Unis pour obtenir d'Israël la libération de ceux qu'il appelle les « otages libanais » et notamment celle de cheikh Obeid. Il a toutefois ajouté que ces libérations, même si elles intervenaient ne changeraient rien dans l'immédiat aux relations irano-américaines rompues depuis fin 1979. *« Toutes les raisons qui nous ont opposés dans le passé sont toujours présentes »*, a expliqué M. Velayati, soulignant que le règlement éventuel des contentieux financiers et commerciaux entre les deux pays n'y changerait rien.- *(AFP, Reuter.)*

Les Etats-Unis attendent d'autres gestes de Téhéran

Il y a remerciements et remerciements. Ceux que le président Bush a adressés à la Syrie pour sa contribution aux efforts qui ont permis la libération de Robert Polhill ont été particulièrement nets, formulés sans précaution de langage. Les mérites de l'Iran n'ont été salués, au contraire, que du bout des lèvres, et avec des réserves.

WASHINGTON

de notre correspondant

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, s'est pourtant efforcé de garder la balance égale, en remerciant *« ceux qui ont joué un rôle dans la libération, particulièrement la Syrie et l'Iran »*, et le secrétaire d'État James Baker, tout en soulignant que la Syrie avait joué un *« rôle significatif »* dans cette libération, a également mentionné celui de l'Iran.

Mais c'est M. Bush lui-même qui a sans doute exprimé de la manière la plus spontanée son sentiment réel. Interrogé par la presse au retour d'une partie de pêche en mer, au large d'Islamorada, un îlot du sud de la Floride, il a commencé par ne mentionner que le rôle de la Syrie, et, seulement parce que les journalistes l'interrogeaient sur l'Iran, il a ensuite indiqué qu'il ignorait si l'Iran avait joué un rôle quelconque dans la libération, mais que si c'était vraiment le cas, alors il lui en saurait gré.

Surtout, le président a fermement indiqué qu'il n'était pas question, à ce stade, de faire un quelconque geste de *« bonne volonté »* à l'égard de Téhéran tant que tous les otages américains n'auront pas été libérés. M. Bush avait dit naguère que la *« bonne volonté susciterait la bonne volonté »*, mais on n'en est pas là. Washington a adopté de longue date une position de principe que M. Bush a rappelée en substance : la libération inconditionnelle de l'ensemble des otages est un préalable obligé à une amélioration des rapports américano-iraniens.

Une position délicate

Si logique qu'elle puisse paraître, cette attitude pourrait se révéler assez délicate à maintenir de manière parfaitement rigoureuse : certains spécialistes du Proche-Orient, à Washington, estiment dès maintenant que, si comme on s'y attend, un second otage est libéré à bref délai, les Iraniens ne manqueront pas de demander un geste ou une ouverture quelconque de la part de Washington, et qu'à partir de là le jeu risquerait de devenir beaucoup plus complexe.

Les Etats-Unis, qui se targuent désormais (depuis l'amère expérience de l'Irangate) de ne jamais « marchander » dans les affaires de prise d'otages, de ne jamais accepter des concessions ou céder à des exigences, peuvent en tout cas trouver un motif de satisfaction dans les circonstances de la libération de Robert Polhill.

Elle est intervenue – certes avec un retard de 48 heures – bien que la Maison Blanche ait fermement refusé de se plier à la demande, pourtant relativement mineure, formulée en dernière minute par les ravisseurs : que le secrétaire d'État adjoint chargé notamment des affaires du Proche-Orient, M. John Kelly, se rende pour la circonstance à Damas.

Au contraire, M. Kelly, qui se trouvait alors en Europe, a été rappelé à Washington, mais, dans le même temps, l'ambassadeur américain en Syrie, alors absent de son poste, rejoignait Damas pour se préparer à accueillir un éventuel otage, comme cela a fini par être le cas.

JAN KRAUZE

Seize otages occidentaux encore détenus au Liban

Après la libération, dimanche 22 avril, de Robert Polhill, un enseignant américain de 55 ans enlevé à Beyrouth le 24 janvier 1987, il reste encore seize otages occidentaux au Liban, détenus par des groupes pro-iraniens.

Sept Américains :

– Terry Anderson, 42 ans, directeur régional de l'agence de presse Associated Press, enlevé le 16 mars 1985.

– Thomas Sutherland, 58 ans, doyen de la faculté d'agronomie de l'Université américaine de Beyrouth, enlevé le 9 juin 1985.

– Frank Reed, 57 ans, directeur de la Lebanese International School, enlevé le 9 septembre 1986.

– Joseph Cicippio, 59 ans, comptable à l'Université américaine de Beyrouth, enlevé le 12 septembre 1986.

– Edward Austin Tracy, 59 ans, enlevé le 21 octobre 1986.

– Deux enseignants du Beirut University College, enlevés le 24 janvier 1987 (en même temps que Robert Polhill) : Jesse Turner, 50 ans et Alan Steen, 49 ans.

Trois Britanniques :

– Terry Waite, 50 ans, envoyé spécial de l'archevêque de Cantorbéry et principal médiateur dans l'affaire des otages étrangers, disparu le 20 janvier 1987 pendant une nouvelle mission au Liban entamée le 12.

– John Mac Carthy, 33 ans, caméraman, enlevé le 17 avril 1986.

– Jack Mann, 74 ans, ancien pilote de ligne, enlevé à Beyrouth-ouest (sous contrôle syrien) le 3 mai 1989.

Deux Allemands de l'Ouest :

– Deux membres d'une organisation caritative basée en RFA, ASME-Humanitas : Heinrich Struebig, 48 ans, et Thomas Kemptner, 28 ans, disparus le 16 mai 1989.

Un enseignant irlandais, Brian Keenan, 38 ans, enlevé le 11 avril 1986.

Un cadre commercial italien, Alberto Molinari, 70 ans, enlevé le 11 septembre 1985.

Deux Suisses :

– Deux orthopédistes du CICR (Comité international de la Croix-Rouge), Emmanuel Christen et Elio Erriquez, enlevés le 6 octobre 1989.

Quatre Belges :

– Les derniers passagers du « Silco » sont toujours aux mains du groupe palestinien Abou Nidal : Emmanuel Houtekins et son épouse Godlieve ainsi que leurs deux enfants, Laurent et Valérie, âgés de 18 et 17 ans.

Le Djihad islamique : une organisation intégriste sous la coupe de l'Iran

C'est le 28 janvier 1987 qu'est apparu pour la première fois dans la nébuleuse des organisations terroristes, responsables des prises d'otages occidentaux au Liban, le Djihad islamique pour la libération de la Palestine (JILP).

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Sous ce nouveau sigle, cette « organisation » revendiquait alors l'enlèvement, quatre jours plus tôt sur le campus du Beirut University College (BUC), dans la partie musulmane de la ville, de quatre enseignants, trois Américains – MM. Robert Polhill, Alan Steen et Jesse Turner – et un Indien, détenteur d'une carte de résident aux Etats-Unis, M. Mithileshwar Singh.

Dans son premier communiqué, le JILP exigeait l'élargissement de *« quatre cents combattants de l'islam »* libanais et palestiniens détenus en Israël. Cet enlèvement spectaculaire avait suscité beaucoup d'interrogations à Beyrouth, une rumeur insistante l'attribuant à des hommes de la milice chiite Amal de M. Nabih Berri. Celui-ci devait, d'ailleurs, proposer quinze jours plus tard l'échange des quatre hommes, plus un pilote israélien capturé par sa milice dans le sud du Liban, contre 400 détenus libanais et palestiniens.

Infiltré, alors, au plus haut niveau de ses responsables par des éléments du Hezbollah, le parti de Dieu pro-iranien Amal a connu nombre de dissensions. M. Berri a dû, à plusieurs reprises, exclure des proches, particulièrement au sein de son service de sécurité, pour allégeance à l'Iran.

Infiltrations syriennes ?

Dès le départ – et malgré son appellation « palestinienne », – le JILP est apparu comme une « organisation » chiite qui, sous un sigle différent, appartient à la nébuleuse des groupuscules intégristes : Djihad islamique, Organisation de la justice révolutionnaire, Organisation des opprimés dans le monde, sous la coupe de l'Iran, mais dont certains ont toujours été plus ou moins infiltrés par les services de renseignements syriens, omniprésents au Liban.

En libérant, le 4 octobre 1988, M. Singh, le JILP avait omis de rappeler sa demande d'élargissement de quatre cents prisonniers détenus en Israël, faisant seulement état de sa volonté de trouver une solution *« positive »* dans l'affaire des otages *« dans le cadre de la détente politique au Proche-Orient »*. Le JILP assurait vouloir faire un *« geste de bonne volonté »* à la fois pour répondre aux *« désirs des dirigeants de la République islamique »* d'Iran et aux *« efforts continus de la Syrie »*. Dans son communiqué du 18 avril, le JILP reprenait les mêmes explications en soulignant qu'il répondait *« à la demande insistante des dirigeants de la République islamique d'Iran désireux de faire un geste de bonne volonté pour commencer à clore le dossier des otages, sans oublier les efforts continus de la Syrie dans ce domaine... »*

Pourtant, après un silence de treize mois, le JILP avait dénoncé, le 15 mars, *« les actions humanitaires pour libérer les otages et fermer ce dossier »*. Ce communiqué intervenait après que le président iranien, M. Hachemi Rafsandjani, eut évoqué la possible libération d'otages, alors que M. Mohtachemi, ancien ministre iranien de l'intérieur et considéré comme le « parrain » des preneurs d'otages, s'était déclaré opposé à la *« fin de la guerre froide des otages »*.

Pourquoi ce revirement du JILP, qui avait paru s'aligner sur les *« durs »* du régime iranien ? Difficile à dire, mais rappelons qu'en recevant, le 22 février, la sœur du journaliste d'Associated Press Terry Anderson, détenu depuis mars 1985 par le Djihad islamique, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Chara, avait assuré à celle-ci qu'il se rendrait à Téhéran pour *« discuter avec les responsables iraniens des mesures susceptibles de permettre la libération des otages »*. Il s'est effectivement rendu en Iran le 18 mars.

FRANCOISE CHIPAUX

ISRAEL : l'affaire de l'hospice Saint-Jean

Le ministère de l'habitat confirme avoir financé l'achat du bâtiment occupé par les colons

JERUSALEM

de notre correspondant

Pour la première fois depuis le début du soulèvement dans les territoires occupés, des coups de feu ont été tirés en Cisjordanie contre un autobus de la compagnie nationale israélienne Egged. L'incident a eu lieu dans la nuit du dimanche au lundi 23 avril, sur la route reliant Jérusalem à Hébron et un passager israélien a été légèrement blessé.

Selon la presse, il s'agit de la cinquième attaque à l'arme à feu en dix jours, mais toutes les autres visaient les forces de l'ordre – véhicules, patrouilles, postes – conformément au profil des opérations armées conduites, de temps à autre, depuis le début de l'Intifada. L'attaque a été menée alors que la bande de Gaza est le théâtre de manifestations régulières depuis près d'une semaine.

A Jérusalem, le ministère du logement et de la construction que dirige le numéro deux du Likoud, M. David Lévy, a confirmé qu'il avait bien appuyé l'opération des ultra-nationalistes du groupe Ateret Cohanim qui occupent un immeuble du patriarcat grec-orthodoxe dans le quartier chrétien de la vieille ville. Un porte-parole a précisé que le ministère avait fourni près de 40 % des trois millions et demi de dollars versés lors d'une complexe transaction ayant abouti à la sous-location à ce mouvement extrémiste de l'hospice de Saint Jean, un bâtiment situé le long du Saint Sépulcre.

L'attitude du ministère de M. Lévy est conforme à la politique du gouvernement de M Shamir qui, depuis le départ des travaillistes, favorise les groupes de l'extrême-droite nationaliste – *notamment ceux désireux* d'accroître leur implantation dans la vieille ville de Hébron et dans celle de Naplouse.

Un député de gauche, M. Iossi Sarid a demandé une enquête sur la manière dont des fonds publics avaient pu être utilisés dans une opération allant à l'encontre de la gestion du maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, et qui est perçue comme une provocation par les communautés chrétiennes. L'affaire continue de susciter une certaine mobilisation en vieille ville, en attendant que la cour suprême se prononce sur sa légalité.

Tout à leurs efforts pour assembler une majorité de gouvernement, les travaillistes n'ont guère réagi à ces derniers développements. Il reste trois jours à M. Pérès pour présenter une équipe et, aux dernières nouvelles, rien ne paraissait aller en sa faveur. M. Pérès comptait sur l'appui du parti religieux, Shas, qui l'avait aidé à mettre M. Shamir en minorité le 15 mars. *Mais les rabbins* sont d'humeur changeante et les instances supérieures du Shas réunies dimanche ont décidé de soutenir le Likoud.

AMÉRIQUES

NICARAGUA

Le Parlement a élu son président

L'alliance conduite par Mme Violeta Chamorro, chef de l'Etat élu, qui entrera en fonction mercredi 25 avril, a choisi, samedi, une autre femme pour occuper le poste clé de la présidence du nouveau Parlement. A l'issue de plusieurs heures d'un débat houleux et procédurier, les 51 députés de l'Union nationale d'opposition (*UNO*), qui forme la nouvelle majorité, ont préféré Mme Myriam Arguello, 63 ans, avocat, à M. Alfredo Cesar, généralement considéré comme l'un des plus proches conseillers de Mme Chamorro. Elue par 28 voix contre 23, Mme Arguello, qui dirige le Parti conservateur, est favorable à une position dure face aux sandinistes. Sa désignation est intervenue la veille de l'arrivée au Nicaragua d'un premier contingent des troupes de l'ONU chargées de désarmer les rebelles de la Contra et de contrôler le cessez-le-feu négocié avec l'armée sandiniste. – *(AFP, Reuter.)*

□ **VENEZUELA : mutinerie de prisonniers militaires.**- Près d'une centaine de militaires détenus à la prison de Santa-Ana, près de San-Cristobal (au sud-ouest du Venezuela), se sont mutinés, dimanche 22 avril, et ont pris des otages, a annoncé une radio locale. Les mutins, qui sont armés, ont exigé un autocar pour quitter le centre pénitentiaire. Les forces de l'ordre ont encerclé la prison où déjà, le 10 avril dernier, a éclaté une bagarre entre des prisonniers vénézuéliens et colombiens. Deux mille deux cents détenus vivent dans cette prison prévue pour en abriter huit cents. – *(AFP.)*

EUROPE

TCHÉCOSLOVAQUIE : le voyage de Jean-Paul II

Le pape a donné le coup d'envoi de la reconquête par l'église de « l'âme européenne »

Jean-Paul II a regagné le Vatican, dimanche soir 22 avril, au terme d'un voyage de trente-six heures en Tchécolovaquie, marqué notamment par l'annonce de la convocation d'une *« assemblée spéciale du synode des évêques d'Europe ».*

PRAGUE

de notre envoyé spécial

« Voilà, j'espère que ce voyage éclair, synthétique et nécessaire, aura permis d'ouvrir une nouvelle voie vers l'unification de l'Europe. »

Vingt-trois heures, dimanche soir 22 avril à l'aéroport de Ciampino, à Rome. L'avion papal vient à peine d'atterrir et Jean-Paul II, au micro du pilote, tient à tirer lui-même, pour les journalistes, l'enseignement de son premier voyage à l'Est, hors sa Pologne natale. En bas de la passerelle, sur le tarmac détrempé, le président de la République italienne, M. Francesco Cossiga, a tenu, malgré l'heure tardive, à venir accueillir le Saint-Père. *« Geste sans précédent sous ce pontificat »*, confirmera le porte-parole du Vatican. *« Le président a sans doute voulu marquer ainsi l'extraordinaire importance de ce voyage papal. »* Le coup d'envoi de la reconquête de « l'âme » européenne par le Vatican est donné.

Retour en arrière. Samedi 17 heures sur la place Vaclavske, dans le centre piétonnier de Prague, le son déferlant des guitares électriques d'un groupe de rock local parvient presque à couvrir les cantiques retransmis par haut-parleurs dans toute la vieille ville. Là-bas, à 3 kilomètres, dans la plaine de Letna, vaste terrain vague naguère réservé aux défilés militaires et aux meetings de masse convoqués par le Parti communiste, le pape Jean-Paul II, derrière son gigantesque autel immaculé, savoure en souriant le triomphe de son Eglise.

Entre deux cent mille et trois cent mille personnes – cinq cent mille le lendemain à Bratislava – ont bravé la pluie et la boue pour venir entendre la première messe jamais dite en terre tchécoslovaque par un successeur de Pierre. Evénement exceptionnel s'il en est, *« miraculeux »* même, si l'on en croit les mots de chaleureuse bienvenue adressés le matin au pape par le président-poète Vaclav Havel. En ville, pourtant, les cafés sont pleins et des milliers de Praguois, mêlés aux touristes, font leur promenade du week-end.

Même si, pour Jean-Paul II, la Cité aux cent « Clochers » est *« comme Varsovie, Moscou, Budapest, Sofia ou Bucarest »*, c'est-à-dire *« une étape sur un long pèlerinage vers la liberté »*, il est clair que la terre de Bohême ne peut se comparer à la Pologne cléricale de l'ancien archevêque de Cracovie.

Mises en garde

Le pari de Jean-Paul II, qui est de faciliter l'unification de l'Europe en revivifiant ses racines chrétiennes, n'est pas gagné d'avance. Le Vatican l'a bien compris ; ses troupes et ses fidèles décimés par les persécutions et, pour beaucoup, troublés par quarante années d'athéisme gouvernemental et militant, doivent d'abord se compter, réévaluer leurs forces. Car s'il est vrai qu'en Tchécoslovaquie, notamment, on évalue les baptisés à près de 70 % de la population, la société elle-même est largement déchristianisée, assez peu pratiquante et de moins en moins sensible aux préceptes moraux et familiaux édictés par le catholicisme. Jean-Paul II ne l'ignore pas et il n'a pas manqué de renouveler ses traditionnelles mises en garde à la jeunesse.

« On n'échappe pas au poids de ce monde sans Dieu, s'est-il écrié, samedi dans son homélie, *en se réfugiant dans la drogue, l'abus de sexe, le culte de la violence ou les sectes. Ce monde-là doit être vaincu ! »* Mais comment faire pour protéger le troupeau de lui-même quand les « bergers » manquent cruellement, qu'il n'y a plus que deux séminaires pour l'ensemble du pays et plus du tout d'enseignement religieux ? Simple, il faut tout remettre à plat, procéder à un véritable aggiornamento des structures catholiques. Pas seulement en Tchécoslovaquie mais dans toute l'Europe de l'Est. *« Il faut,* a dit Jean-Paul II, *élaborer soigneusement des projets clairs et des plans pastoraux à long terme. »* Il faut aussi une organisation efficace.

Le cadavre d'une « idéologie matérialiste »

Grâce au courage d'une partie de ses élites locales et, notamment, du vieux cardinal Tomasek de Prague, l'Eglise tchécoslovaque, en collaborant et en soutenant le groupe majoritairement laïque de la Charte 77, a pu, ces dix dernières années surtout, s'identifier publiquement à la lutte contre le totalitarisme. Cette attitude, puissamment soutenue par Jean-Paul II – et beaucoup moins par ses prédécesseurs, quoiqu'on en dise... – explique le fabuleux regain de popularité du catholicisme parmi les Tchèques. Le moment est donc venu de capitaliser cet « état de grâce » et c'est pourquoi le pape a choisi, dimanche, le sanctuaire de Velherad, en Moravie, berceau du christianisme slave depuis onze siècles, pour annoncer la convocation d'une *« assemblée spéciale du synode des évêques d'Europe »*.

Prise il y a tout juste quelques semaines par le Saint-Père en personne, cette décision devrait être un peu mieux explicitée, mardi 24 avril à Rome. Mais une chose est sûre : le thème central de cette assemblée, dont la préparation minutieuse pourrait prendre plus d'une année, sera bien de déterminer la part que prendra l'Eglise dans le processus de reconstruction du Vieux Continent tout entier.

« En un sens, remarquait Jean-Paul II samedi soir, *la Tchécoslovaquie retourne aujourd'hui à l'Europe. »* Or, *« l'Europe unie, ce n'est plus seulement un rêve »*. C'est un processus en cours *« qui ne peut être purement politique et économique : il a une profonde dimension culturelle, spirituelle et morale »*.

Un jour, peut-être, les historiens pourront-ils mesurer avec exactitude la part prise par le Saint-Siège dans l'écroulement du communisme international. Mais personne jamais ne pourra nier que dès le début de son pontificat et même bien avant, Karol Wojtyla, le *« fils de Pologne »* comme il aime à se définir, avait fait l'analyse la plus juste de la situation qui prévalait par delà le rideau de fer. *« La prétention de construire un monde sans Dieu et même contre Dieu,* a-t-il rappelé, *s'est révélée illusoire. Il ne pouvait en être autrement (...) et seul restait mystérieux le moment où se manifesterait l'échec. »*

Celui-ci est aujourd'hui largement consommé et si Jean-Paul II, au fil des dix discours et homélies prononcées ces dernières trente-six heures, n'a pas manqué une seule occasion de piétiner le cadavre d'une *« idéologie matérialiste »* désormais vaincue, ce fut moins, sans doute, par esprit de revanche que *« pour rendre hommage à toutes les souffrances »*, à toutes les victimes de *« l'Etat totalitaire (...), aux évêques maltraités qui finirent en prison, aux prêtres menacés et agressés, aux religieux expulsés de leurs couvents, aux parents contraints de limiter l'éducation chrétienne de leurs enfants, aux enfants eux-mêmes formés à la duplicité et à tous ceux qui ont souffert à cause de leur foi ! »*

Les dangers de l'Occident

Non certes, il n'était pas aisé de croire en Dieu dans l'Europe du Centre et de l'Est. Mais, tout bien pesé, est-ce toujours plus facile à l'Ouest ? Attention !, a prévenu le pape, samedi, devant la foule praguoise, *« il ne faut pas sous-estimer non plus les dangers que peut comporter la liberté retrouvée des contacts avec l'Occident (...). Il faut que les prêtres mettent en place des défenses « immunitaires » opportunes contre certains virus, tels le sécularisme, l'indifférentisme, l'hédonisme de la société de consommation, le matérialisme pratique et aussi l'athéisme formel si largement répandu aujourd'hui »*. En clair, si *« Dieu a vaincu à l'Est »*, comme disait, le mois dernier, l'évêque de Rome à des pèlerins de passage, sa victoire est encore loin d'être totale à l'Ouest.

« La civilisation de demain, a expliqué le pape, *ne peut s'appuyer ni sur la vision matérialiste ni sur une interprétation unilatéralement spiritualiste comme la conception orientale. Il faut reconstruire une vision intégrale qui prenne l'homme dans toutes ses dimensions : spirituelle et matérielle, morale et religieuse, sociale et écologique. »* La vision de l'Eglise « une, sainte, catholique et apostolique » en somme...

PATRICE CLAUDE

Un synode « spécial »

Dans la tradition catholique, le synode est une assemblée d'évêques, convoquée par le pape, à qui elle soumet des propositions, dont il extrait une *lettre apostolique*. Il existe trois catégories de synodes : le synode *ordinaire*, qui réunit des délégués élus par chaque conférence épiscopale et des personnalités directement choisies par le pape. Il se tient tous les trois ans. Sept ont eu lieu entre 1967 et 1987. Le huitième (sur la formation des prêtres) est prévu en octobre prochain.

Le synode *extraordinaire* ne réunit que les présidents des conférences épiscopales, les cardinaux de curie et des participants choisis par le pape. Deux synodes extraordinaires se sont déroulés à Rome en 1969 et surtout, en 1985 pour faire le bilan du concile Vatican II, vingt ans après sa clôture.

Enfin, le synode dit *spécial* est réuni par le pape sur une question touchant une Eglise ou un ensemble d'Eglises particulières. Des synodes de l'Eglise hollandaise et ukrainienne ont eu lieu à Rome. C'est à cette dernière catégorie – et non aux synodes *extraordinaires* – que se rattachera le synode européen annoncé en Tchécoslovaquie par Jean-Paul II. De même, un synode spécial des évêques africains est-il en cours de préparation. Il n'aura pas lieu avant 1992. Compte tenu de l'intérêt manifesté au Vatican pour les évènements sur le Vieux Continent, le synode européen risque d'aller plus vite.

H. T.

□ **Visite du Pape à Cuba en décembre.** – Le pape Jean Paul II se rendra en visite à Cuba en décembre prochain, a annoncé, dimanche 22 avril, le porte-parole du Vatican, M. Joaquin Navarro-Valls. Il n'a pas fourni de date précise mais a confié aux journalistes que cette première visite du pape à Cuba aura lieu entre le 8 décembre et Noël ; elle durera cinq jours. – (*Reuter.*)

URSS : alors que Moscou dément vouloir étendre le blocus

La Lituanie annonce des contre-mesures

Alors que les ministres de la CEE réunis à Dublin lui apportaient un soutien modéré, sans engagements concrets, la Lituanie a décidé dimanche 22 avril d'utiliser à son tour, dans la limite de ses moyens, l'arme économique en annonçant l'interruption de certaines de ses livraisons à l'URSS. Un haut responsable soviétique démentait le même jour que le Kremlin veuille imposer un blocus économique total de la République, comme l'ont affirmé les Lituaniens.

« Le ministère soviétique des transports a pris des mesures pour qu'aucun produit ne puisse parvenir en Lituanie », a affirmé un communiqué du gouvernement lituanien qui demande le rétablissement du *« fonctionnement normal »* des transports ferroviaires. Il annonce en conséquence qu'il *« se trouve dans l'obligation d'interrompre ses livraisons destinées aux exportations soviétiques à l'étranger »*, comme le verre, le polystyrène et les confiseries.

Le communiqué lituanien reconnaît en outre que les produits pétroliers vont rapidement manquer en Lituanie et qu'ils font l'objet de *« spéculations »*, le marché noir commencant à se développer à Vilnius.

Le secrétaire du comité central du PC soviétique Andreï Guirenko a pour sa part affirmé, lors d'une conférence de presse à Vilnius, que l'embargo soviétique ne concernait que le gaz et le pétrole, soit *« une petite partie de la production qui était fournie et continue d'être fournie à la Lituanie »*. M. Guirenko assistait au congrès de la fraction du Pparti communiste lituanien restée fidèle à Moscou et a précisé qu'il ne rencontrerait pas le gouvernement local.

Entre-temps, le congrès extraordinaire du mouvement nationaliste Sajudis réuni à Vilnius devait élire ses nouveaux organes dirigeants. Les quelque 3 500 délégués semblaient majoritairement hostiles à sa transformation en parti politique et au cumul des fonctions entre la direction du mouvement et celle de la République.

L'appel de Dublin

Samedi, les douze ministres des affaires étrangères de la CEE réunis à Dublin avaient appelé implicitement l'URSS à lever son blocus économique contre la Lituanie et invité Moscou et Vilnius à négocier. Leur déclaration – invitant *« toutes les parties concernées à ne pas appliquer de mesures »* qui aillent à l'encontre de cet objectif de dialogue – *« pouvait être interprétée comme un appel à lever le blocus »* soviétique, mais pas comme un appel à la Lituanie à *« revenir »* sur sa proclamation d'indépendance, a précisé à la presse un porte-parole de la présidence de la CEE. Mais il a remarqué cependant qu'aucun des Douze ne voulait non plus *« aller plus loin »*, ajoutant que, *« si M. Gorbatchev est déstabilisé, il ne sera pas question d'indépendance pour la Lituanie »*.

Cette déclaration a été accueillie avec satisfaction dimanche par le premier ministre lituanien, Mme Kasimiera Prunskiene, selon notre correspondante à Copenhague Camille Olsen. Comme en Norvège, Mme Prunskiene a examiné la possiblité d'achats de pétrole au Danemark, dont le gouvernement a confirmé qu'il ne s'opposerait pas à des ventes par des compagnies privées, mais que la compagnie d'Etat ne pouvait pas puiser dans ses réserves pour aider la Lituanie. Le premier ministre lituanien a quitté dimanche Copenhague pour la Suède.

Le président George Bush a de son côté déclaré dimanche qu'il n'avait pas encore pris de décision sur d'éventuelles mesures de rétorsion commerciales américaines aux sanctions soviétiques contre la République balte.

Le cent-vingtième anniversaire de la naissance de Lénine

Un dangereux jeu d'équilibre pour M. Gorbatchev

MOSCOU

de notre correspondant

A la une de tous les journaux, jeune, vieux, chauve ou en casquette, Lénine a réussi, dimanche 22 avril, un retour remarqué. Il est vrai que c'était le cent vingtième anniversaire de sa naissance et qu'à ne pas fêter l'événement avec éclat M. Gorbatchev aurait paru sauter le pas – renier l'homme qui a inventé le bolchevisme et fondé l'URSS.

Ce n'est pas là le style du président soviétique, mais, à lire certains articles, à voir, vendredi dernier, ressurgir à la cérémonie solennelle du Bolchoï tant d'épais bureaucrates décorés comme des arbres de Noël, on se serait en effet cru dix ans ans en arrière, sous Brejnev.

L'explication en est simple. Confronté au défi lituanien, inquiet de la radicalisation de sa gauche qui a conquis les mairies de Leningrad et de Moscou, M. Gorbatchev se replie sur sa droite et lui donne des gages. Ce n'est pas la première fois qu'il *s'appuie* ainsi sur les uns pour contrer les autres, mais ce jeu d'équilibre est aujourd'hui devenu dangereux.

Dans un pays dont la jeunesse et les grands centres urbains ont désormais massivement basculé du côté des radicaux, M. Gorbatchev ne peut continuer à encenser Lénine sans perdre de sa crédibilité. Hier, lorsqu'il se servait du léninisme pour justifier les réformes, on retenait la volonté de réforme. Aujourd'hui que la démocratie a commencé de s'imposer, que de nouveaux partis se forment aux quatre coins du pays et que l'hebdomadaire des Jeunesses communistes publie un réquisitoire en règle contre Lénine, aujourd'hui que la perestroïka est une réalité, ce qu'on retient du même discours, c'est la défense du bolchevisme.

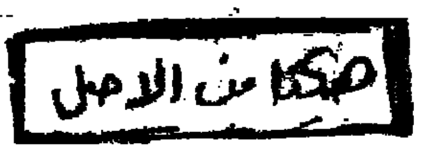
L'Histoire va vite. Au point où en est l'URSS et quatre mois après que l'Europe centrale entière a rompu avec le communisme, le danger n'est pas seulement celui d'une énième période de pause de la perestroïka. Aujourd'hui, un repli à droite ne peut en effet qu'accroître les dangers de dérapage dans la violence en redonnant confiance aux conservateurs et en renforcant, à gauche, la conviction qu'il n'y aurait plus rien à faire avec M. Gorbatchev – qu'il faudrait maintenant en découdre.

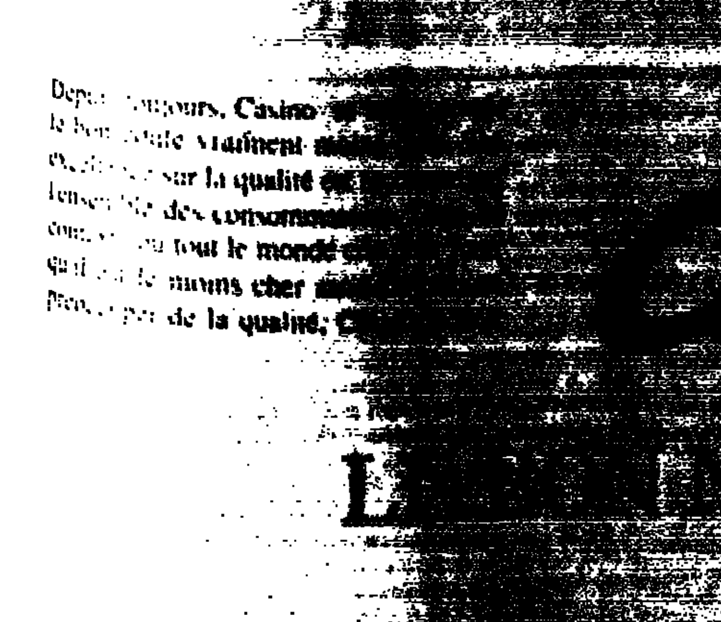
C'est déjà ce que pensent beaucoup des radicaux russes et des nationalistes des Républiques périphériques. Si l'indispensable compromis n'est pas rapidement trouvé dans la crise lituanienne, cette polarisation va se renforcer encore, et de seulement menaçant le danger deviendra réel.

BERNARD GUETTA

□ **GRANDE-BRETAGNE : nouvelle mutinerie dans une prison.** – Après s'être emparés des clefs d'un gardien, une centaine de détenus ont pris le contrôle de la prison de Pucklechurch, près de Bristol (sud-ouest de l'Angleterre), dans la nuit du dimanche 22 au lundi 23 avril. Plusieurs feux ont été allumés sur les toits d'où les mutins ont lancé des projectiles sur les gardiens, blessant légèrement trois d'entre eux. Ce nouvel incident survient alors que sept détenus de la prison de Manchester entament leur 23ème jour de mutinerie. Les autorités ont indiqué que le centre de détention provisoire de Pucklechurch n'était pas particulièrement surpeuplé. – (*AFP.*)

□ **URSS : congrès des communistes russes à Leningrad.** – Les communistes de Russie se sont réunis samedi 21 avril en congrès à Leningrad afin de discuter de la création d'un parti communiste dans la plus importante République de l'Union soviétique. M. Boris Guidaspov, premier secrétaire du parti de Leningrad, pourrait devenir le premier dirigeant du Parti communiste russe, a précisé un membre du courant réformateur du parti, qui estime que la nomination de ce dirigeant, considéré comme un conservateur *« serait un coup porté contre les communistes libéraux »* de Russie. La question de l'exclusion des communistes libéraux est un des points principaux qui a été discuté lors du congrès. – (*AFP.*)





Moscou dément vouloir étendre le blocus

La Lituanie annonce des contre-mesures

[illegible]

blaient majoritairement hostiles à sa transformation en parti politique et au cumul des fonctions entre la direction du mouvement et celle de la République.

L'appel de Dublin

Samedi, les douze ministres des affaires étrangères de la CEE réunis à Dublin avaient appelé implicitement l'URSS à lever son blocus économique contre la Lituanie et invité Moscou et Vilnius à négocier. Leur déclaration – invitant « *toutes les parties concernées à ne pas appliquer de mesures* » qui aillent à l'encontre de cet objectif de dialogue – « *pouvait être interprétée comme un appel à lever le blocus* » soviétique, mais pas comme un appel à la Lituanie à « *revenir* » sur sa proclamation d'indépendance, a précisé à la presse un porte-parole de la présidence de la CEE. Mais il a remarqué cependant qu'aucun des Douze ne voulait non plus « *aller plus loin* », ajoutant que, « *si M. Gorbatchev est déstabilisé, il ne sera pas question d'indépendance pour la Lituanie* ».

Cette déclaration a été accueillie avec satisfaction dimanche par le premier ministre lituanien, Mme Kasimiera Prunskiene, selon notre correspondante à Copenhague Camille Olsen. Comme en Norvège, Mme Prunskiene a examiné la possibilité d'achats de pétrole au Danemark, dont le gouvernement a confirmé qu'il ne s'opposerait pas à des ventes par des compagnies privées, mais que la compagnie d'Etat ne pouvait pas puiser dans ses réserves pour aider la Lituanie. Le premier ministre lituanien a quitté dimanche Copenhague pour la Suède.

Le président George Bush a de son côté déclaré dimanche qu'il n'avait pas encore pris de décision sur d'éventuelles mesures de rétorsion commerciales américaines aux sanctions soviétiques contre la République balte.

[illegible] anniversaire de la naissance de Lénine

Un dangereux jeu d'équilibre pour M. Gorbatchev

[illegible]

léninisme pour justifier les réformes, en retenant la volonté de réforme. Aujourd'hui que la démocratie a commencé de s'imposer, que de nouveaux partis se forment aux quatre coins du pays et que l'hebdomadaire des Jeunesses communistes publie un réquisitoire en règle contre Lénine, aujourd'hui que la perestroïka est une réalité, [illegible] du même discours, c'est la défense du bolchevisme.

L'Histoire va vite. Au point où en est l'URSS et quatre mois après que l'Europe centrale entière a rompu avec le communisme, le danger n'est pas seulement celui d'une période de pause de la perestroïka. Aujourd'hui, [illegible]

[illegible] pensent beaucoup [illegible] russes et des [illegible] des Républiques [illegible] indispensable [illegible] rapidement [illegible] lituanienne [illegible] va se renforcer [illegible] et [illegible] seulement menaçant [illegible] deviendra réel.

BERNARD GUETTA

[illegible] URSS : congrès des communistes [illegible] à Leningrad. – Les communistes [illegible] de Russie se sont réunis [illegible] 21 avril en congrès à Leningrad [illegible] de la création [illegible] communiste dans la plus [illegible] République de l'Union [illegible] M. Boris Gidaspov, [illegible] du parti de Leningrad [illegible]

EUROPE

RDA

Décès de l'ancien chef du gouvernement Horst Sindermann

Horst Sindermann, ancien président de la Chambre du peuple de la RDA, ancien chef du gouvernement et ex-membre du bureau politique du parti communiste est-allemand (SED) est décédé, vendredi 20 avril, d'une crise cardiaque à Berlin-Est. Il était âgé de soixante-quatorze ans ».

BONN

de notre correspondant

« J'ai eu ces derniers temps l'impression que quarante ans de socialisme se dérobaient sous mes pieds », constatait Horst Sindermann devant le juge d'instruction qui l'interrogeait dans le cadre de la procédure engagée contre lui, comme contre d'autres hauts dignitaires du régime communiste est-allemand renversé par la « révolution de novembre ». Horst Sindermann n'aura pas survécu très longtemps à la chute d'un Parti communiste auquel il avait consacré sa vie, et dont il fut pendant plus de cinquante ans le serviteur fidèle, puis l'un des dignitaires.

Né en 1915 à Dresde, entré au Parti Communiste allemand en 1929, Horst Sindermann connut un destin parrallèle à celui d'Erich Honecker : l'arrivée au pouvoir de Hitler le conduisit à la prison de Waldheim, puis dans les camps de concentration de Sachsenhausen et Mauthausen dont il fut libéré par les troupes soviétiques en 1945. Sa carrière au sein du SED fut ensuite rapide : responsable de la presse du parti à Dresde et à Karl Marx Stadt, il entre au comité central en 1963, au bureau politique en 1967, et occupe pendant trois ans de 1973 à 1976 les fonctions de chef du gouvernement de la RDA.

En 1979, il devient président de la Chambre du peuple, et à ce titre, troisième personage de l'Etat. Il ne fait pas partie du « premier cercle » entourant Erich Honecker, mais se révèle comme l'un des meilleurs agent de relations publiques du régime au cours des nombreux voyages qu'il effectue à l'étranger. Son orthodoxie sans faille en fera une des principales cibles de l'opposition intellectuelle est-allemande qui lui reprochait les propos tenus lors du conflit entre le régime et le poète dissident Wolf Biermann, expulsé de RDA en 1976 : *« M. Biermann ne devra pas s'étonner s'il voit tôt le matin quelqu'un d'autre que le laitier à sa porte »*, avait-il alors ironisé. Démis de toutes ses fonctions en novembre 1989, emprisonné sous l'accusation d'abus de pouvoir et de corruption, il était libéré pour raison de santé au mois de février .

LUC ROSENZWEIG

Avec près de 67 % des voix

M. Rauf Denktash a été réélu président de la « République turque de Chypre du nord »

Réélu sans surprise, dimanche 22 avril, à la tête de la « République Turque de Chypre du Nord » (RTCN, auto-proclamée en 1983 et uniquement reconnue par Ankara), M. Rauf Denktash, 66 ans, a quasiment gagné le plébiscite qu'il escomptait, obtenant 66,70 % des suffrages des 101 172 électeurs inscrits. En 1985, il l'avait emporté avec 70,1 % des voix.

NICOSIE

de notre correspondante

En provoquant cette élection présidentielle, anticipée de deux mois, à son retour de New-York en mars après l'échec des pourparlers avec le président chypriote, M. Vassiliou, sous l'égide du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, M. Denktash poursuivait deux buts . Premièrement, faire massivement approuver sa politique très ferme, intransigeante pour certains de ses opposants et pour les Chypriotes grecs, sur la *« question nationale »*, c'est à dire la réunification de Chypre et d'autre part donner un nouveau souffle à son ancien « Parti de l'unité Nationale » (droite libérale au pouvoir) avant les élections législatives du 6 mai que l'opposition, regroupée en une nouvelle coalition, le Parti de la lutte démocratique, espère remporter en menant le combat sur le terrain de la politique intérieure. La *« question nationale »* et les exigences de M. Denktash en faveur d'un statut bi-fédéral et bi-zonal pour Chypre avec des garanties turques et donc le maintien de l'armée turque font en effet l'objet d'un large consensus, aucune personnalité n'osant vraiment d'ailleurs remettre en cause ses demandes sous peine de se voir accuser de traîtrise en faveur de la partie grecque.

Son principal rival, M. Ismail Bozkurt, cinquante ans, qui se présentait comme M. Denktash, en candidat indépendant mais était soutenu par le Parti de la lutte démocratique (gauche), n'a obtenu que 32,05 % des suffrages. S'il ne contestait pas le fond de la politique de son adversaire, M. Bozkurt en critiquait le style d'un homme accusé par ses détracteurs de gérer la RTCN comme une affaire de famille.

Troisième candidat, M. Alpay Durduran, quarante-huit ans, n'a pas et de loin renouvelé, avec seulement 1,25 % des suffrages, le score qu'il avait obtenu (9,19 %) en 1985 en se présentant sous les couleurs du Parti de la libération communale.

Renforçé par ce scrutin, M. Denktash ne va sans doute pas se montrer très enclin à faire preuve de souplesse dans les négociations intercommunautaires qui risquent de demeurer encore longtemps dans l'impasse.

F. CH.

ROUMANIE

La seconde mort des Ceausescu

Suite de la première page

Les autres acteurs ont encore moins de classe. Face à un président au discours décousu, qui passe sans transition des accusations de *« génocide »* aux allusions aux *« toilettes de luxe »* de l'ancien président et aux bijoux de sa fille, le procureur est un peu plus digne malgré sa tenue négligée (jean et pull-over), mais il paraît beaucoup plus terrorisé que sa victime. Les plus odieux dans le ridicule sont les deux avocats, fort bien cravatés, eux, qui plastronnent avec de beaux effets de manche devant ce qu'ils croient être un prétoire de Bucarest, assurent qu'ils ont fait *« l'honneur »* aux accusés de venir tout spécialement pour eux de la capitale et se rattrapent en en rajoutant dans l'accusation... Une nouvelle occasion pour les Ceausescu, qui savaient ce qu'il fallait penser de la place du « barreau » dans leur système judiciaire, de montrer leur mépris...

Une scène censurée à Bucarest

Car les plus dignes en fin de compte sont les accusés, qui récusent le tribunal tout en se défendant (Ceausescu répond longuement, *« en tant que citoyen »*, à certaines accusations), refusent, seuls, de se lever pour entendre la sentence et mourront courageusement. Il est vrai que ce n'est qu'à la fin, lorsque, après lecture du jugement, des soldats s'approchent pour leur lier les mains, qu'ils semblent comprendre enfin qu'ils vont mourir. Elena se débat, interpelle pathétiquement les soldats – *« Vous n'avez pas le droit de lier les mains d'une mère. Je vous ai élevés comme une mère. Garçon, qu'est-ce que tu fais? »* – pendant que son mari laisse pour la première fois couler des larmes.

On comprend que cette séquence soit la seule que la télévision roumaine n'ait pas diffusée dimanche soir, tout en croyant devoir assortir cette censure d'un nouveau mensonge (l'omission serait due à des *« imperfections techniques »*). A trop montrer cette parodie de justice, on finira par rendre sympathiques les tyrans disparus.

Alors, un nouveau « coup tordu » à la veille de la campagne de l'élection présidentielle, qui verra deux candidats, MM. Campeanu, du Parti national libéral, et Ratiu, président des Roumains libres de l'étranger, affronter le 20 mai le tout-puissant Ion Iliescu, président du Front national ? Ou un avant-goût du procès de Nicu Ceausescu, le fils du dictateur appelé à comparaître, pour rien moins que *« génocide »* lui aussi, devant un tribunal cette semaine ? Ou tout simplement une vulgaire tractation commerciale ratée, dont les auteurs espéraient des millions et n'auront récolté que 50 000 francs ? A vouloir trop manipuler, il arrive que les meilleurs spécialistes de l'intrigue byzantine se prennent les pieds dans leur propre tapis...

MICHEL TATU

POLOGNE

M. Walesa est bien placé pour accéder à la présidence

Suite de la première page

Dans les couloirs, plus d'un avoue appréhender la perspective de Walesa, chef de l'Etat. Mais, au moment du vote, ils lui ouvrent toute grande la voie du Belvédère (siège de la présidence de la République) en le plébiscitant à la tête de Solidarité par plus de 80 % des suffrages : 362 voix contre 52 et 25 à ses deux adversaires Andrzej Slowik et Tomasz Worcik. Non seulement Walesa s'était arrangé pour ne pas avoir d'adversaires dangereux, mais il a amadoué la salle depuis le début du congrès en se montrant tour à tour blessé, capricieux, ému, humble, patelin, fanfaron, autoritaire, offensif et sûr de lui.

Le drame, chef-d'œuvre de tactique, s'est déroulé en trois actes. Le premier, vendredi 20 avril, seconde journée du congrès, voit Walesa en position de faiblesse, perdant un vote sur une motion qui permet d'inviter au congrès *« ses ennemis »*, d'anciens responsables du syndicat en 1980/1981 qui ont ensuite fondé leur propre fraction, le *« Groupe de travail »*, et accusé Walesa d'avoir trahi en négociant avec le pouvoir communiste.

La « voie médiane »

Menés par Marian Jurczyk, ils ont déposé le mois dernier une demande d'agrément pour un nouveau syndicat *« Solidarité-80 »*. C'est un Walesa boudeur et amer qui monte alors à la tribune pour présenter le rapport sur l'activité du syndicat depuis neuf ans. Son discours est un désastre : véhément, souvent incohérent, il accuse les intellectuels de le mépriser *« car pour eux, un ouvrier ça doit porter un bleu de travail et lire ce qu'on lui écrit »*. Les choses paraissent se gâter. C'est alors qu'arrive l'homme providentiel, l'écrivain Aleksander Malachowski, digne sage à la barbe blanche et au costume croisé. Il s'inquiète de l'amertume du président : *« Vous qui êtes pourtant le dirigeant le plus aimé de Pologne »*. L'orateur tire même quelques larmes à Walesa lorsqu'il le compare à *« un maréchal qui a gagné la guerre : car c'est grâce à vous que le communisme mondial s'est effondré »*. Quelques reproches quand même sur son attitude à l'égard des intellectuels puisque *« sans les Geremek et Mazowiecki, que serait Solidarité ? »*. Et l'affaire est dans le sac : à la fin de cette brillante intervention, la salle tout entière se lève et fait une ovation à Lech Walesa !

Un peu requinqué, celui-ci fait amende honorable et explique qu'il a été mal compris : il avait été humilié, dit-il, par un récent article d'un chroniqueur de l'ancien régime selon lequel Walesa dit des choses beaucoup moins intéressantes depuis que ses conseillers l'ont déserté pour des fonctions ministérielles et parlementaires. Et Walesa de démontrer que, en réalité, les tâches sont simplement désormais réparties autrement : *« Avant, c'était mes conseillers qui me lançaient le ballon et moi qui devait le tirer dans les buts. Maintenant, c'est l'inverse. »* Autrement dit : Walesa est devenu conseiller de Mazowiecki, le premier ministre...

La salle est mûre pour le vote d'approbation de l'activité des neuf années passées depuis le premier congrès : et l'approbation est votée, une seule voix contre. Pour l'homme qui a mené le syndicat à travers cette difficile période, c'est la reconnaissance attendue. Son visage s'illumine, il se lève d'un bond et salue l'assistance de deux « V » de la victoire au bout des mains, tandis que les délégués scandent son nom. Fin du premier acte.

Acte deux, samedi 21 avril : élection du président de Solidarité. Trois candidats sont présents, dont l'un, Worcik, totalement inconnu. Quant au second, Slowik, une personnalité de plus de poids, Walesa l'a *« récupéré »* en soutenant lui-même sa candidature, *« par esprit chrétien »*, dira-t-il – en fait pour bien montrer que Slowik n'est pas en opposition par rapport à lui. Les trois candidats font un petit discours de présentation puis répondent aux questions des délégués, ce qui donne à Walesa l'occasion d'un exercice de *one man show* auquel il est rompu. Il esquive généralement les questions de fond, notamment sur la politique économique du gouvernement dont les conséquences sociales, comme le chômage, inquiètent beaucoup les délégués ; il évoque une troisième voie, *« la voie médiane »*, entre syndicat et mouvement politique. Solidarité doit défendre les aspirations syndicales sans pour autant empêcher l'Etat de poursuivre ses réformes : *« Nous sommes en train de construire un nouveau système et il est donc difficile de séparer le politique du syndical : faire du pur syndicalisme signifierait aujourd'hui appeler à la grève générale immédiate. »* Il rembarre rondement ceux qui lui posent des questions embarrassantes comme Rulewski et Bujak sur sa tactique électorale et se rengorge lorsqu'un délégué se jette à l'eau : *« Lech, tu es un excellent homme politique. Le moment n'est-il pas venu d'enfourcher ton cheval et d'entrer au Belvédère ? »*

Un rêve de moins en moins secret

Soucieux de ne pas laisser percer une ambition démesurée, « Lech » ne peut pas s'empêcher, quand même, de laisser entrevoir un rêve de moins en moins secret. *« Ce ne serait pas mal d'avoir un copain qui s'appelle Lech et qui vous invite au Belvédère, non ? Un syndicaliste comme président, pas mal, non ? Quant à mes chers intellectuels, qu'ils ne s'inquiètent pas, je ne les ridiculiserai pas, j'apprends à lire et j'améliorerai ma diction »*. Les délégués l'élisent à une majorité écrasante. Fin de l'acte deux.

Acte trois, samedi après-midi, sur la route du Belvédère . Le président de Solidarité donne une conférence de presse, fort de son autorité renouvelée et légitimée. Pressé de questions sur des ambitions présidentielles, il accuse la presse de vouloir du sensationnel mais aborde volontiers la question de son successeur à la tête du syndicat au cas où la Pologne l'appellerait à de plus hautes fonctions... Lech Walesa indique à ce sujet qu'il souhaite avoir un adjoint fort *« qui serait le vrai gestionnaire de Solidarité, celui qui veille à la réalisation du programme et à ce que je ne dévie pas en collectionnant les décorations »* .

Certains délégués subodorent une nouvelle manoeuvre. *« Comme il est maintenant très probable que Walesa deviendra président... ou roi, on préférerait que son adjoint soit élu par le congrès afin d'éviter qu'il nomme lui-même son successeur »*, relève Marian Srebrany, de Varsovie. Les noms de MM. Borusewicz et Frasyniuk, deux dirigeants régionaux historiques, circulent pour ce poste de numéro deux.

En se prononçant pour des élections parlementaires anticipées au printemps, comme l'a proposé M. Mazowiecki - et non pas cet automne, comme le souhaitait Lech Walesa -, ainsi que pour une élection présidentielle au suffrage universel au même moment, le congrès a pratiquement donné son blanc-seing à la candidature de Lech Walesa. Cela n'enchante guère une partie des dirigeants politiques de Solidarité, les fameux *« intellectuels »*, soucieux de modération et d'équilibre. Mais à moins de lui opposer M. Mazowiecki, rien ne paraît pouvoir maintenant arrêter Lech Walesa, pas même le général Jaruzelski qui fait tout juste mine de s'accrocher à son fauteuil.

SYLVIE KAUFFMANN

YOUGOSLAVIE

M. Milan Kucan est assuré d'être élu président de la Slovénie

M. Milan Kucan, communiste réformateur, est assuré de devenir président de la Slovénie. A l'issue du deuxième tour de scrutin, dimanche 22 avril, et après dépouillement de plus des deux tiers des voix, il recueillait 58,3 % des suffrages, contre 41,7 % au candidat de la coalition de l'opposition « Demos », M. Joze Pucnik.

Premier président d'une République de la Yougoslavie élu dans le cadre d'élections libres, M. Kucan, quarante-neuf ans, est à l'origine du concept de *« socialisme à la mesure de l'homme »*. Membre de la présidence collégiale de la Ligue des communistes yougoslave, il était, jusqu'en décembre dernier, numéro un du PC slovène. Le succès de M. Kucan est surtout symbolique. Le poste de président de la République est en effet essentiellement honorifique et ne comporte pas de droit de veto sur les décisions du Parlement. Les élections législatives ont été remportées par la coalition Demos (chrétiens-démocrates, sociaux-démocrates, paysans, verts, etc.), qui formera prochainement un gouvernement non communiste. – *(AFP.)*

□ **Avance de l'opposition en Croatie.** – Selon les premiers résultats partiels des premières élections parlementaires libres depuis 1945 en Croatie, l'opposition nationaliste est en tête devant les communistes rénovateurs. L'Union démocratique croate mène dans quatorze circonscripitions sur vingt-sept. Les communistes semblent en bonne position dans neuf circonscriptions et la Coalition d'entente nationale dans une seulement. Les électeurs votaient pour désigner les 80 députés de la Chambre socio-politique ainsi que les 116 de la Chambre des communes. Ils se sont également rendus aux urnes lundi pour élire les 160 représentants de l'Assemblée socio-professionnelle. – *(AFP.)*

Selon le président de la télévision

« C'était le premier moment propice pour la diffusion

J'ai vu pour la première fois cette cassette mardi 17 avril, et j'en ai décidé la diffusion le 22 avril, quatre mois exactement après le début de la révolution. J'en ai discuté avec M Gelu Voïcan, vice premier ministre et participant au procès, et le gouvernement a accepté, même s'il n'était pas très décidé », nous a déclaré, par téléphone, M. Razvan Théodorescu, président de la Télévision Roumaine Libre (TVRL). *« C'était le premier moment propice après la révolution, pour diffuser un document qui appartient encore à cette époque »* .

« Dès que le gouvernement qui détenait cette cassette me l'a communiquée, mercredi, nous l'avons marquée au sigle de la TVRL. Le document que TF1 a diffusé n'a donc aucun rapport. Il a été obtenu avant, quand la cassette était encore à la présidence du Conseil. Nous allons d'ailleurs rechercher les sources de cette fuite, et ses auteurs, roumains ou étrangers, seront poursuivis. Mais je n'implique d'aucune façon TF1, avec qui j'ai les meilleurs rapports. Ils ont été dupés » .

« J'ai été approché par un émissaire de M. Paul-Loup Sulitzer, mais, eu égard au rôle de la France, j'ai décidé d'envoyer dimanche une cassette siglée à Antenne 2 ». *« D'ailleurs, on ne négocie pas les documents historiques »* .

« J'ai demandé qu'on retire de la version diffusée en Roumanie dimanche une courte scène montrant, lors de l'enterrement, une croix sur un caveau proche. Car je ne voulais pas qu'on puisse identifier le lieu de l'inhumation ». Selon M. Theodorescu, les autres scènes manquantes de cette version étaient soit inintéressantes (la « pause » de cinq minutes entre le débat et la sentence), soit techniquement défectueuses (Elena Ceausescu se débattant quand on veut lui attacher les mains). Pour M. Theodorescu, si les premières images du procés ne montraient que le couple Ceausescu, c'est parce que les passions étaient encore trop vives pour dévoiler l'identité du tribunal, et parce que la cassette intégrale était dans les mains du seul gouvernement.

Propos recueillis par
MICHEL COLONNA D'ISTRIA

□ **M. Seguin : « de véritables ignominies »** .- M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges et maire d'Epinal, a estimé, dimanche 22 avril à 7/7 sur TF1, que le procès et l'exécution du couple Ceausescu étaient « de véritables ignominies qui tachent d'une façon indélébile certains responsables du nouveau régime » roumain. « Est-il vrai que la révolution a été menacée, comme on l'a dit, par les gens de la Securitate ? a-t-il demandé. Je demande à voir et je ne range pas, jusqu'à bénéfice d'inventaire, la Roumanie parmi les pays de l'Est définitivement libérés »

□ **L'ambassadeur de Roumanie a regagné Paris.** – L'ambassadeur de Roumanie en France, M. Alexandru Paleogu, qui avait été *« appelé en consultation »* à Bucarest après avoir critiqué son gouvernement, a regagné samedi 21 avril son poste à Paris. Il a indiqué qu'il avait eu avec le président Iliescu une conversation *« courtoise mais franche »* et qu'aucune condition n'avait été posée à son retour en France, ce que, d'ailleurs, il *« n'aurait pas accepté »*. Commentant dimanche sur France-Info la diffusion télévisée du procès des Ceausescu, l'ambassadeur a dit sa *« répugnance »* et son *« horreur »*, ajoutant : *« On aurait du les fusiller simplement, sans jugement, en flagrant délit »*.

BELGIQUE

Arrestation du chef de la police judiciaire de Bruxelles

BRUXELLES

de notre correspondant

Après seize heures d'interrogatoire, le commissaire en chef de la police judiciaire de Bruxelles, M. Frans Reyniers, a été écroué samedi 21 avril à la prison de Nivelles. Déjà démis de ses fonctions en mars dernier, M. Reyniers est inculpé de faux et usage de faux ainsi que d'escroquerie. On lui reproche notamment d'avoir couvert plusieurs de ses informateurs qui étaient eux-mêmes au centre d'une affaire de fraude fiscale pour près de 70 millions de francs belges (ventes et reventes fictives à l'étranger pour récupérer des TVA). Si M. Frans Reyniers rejette pour le moment toutes ces accusations, estimant être l'objet d'une *« cabale »*, certains pensent que l'ancien commissaire, considéré jadis comme un des *« superflics »* du royaume, pourrait se trouver mêlé à des délits beaucoup plus graves.

Il est clair de toute manière que cette arrestation va encore jeter un peu plus d'opprobre sur un milieu policier belge qui, notamment depuis les tueries du Brabant wallon, n'a cessé de montrer un visage on ne peut plus ambigu. Le premier ministre, M. Wilfried Martens, s'est dit *« stupéfait »* de certaines choses qu'il a apprises ces derniers jours et a précisé qu'il attendrait les conclusions de la commission d'enquête parlementaire sur le grand banditisme pour proposer des mesures nouvelles en collaboration avec le gouvernement.

J.-A. F.

ASIE

□ **PAKISTAN : les négociations avec Paris sur le nucléaire.**- Un haut fonctionnaire français, M. Philippe Thiébaud, est arrivé, dimanche 22 avril, au Pakistan pour négocier un accord cadre de coopération dans le domaine de *« l'utilisation pacifique du nucléaire »*. M. Thiébaud, sous-directeur chargé des questions atomiques et spatiales au ministère des affaires étrangères, doit avoir une série d'entretiens, notamment techniques, jusqu'à mercredi avec des responsables pakistanais. Ces négociations interviennent deux mois après la visite de M. Mitterrand au Pakistan. (*AFP.*)

□ **INDE : la crise du Cachemire.** – L'Inde va installer de nouveaux cordons de sécurité le long de la frontière entre le Pakistan et la partie indienne du Cachemire afin d'arrêter les infiltrations et d'empêcher les militants musulmans du Cachemire d'aller s'entraîner et s'armer au Pakistan, a annoncé, dimanche 22 avril, le ministre indien de l'intérieur. D'autre part, les corps de six hommes étranglés, pendus ou tués par balles ont été découverts à Srinagar (capitale d'été de l'Etat indien du Jammu et Cachemire) et dans ses environs, a indiqué dimanche la police indienne.

□ **CHINE : Taipeh autorise le bateau « Déesse de la démocratie » à accoster à Taïwan.** – Le gouvernement taïwanais a autorisé le navire « Déesse de la démocratie », armé par des dissidents chinois pour diffuser des programmes de radio à destination du continent, à accoster l'île s'il se conforme aux réglements locaux, a annoncé samedi 21 avril l'agence officielle taïwanaise.

ROUMANIE

[illegible]seconde mort des Ceausescu

[illegible]

blent comprendre enfin qu'ils vont mourir. Elena se débat, interpelle pathétiquement les soldats – « Vous n'avez pas le droit de lier les mains d'une mère. Je vous ai élevés comme une mère. Garçon, qu'est-ce que tu fais ? » – pendant que son mari laisse pour la première fois couler des larmes.

On comprend que cette séquence soit la seule que la télévision roumaine n'ait pas diffusée dimanche soir, tout en croyant devoir assortir cette censure d'un nouveau mensonge (l'omission serait due à des « imperfections techniques »). A trop montrer cette parodie de justice, on finira par rendre sympathiques les tyrans disparus.

Alors, un nouveau « coup tordu » à la veille de la campagne de l'élection présidentielle, qui verra deux candidats, MM. Campeanu, du Parti national libéral, et Ratiu, président des Roumains libres de l'étranger, affronter le 20 mai le tout-puissant Ion Iliescu, président du Front national ? Ou un avant-goût du procès de Nicu Ceausescu, le fils du dictateur appelé à comparaître, pour rien moins que « génocide » lui aussi, devant un tribunal cette semaine ? Ou tout simplement une vulgaire tractation commerciale ratée, dont les auteurs espéraient des millions et n'auront récolté que 50 000 francs ? A vouloir trop manipuler, il arrive que les meilleurs spécialistes de l'intrigue byzantine se prennent les pieds dans leur propre tapis.

MICHEL TATU

Selon le président de la télévision

« C'était le premier moment propice pour la diffusion

[illegible]

le couple Ceausescu, c'est parce que les passions étaient encore trop vives pour dévoiler l'identité du tribunal, et parce que la cassette intégrale était dans les mains du seul gouvernement.

Propos recueillis par MICHEL COLONNA D'ISTRIA

M. Seguin : « de véritables ignominies ». – M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges et maire d'Epinal, a estimé, dimanche 22 avril [illegible] sur TF1, que le procès et l'exécution du couple Ceausescu étaient « de véritables ignominies qui tachent d'une façon indélébile certains responsables du nouveau régime » roumain. [illegible]

L'ambassadeur de Roumanie a regagné Paris. – L'ambassadeur de Roumanie en France, M. Alexandru [illegible] qui avait été « appelé [illegible] » à Bucarest après [illegible] gouvernement, a regagné samedi 21 avril son poste à Paris. Il a indiqué qu'il avait eu [illegible] président Iliescu une [illegible]

ASIE

[illegible]

AFRIQUE

NIGÉRIA : la rébellion a été fomentée par des officiers du centre et du sud du pays

La tentative de putsch a fait de nombreuses victimes

Le général Ibrahim Babangida, le chef de l'Etat nigérian, a confirmé l'échec de la tentative de coup d'état dirigée contre lui dimanche matin 22 avril, au cours d'un bref entretien avec les journalistes ce même jour en fin d'après-midi à Lagos, au centre de presse de la caserne présidentielle de Dodan. La situation est « sous contrôle », a-t-il déclaré.

Les affrontements entre forces loyalistes et insurgés, limités à un quartier de Lagos, ont fait un nombre encore indéterminé de victimes, notamment l'aide de camp du chef de l'Etat, le colonel Usman K. Bello, tué dans la caserne présidentielle qui, selon le général Babangida, a été *« sévèrement bombardée ». « La plupart des officiers rebelles ont été arrêtés, sont en cours d'interrogatoire et seront très rapidement jugés »*, a-t-il ajouté. *« Nous les jugerons comme nous avons jugé ceux de la dernière fois »*, a-t-il conclu, faisant allusion au général Mamman Vatsa, fusillé début 1986 avec une dizaine d'officiers accusés d'avoir préparé un coup d'Etat.

Le général Babangida, accompagné du vice-amiral Augustus Aikhomu, chef d'état-major de l'armée, a regagné ses quartiers au cœur de la caserne dont les infrastructures portent les marques des combats de la nuit et de la matinée. Des obus ont arraché des pans entiers de toiture et crevé des façades sur la partie des bâtiments abritant la résidence du chef de l'Etat.

Les combats, qui ont commencé vers 2 heures du matin, ont été menés par un nombre *« relativement réduit »* d'assaillants selon le président lui-même.

Les insurgés ont pénétré dans l'enceinte de la caserne présidentielle, où les combats ont été *« très meurtriers »*, d'après l'entourage du chef de l'Etat, et ont occupé l'immeuble de la radio fédérale, à quelques centaines de mètres de là.

Le général Babangida a alors quitté la caserne de Dodan, située dans le quartier d'Ikoyi pour un autre camp militaire du centre de Lagos, *« Bonny Camp »*, d'où il a dirigé la riposte avec ses collaborateurs directs.

La contre-attaque, déclenchée en fin de matinée, a *« très rapidement porté ses fruits »*, a-t-on indiqué dans l'entourage présidentiel.

Une administration « corrompue »

Les insurgés avaient annoncé, sur les ondes de la radio nationale, à 6 heures locales, la chute du régime du général Ibrahim Babangida. *« Il ne s'agit pas d'un coup d'Etat de plus, mais d'une révolution pour les droits nationaux »*, avait indiqué une voix anonyme.

Depuis environ 2 heures du matin, des explosions, rafales d'armes automatiques et coups de feu avaient retenti aux abords de la caserne de Dodan. Trois heures plus tard, des rafales éclataient encore dans les environs de la caserne gouvernementale vers laquelle des unités loyalistes progressaient, déployées en commandos dans les rues voisines.

Dans un communiqué diffusé à 7 heures à la radio nationale, le commandant Gigi Oguaza Oka, parlant *« au nom des peuples patriotiques et pleins de bonnes intentions des régions situées dans le centre et le sud du pays »*, informait *« avec plaisir »* ses compatriotes que *« l'administration dictatoriale, corrompue, liée aux barons de la drogue, inhumaine, sadique, mensongère, axée sur l'homosexualité et sans patriotisme du général Babangida a été évincée »*.

Le chef apparent des putschistes annonçait même que les Etats musulmans du nord avaient été *« détachés »* du Nigéria et que les gens originaires du Nord et travaillant dans le sud avaient une semaine pour regagner leur terroir.

Dimanche en fin de matinée, les insurgés étaient délogés des locaux de la radio nationale par les forces gouvernementales. Le général Sani Abacha, chef d'état-major de l'armée de terre, annonçait alors sur les ondes l'échec du putsch. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Vaste remaniement de la Société nationale des pétroles.** – Le nouveau ministre du pétrole nigérian a annoncé samedi 21 avil à Lagos un vaste remaniement de la direction de la Société nationale des pétroles nigérians NNPC) et de ses filiales. Le directeur général du groupe, M. Adams, ainsi que le directeur de la société nationale du LNG, le docteur Onyia, sont remplacés, ainsi que de nombreux responsables à des échelons inférieurs. Cette réorganisation qui s'apparente à une purge a été rendue nécessaire, selon le ministre, par *« le manque d'organisation »* de la compagnie ainsi que par l' *« indiscipline jusqu'à des niveaux les plus inattendus de l'encadrement »* et par des cas de « fuites dans des informations et des documents confidentiels ». – (AFP.)

Querelles ethniques et appétits de pouvoir

par Jacques de Barrin

La vraie *« révolution »* proclamée par des voix anonymes *sur les ondes de la radio nationale*, mais qui n'était, en réalité, qu'une banale tentative de putsch dont l'histoire de ce pays est tristement jalonnée, n'aura pas fait long feu. Une fois encore, même si l'alerte a été chaude, *le général* Babangida, honorant sa réputation d'habile manœuvrier, a réussi, en quelques heures, à réduire au silence ceux de ses compagnons d'armes qui voulaient le chasser du pouvoir où il s'était installé en août 1985 à la faveur d'un précédent coup d'Etat.

La difficile cohabitation, au sein d'un Etat fédéral, entre le Nord en majorité musulman d'un côté, le Centre et le Sud qui ne le sont pas de l'autre, a nourri ces nouvelles violences, vingt ans après la fin de la guerre du Biafra. D'entrée de jeu, les putschistes d'aujourd'hui, comme ceux d'hier, avaient dit leur *intention de combattre les visées* hégémoniques de leurs compatriotes nordistes.

Il est vrai qu'en décembre dernier le chef de l'Etat avait procédé à des purges au sein de l'establishment militaire dont avaient été *victimes de nombreux officiers* justement originaires du Centre et du Sud, dont le général Domkat Bali, ministre des forces armées. Il est vrai aussi que 70 % de cet establishment est de confession musulmane et que, par ce biais, les gens du Nord contrôlent largement le pouvoir. Pourtant, tout musulman qu'il soit, le général Babangida a veillé à ne pas apparaître comme un homme du Nord. Il a plutôt cherché à s'appuyer sur les petites tribus du centre du pays dont il est issu. Il reste que les militaires, recrutés sur une *base égalitaire par Etat, seraient a priori* de meilleurs garants de l'unité nationale s'ils ne finissaient pas, comme l'histoire le montre, par épouser les querelles de clocher des civils.

Le rendez-vous de 1992

Mais tout prétexte est bon pour dissimuler de simples appétits de pouvoir. Exercice périlleux que celui qui consiste à organiser des rotations au sein de l'équipe dirigeante afin de satisfaire ceux qui guignent des postes en vue sans pour autant mécontenter ceux qui ont déjà une place au soleil. En décembre 1985, le général Babangida avait déjoué une tentative de putsch de la part du général Mamman Vatsa, aussitôt passé par les armes.

Cette nervosité de la nomenklatura militaire est d'autant plus sensible par les temps qui courent que le retour des civils aux affaires est annoncé pour 1992, même si leur passage au pouvoir entre 1979 et 1983 s'est révélé désastreux. Les circonstances politiques et économiques conduiront-elles le général Babangida à se raidir et à reporter à des jours meilleurs ce retour aux casernes ?

Le Nigeria se débat dans des difficultés économiques sans nom et *ses habitants, qui ont vécu sur un* grand pied à la belle époque du boom pétrolier, ont du mal à supporter la cure d'austérité que le gouvernement est en train de leur faire suivre. En mai 1989, des émeutes étudiantes ont eu lieu à Lagos et dans plusieurs villes du pays, qui se sont soldées par quelque deux cents morts. Aujourd'hui encore, cette agitation a repris et plusieurs universités ont été fermées alors que le pouvoir négocie avec les institutions financières internationales.

Le général Babangida a eu aussi à affronter des désordres politico-religieux dans le centre du pays, là où se côtoient chrétiens et musulmans. Il a même créé un conseil des affaires religieuses pour tenter de régler à l'amiable ces différends *interconfessionnels qu'exacerbe* la crise économique.

Malgré les apparences de la modernité, le Nigeria est encore une nation de type médiéval. Seul un pouvoir fort est en mesure de rassembler, sous un même drapeau, plus de cent millions d'habitants d'origines très diverses. Tous les dirigeants civils et militaires qui se sont succédé aux affaires se sont employés, pour asseoir leur autorité, à morceler cette fédération. Composée de trois Etats au lendemain de l'indépendance, celle-ci en compte, aujourd'hui, vingt et un.

Le Nigeria est en définitive un pseudo-Etat fédéral : tout part du bureau du président à Lagos et tout y revient. Le fait que les militaires, peu enclins à déléguer leurs pouvoirs, soient aux commandes, accuse ce trait. La *« révolution »* promise par les putschistes n'aurait probablement pas changé grand-chose à cette manière de gouverner.

Au fil des années, le général Babangida a pris de l'assurance au pouvoir au point de manifester un certain autoritarisme. Des organisations humanitaires s'en sont récemment émues, qui ont dénoncé des violations des droits de l'homme commises par le régime en place.

Il n'empêche que le *« colosse de l'Afrique »* ne peut plus s'offrir le luxe, sous quelque prétexte que ce soit, de coups d'Etat à répétition : sept depuis l'indépendance. Nul, semble-t-il, ne pourra faire beaucoup mieux que le général Babangida pour sortir le pays du marasme.

ALGÉRIE

Affrontements entre islamistes et militants du FLN dans le Sud

Après la grande marche organisée vendredi à Alger par le Front *islamiste du salut (FIS), des affrontements* entre des militants de ce mouvement et d'autres du Front de libération nationale (FLN) ont fait cinq blessés à El Assoul dans la région de Djelfa, à 300 km au sud d'Alger, a rapporté dimanche 22 avril *Echaab*, quotidien du *FLN. Ces incidents ont éclaté lorsque* des militants du FIS, *« munis d'une autorisation légale, ont été empêchés d'organiser leur manifestation par des militants et des responsables locaux du FLN »*.

Une vive discussion entre militants des deux partis rivaux a vite dégénéré en bagarres violentes qui ont fait cinq blessés parmi les hommes qui se disputaient notamment l'occupation de la place principale d'El Assoul. La confrontation entre le FLN et le FIS, son principal rival aux élections municipales et départementales du 12 juin, se déroulent depuis quelques semaines à travers la grande majorité des mille trois cent quatre-vingt-quatre communes du pays.

POLITIQUE

La suite des « affaires », les sondages et la grève des fonctionnaires

Une rude semaine pour le gouvernement

M. Rocard affronte une situation politique incertaine. Outre la grève générale des fonctionnaires, le 26 avril, il sera soumis, à l'Assemblée nationale, à la pression de l'opposition et des communistes. Le climat créé par l'amnistie des délits politico-financiers incite les centristes à durcir leur position vis-à-vis de M. Mitterrand et du gouvernement. Ils n'excluent pas, encouragés par l'UDF, d'utiliser la question préalable qui mettrait fin, mardi 24 avril, au débat sur le projet de réforme constitutionnelle si M. Rocard n'annonçait pas des dispositions renforçant l'indépendance de la magistrature et permettant au Parlement d'exercer sa fonction de contrôle sur le gouvernement. Il semble que le premier ministre soit disposé à faire ces concessions. Les centristes évoquent aussi l'hypothèse d'une motion de censure sanctionnant l'attitude du gouvernement dans l'affaire Nucci.

La semaine sera chaude pour le gouvernement, dans la rue et à l'Assemblée nationale. Les agriculteurs manifesteront leur mécontentement mercredi 25 avril et les fonctionnaires, appelés à la grève générale par les syndicats, en feront autant le lendemain. A l'Assemblée nationale, M. Michel Rocard affrontera deux débats difficiles : mardi et mercredi, la réforme institutionnelle qui permettrait aux citoyens de saisir le Conseil constitutionnel et qui se heurte à l'opposition, plus ou moins nuancée, des dirigeants de l'UDF et du RPR ainsi qu'à l'hostilité totale du Parti communiste ; jeudi, le nouveau statut de la Régie Renault, pas assez libéral aux yeux de l'opposition et inacceptable, pour des raisons inverses, aux yeux des communistes.

Les centristes ont immédiatement saisi l'occasion d'épaissir encore un peu ce paysage pour le moins embrumé : ils menacent de censurer le gouvernement, à propos des « affaires » et de l'amnistie, sur *« le manque de démocratie et de morale du pouvoir »*.

Il ne manquait plus, pour ajouter à la *déprime* ambiante, qu'un secrétaire d'Etat qui ne veut pas *« fermer sa gueule »*, M. Brice Lalonde. Après avoir été, au gouvernement, le porte-parole officiel de l'écologie, M. Lalonde tente de se refaire une sorte de virginité au risque de nourrir encore un peu plus l'antiparlementarisme. L'ensemble couronne une avalanche de sondages défavorables au président de la République et au premier ministre ; tous les instituts les donnent en forte baisse dans l'opinion. Des sondages, M. Mitterrand et M. Rocard diront, comme d'habitude, qu'ils *« vont et viennent »*, que l'on ne gouverne pas en fonction d'eux et que, de toute manière, ils peuvent se retourner. Il est vrai que M. Mitterrand en a vu d'autres et qu'il a été réélu, en 1988, après avoir atteint le plus profond de l'impopularité dans la période 1983-1986. Il est vrai aussi que les sondages publiés depuis une dizaine de jours ont été réalisés avant la relance spectaculaire de l'action internationale du président de la République (déclaration commune avec le chancelier Kohl, le 19 avril, sur la construction politique de l'Europe, rencontre le même jour avec le président Bush, sommet franco-allemand les 25 et 26, conseil européen de Dublin le 28).

Ils ne tiennent pas compte non plus de la *« palme du monétarisme »* que le *Financial Times* lui a décernée la semaine dernière ; mais, de cela, M. Mitterrand se serait sans doute bien passé, tant les félicitations qu'il reçoit pour avoir battu Mme Thatcher à plate couture sur la lutte contre l'inflation, par l'acceptation d'un taux de chômage élevé et la limitation de la hausse des salaires, ne sont pas de nature à lui attirer un regain de sympathie dans l'électorat populaire.

Quant au premier ministre, sa cote était en décalage avec les médiocres résultats électoraux des socialistes. Elle n'avait guère d'autre utilité que de préparer l'avenir personnel de M. Rocard. Il est vraisemblable que, de ce point de vue, sa passion subite pour le football et sa compassion publiquement exprimée face aux déboires de l'Olympique de Marseille, victime d'une main baladeuse en demi-finale de la Coupe d'Europe, feront tressauter sa cote de popularité, mais de rire. Il faut enfin remarquer que, depuis que cette vague de sondages a été engagée, le premier ministre a marqué un point politique supplémentaire. Bien qu'elle soit moins un *« sacrifice »* qu'une *« excellente affaire »* pour le président du RPCR (lire l'article de notre correspondant dans le Pacifique-Sud), la vente, par M. Jacques Lafleur, de ses mines de nickel à la région Nord de Nouvelle-Calédonie, contrôlée par le FLNKS, peut être considérée comme un succès personnel de M. Rocard puisqu'elle s'inscrit dans la logique des accords de Matignon signés sous son impulsion en juin 1988.

Mais à l'Assemblée nationale, le premier ministre ne dispose que d'une majorité à géométrie variable. Il doit compter, selon les projets en discussion, sur la bienveillance des centristes ou sur celle des communistes, l'une et l'autre étant, généralement, contradictoires.

Les communistes, qui cherchent vainement, depuis des années, à se refaire une santé, ne manquent pas, aujourd'hui, d'exploiter les quelques occasions qui se présentent. Ils combattent évidemment tout ce qui, dans la politique internationale de la France, concourt à l'intégration européenne ou à ce qu'ils appellent *« la dépendance aggravée de la France à l'égard de l'OTAN »*. M. Mitterrand leur donne, sur ces sujets, beaucoup de travail.

L'audace des centristes

Surtout, ils soutiennent tout ce qui peut contribuer à ce *« développement des luttes »* qu'ils appellent de leurs vœux avec impatience et avec un sentiment de déception exprimé lors de la dernière réunion du comité central. Ils paraissent placer quelque espoir dans la grève des fonctionnaires du 26 avril. Les lauriers tressés par le *Financial Times* à M. Mitterrand leur fournissent, en tout cas, un nouvel et bel argument.

A l'Assemblée nationale, le PCF s'est fait les dents, la semaine dernière, sur M. Jospin qu'il a contraint à reculer (provisoirement peut-être) sur l'attribution de la maîtrise d'ouvrage des constructions universitaires aux collectivités territoriales, mesure à laquelle le ministre de l'éducation nationale attache beaucoup d'importance. Ils mèneront, promettent-ils, une bataille intense de procédure, cette semaine, contre le projet de nouveau statut de Renault.

Les dirigeants communistes disent souvent, sans que l'on sache s'il s'agit ou non d'une simple fanfaronnade, qu'ils n'excluent pas de voter une motion de censure avec la droite. Ils le disent si souvent qu'ils ne sont plus pris au sérieux. Les centristes viennent de leur offrir l'occasion d'une menace plus précise. On voyait mal les députés communistes s'associer à la droite pour renverser le gouvernement sur sa politique économique et sociale. On les voyait bien, en revanche, censurer M. Rocard sur l'amnistie des délits politico-financiers, pour peu que la droite prenne l'initiative (les communistes ne sont pas assez nombreux pour déposer une motion de censure). Les centristes envisagent de le faire. Ils ne sont pas non plus assez nombreux mais – bien que trois d'entre eux seulement aient voté, dans la nuit du 6 au 7 décembre 1989, contre le projet d'amnistie – ils trouveraient sans peine le complément nécessaire au RPR et à l'UDF, pour peu qu'ils n'aient plus peur de leur ombre ou de leur audace et qu'ils décident, après cette proclamation d'intention, de passer aux actes.

Les centristes ont des comportements bizarres. Ils n'excluent pas de renverser M. Rocard, mais, dans le même temps, ils sont, parmi les députés de l'opposition, les plus proches du gouvernement sur un projet central, la réforme de la saisine du Conseil constitutionnel. Voilà un autre écueil devant M. Rocard, qui paraît décidé à pousser cette réforme le plus loin possible dans la procédure parlementaire (la réforme de la Constitution, selon cette technique, doit être votée en termes identiques par l'Assemblée nationale et le Sénat avant d'être présentée au Congrès où elle ne peut être adoptée qu'à une majorité des trois cinquièmes).

Les sondages nous apprennent que 71 % des Français et 67 % des députés sont favorables à la saisine du Conseil constitutionnel par les citoyens. Et pourtant, le projet du gouvernement est en difficulté à l'Assemblée nationale. Sans parler du Sénat, où l'opposition est nettement majoritaire et, bien entendu, du Congrès (qui réunit les députés et les sénateurs) où la barre est placée encore plus haut. Voilà qui n'est pas de nature à combler le fossé qui s'est creusé entre les Français et leurs représentants politiques.

JEAN-YVES LHOMEAU

Les centristes agitent la menace d'une motion de censure

Au terme de la réunion de leur conseil politique, samedi 21 avril, les dirigeants du CDS ont manifesté leur *« profonde indignation face à l'accumulation des affaires »*. Faute de *« réponses claires »* du gouvernement, les parlementaires centristes envisagent le dépôt d'une motion de censure *« pour sanctionner le manque de démocratie et de morale du pouvoir »*.

Ce devait être un conseil politique des plus ordinaires, s'inscrivant dans la préparation du congrès du CDS en octobre prochain. Ce fut une réunion pas banale, encore qu'on puisse se demander si les centristes n'ont pas joué, une fois de plus, à se faire peur. Au départ, en tout cas, une vraie colère avait éclaté, la veille au soir, lors d'une réunion des présidents et secrétaires de fédération. Motif de ce courroux : l'affaire Nucci et ses effets déplorables sur toute la classe politique. Chacun de se lamenter, avec d'autant plus d'états d'âme qu'il a été reproché aux parlementaires de s'être fait – on n'a point reculé devant le mot – *« cocufier »* en s'abstenant en décembre dernier sur le fameux projet de loi d'amnistie, objet, aujourd'hui, de bien des remords.

Le déballage d'indignations a mis les dirigeants centristes à la torture : pouvait-on accepter d'être mis par l'opinion dans le même sac à malices que tous ces méchants socialistes ? Etait-il possible de laisser à cet impertinent de Brice Lalonde, dont la liberté d'expression est jugée suspecte, le monopole de la protestation et de la vertu ? Pour atténuer tous ces tourments, l'un des participants à cette réunion des pleurs, M. François Froment-Meurice, homme pourtant réputé d'ouverture, a lâché impunément trois mots qui ont enflammé les esprits : motion de censure. « Bon sang ! mais c'est bien sûr », se sont émerveillés tous ces dignitaires centristes, convenant que, quand bien même quelques personnages de chez eux pourraient être mis en difficulté, cette arme leur paraissait la plus appropriée. MM. Jacques Barrot et Bernard Stasi en étaient, évidemment, moins persuadés, mais, au cours du dîner chez Lipp qui s'est ensuivi, MM. Pierre Méhaignerie, François Bayrou et les leurs ont paru acquis à cette idée.

Lors de la réunion du conseil politique, samedi – où, avec force spécialistes, les instances centristes étaient invitées à disserter d'économie et de social –, sur le coup de midi, le même Froment-Meurice est venu soumettre à cette assemblée élargie sa proposition de la veille au soir.

La poule et le couteau

Même enthousiasme, même colère d'avoir été les dindons de la farce Nucci. *« Nous ne pouvons plus nous faire complices d'une détérioration de l'image politique à ce point »*, ont admis beaucoup de participants. Sentant le vent, M. Méhaignerie a été tout aussi catégorique : *« Après les élections européennes*, a-t-il déclaré, *nous avons connu un moment de silence et d'effacement, mais c'est terminé. »* Un de ses amis l'a encouragé : *« Bravo, Pierre ! Tu es un pur, montre que tu es un dur ! »*

A l'heure du déjeuner, le président du CDS a convoqué autour de lui les parlementaires présents pour envisager, déjà, les formalités de cette motion de censure. Au fur et à mesure de la discussion, chacun a commencé à s'apercevoir de la délicatesse du maniement de cette arme ultime. Une motion de censure pour condamner « les affaires », ces députés centristes ont pris brutalement conscience que l'idée était tellement bonne que leurs amis de l'opposition, voire les communistes, risquaient de leur emboîter le pas. Sueurs froides. *« Tout d'un coup*, a observé un des participants, *nos députés sont devenus comme des poules qui avaient trouvé un couteau. »*

Dans l'après-midi, les dirigeants centristes ont proposé d'habiller ce couteau d'un étui protecteur. Dans une motion adoptée à l'unanimité moins trois abstentions, ils ont décidé d'exiger du pouvoir *« quatre mesures »*, en indiquant que *« faute de réponses claires et précises »*, le CDS demandera à ses députés *« de sanctionner, par le dépôt d'une motion de censure, le manque de démocratie et de morale du pouvoir »*. Les centristes devraient profiter de la séance de questions du mercredi, à l'Assemblée nationale, pour présenter ces mesures : véritable indépendance de la justice, limitation de l'immunité parlementaire à la seule garantie d'indépendance et de liberté d'expression suppression de la Haute Cour et explications véritables et vérifiables sur les détournements de fonds publics dans l'affaire du Carrefour du développement.

Les centristes iront-ils, cette fois, jusqu'au bout de leur colère ? Dans leurs rangs, certains commencent déjà à s'effrayer de leur propre intrépidité. Se pose, ensuite, une question d'opportunité : peuvent-ils menacer de censurer le gouvernement en se montrant, dans le même temps, conciliants sur le projet de réforme de la saisine du Conseil constitutionnel ? Sentant, peut-être, la faille et dans un souci de les replacer sur le terrain de la cohérence, M. Charles Millon fait le siège des centristes pour les amener à opposer eux-mêmes une question préalable qui signifierait clairement que, dans ce contexte politique général, la réforme de la Constitution, à laquelle ils sont en principe favorables, ne s'impose pas par son urgence. Dans l'esprit du président du groupe UDF de l'Assemblée, l'opposition ne pourrait que la voter et recevoir le soutien du groupe communiste. Le projet du président de la République passerait alors, d'un seul coup d'un seul, à la trappe.

Compte tenu de leur état d'esprit du moment, les centristes pourraient se laisser tenter par ce genre de procédure. Leur menace de censure, en tous cas, ne semble pas troubler Matignon, qui ressent cette colère comme tout à fait passagère et ne croit pas, de surcroît, à un renfort communiste dans une telle manœuvre. Ne voulant, pour autant, prendre aucun risque, M. Michel Rocard avait l'intention de répondre aux questions des centristes, mardi 24 avril, à l'Assemblée, dans son discours sur la réforme de saisine du Conseil constitutionnel. Une façon, pour le premier ministre, de tenter de faire d'une pierre deux coups et de calmer ces centristes dont la bienveillance ne lui sera pas inutile.

DANIEL CARTON

Selon la SOFRES - « le Figaro »

48 % des Français estiment que l'Etat n'est pas assez interventionniste

Que pensent aujourd'hui les Français ? Selon un sondage de la SOFRES publié, lundi 23 avril, par *le Figaro*, 48 % des personnes interrogées estiment que l'Etat n'intervient pas assez dans la vie économique du pays. Ils ne sont que 13 % à penser, au contraire, que l'Etat intervient trop. Il s'agit là d'un renversement de tendance spectaculaire : en 1985, quand on leur posait la même question, les partisans d'un Etat interventionniste ne représentaient que 29 % alors que 25 % affirmaient que l'Etat se mêlait trop des affaires économiques.

La même enquête d'opinion indique que 49 % des personnes interrogées ne souhaitent, dans les prochaines années, ni nouvelles nationalisations ni nouvelles privatisations ; 45 % souhaitent le maintien des prélèvements obligatoires à leur niveau actuel ; 50 % sont favorables à la réduction de la durée hebdomadaire du travail à trente-cinq heures sans diminution de salaire et 59 % favorables à une forte réduction des dépenses militaires de la France. En revanche, 71 % des personnes interrogées sont opposées à la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (contre 19 % d'avis favorables) et 59 % hostiles (contre 33 % d'avis favorables) au droit de vote des immigrés aux élections locales.

□ **Selon l'IFOP, M. Mitterrand en baisse de 5 points.** – Selon une enquête menée du 9 au 17 avril par l'IFOP auprès de mille six cent vingt-huit personnes et dont les résultats ont été publiés par *le Journal du dimanche* du 22 avril, M. François Mitterrand enregistre une baisse de 5 points de sa cote de popularité (39 % au lieu de 44 % en mars). La cote du chef de l'Etat est négative pour la première fois depuis quatre ans (42 % de *« mécontents »* contre 39 % de *« satisfaits »*). M. Michel Rocard est, lui aussi, en baisse (39 % de *« satisfaits »*, au lieu de 43 % le mois précédent).

A l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1

M. Séguin affirme que la réforme constitutionnelle est un enjeu « ridiculement infime »

M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, invité de l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1, dimanche 22 avril, a affirmé que M. Jacques Chirac était *« toujours et plus que jamais le meilleur candidat de l'opposition à l'élection présidentielle »*. Il a, toutefois, précisé que si l'opposition désignait un autre candidat unique, il soutiendrait celui-ci et se plierait à la discipline.

Le maire d'Epinal, évoquant le projet de réforme de la saisine du Conseil constitutionnel, y voit *« une disproportion entre l'ampleur du débat sur la réforme constitutionnelle et son enjeu qui est ridiculement infime »*. De toutes façons, selon lui, cette réforme *« ne changera pas beaucoup de choses à la vie quotidienne des Français et au fonctionnement de la justice »*. Il ne croit pas au référendum, *« parce que M. Mitterrand aurait du mal à justifier pour une si petite affaire de déranger tous les Français. Je crois qu'il a assez rendu les armes depuis neuf ans au général de Gaulle sur toute une série de problèmes et reconnu s'être trompé pour ne pas le faire à nouveau sur les modalités de recours au référendum. Il ferait exactement ce qu'a fait le général de Gaulle en 1962. Or, à l'époque, on avait parlé de forfaiture. Ce serait donc une nouvelle contradiction dans le discours du président de la République et il ne lui resterait plus qu'à dire que le 13 mai 1958 a été un acte de salubrité nationale et la boucle serait bouclée. »*

M. Michel Vauzelle, député socialiste des Bouches-du-Rhône, président de la commission des affaires étrangères et ancien porte-parole de M. Mitterrand, a déclaré, au micro de RMC, qu'il n'était pas favorable à un tel référendum, *« car les Français sont fatigués des consultations électorales et risqueraient de se cantonner dans l'abstention. Ils ont en tête d'autres problèmes que les problèmes juridiques »*.

Parallèlement à ce débat, l'éventualité de supprimer la Haute Cour de justice – chargée de juger les ministres et le président de la République – pour que ceux-ci soient soumis au droit commun est avancée par M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, ainsi que par le CDS et par le CNI.

Au « Grand-Jury RTL-*le Monde* »

M. Delebarre : on est injuste avec la vie politique française

M. Michel Delebarre, ministre de l'Equipement du logement et des transports, invité du « Grand-Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 22 avril, a répondu à l'affirmation de M. Brice Lalonde selon lequel *« la vie politique française est nulle »* (1) en jugeant : *« Il va se retrouver avec une démission demain, s'il continue comme ça. »*

Le maire de Dunkerque a poursuivi : *« Je trouve qu'on est très injuste avec la vie politique française et avec les hommes politiques. (...) Je ne crois pas qu'ils soient à ce pont dévalorisés dans l'opinion. (...) Cet acharnement à décrier notre vie politique me paraît redoutable. Quand je vois dans la démocratie française tant d'hommes et de femmes se consacrer à la chose publique, je dis bravo ! »*

M. Delebarre a ajouté : *« Enrichissons le débat, élargissons le paysage, battons-nous sur un certain nombre d'idées. (...) Cela concerne les ministres. Pour moi, j'ai un souhait : que l'on organise un grand débat, en France, sur les villes que nous voulons créer. (...) Débattons d'environnement. C'est peut-être cela qu'attendent les Français.*

» A propos de la situation au sein du Parti socialiste il a estimé : « Je suis assez sévère, à propos du congrès de Rennes. Une espèce de glaciation risque de se produire entre trois grandes composantes (Jospin, Rocard, Fabius). Elle ne servira pas le Parti socialiste. Que le PS soit le pôle de rassembleur est la seule démarche qui m'intéresse. »

M. Delebarre qui se qualifie comme un *« socialiste affable et convivial »* serait également *« social démocrate »* c'est-à-dire *« capable de faire la révolution en transformant chaque jour la société »*.

(1) M. Lalonde dans un entretien au *Journal du dimanche* du 22 avril explique qu'il n'a pas les moyens suffisants pour agir en matière d'environnement en disant : *« mon ministère est une 2CV et il faudrait une grosse cylindrée »*. *« Ce ministère ne peut pas indéfiniment réparer les erreurs des autres (...) Je suis agacé par certaines prudences. J'ai été poli avec tout le monde. Maintenant je sens l'impatience me gagner, la moutarde me monter au nez »*.

M. Durand-Chastel (div. d.) nouveau sénateur

M. Hubert Durand-Chastel (div. d.) remplace depuis le 12 avril, comme sénateur représentant les Français établis hors de France, Jean Barras (RPR), décédé le 11 avril. M. Durand-Chastel, figurait sur la liste du « Rassemblement pour l'union » conduite par M. Paul d'Ornano (RPR), le 28 septembre 1986.

[Né le 8 août 1918 à La Charité-sur-Loire (Nièvre), ancien officier de la 2e DB, M. Hubert Durand-Chastel est ingénieur civil des Mines, licencié en droit. Il a été directeur de plusieurs sociétés en Indochine, puis au Mexique. Il est administrateur général du lycée franco-mexicain de Mexico et vice-président de la fédération des Alliances françaises du Mexique. Il est élu depuis 1982 au conseil supérieur des Français de l'étranger, en qualité de délégué de la zone Amérique centrale-Antilles. Il est membre du bureau permanent du conseil.]

[...]tionnaires

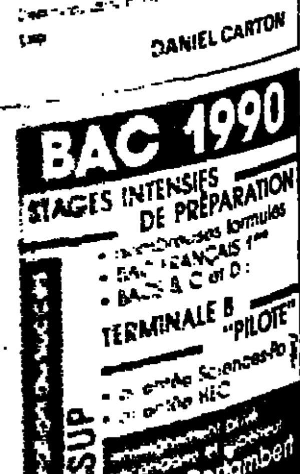
Les centristes agitent la menace d'une motion de censure

[...] censure. Au fur et à mesure de la discussion, chacun a commencé à s'apercevoir de la délicatesse du maniement de cette arme ultime. Une motion de censure pour condamner « les affaires », ces députés centristes ont pris brutalement conscience que l'idée était tellement bonne que leurs amis de l'opposition, voire les communistes, risquaient de leur emboîter le pas. Sueurs froides. « Tout d'un coup, a observé un des participants, nos députés sont devenus comme des poules qui avaient trouvé un couteau. »

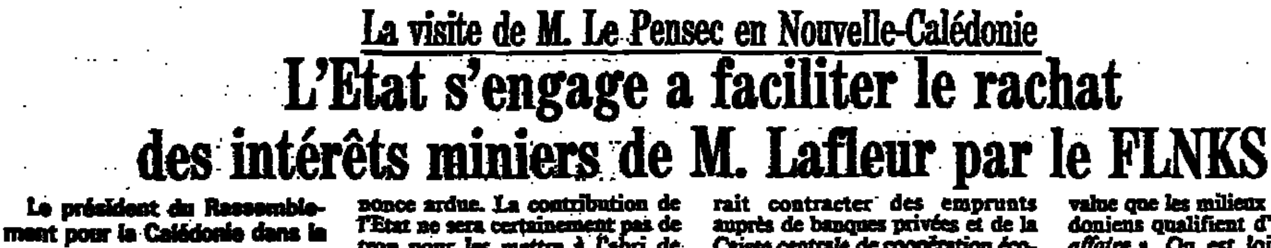
Dans l'après-midi, les dirigeants centristes ont proposé d'habiller ce couteau d'un étui protecteur. Dans une motion adoptée à l'unanimité moins trois abstentions, ils ont décidé d'exiger du pouvoir « quatre mesures », en indiquant que « faute de réponses claires et précises », le CDS demandera à ses députés « de sanctionner, par le dépôt d'une motion de censure, le manque de démocratie et de morale du pouvoir ». Les centristes devraient profiter de la séance de questions du mercredi à l'Assemblée nationale, pour présenter ces mesures : véritable indépendance de la justice, limitation de l'immunité parlementaire à la seule garantie d'indépendance et de liberté d'expression, suppression de la Haute Cour et explications véritables et véridiques sur les détournements de fonds publics dans l'affaire du Carrefour du développement.

Les centristes iront-ils, cette fois, jusqu'au bout de leur colère ? Dans leurs rangs, certains commencent déjà à s'effrayer de leur propre intrépidité. Se pose, ensuite, une question d'opportunité : peuvent-ils menacer de censurer le gouvernement en se montrant, dans le même temps, conciliants sur le projet de réforme de la saisine du Conseil constitutionnel ? [illegible]

DANIEL CARTON



POLITIQUE



La visite de M. Le Pensec en Nouvelle-Calédonie

L'Etat s'engage a faciliter le rachat des intérêts miniers de M. Lafleur par le FLNKS

Le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, député RPR, a-t-il fait aux indépendantistes du territoire un cadeau empoisonné en leur proposant de racheter ses mines de nickel du nord de la Grande-Terre, situées dans l'une des deux provinces contrôlées par le FLNKS ? La question hante les dirigeants du Front de libération nationale kanak socialiste qui sollicitent l'aide financière du gouvernement.

NOUMEA

de notre correspondant dans le Pacifique-Sud

Les lendemains seront-ils douloureux ? Passé l'effet d'annonce du rachat par la province Nord (FLNKS) des intérêts miniers du *président du RPCR, M. Jacques* Lafleur, l'heure est aux réalités financières et, sur ce terrain, la tâche des indépendantistes s'annonce ardue. La contribution de l'Etat ne sera certainement pas de trop pour les mettre à l'abri de mauvaises surprises. La visite effectuée en Nouvelle-Calédonie du 20 au 23 avril par le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, n'avait pas d'autre objectif : rassurer les dirigeants de la province Nord en négociant avec eux les conditions dans lesquelles les pouvoirs publics pourront faciliter la transaction.

Le montage financier ne sera véritablement connu qu'autour du 15 mai, mais M. Le Pensec en a révélé une *« esquisse »* possible. Selon cette formule, une société d'économie mixte, en voie de création, s'acquitterait du paiement de 25 à 30 millions de francs – sur les 99 millions de francs dus à M. Lafleur – à partir du budget de la province Nord ainsi que d'un complément apporté par l'Institut calédonien de participation (ICAP), organisme public ayant vocation à accompagner les projets en achetant des parts avant de les rétrocéder aux promoteurs locaux. Quant aux 70 à 75 milions de francs restants, la province présidée par M. Léopold Jorédié pourrait contracter des emprunts auprès de banques privées et de la Caisse centrale de coopération économique. Les bénéfices escomptés de l'exploitation de la Société minière du Sud Pacifique (SMSP) devraient, selon M. Le Pensec, suffire à honorer de tels engagements.

Optimisme excessif ? L'interrogation est sur toutes les lèvres à Nouméa. Avec le recul, la thèse selon laquelle M. Lafleur aurait consenti dans cette opération un *« sacrifice »* et la province Nord réalisé une *« bonne affaire »*, sous le prétexte que les 85 % d'actions cédées ne représentent que le tiers de la valeur de la SMSP, ne rencontre guère d'écho chez les professionnels locaux de la mine. Chacun se souvient, en effet, que M. Lafleur avait acquis 65 % des parts de la SMSP au prix fort intéressant d'environ 30 millions de francs en 1987, époque à laquelle la valeur de la société s'était considérablement dépréciée par suite de la défection de son unique client japonais, Nippon Mining. En revendant dans une période plus faste 85 % d'actions pour 99 millions de francs – payés cash – M. Lafleur réalise donc une plus-value que les milieux miniers calédoniens qualifient d'*« excellente affaire »*. On est loin du *« prix d'ami »*. *« S'il n'avait réussi à convaincre la province Nord*, dit-on, *il n'aurait trouvé aucun repreneur privé. »*

Du côté des indépendantistes, en revanche, la note sera salée. Outre le milliard de francs à débourser pour l'acquisition des parts de M. Lafleur, ceux-ci doivent lui payer les dividendes de l'exercice 1989 mais *devront* assumer seuls l'endettement de la société, estimée à environ 80 millions de francs. Les bénéfices attendus seront-ils suffisants pour faire face *à de telles charges* ? L'avenir est loin d'être garanti. Après l'embellie des années 1988-1989, les prix du nickel ont fortement chuté, et cela dans un contexte où les relations avec les clients japonais sont extrêmement fragiles. Quand on sait, enfin, que la durée de vie des gisements de Ouazengou et de Taom-Gomen n'est que de cinq à dix ans, on comprend que l'Etat se *devra d'être bienveillant pour éviter* d'éventuelles désillusions à venir.

FRÉDÉRIC BOBIN

Trois scrutins municipaux

A Cahors, les électeurs écologistes arbitreront le second tour

CALVADOS : Douvres-La-Délivrande (1er tour).

Inscr., 2 307 ; vot., 1 692 ; abst., 26,65 % ; suffr. expr., 1 635. Liste *d'union de la gauche conduite par* M. Xavier Hooge (MRG), 894 voix (54,67 %), 20 ÉLUS ; liste d'union de la droite conduite par M. André Solassol, div. d., 741 (45,32 %), 6 ÉLUS.

[Le Conseil d'Etat avait annulé le scrutin de mars 1989, qui s'était soldé par l'élection avec une voix d'avance de la liste de gauche sur celle du maire sortant, M. Jean-Marie Seeuws, qui cette fois ne se représentait pas.

Au premier tour de l'élection de mars 1989, les résultats avaient été les suivants : inscr., 2 222 ; vot., 1 761 ; abst., 20,74 % ; suffr. expr., 1 726 ; liste de M. Jean-Marie Seeuws (div. d.), 684 voix (39,62 %) ; liste de M. Xavier Hooge (MRG), 579 (33,54 %) ; liste de M. Jacques Droit (div. d.), 463 (26,82 %).

Au deuxième tour, sur 2 222 inscrits, 1 749 votants (soit 21,28 % d'abstention) et 1 725 suffrages exprimés, la liste de M. Hooge avait obtenu 674 voix (39,07 %), et 18 élus (17 div. g. et 1 écol.), celle de M. Seeuws 673 voix (39,01 %) et 6 élus (1 UDF et 5 div. d.) et celle de M. Droit 378 suffrages (21,91 %) et 3 élus (3 div. d.).]

LOT : Cahors (1er tour).

Inscr., 12 140 ; vot., 8 042 ; abst., 33,75 % ; suffr. expr., 7 814. Liste d'union de l'opposition conduite par M. Pierre Mas (UDF-CDS), cons. rég., 3 281 voix (41,98 %) ; liste d'union de la gauche conduite par M. Bernard Charles (MRG), député, 3 212 (41,10 %) ; liste des Verts conduite par Mme Anne Gailhard, 769 (9,84 %) ; liste Alternative conduite par M. Michel Grinfeder, 552 (7,06 %). Il y a ballottage.

[L'élimination des deux listes de sensibilité écologiste constitue la surprise du premier tour de cette partielle rendue nécessaire par la décision prise le 7 mars dernier par le Conseil d'Etat de confirmer l'annulation du scrutin de mars 1989, telle que l'avait jugé le tribunal administratif de Toulouse et ce en raison de l'établissement irrégulier de deux cent une procurations.

Les écologistes avaient pourtant l'ambition d'être les arbitres entre droite et gauche, entre le conseiller régional UDF, M. Pierre Mas, et le député radical de gauche, M. Bernard Charles. Soutenus par M. Antoine Waechter, les Verts avaient annoncé clairement la couleur : ils se maintiendraient au deuxième tour quelles que soient les propositions des uns ou des autres. Une position qui n'aurait pu que gêner le « dauphin » de M. Maurice Faure, membre du Conseil constitutionnel et président du conseil général, qui a renoncé à solliciter le renouvellement de son mandat de maire qu'il détenait depuis 1965.

Douze voix ont fait défaut pour passer la barre des 10 %, à la liste de Mme Gailhard, qui a cependant nettement devancé celle conduite par M. Grinfeder, soutenu par M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement. Ce dernier n'en a pas moins réussi une opération de nature à faciliter la tâche de M. Charles. Dimanche prochain, c'est un duel somme tout classique qui opposera M. Charles et M. Mas, respectivement crédités de 41,10 % et de 41,98 % des voix.

Au premier tour de l'élection de mars 1989, les résultats avaient été les suivants : inscr., 11 905 ; vot., 8 257 ; abst., 30,64 % ; suffr. expr., 7 836 ; liste d'union de la gauche conduite par M. Maurice Faure, MRG, 3 277 voix (41,81 %) ; liste d'union de la droite conduite par M. Pierre Mas, UDF-CDS, 2 073 (26,45 %) ; liste écologiste et divers gauche conduite par M. Michel Grinfeder, 1 234 (15,74 %) ; liste divers droite conduite par M. Claude Rostain, 1 252 (15,97 %).

Au second tour, ils avaient été les suivants : inscr., 11 905 ; vot., 9 034 ; abst., 24,11 % ; suffr. expr. : 8 791 ; liste de M. Faure, 3 809 voix (43,32 %), 24 élus (4 PC, 8 PS, 7 MRG et 5 div. g.) ; liste *de M. Mas, 3 795 (43,16 %), 7 élus* (1 UDF et 6 div. d.) ; liste de M. Grinfeder, 1 187 (13,50 %), 2 élus (2 écol.).]

LOT-ET-GARONNE : Bon-Encontre (1er tour).

Inscr., 3 824 ; vot., 2 693 ; abst., 29,60 % ; suffr. expr., 2 604. Liste d'union de la gauche conduite par M. Francis Auradou, PS, 1 403 voix (53,87 %), 23 ÉLUS ; liste d'union de la droite conduite par Mme Brigitte Moreno, div. d., 438 (16,82 %), 2 ÉLUS ; liste écologiste conduite par M. Francis Dupouy, 394 (15,13 %), 2 ÉLUS ; liste divers conduite par Mme Monique Chaussier, 369 (14,17 %), 2 ÉLUS.

[Le scrutin de mars 1989 avait été annulé par le Conseil d'Etat en raison de la distribution d'un tract après la clôture de la campagne officielle.

Au premier tour de l'élection de mars 1989, les résultats avaient été les suivants : inscr., 3 642 ; vot., 2 824 ; abst., 22,46 % ; *suffr. expr., 2 625 ; liste de* M. Raymond Vincent (RPR), 1 272 voix (48,45 %) ; liste de M. Francis Auradou (PS), 1 102 (41,98 %) ; liste de M. Jean-Pierre Cassier (RPR), 251 (9,56 %).

Au second tour, sur 3 642 inscrits, 2 988 votants (soit 17,95 % d'abstention) et 2 843 suffrages exprimés, la liste de M. Auradou avait obtenu 1 475 suffrages (51,88 %) et 22 élus

Deux cantonales partielles

LOT-ET-GARONNE : canton de Tournon-d'Agenais (1er tour).

Inscr., 5 321 ; vot., 3 383 ; abst., 36,42 % ; suffr. expr., 3 254. MM. Jacques Faux, PS, 1 340 voix (41,18 %) ; Pierre Morel, div. d., 981 (30,14 %) ; Serge Bousquet-Cassagne, div. d., 453 (13,92 %) ; Roger Chauzy, FN, 274 (8,42 %) ; Francis Caseiro, PC, 206 (6,33 %). *Il y a ballottage.*

[Le décès, le 23 mars, de Jean-Jacques Laforre (PS), élu au second tour des cantonales de 1988, a rendu nécessaire cette partielle dans ce canton rural de dix communes. M. Faux (PS) arrive en tête au premier tour, devançant M. Morel. Ce dernier avait perdu le siège qu'il détenait au profit de Jean-Jacques Laforre. Le ballottage lui est cependant favorable dans la mesure où l'autre candidat divers droite, M. Bousquet-Cassagne, s'est désisté pour lui dès le soir du premier tour.

Par rapport au premier tour de septembre 1988, le PS gagne 0,46 point de pourcentage malgré un recul de 0,42 point du PC et l'absence du représentant écologiste qui avait obtenu 7,89 % des voix. La droite qui totalisait 38,24 % des voix en 1988, en recueille, avec également deux représentants, 44,06 %, soit un gain de 5,82 points. De son côté, le FN gagne 5 points.

En 1988, les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 5 331 ; vot., 3 240 ; abst., 39,22 % ; suffr. expr., 3 155 ; Jean-Jacques Laforre, PS, 1 285 voix (40,72 %) ; MM. Pierre Morel, div. d., 1 173 (37,17 %) ; Didier Liot, écol., 249 (7,89 %) ; Pierre Rimontail, PC, 213 (6,75 %) ; Patrick Laflaquière, FN, 108 (3,42 %) ; Jésus Lomero, div., 93 (2,94 %) ; Bruno Taquet, CNI, 34 (1,07 %).

Au second tour, Jean-Jacques Laforre l'avait emporté avec 1 855 voix (52,80 %) contre 1 658 (47,19 %) à M. Morel sur 3 513 suffrages exprimés, 3 645 votants (soit 31,62 % d'abstention) et 5 331 inscrits.]

TERRITOIRE DE BELFORT : canton de Fontaine (1er tour).

Inscr., 4 372 ; vot., 2 727 ; abst., 37,62 % ; suffr. expr., 2 665. Mme Anne-Marie Forcinal, sout. PS, m. de Fontaine, 1 169 voix (43,86 %) ; MM. Bernard Talon, RPR, *ancien sénateur, 836* (31,36 %) ; Jean-Marie Tournier, Verts, 373 (13,99 %) ; Gilles Petit, FN, 219 (8,21 %) ; Mme Arlette Clerc, PC, 68 (2,55 %). *Il y a ballottage.*

[Présentée par le PS, Mme Forcinal, maire de la commune chef-lieu, fait légèrement mieux que son prédécesseur, Ivan Damidaux, au premier tour de 1988. Ce dernier, élu en 1982 vice-président de l'assemblée départementale, est décédé en février dernier.

A l'exception du PC, qui enregistre un recul de 11,86 points de pourcentage, toutes les autres formations progressent par rapport à 1988. Ainsi, le RPR gagne 4,96 points, les Verts 4,5 et le FN 2,3.

En 1988, Ivan Damidaux avait été réélu au second tour avec 1 424 voix (60,23 %) contre 940 (39,76 %) à M. Serge Zanette, RPR, sur 2 364 suffrages exprimés, 2 517 votants (soit 40,70 % d'abstention) et 2 364 inscrits. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 4 245 ; vot., 2 484 ; abst., 41,48 % ; suffr. expr., 2 401 ; Ivan Damidaux, 1 051 voix (43,77 %) ; MM. Zanette, 634 (26,40 %) ; Jackie Drouet, PC, 346 (14,41 %) ; Jean-Marie Tournier, Verts, 228 (9,49 %) ; Bernard Boisumeau, FN, 142 (5,91 %).]

COMMUNICATION

M. Berlusconi vend 14,1 % des actions de l'éditeur

Nouvelles zones d'ombres dans le conflit sur Mondadori

Les éditions Mondadori, actuellement contrôlées par la Fininvest de M. Silvio Berlusconi, ont vendu, vendredi 20 avril, 14,1 % du groupe Editoriale Espresso (quotidiens et magazines) à la société BFM. Cette entreprise d'équipements audiovisuels, au capital de 25 millions de lires, a acheté le paquet d'actions de Mondadori au prix de 100 milliards de lires, indiquent des sources milanaises concordantes. BFM – dont les initiales correspondent bizarrement à celles de Silvio Berlusconi et de ses deux alliés Luca Formenton et Leonardo Mondadori – demeure non identifiée.

La Repubblica précise qu'elle dispose d'un « administrateur unique ». L'opération aurait été notifiée à la Consob, la commission de contrôle de la Bourse italienne. Selon le quotidien romain, Bruno Pazzi, vice-président de la Consob, devait faire, lundi, la lumière sur l'identité de la BFM.

Un communiqué de Mondadori a indiqué, samedi, que ces 14,1 % étaient exclus de la mise sous séquestre de 37 % des actions Editoriale Espresso ordonnée par la magistrature, et que la Fininvest continuait *« à jouir du plein contrôle de cette participation »*. Les alliés de M. Carlo De Benedetti, qui s'oppose à Silvio Berlusconi depuis la fin de l'année dernière à propos du contrôle de la Mondadori, ont confirmé le transfert de ces actions. Carlo De Caracciolo, président du groupe Espresso, et Eugenio Scalfari, directeur de *la Repubblica*, ont indiqué que M. Berlusconi tentait ainsi de les soustraire à la magistrature. Il semble surtout que M. Silvio Berlusconi et ses alliés veuillent gagner du temps afin de ne pas être mis en minorité à l'assemblée générale d'Editoriale Espresso, reportée au 8 mai. M. Berlusconi reste pourtant officiellement favorable à la solution présentée par Mediobanca qui trancherait le conflit entre les deux hommes.

Dans un entretien à *la Tribune de l'Expansion* du 23 avril, Silvio Berlusconi, a indiqué *« qu'il était pleinement satisfait de l'accord conclu sur la Cinq avec Robert Hersant »*, mais qu'il pourrait prochainement vendre les 2 % du groupe Bouygues qu'il avait acquis, sans pour autant préciser qu'il se séparerait aussi des 4,1 % qu'il détient dans TF 1.

Les pays de l'Est en vedette au 27e MIP-TV

Les Français adoptent un profil bas

Le vingt-septième MIP-TV est florissant et les ventes de programmes y vont bon train. Nouvelles venues, les chaînes des pays de l'Est en sont devenues le point de mire. Quant à la télévision française, elle ne brille pas par son dynamisme, même si le président des deux télévisions publiques, M. Philippe Guilhaume, assure que *« l'audiovisuel public va bien »*.

CANNES

de nos envoyés spéciaux

La télévision est une industrie florissante. Le marché international des programmes (MIP-TV) le démontre une nouvelle fois. Les participants (20 % de plus qu'en 1989) annoncent des transactions aux montants records, des projets d'expansion toujours plus ambitieux, et des accords de partenariat à l'échelon de la planète. La chaîne japonaise NHK annonce fièrement le renouvellement d'un contrat avec l'américain Worldvision lui assurant l'accès à neuf années de production de la fameuse *« Petite maison dans la prairie »*. L'Argentine signe avec l'Espagne, le Mexique avec les Etats-Unis, l'URSS avec tout le monde.

Prospère donc, très industrieux, ce 27e MIP n'a donc guère de temps à consacrer aux débats et aux polémiques. Sagesse ? Réalisme ? Les discours américains contre les quotas européens sont retombés comme des soufflés, les vendeurs de Los Angeles ayant constaté que la fameuse directive *« télévision sans frontières »* n'affectait nullement les résultats commerciaux. Fatalisme ? Les Français lorgnent avec un peu moins de rancœur vers les stands hollywoodiens et sont même flattés de savoir qu'on y envie parfois leurs idées. Rien de neuf alors ? L'Est, voyons ! La glastnost et les révolutions ont ouvert les frontières et il n'est pas une société qui n'annonce un projet avec l'URSS ou un pays d'Europe centrale. Le gouvernement américain publie même un guide à l'usage des entrepreneurs soucieux d'y investir dans l'industrie des médias et dans un marché dont la population dépasse celle de la Communauté européenne et représente près de deux fois celle des Etats-Unis.

Côté français, les chaînes ont choisi le profil bas. Tancées par Mme Catherine Tasca (*le Monde* du 20 avril), voilà A 2 et FR 3 prises à partie par M. Laurent Fabius *(voir ci-dessous)*. Leur PDG commun, M. Philippe Guilhaume, se retrouve bien seul pour asséner sans sourciller que *«l'audiovisuel public va bien»*, qu'il réunit *«cinq mille personnes qui y croient»* et atteindra 40 % de l'audience à la fin de l'année.

Le départ de Michel Drucker pour TF 1 n'est *«pas un événement considérable»* et la démission - qu'il regrette - d'Eve Ruggieri sera prochainement compensée par la nomination d'un nouveau directeur des programmes d'A 2, *«pas nécessairement un baladin»*. Le super-PDG est désormais le dernier à nier les conflits qui l'opposent aux deux directeurs généraux, qu'il a pourtant nommés. Et c'est à peine s'il concède qu'A 2 ne remplira pas ses objectifs publicitaires cette année. Un nouveau plan de départ en préretraite - quatre cents salariés prévus pour les deux chaînes dont trois cents pour la seule FR 3, selon Mme Dominique Alduy, directrice générale, qui confiait ce chiffre au *Figaro* du 21 avril, - permettra, dit-il, *« l'arrivée d'un sang neuf »*. Bref, la crise – si crise il y a – n'est que *« tohu-bohu »*.

Inaltérable aussi l'optimisme de Robert Maxwell, qui, profitant de l'afflux de journalistes du monde entier – grâce à l'affrètement de trois avions spéciaux, –a choisi Cannes pour présenter l'ultime numéro zéro de son prochain hebdomadaire, *The European*, conçu à l'origine, pour être un quotidien, par Jean Schalit. Lyrique, sur son yacht blanc, admonestant Margaret Thatcher, félicitant le chancelier Kohl et le président Mitterrand, dissertant sur l'histoire du Vieux Continent, M. Maxwell a promis, pour le 11 mai prochain - date anniversaire de la fondation de la Communauté européenne du charbon et de l'acier - la naissance, maintes fois retardée, de son nouveau magazine. Un hebdomadaire en anglais, à l'aspect séduisant, qui sera diffusé le vendredi en Europe et dans les métropoles du monde entier et dont il garantit une vente hebdomadaire de deux cent cinquante mille exemplaires avant la fin de l'année.

ANNICK COJEAN et PIERRE ANGEL-GAY

Les chaînes publiques ne doivent plus dépendre de la publicité

estime M. Laurent Fabius

Après le ministre de la Culture, M. Jack Lang (*le Monde* daté 22-23 avril), c'est au tour de l'ancien premier ministre, M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, de donner son point de vue sur l'état de l'audiovisuel public. Dans le Journal du dimanche du 22 avril, M. Fabius indique que « si rien n'est fait, 1990 verra la mort du secteur public audiovisuel français (...) Il n'est pas temps de disserter sur les responsabilités, il faut agir. Ou bien accepter que au moment même où l'audiovisuel n'a jamais autant marqué notre société, l'argent dirige désormais sans partage la distraction, l'information et la culture ».

« La culture n'est pas un produit marchand comme un autre (...) un média aussi puissant, aussi créatif que l'audiovisuel ne peut pas être soumis à la seule loi de l'argent » poursuit M. Fabius, selon lequel *« il faut d'abord affirmer que le secteur public ne doit pas s'aligner au cordeau sur le privé. »*

Il faut donc *« l'affirmer nettement, stopper les références permanentes à l'audience »* et *« se donner les moyens d'une politique nouvelle, c'est-à-dire rechercher la qualité et cesser de financer pour l'essentiel des dépenses des chaînes publiques par la publicité. Des ressources de substitution ou de complément peuvent être trouvées : débattons-en au parlement. Les chaînes publiques anglaises se financent ainsi ; or personne, sauf les croisés du libéralisme ne s'en plaint. L'audimat n'est pas tout. La qualité existe qui n'a rien à voir avec l'élitisme »* conclut le président de l'Assemblée nationale.

Alors que des programmes occidentaux remplacent des émissions soviétiques

La télévision tchécoslovaque conclut un accord avec la SEPT

La troisième chaîne tchécoslovaque reprenait jusqu'ici les programmes de la télévision soviétique. Les nouveaux responsables de ce pays de l'Est ont décidé d'y substituer des images occidentales. Un premier accord en ce sens a été signé dimanche 22 avril avec la SEPT.

CANNES

de notre envoyé spécial

L'effondrement du régime communiste tchécoslovaque en novembre dernier s'est accompagné d'un renouvellement des têtes dans l'audiovisuel. Les apparatchiks de l'ancien régime ont dû laisser la place à de nouveaux venus, voire à des vétérans chassés en 1968 après l'invasion et l'occupation du pays par les troupes du pacte de Varsovie. Une nouvelle loi est en gestation pour doter les chaînes publiques d'un statut les protégeant des ingérences du pouvoir politique. Les Tchécoslovaques se refusent à aller plus loin pour l'instant, estimant que leur pays ne pourra pas s'offrir avant deux ou trois ans de chaînes totalement privées, faute de ressources publicitaires. Contact a toutefois été pris avec de grands groupes occidentaux pour assurer la régie des deux premières chaînes publiques. I. P. (Information et publicité), filiale du groupe Havas, semble le mieux placé, après un premier succès en RDA (*le Monde* du 29 avril.)

« Pour le troisième canal » explique au vingt-septième MIP-TV M. Jim Kanturek nouveau directeur général de la télévision tchécoslovaque *« c'est une autre voie qui a été choisie »*. Desservant 30 % du territoire, mais la quasi totalité des grandes agglomérations du pays, ce réseau retransmettait jusqu'ici les émissions de la première chaîne soviétique, puis, à partir de minuit, un programme supplémentaire destiné au soldats de l'Armée rouge. Aujourd'hui ceux-ci plient bagage et les autorités tchécoslovaques ont décidé de diffuser sur ce réseau un *patchwork* d'émissions - ni doublées ni sous-titrées pour l'instant - issues des programmes des chaînes occidentales par satellite (la télévision soviétique conservant toutefois un temps d'antenne extrêmement restreint).

La règle du jeu respectée

« Nous négocions avec la chaîne francophone TV 5, Worldnet, CNN, MTV et un canal sportif » poursuit M. Kanturek. *« Les dépenses devront être couvertes par la publicité et le parrainage, l'Etat tchécoslovaque n'acceptant de prendre en charge que le coût de la diffusion hertzienne, soit 37 millions de couronnes par an. »*

L'accord conclu à Cannes dimanche 22 avril avec LA SEPT respecte cette règle du jeu. La chaîne culturelle prendra à sa charge les frais d'installation des équipements de réception (200 000 à 300 000 francs) et procède d'ores et déjà au rachat nécessaire des droits de diffusion hertzienne. *« Nous bénéficierons pour ce faire d'une aide du gouvernement français qui devrait être adoptée lors du vote par le Parlement du prochain collectif budgétaire »* explique le président de son directoire M. Jérôme Clémen. Cet accord est le second du genre conclu par LA SEPT avec un pays de l'Est puisque ses programmes seront repris trois heures par jour sur la télévision polonaise dès le 7 mai prochain (*le Monde* du 15 mars).

PIERRE-ANGEL GAY

…des programmes occidentaux remplacent des émissions soviétiques

…télévision tchécoslovaque …un accord avec la SEPT

[illegible]

du pays, ce réseau retransmettait jusqu'ici les émissions de la première chaîne soviétique, puis, à partir de minuit, un programme supplémentaire destiné aux soldats de l'Armée rouge. Aujourd'hui ceux-ci plient bagage et les autorités tchécoslovaques ont décidé de diffuser sur ce réseau un *patchwork* d'émissions - ni doublées ni sous-titrées pour l'instant - issues des programmes des chaînes occidentales par satellite (la télévision soviétique conservant toutefois un temps d'antenne extrêmement restreint).

La règle du jeu respectée

« *Nous négocions avec la chaîne francophone TV 5, Worldnet, CNN, MTV et un canal sportif* » poursuit M. Kanturek. « *Les dépenses devront être couvertes par la publicité et le parrainage, l'Etat tchécoslovaque n'acceptant de prendre en charge que le coût de la diffusion hertzienne, soit 3? millions de couronnes par an.* »

L'accord conclu à Cannes dimanche 22 avril avec LA SEPT respecte cette règle du jeu. La chaîne culturelle prendra à sa charge les frais d'installation des équipements de réception (200 000 à 300 000 francs) et procède d'ores et déjà au rachat nécessaire des droits de diffusion hertzienne. « *Nous bénéficierons pour ce faire d'une aide du gouvernement français qui devrait être adoptée lors du vote par le Parlement du prochain collectif budgétaire* » explique le président de son directoire M. Jérôme Clémen. Cet accord est le second du genre conclu par LA SEPT avec un pays de l'Est puisque ses programmes seront repris trois heures par jour sur la télévision polonaise dès le 7 mai prochain (*le Monde* du 15 mars).

PIERRE-ANGEL GAY





Un seul jour pour une seule Terre

Les manifestations pour la défense de l'environnement ont eu un large écho aux Etats-Unis. La France est restée discrète

Le Jour de la Terre (Earth Day), a été beaucoup plus suivi dans les cent-trente-huit pays participant à l'opération qu'en France, où le mauvais temps et les vacances scolaires n'ont pas permis de mobiliser les foules. C'est évidemment aux *Etats-Unis, d'où est partie l'idée de célébrer la nature le 22 avril 1970*, que les manifestations ont été les plus nombreuses.

En visite en Tchécoslovaquie, le Pape a planté un tilleul pour marquer à sa façon le Jour de la Terre. Il avait auparavant accordé une audience au commissaire européen à l'environnement, M. Carlo Ripa di Meana, pour lui faire part de l'état déplorable de l'environnement polonais.

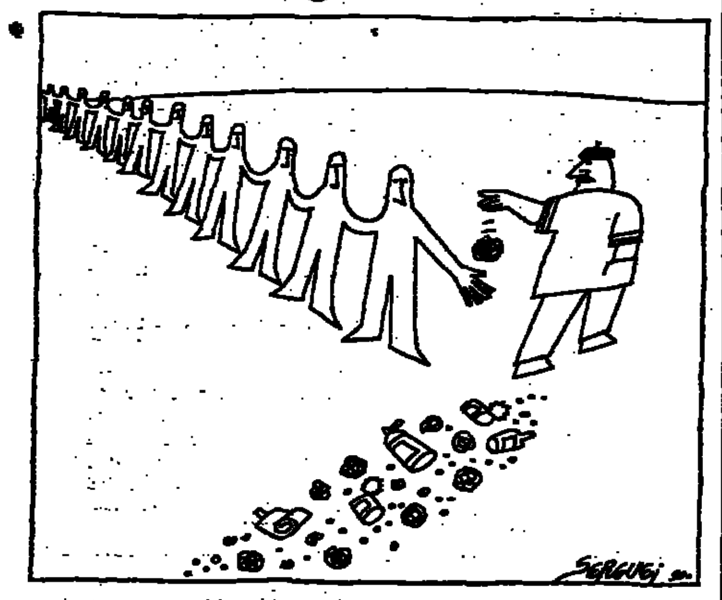
A Gdansk (Pologne) et à Vilnius (Lituanie), la population a manifesté à bicyclette contre la pollution. A Berlin-Est, plusieurs milliers d'Allemands ont visité l'exposition organisée au pied des « ruines » du mur. A Moscou, on a planté vingt mille arbres autour de la ville.

Au Caire, le président Moubarak a déclaré que le peuple égyptien *« continuera à étendre les espaces verts comme les Anciens l'ont fait il y a sept mille ans »*.

Au Japon, plus de trente mille personnes se sont rassemblées sur une île artificielle de la baie de Tokyo faite à partie des ordures ménagères de la ville. En Argentine, une chaîne humaine a été formée dans les rues de Buenos-Aires.

Enfin, une expédition d'alpinistes chinois, soviétiques et américains s'est lancée dimanche 22 avril à l'assaut de l'Everest pour attirer l'attention du monde sur les périls qui menacent la planète. Ils en redescendront des tonnes de déchets abandonnés par les expéditions précédentes.

Jour sans gloire en France



Le « Jour de la Terre » ? Un fiasco presque total en France. Bien sûr, on peut accuser le ciel d'avoir été hostile dans bien des cas – mais pas en région parisienne, – et les vacances scolaires d'avoir désorganisé la préparation du jour J. Mais il semble surtout que les Français répugnent à s'habiller sur commande en bleu et vert. Leur individualisme les empêche aussi de former ces chaînes humaines dont raffolent notamment les peuples du Nord.

C'est sans doute pourquoi la grande chaîne qui devait réunir 500 000 personnes au long du cours de la Loire n'en a réuni que quelques milliers. Une petite centaine d'écologistes ont affronté la neige au mont Gerbier-des-Joncs. A Blois, où la municipalité conduite par Jack Lang avait mobilisé les enfants des écoles, plus de deux mille personnes ont fait la chaîne sur le vieux pont Gabriel, enhardis par un rayon de soleil et la présence effective du *ministre de la culture*.

La cible M. Lalonde

A Tours, où n'étaient réunie que trois cents personnes, le vent a fait annuler le lâcher de cerfs-volants. A Saint-Nazaire, plusieurs milliers de personnes se sont tenues par la main sur le pont, mais la manifestation a été immédiatement dispersée par la pluie. A Chevillon-sur-Huillard (Loiret), des militants écologistes ont étalé du ciment sur la pelouse d'une résidence secondaire appartenant au secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, soupçonné d'acquiescer au projet d'autoroute Courtenay-Orléans.

A Rennes, on a récupéré des réfrigérateurs et des bombes aérosols pour protéger la couche d'ozone. A Montbéliard, les enfants des écoles ont nettoyé tout un quartier de la ville. A Toulouse, les Amis de la Terre ont dressé un monument au déchet inconnu, cependant qu'à Golfech (Tarn-et-Garonne), les antinucléaires ont déversé des détritus derrière les grilles de la nouvelle centrale nucléaire. A Istres (Bouches-du-Rhône), la police a empêché les écologistes de « rendre » au maire de Marseille les ordures de la ville entreposées dans la Crau.

En région parisienne, la mobilisation a été particulièrement faible malgré le beau temps et la multiplicité des initiatives. Un millier des personnes ont manifesté dans le Val-d'Oise pour protester contre l'extension de la base aérienne de Taverny. Une centaine de jeunes de Pax Christi ont remonté la Seine polluée en aval de Paris. Dans la capitale même, une trentaine de Verts se sont réunis sous l'Arc de triomphe en mémoire des « morts pour l'environnement » (Vital Michalon, Fernando Pereira, Chico Mendès, les pompiers de Tchernobyl). M. Antoine Waechter a reproché au premier ministre de s'intéresser plus au ballon de football qu'à *« notre petite boule ronde »*. Craignant une profanation, les policiers ont dispersé le groupe et cassé leur arbre symbolique, tandis qu'une délégation du WWF (Fonds mondial pour la nature) portait un arbre tropical à l'Elysée.

Les Parisiens n'ont pu voir que les 37 000 bouteilles disposées au Trocadéro par la Ville de Paris, un pique-nique au Champ-de-Mars réunissant moins de trois cents personnes, un maigre cortège de cyclistes et de voitures solaires, un concert de fausses notes devant l'immeuble d'EDF et une fête rue de la Roquette interdite aux voitures. Même le concert organisé dimanche soir à la grande halle de La Villette – après un cocktail où se sont croisés MM. Jack Lang et Brice Lalonde – n'a réuni que quelques *milliers de personnes* piétinant dans le froid et la pluie revenue. Un Jour de la Terre réservé en fait aux happy few.

ROGER CANS

L'embarquement pour Cavallo

BASTIA

de notre correspondant

En Corse, le point fort de la journée mondiale de la Terre s'est situé au sud de l'île où les embruns et la pluie fine n'ont pas rebuté les quelque sept-cents randonneurs venus pique-niquer sur l'île privée de Cavallo - dite l'île des milliardaires - située en plein cœur de la réserve naturelle terrestre et maritime des Lavezzi, un chapelet d'îlots rocheux étiré entre la Corse et la Sardaigne.

Depuis quelques mois, Cavallo et la proche région de Bonifacio attirent l'attention des défenseurs de la nature au point de devenir les principaux lieux de développement de la lutte des écolos nationalistes contre la spéculation immobilière.

C'est d'ailleurs aux environs de Bonifacio, sur le site sensible de l'étang de Piantarella, qu'a débuté la Journée mondiale de la Terre, un site vierge où la roche granitique émerge en rondeurs lisses au travers d'une épaisse couverture de maquis, de lentisques et de cistes en fleur.

L'équilibre marin menacé

Au bout du chemin de Piantarella, un embarcadère de fortune où, dès 9 heures du matin, les défenseurs de la nature se pressent sous leurs parapluies, froissements des *anoraks, mains serrées des enfants* qui attendent l'arrivée du bateau. Deux bateaux, des vedettes qui l'été proposent *« la visite des grottes sous les falaises calcaires de Bonifacio »*. Aujourd'hui, les bateliers monnaient une recette d'avant-saison avec une promenade inédite : le transport de passagers - non invités - sur l'île entièrement privée de Cavallo.

Ici, chacun sait que telle princesse y séjourne fréquemment, tel acteur y possède une résidence, tel industriel y invite des célébrités politiques. Il ne faudra pas moins de dix rotations aux bateaux de Bonifacio pour transporter tous les pique-niqueurs sauvages, dont pratiquement aucun ne connaît le site.

Cible la plus en vue de la contestation des écologistes de Corse, l'île de Cavallo avait également été choisie dès le 1er avril dernier par la coordination des organisations nationalistes pour y réaliser un *« débarquement commun avec les Verts »* à l'occasion de la journée mondiale de la Terre. En fait, c'est à une gigantesque *merendella* (sortie familiale avec pique-nique) qu'étaient conviés les défenseurs du patrimoine insulaire. *« Un pique-nique pour constater sur place les méfaits de la spéculation immobilière touristique et les dangers qui pèsent sur l'écosystème de l'île »*, commente un manifestant. Une invitation lancée par la coordination des associations de défense de l'environnement de l'extrême sud de l'île et l'association I Verdi corsi, principale organisation écologiste de Corse.

Les autonomistes de l'UPC, les nationalistes de A Cuncolta naziunalista et de l'ANC étaient là, en même temps que les adhérents CFDT. *« Cavallo est la proie de capitaux internationaux, la spéculation immobilière y est la loi »*, explique M. Norbert Laredo, porte-parole de I Verdi corsi.

Pour les nationalistes de la Cuncolta, *« le problème de fond c'est la maîtrise pour le peuple corse de sa terre et de son développement »*. Pendant quelques heures, les écolos nationalistes investissent l'île étrangement déserte malgré les quelques dizaines de maisons construites pour les prestigieux résidents. Surprise discrète des rares habitants présents, qui préfèrent ne pas interroger les visiteurs intrus.

M. Norbert Laredo rappelle que, *« en 1975 l'île a été vendue à la CODIL pour la somme de 24 millions de francs, alors qu'elle avait été achetée 3,2 millions de francs dix ans auparavant par l'empereur des nuits parisiennes Jean Castel... Depuis, Cavallo est devenu la proie de capitaux internationaux, l'île est entourée d'une réserve qui lui sert d'environnement, d'espace vert »*.

Le porte-parole des écologistes fait allusion à l'autorisation accordée à la CODIL en 1988 par arrêté préfectoral pour l'aménagement d'un port de plaisance de 231 anneaux, la construction d'un hôtel et de 130 logements pour une surface hors d'œuvre (SHO) de 12 200 m² dans un complexe immobilier haut de gamme. « *Un port de plaisance, c'est la négation de la réserve naturelle créée en 1982*, explique Mme Michèle Salotti, *l'archipel des îles Lavezzi compte 79 hectares de réserve terrestre dans la zone des 11 kilomètres de distance marine qui la sépare de Bonifacio et donc de l'extrême sud de la Corse. C'est cet équilibre marin et terrestre qui est menacé par l'installation d'un port de plaisance et des constructions immobilières projetées »*.

Pendant ce temps, la visite sauvage de l'île privée de Cavallo se poursuit sans guide, au hasard du terrain. Les résidences discrètes dans le site apparaissent imposantes aux visiteurs, qui découvrent la richesse des matériaux et les astuces d'une architecture de camouflage plus que d'intégration.

Curieusement, c'est l'avant-veille du pique-nique de Cavallo que M. Alain Bidou, préfet de région, a installé le comité de pilotage du schéma d'aménagement régional. Une séance de travail boudée par M. Jean-Paul de Rocca-Serra, président de l'Assemblée de Corse et député RPR, qui n'avait pas apprécié la décision du comité interministériel du 17 janvier de confier au préfet de région l'élaboration du schéma d'aménagement.

MICHEL CODACCIONI

La consécration de Denis Hayes

NEW-YORK

de nos correspondants

Confirmée dans la matinée, la libération de l'otage américain Robert Polhill a ravi la vedette auprès des médias mais des millions d'Américains sont descendus dans la rue le 22 avril pour *célébrer* le vingtième anniversaire de ce Jour de la Terre qui, depuis le 22 avril 1970, reste la date-symbole du mouvement écologique aux Etats-Unis et dans le reste du monde.

A Washington, une foule évaluée à près de 800 000 personnes s'est pressée au pied du Capitol Hill et autour de la Maison Blanche. Elle était au moins aussi nombreuse à New-York où une gigantesque parade, organisée à Times Square, a paralysé des heures durant le cœur de la ville.

Une consécration pour Denis Hayes, l'organisateur du premier « Earth Day » alors qu'il était *encore étudiant à Harvard (le Monde* du 21 avril) et qui a accepté de reprendre du service pour la version 1990. Avec enthousiasme mais aussi avec lucidité, en espérant que le Jour de la Terre *« ne sera pas seulement l'affaire d'un jour, comme le jogging ou la chasse au cholestérol »*, le dernier sujet à la mode en ce moment dans le pays.

Sans doute moins désintéressés, certains participants à cette gigantesque campagne en faveur de la préservation de l'espèce *humaine*, orchestrée par les lois du marketing, désormais omniprésent, se sont empressés de se peindre en vert. Ainsi, General Motors a largement insisté sur les économies d'énergie réalisées sur ses voitures depuis 1970.

Parallèlement, Mc Donald's annonçait il y a quelques jours qu'il consacrait 100 millions de dollars au recyclage de ses produits, notamment les emballages de ses hamburgers... De même, Union Carbide qui a pollué la ville indienne de Bophal, en 1984, faisant de nombreuses victimes, a essayé de se racheter en lançant un important programme de plantations d'arbres.

L'ONU qui inscrit régulièrement l'environnement à son ordre du jour, a également été de la fête. Plus de 2 000 participants ont célébré le Jour de la *Terre en présence de Noël* Brown, directeur régional pour l'environnement. *« La Terre n'a que la décennie quatre-vingt-dix pour aider la planète. C'est-à-dire 4 000 jours. Si nous ne changeons pas notre mode de vie d'ici là, il sera trop tard »*, a-t-il déclaré en soulignant les actions entreprises par l'organisation depuis 1972 dans le cadre du PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement). *« Recycler, réutiliser et réduire sont les mots clé. Si chaque Aaméricain accepte de ne pas utiliser une seule ampoule de 100 watts pendant une heure et demie par jour, l'effet bénéfique pour la terre équivaut à un milliard d'arbres plantés ... »*, a-t-il ajouté à titre d'exemple.

Pour la première fois, quarante-deux astronautes et cosmonautes, soviétiques et américains pour l'essentiel, ont été invités par l'ONU pour apporter leur témoignage. *« Cette Terre est très belle et très fragile. L'homme lui fait du mal et cela se voit dans l'espace. Pour la pollution, il n'y a pas de barrière nationale, elle voyage partout dans le monde »*, devait expliquer *Alexander Victorenko* qui a achevé sa dernière mission il y a deux mois.

De son côté, le cosmonaute français Patrick Baudry a abondé dans le même sens : *« D'un vol à l'autre, on voit le changement. On voit bien à l'oeil nu une avancée des déserts et une régression des forêts. On remarque aussi la pollution des mers avec les traces de dégazage et le changement de la couleur de l'eau »*. Il a conclu par cette formule : *« L'humanité n'est pas indispensable à la vie de la Terre mais la Terre, elle, est indispensable à l'humanité. »*

SERGE MARTI et AFSANE BASSIR POUR

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Dons de sang et sida

Les donneurs du Sud-Ouest veulent rester des bénévoles

La société autrichienne Immuno, spécialiste du fractionnement du plasma humain voudrait s'implanter en Gironde, en association avec le Centre régional de transfusion sanguine (CRTS) de Bordeaux. Le conseil d'administration du CRTS examine de nouveau ce projet le 27 avril. Les donneurs de sang des dix centres de transfusion du grand Sud-Ouest y sont violemment opposés au nom du « respect de l'éthique transfusionnelle française ».

BORDEAUX

de notre correspondante

« La transfusion française est basée sur le bénévolat, le volontariat et l'anonymat associés au non profit sur le don du sang, nous ne voulons pas qu'elle soit absorbée par des multinationales à but lucratif qui ne s'inspireraient pas du respect de notre éthique ».

Les donneurs de sang d'Aquitaine et des Charentes sont sur le pied de guerre. Leur présidente, Nicole Pailloux multiplie en leur nom les interventions auprès des députés, présidents de conseils généraux et régionaux, premier ministre, président de la république ... Objectif : s'opposer à l'implantation en Gironde de la société Immuno qui a accumulé du sang et du plasma provenant de donneurs rémunérés.

Pour une société commerciale, les produits plasmatiques (notamment le facteur 8, qui traite l'hémophilie et les immunoglobulines) représentent la partie la plus lucrative de la transfusion. Les vingt-quatre directeurs des centres départementasux de traznsfusion sanguine de Poitiers à Perpignan, en passant pas Tulle et Auch, et les directeurs des centres régionaux de transfusion sanguine d'Aquitaine, de Poitou-Charentes, de Midi-Pyrénées et du Limousin qui livrent leur plasma au CRTS de Bordeaux, menacent d'interrompre leurs livraisons en cas d'accord entre le CRTS et Immuno.

Actuellement, le CRTS de Bordeaux traite 110 000 litres de plasma par an dont 80 000 litres sont fournis par les donneurs de sang du sud-ouest. L'affaire Immuno est en gestation depuis un an, sous la houlette du professeur Jacques Latrille, ancien directeur du cabinet de Jack Ralite.

A la tête de l'Office de valorisation industrielle M. Latrille est mandaté par les collectivités locales pour attirer des candidats sur la technopole bordelaise qui éprouve des difficultés à décoller. La société autrichienne Immuno, présentée comme le numéro deux mondial des produits de fractionnement du plasma humain cherchait, de son côté une plate-forme dans la CEE afin de bénéficier en 1993 des avantages du marché unique. Immuno avança à Bordeaux la perspective de 200 emplois et d'un investissement de 170 millions pour construire un centre de fractionnement de plasma.

Cependant, en France, seuls les établissements de transfusion sanguine sont actuellement autorisés à gérer ce genre d'établissements. D'où le montage imaginé par les Autrichiens : ils proposèrent au CRTR de Bordeaux de s'associer au sein d'une société commune où chaque partenaire fractionnerait son propre plasma : le CRTS celui des donneurs bénévoles et Immmuno celui des donneurs étrangers rémunérés pour la plupart. Le CTS devait moderniser et étendre son propre centre de fractionnement, Immuno lui en offrait donc l'opportunité.

Une affaire empoisonnée

Jacques Latrille, maître d'oeuvre du rapprochement ne doutait pas d'obtenir le feu vert du ministère de la santé pour cette alliance inédite entre société privée et association à but non lucratif. Mais les choses se sont compliquées.

D'une part, le ministère ne se presse pas de faire connaître sa position. Par ailleurs, les propositions d'Immuno ont été une première fois rejetées par le conseil d'administration du CTS de Bordeaux en janvier 1990. Refusées, elles furent réexaminées le 3 avril. Immmuno proposait cette fois de construire un laboratoire, de le louer au CRTS puis de lui sous-traiter la totalité des opérations de fractionnement, y compris sur le plasma des donneurs étrangers.

Mais, entre-temps, l'affaire était ébruitée et les donneurs de sang sont montés au créneau. A leurs yeux, Immuno était suspecte de vouloir *« utiliser les compétences professionnelles de la transfusion, sanguine et, indirectement, Immuno pourrait sans doute, à terme, absorber l'ensemble du système transfusionnel régional »*. Immuno était également soupçonné de vouloir tout simplement disposer d'une place commerciale pour ses propres produits sans créer d'emplois à la clé. *« Les donneurs nous menacent de boycott et les directeurs de centres départementaux de transfusion sanguine aussi ».*

L'affaire est empoisonnée, estime M. Gérard Vezon, le directeur du CTS de Bordeaux. Notre centre, conclut-il, court un danger immédiat. *« Je pare au plus pressé, je demande qu'on arrête ». « Cabale », « Croisade d'arrière-garde »* affirme, pour sa part M. Jacques Latrille.

Le directeur de l'office de valorisation industrielle prône le réalisme : *« Ni la France, ni la CEE ne pourront atteindre l'auto-suffisance en plasma, Immuno viendra, de toute façon se produire en France en 1993. Il s'implantera ailleurs qu'à Bordeaux et d'autres suivront, c'est inéluctable*

. Les donneurs de sang espèrent, eux, que la morale l'emportera.

GINETTE DE MATHA

Une centaine de réfugiés de Roumanie sans abri

Le retour à l'errance des Tsiganes

Les réfugiés roms de Roumanie errent à nouveau sur les routes de France. Depuis le 31 mars, sans abri et toujours sans papiers (*le Monde* du 12 septembre 1989). C'est pour eux l'amère conclusion de six mois d'espoir.

En septembre 1989, l'opinion s'émouvait du sort d'une centaine de Tsiganes ayant fui la dictature de Ceausescu et campent couverts de gale, sans eau ni électricité, sur un terrain vague de Tourville-la-Rivière, en Seine-Maritime. Médecins du monde alerta les autorités. On se mobilisa pour les premiers secours. Le secrétariat d'Etat chargé de l'action humanitaire établit un plan d'insertion provisoire.

Les Roms quittèrent la terre de Tourville pour un village de vacances de Port-Bail, dans la Manche. Après quelques jours de froide méfiance naquit quelque sympathie. Les enfants nomades fréquentaient l'école, les adultes apprenaient des rudiments de français et participaient à des travaux collectifs de nettoyage. Le 22 décembre 1989, la commune fêta Noël, en compagnie de ses réfugiés. Ce jour même tomba la nouvelle : Ceausescu venait d'être renversé.

Le vide juridique

Curieusement, cet heureux événement eut un effet pervers pour les Roms de Port-Bail. De quel droit se réclameraient-ils désormais pour bénéficier du statut de réfugié officiellement promis ? Dans le même temps, ils devaient quitter les lieux pour un autre relogement, en Mayenne et dans la Manche. Ils furent ainsi hébergés, pour un temps, jusqu'au 31 mars dernier. D'ici là, se disait-on, leur situation se réglerait.

Le retour à l'errance, début avril, des exclus de Tourville-la-Rivière, est un échec cuisant. Les Roms seraient-ils aussi indésirables dans leur Roumanie d'origine qu'en France, terre traditionnelle d'accueil ? M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, venu lui-même sur le terrain de Tourville en septembre 1989, a depuis multiplié vainement les démarches. De ces Roms, nul ne veut. Pour eux, pas de solution administrative permettant de leur assurer un séjour légal sur le territoire français. Hormis le statut de réfugié très difficile à obtenir. C'est le vide juridique. Autrement dit, les limites du droit d'asile.

Pis encore : les manifestations d'intolérance n'ont pas manqué tout au long des pérégrinations qui conduisirent ces familles de Tourville en Mayenne. Leur réputation de « voleurs de poules » avait la vie dure.

D'autres Tsiganes roumains, réfugiés d'abord au pont de Bezons, en banlieue parisienne, puis temporairement relogés grâce au secrétariat d'Etat, connaissent, eux aussi, depuis le 31 mars, le même sort. Les services des affaires sanitaires et sociales du département n'ont guère pu, en bout de course, que leur proposer une aide pour leur rapatriement volontaire en Roumanie. L'hypothèse n'a pas fait recette : les Tsiganes roumains gardent une profonde méfiance à l'égard de la réalité démocratique dans leur pays. Auparavant, la CIMADE (service oecuménique d'entraide) et la Ligue des droits de l'homme s'étaient insurgées, au nom des principes, contre ce retour, même volontaire, en Roumanie.

De cette malheureuse aventure, M. Krouchner ne cache pas les traits contestables. En substance, explique-t-il, chacun a tenu le rôle attendu, hélas ! L'indifférence des citoyens, la passivité des autorités, qui s'en sont tenues au strict règlement, ont bloqué l'initiative. Les Tsiganes, pour leur part, n'ont pas su s'adapter comme il l'aurait fallu. Pour le secrétaire d'Etat, l'incompréhension mutuelle des uns et des autres est un phénomène inquiétant. La misère émeuverait-elle les Français, à condition de rester lointaine, à l'Est plutôt que sur leur propre sol ?

Seul, de Mayenne, un couple de retraités a alerté *le Monde*, le 31 mars au soir. Il s'indignait de voir partir, sans abri et sans le sou, une famille rom et ses deux bébés.

DANIELLE ROUARD

Sang impur

LYON

de notre bureau régional

Mme Henriette B..., cinquante et un ans, domiciliée dans l'Ain, est devenue séropositive en 1986, deux ans après une opération chirurgicale pendant laquelle elle a subi plusieurs transfusions sanguines. Coïncidence ou conséquence ? Pour Mme B..., il est certain que la contamination vient de la transfusion. Elle poursuit en justice et réclame une indemnisation.

Bien que certains médecins jugent la partie perdue d'avance, Mme Henriette B... est aujourd'hui déterminée à prouver qu'elle a été contaminée par des transfusions. Une probabilité d'autant plus forte que celles-ci ont eu lieu en 1984, un an avant que les donneurs de sang fassent l'objet d'un dépistage systématique du Sida. Elle devrait assigner en justice les directeurs de deux hôpitaux et de deux centres de transfusion sanguine, et demander, en référé, une expertise au tribunal administratif de Lyon.

Le vingt-sixième donneur

Son avocat souhaite que l'expert dresse l'historique précis des actes médicaux administrés à sa cliente depuis février 1984, date à laquelle celle-ci fut opérée d'un cancer de l'intestin à l'hôpital de Belley. Après plusieurs hémorragies, elle avait été transférée à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, où elle avait reçu, semble-t-il, 5 litres de plasma provenant de deux centres, situés à Chambéry et Lyon.

Selon M. Bruno Chataing, directeur du centre de Lyon, la malade aurait reçu le sang de vingt-six donneurs. Vingt-cinq auraient été identifiés et se seraient révélés séronégatifs. Un doute subsiste sur le vingt-sixième donneur, dont le centre de Chambéry n'aurait pas retrouvé la trace.

Lorsque Mme B... rentre chez elle, un mois après cette opération, sa convalescence est interminable. Elle multiplie les maladies : pneumonie, varicelle, zona, hépatite B, bronchites...

Ces maladies en série l'ont rendue trop faible pour qu'elle puisse conserver son emploi de comptable. Elle touche une pension d'adulte handicapée de 2 800 francs par mois, ce qui ne suffit guère pour vivre, même retirée. Son fils, inscrit en faculté à Lyon, avec, pour seule ressource, une bourse de 1 500 francs, doit abandonner ses études. Quant à Mme B..., elle risque d'être expulsée bientôt, car elle n'a pu régler son loyer depuis un an.

Elle trouve enfin un certain réconfort lorsqu'elle apprend l'existence de l'Association de défense des transfusés (ADT) (1).

L'ADT estime que les victimes de transfusions doivent cesser de se battre chacun de son côté. Deux avocats, qui sont à l'origine de l'association, Mes Aline Boyer et Daniel Bernfeld, préparent d'ailleurs une proposition de loi d'indemnisation générale établissant que toute personne transfusée entre 1983 et 1985 et devenue séropositive n'a pu être contaminée que par transfusion. Si cette loi était adoptée, la victime ne se verrait plus objecter qu'elle a pu être contaminée d'une autre façon et n'aurait plus à démontrer l'indémontrable.

RAFAËLE RIVAIS

(1) Association de défense des transfusés, 11, rue Bailly, 75003 Paris. Tél. : (1) 40-27-84-44.

Des milliers de Haïtiens protestent contre le caractère discriminatoire des collectes

NEW-YORK

de notre correspondant

La police attendait deux mille personnes, tout au plus. Finalement, ce sont plus de 50 000 manifestants haïtiens – sur les 300 000 que compte l'agglomération new-yorkaise – qui ont emprunté le pont de Brooklyn, le 20 avril, avant d'envahir le sud de Manhattan. Portant des pancartes et un cercueil arborant le même slogan (*« Le sida est une invention des Américains pour détruire notre société »*) et entonnant des chansons révolutionnaires créoles, elles entendaient protester contre la recommandation adressée en février dernier par la Food and Drug Administration (FDA) aux organismes de collecte du sang pour les inciter à refuser les dons provenant de populations haïtiennes ou sub-sahariennes, soupçonnées d'être particulièrement exposées au sida.

« L'idée d'organiser cette marche de protestation nous est venue il y a une quinzaine de jours. Et vous voyez le résultat... » constatait M. Jean-Claude Compas, président de la Coalition haïtienne sur le sida. *« Nous avons simplement voulu manifester notre refus de toute discrimination et signifier que nous sommes partie intégrante de ce pays. »* De son côté, le maire de New York, M. David Dinkins, apportait son soutien aux manifestants, estimant que la recommandation de la FDA reposait sur des stéréotypes inappropriés. *« Le Sida n'est pas répandu par des groupes de personnes. Il est le résultat du comportement des individus »*, affirmait-il dans un message adressé aux organisateurs.

Pour justifier sa recommandation, la Food and Drug Administration invoquait les informations selon lesquelles, pour les Haïtiens, la transmission du sida s'effectuait essentiellement par rapports hétérosexuels, ce qui rendait d'autant plus difficile l'identification d'un groupe à risque. Toutefois, le jour même de la manifestation, un comité interne de la FDA votait une résolution demandant à l'agence d'abandonner sa politique de sélection des donneurs de sang selon des considérations géographiques ou ethniques.

D'après les statistiques des autorités médicales, 58 % des malades atteints par le sida aux Etats-Unis sont blancs, 26 % noirs et 15 % hispaniques, la communauté asiatique étant quasiment épargnée par le fléau. Quant aux quelque 1 million de Haïtiens vivant aux Etats-Unis, ils représentent moins de 2 % des cas de sida recensés dans le pays.

S. M

Dans les quartiers nord de Marseille

Une trentaine de jeunes attaquent une rame du TGV

MARSEILLE

de notre correspondant

Une trentaine de « loubards » marseillais ont bloqué une rame du TGV, dimanche 22 avril à 21 heures 20. Après avoir commis des dégâts dans la gare de Saint-Barthélemy, située dans les quartiers nord de Marseille, par où transitent à la fois le trafic de banlieue et celui des grandes lignes, ils ont réussi à faire stopper le train, qui avait quitté la gare Saint-Charles dix minutes auparavant, en plaçant sur la voie des blocs de béton.

La rame 23.148 du TGV était partie de la gare Saint-Charles et roulait en direction de Montpellier. Le fait que le train ait été vide ne permet pas d'établir si l'« attaque » était préméditée et visait donc des voyageurs ou bien si c'est le premier train venu qui a été bloqué par des jeunes gens inconscients. Fort heureusement, la faible allure du convoi a permis au conducteur d'arrêter la rame à temps. Les dégâts sont minimes puisque seule la tôle de la cabine, à hauteur du marchepied à gauche, porte trace de l'incident. Constatant que le train bloqué était vide, les voyous ont dépouillé le conducteur, emportant son blouson et sa sacoche.

J. C.

An « Club de la presse » d'Europe 1

Le professeur Montagnier annonce la création de la Fondation européenne de recherche sur le sida

Reprenant une idée qu'il avait récemment développée dans un entretien accordé au *Monde* et selon laquelle il existe, en matière de lutte contre le sida, *« un pôle européen de la recherche aussi fort que l'américain »* (*le Monde* du 22 mars), le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur, Paris) a annoncé dimanche 22 avril, au cours du « Club de la presse » d'Europe 1, la création d'une Fondation européenne de recherche sur le sida. Cette fondation fonctionnera en grande partie grâce à des dons privés. *« Il est très important*, a-t-il dit, *qu'il n'y ait pas de domination américaine sur la recherche. »* D'autre part, pour aider la recherche, le professeur Montagnier n'a pas exclu l'idée d'un *« Téléthon sur le sida »*.

JUSTICE

Un restaurateur nantais condamné pour discrimination envers un handicapé

cinq cent francs d'amende pour le condamné et un franc symbolique pour sa « victime », telle est la sanction qui vient d'être infligée par le tribunal de grande instance de Nantes à un restaurateur de cette ville pour discrimination envers un handicapé. En décembre 1989, ce professionnel avait refusé de servir M. Sylvain Gaudray, parce que celui-ci atteint d'un glaucome – affection oculaire permanente – ne portait pas de lunettes noires. *« Vous pourriez importuner mes autres clients »*, avait invoqué le patron du restaurant.

Les juges nantais se sont appuyés non sur le texte actuellement en discussion à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 18 avril), mais sur une disposition antérieure, passée inaperçue lors de son adoption le 13 janvier 1989 avec diverses mesures d'ordre social (*Journal officiel* du 14 janvier).

Ce texte, que les services officiels, eux-mêmes paraissent ignorer, a été inclus dans le code pénal sous l'article 416 et interdit de refuser un service pour raison de handicap. Par l'article 2-8 du code de procédure pénale, il autorise les associations de handicapés à se consitituer partie civile dans ce genre d'affaire.

EN BREF

□ **Un Corot volé au Musée de Béziers.** – Un tableau de Corot et une étude attribuée à Géricault ont été dérobés, samedi 21 avril, par un inconnu dès l'ouverture du Musée des beaux-arts de Béziers (Hérault). Le vol a été commis alors que le musée, non doté d'équipements électroniques d'alarme, était pratiquement vide. La toile de Corot, intitulée *l'Étang de Ville-d'Avray* et l'étude de Géricault dite *Etude au cheval gris* sont estimées à plus de 1 million de francs.

□ **Suicide d'un détenu à la prison de Nantes.** – Placé en détention provisoire, un prisonnier de la maison d'arrêt de Nantes, Harry Wilhelm, trente-sept ans, a été trouvé mort, pendu, samedi 21 avril, dans une cellule du quartier disciplinaire de l'établissement où il avait été placé. Arrêté au mois de juillet 1989 pour un vol d'objets d'art, commis en Maine-et-Loire, Harry Wilhelm, protestant de son innocence, avait refusé le 12 avril de réintégrer sa cellule et était monté, en compagnie de trois autres détenus, sur le toit de la prison pour réclamer sa mise en liberté. Placé, depuis, au quartier disciplinaire, il s'est donné la mort par pendaison en utilisant des morceaux noués de sa serviette de toilette.

□ **Evasion : fugue à la prison d'Ajaccio.** – Le détenu de la maison d'arrêt d'Ajaccio (Corse-du-Sud) Gilles Torre, vingt-sept ans, qui s'était évadé vendredi 20 avril en utilisant une échelle laissée par des peintres dans la cour de l'établissement (*le Monde* daté 22-23 avril), s'est présenté dès samedi matin à la porte de la prison, accompagné de son avocat. Emprisonné depuis novembre 1988 pour vol à main armée, Gilles Torre a expliqué qu'il avait simplement fugué, ayant appris jeudi dernier une mauvaise nouvelle d'ordre familial et qu'il n'avait jamais eu l'intention de s'évader.

□ **Meurtre d'un policier à Paris.** – Un policier a été mortellement blessé par un jeune homme qui venait d'être interpellé, lundi 23 avril, vers 2 heures, dans le septième arrondissement de Paris. Le gardien de la paix, Alain Pelletier, quarante-trois ans, était marié et père de trois enfants. Le meurtrier, qui était déjà connu des services de police pour des affaires de vol et usage de stupéfiants, a été placé en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire parisienne.

A bord du car de police qui le transportait vers un centre psychiatrique pour des examens, le jeune homme a réussi à saisir l'arme du policier. Il a tiré sur celui-ci, qui est mort de ses blessures au ventre. Le jeune homme avait été interpellé aux abords de la tour Eiffel, alors qu'il se trouvait dans un grand état d'excitation et était dépourvu de papiers d'identité.

□ **Un policier blessé dans la région parisienne.** – Un fonctionnaire de police a été gravement blessé d'un coup de couteau par un jeune homme dont il contrôlait l'identité en gare RER de Champy à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), dimanche 22 avril dans la matinée. Son agresseur, un Tunisien âgé de trente ans, a été arrêté et placé en garde à vue. Le policier, âgé de vingt-huit ans, a été transporté à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil.

هكذا من الاصل

Une centaine de réfugiés de Roumanie sans abri

Le retour à l'errance des Tsiganes

DANIELLE ROUARD

Dans les quartiers nord de Marseille

Une trentaine de jeunes attaquent une rame du TGV

Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

SPORTS

SKI DE VITESSE : Coupe du monde

Les enjeux d'une nouvelle piste

Inscrite pour la première fois au programme olympique pour les Jeux olympiques d'hiver d'Alberville en 1992, l'épreuve de ski de vitesse, plus connu sous les initiales KL (kilomètre lancé), sera disputée aux Arcs 2000 sur une nouvelle piste qui devrait théoriquement permettre d'atteindre 240 km/h. Elle a été testée les 21 et 22 avril à l'occasion d'une Coupe du monde au cours de laquelle l'homme le plus rapide, Philippe Goitschel, a atteint 207,972 km/h.

LES ARCS (Savoie)

de notre envoyé spécial

Pour les familiers du ski de vitesse, Mickey n'est pas la petite souris qui a fait la fortune de Walt Disney. Mickey, c'est le surnom de Michaël Prüfer, l'homme le plus rapide du monde sur des skis et bien décidé à aller encore plus vite que les 223,741 km/h atteints en 1988. Contrairement aux anciens maîtres de la discipline – l'Américain Steve McKinney (200,222 km/h en 1978), l'Autrichien Franz Weber (208,937 km/h en 1984) et le Britannique Graham Wilkie (212,514 km/h en 1987) – le Français, qui court sous licence monégasque, est un poids plume : il ne pèse pas plus de 65 kg. Selon lui, outre une condition physique exceptionnelle acquise grâce à la pratique régulière de la course à pied, l'essentiel de la performance repose sur une préparation psychologique qu'il parfait en sautant en parachute, en pilotant une monoplace ou en marchant sur le toit de sa maison.

En dépit, sinon grâce à son air de communiant chétif et timide qui le distingue des *« allumés »* de la spécialité, Michaël Prüfer, qui a terminé, parallèlement à ses activités sportives, un doctorat en médecine en se spécialisant dans l'angiologie, a obtenu de la société Rhône-Poulenc l'exclusivité de ses recherches dans les domaines de la glisse et de la pénétration dans l'air jusqu'en 1992. Et il pense que les travaux conduits dans ce cadre par cinq chercheurs du CNRS devraient donner des résultats significatifs dès 1991.

Pourtant, en attendant les premiers essais *(runs)* de la Coupe du monde de 1990, Mickey ne cachait pas une certaine irritation, voire une irritation certaine. Les caprices météorologiques, qui, en transformant ces vacances pascales en séjour de Noël, le contraignaient à l'inactivité, n'en étaient pas la raison principale. C'était l'évolution du ski de vitesse qui le préoccupait.

A son sens la mainmise récente de la Fédération internationale de ski (FIS) sur le KL, qui naguère était régi par un groupement professionnel, s'est faite au détriment de l'esprit de la spécialité et de la sécurité des coureurs. Par exemple, il imputait à l'incompétence des délégués FIS l'accident de l'Américaine Melissa Dimino (première femme à atteindre 200 km/h en 1984) qui a eu des vertèbres cervicales fracturées lors d'une chute à moins de 130 km/h en Finlande.

Règlements contre records

Mickey regrettait aussi que l'ancienne piste de KL des Arcs – celle sur laquelle quatre records, dont le sien, avaient été établis depuis 1982 – ait été abandonnée. Il s'agissait d'un couloir sur le flanc de l'Aiguille Rouge. Une longue traversée sur une pente très raide était nécessaire pour atteindre le départ. Une barrière rocheuse longeait les premiers mètres. L'exposition aux avalanches était permanente.

Pour pallier les risques inhérents à ce tracé, les responsables de la station ont décidé de modeler dans la perspective des Jeux olympiques de 1992 d'Albertville un nouveau parcours, parallèle au précédent, mais plus facile d'accès et moins exposé. Cette nouvelle configuration – 76 % de pente au sommet de la piste, 565 m de dénivelé, 700 m d'élan possible avant le passage entre les cellules photoélectriques – devrait théoriquement permettre d'atteindre 240 km/h.

Malgré tout, Michaël Prüfer restait réservé. Pour la première fois de sa carrière commencée à treize ans (130 km/h) il est tombé en testant ce nouveau tracé lors de la Coupe de France disputée fin mars. Il estimait que la piste est trop soumise au vent. La présence de rochers en bordure de l'endroit où la vitesse est maximale le gênait également.

Ces inquiétudes n'étaient pas totalement vaines. Un concurrent Américains a eu les deux jambes cassées lors d'une des nombreuses chutes qui ont marqué les qualifications samedi 21 avril. Les perturbations atmosphériques n'avaient pas facilité le damage de la neige fraîche, qui restait imparfait. Bref, après avoir été le plus rapide samedi, Michaël Prüfer a dû se contenter de la deuxième performance dimanche (206,303 km/h). Le meilleur a été Philippe Goitschel, un neveu de l'ancienne championne olympique, avec 207,972 km/h.

Mais une des particularités des nouveaux règlements, imposés par la FIS et contestés par Mickey, a interdit de faire une ultime tentative en partant d'un point plus élevé lorsque, dimanche, les vingt-cinq derniers coureurs qualifiés eurent effectué leur descente. Et dans ces conditions, établir un nouveau record, principal objectif de Michaël Prüfer, devrait désormais être des plus aléatoires, compte tenu de la multiplicité des paramètres qui interviennent déjà dans la réalisation de la performance.

ALAIN GIRAUDO

BASKET-BALL : l'hégémonie yougoslave

Géants courtisés

Le club yougoslave de Split a remporté, pour la deuxième fois consécutive, la Coupe d'Europe des clubs champions de basket-ball en battant en finale Barcelone par 72 à 67 jeudi 19 avril à Saragosse (Espagne). Une réussite liée à la taille des joueurs, mais aussi à un entraînement rigoureux.

SARAGOSSE

correspondance

Comme un trophée de chasse, Toni Kukoc, la jeune vedette du Jugoplastika Split, porte autour du cou le filet du panier de basket-ball qu'il vient consciencieusement d'arracher à l'un des panneaux du Palais des sports de Saragosse. Quelques secondes auparavant, son club a remporté, comme l'année dernière, la Coupe d'Europe des clubs champions, au terme d'une rencontre acharnée et accrochée face à Barcelone.

Détenteurs du titre de champions d'Europe par équipes nationales, les Yougoslaves occupent une place prépondérante dans le basket continental. Comment la Yougoslavie est-elle parvenue à cette position ? *« Un travail extraordinaire est accompli au sein des clubs,* estime Kosta Jankov, entraîneur adjoint de l'équipe de Split. *Nous avons des clubs supérieurement organisés, et la qualité de l'enseignement y est excellente. Nos entraîneurs adorent réellement le basket. Personnellement, j'ai consenti dix années de sacrifices, pendant lesquelles je gagnais à peine ma vie, dans l'objectif de parvenir à entraîner un jour une grande équipe. »*

Enchères américaines

Bozidar Maljkovic, le coach de Split, a été désigné l'an dernier meilleur entraîneur européen, et il est actuellement très courtisé par de nombreux clubs étrangers, notamment par Barcelone et... Limoges, qui ont profité de la phase finale de la Coupe d'Europe pour nouer des contacts.

Les joueurs de Split sont également avantagés par leur taille : sept d'entre eux dépassent les 2 mètres, Toni Kukoc atteignant 2,08 mètres.

Pour expliquer la réussite de son équipe, Kosta Jankov cite encore la multiplication des rencontres : les jeunes espoirs de Split disputent deux ou trois matches par week-end. Mais, si le basket yougoslave donne le jour à des jeunes joueurs surdoués, son avenir est aujourd'hui menacé par l'exode massif des meilleurs. Depuis trente ans déjà, ceux-ci avaient pris l'habitude d'aller monnayer leur talent en Europe occidentale, mais seulement après avoir atteint l'âge de vingt-huit ans, règlement oblige. Désormais, cette limite n'est plus en vigueur, et les difficultés économiques de la Yougoslavie font de ses joueurs des proies faciles pour les recruteurs venus de l'Ouest.

Cette tendance est renforcée par l'intérêt que manifeste depuis peu la National Basket Association (NBA), la ligne des clubs professionnels américains, pour les joueurs européens en général, et yougoslaves en particulier. Drazen Petrovic, deux fois vainqueur de la Coupe d'Europe avec Zagreb, joue désormais à Portland, et Dino Rajda, l'un des atouts de Split, évoluera l'an prochain au sein des Boston Celtics, contre un contrat de 425 000 dollars par an.

L'équipe de Split risque d'être dépouillée à peine la consécration acquise, comme l'ont été bien d'autres clubs yougoslaves. Bien que financé par un important fabricant de matières plastiques, Jugoplastika, employant environ trente mille personnes autour de Split, le club dalmate n'a pas les moyens de suivre les enchères.

GILLES VAN KOTE

GOLF : l'arrivée des professeurs

La foi qui sauve

Il y a moins de vingt ans, les golfeurs du circuit européen restaient des professionnels attachés à leurs clubs. Si chacun devenait, le temps d'une saison, un « pro » de compétition, il était aussi un professionnel de l'enseignement. La croissance rapide du golf a transformé ses mercenaires en sportifs plein temps. De purs enseignants remplissent auprès des champions modernes un rôle capital. Ils sont devenus des confidents, des « gourous techniques », des vedettes à part entière, qui touchent des pourcentages sur les gains de leurs élèves.

Le golfeur est un être inquiet. Il a ses rites et ses superstitions ; il trimballe dans son sac des clubs et des objets fétiches. Son sport lui offre, il est vrai, le temps de la réflexion avant chaque coup, pause terrible pour celui que la confiance fuit. Comme tout être qui doute, il est parfois ouvert aux moindres suggestions.

« Lors d'un open des Etats-Unis, déclara le joueur américain Dave Hill, *j'ai même vu Gary Player accepter humblement le conseil technique d'un vendeur de hot dog ! »* C'est qu'un golfeur a besoin de certitudes. Son swing peut se désagréger au cours de l'hiver ; son putter devenir capricieux du jour au lendemain ; sa maîtrise est précaire ; comment bâtir du solide ?

L'Ecossais Sandy Lyle remporta, de façon brillante, le Masters en 1988, son deuxième titre majeur. On disait de ce super-doué, flegmatique et peu porté sur l'analyse, qu'il était le meilleur joueur du monde. A partir du printemps 1989, son jeu se fissure. Un an plus tard, la balle de Lyle ne veut toujours pas rentrer. C'est l'Ecossais qui est dans le trou. Cédant à la panique, il fait le tour des conseillers techniques les plus cotés. Sans succès. Selon ses pairs unanimes, sa démarche était vouée à l'échec. Lyle aurait dû faire confiance à un seul professeur. L'Ecossais n'avait pas compris que c'est bien la foi de l'élève qui fait la force du « prof ».

Lors du Masters 1988, l'Américain Mark Calcavecchia appelle d'urgence son professeur, Pete Kostis, et lui demande de le suivre à la télévision le lendemain. Sur le tee du 14, il s'adresse directement aux caméras. *« Aide-moi Pete ! »* Et Kostis, qui compte dans son écurie, entre autres, Bernhard Langer et Tom Kite, lui suggère par téléphone, le soir même, de s'éloigner légèrement de la balle dans son stance. Calcavecchia excécute et, avec une carte de 70, termine deuxième à un coup du vainqueur – Sandy Lyle.

Le professeur attitré Kostis n'est pas, bien sûr, un phénomène nouveau. Jack Grout, décédé l'année dernière, avait été le « prof » de Jack Nicklaus pendant quarante ans. Seulement, il œuvrait en artisan obscur et Nicklaus, tout en reconnaissant l'aide qu'il lui apportait, ne le criait pas à la face du monde, par caméras de télévision interposées.

Les temps ont changé. Le « prof », loué à longueur de conférences de presse par les golfeurs, courtisé par les médias, est appelé à se transformer, comme ses élèves, en multinationale itinérante. Le Britannique David Leadbetter, élevé au Zimbabwe et domicilé à Orlando en Floride, a été, plus encore que ses collègues américains, Kostis, Jimmy Ballard, John Redmond et Cie, le bénéficiaire de cet engouement pour les sondeurs du swing qui saisit depuis peu le monde du golf.

Un swing nouveau

Leadbetter a su prendre sa chance. Même s'il avait rencontré un succès certain auparavant, ce fut sa rencontre avec le Britannique Nick Faldo, en avril 1985, qui le propulsait, et toute sa corporation avec lui, sur le devant de la scène. Convaincu qu'il lui fallait un swing nouveau, plein d'abnégation, au service d'une ambition féroce, le Britannique, avec son penchant pour l'analyse à froid, était l'élève rêvé. Pendant deux ans, il travaille. Son jeu se met péniblement en place. Ses résultats en souffrent. On se demande si jamais il refera surface.

Comme pour illustrer une des thèses de Leadbetter (*« Je ne me représente pas le champion par ses exploits au score, mais par sa capacité de faire un maximum de pars »*), Faldo renoue avec le succès, en remportant l'Open britannique en 1987, avec un dernier parcours métronomique de dix-huit trous dans le par. Le nouveau swing de Faldo avait tenu. Les actions de Leadbetter montaient de façon vertigineuse. Les bons joueurs, comme Clark, Sellberg ou le Français Van de Velde, sont suivis chez Leadbetter par des vedettes comme Tom Watson et Ballesteros.

Si les moyens techniques mis en œuvre (Leadbetter filme ses élèves de profil, de face et de derrière) rendent clairs et visuellement compréhensibles ses cours, la pédagogie s'inspire directement de l'enseignement classique de Ben Hogan.

Mais, sans doute, le secret n'est-il pas là. Faldo était prêt à s'engager à swing perdu dans une recherche à deux, une traque minutieuse des éléments parasites dans son geste. Il avait la foi. Il a réussi.

Impressionnés autant par la certitude du joueur que par ses triomphes, ses pairs, de plus en plus nombreux, empruntent le même chemin. Encore un peu étonné de la soudaineté de sa bonne fortune, Leadbetter ne tarde pas à l'exploiter tous azimuts. Un livre et des vidéos sortent. Le Britannique exporte ses cours autour du monde, y compris en France, mais il est sans illusions. *« Je peux,* dit-il, *passer de mode aussi vite que je suis arrivé. »*

MARC BALLADE

Les résultats

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale I A

PLAY-OFF

(Quarts de finale)

*Pau-Orthez b. Mulhouse	98-96
*Cholet b. Gravelines	81-70
*Antibes b. Racing-Paris	106-84

(Mardi : Limoges - Saint-Quentin)

BARRAGES

(Cinquième journée)

*Roanne b. Tours	111- 76
*Montpellier b. Lorient	102- 84
*Evreux b. Levallois	92- 83
*Cognac b. Sceaux	111-102

Classement. – 1. Roanne, Montpellier, Tours, 9 pts ; 4. Evreux, Cognac, 8 ; 6. Sceaux, Lorient, 6 ; 8. Levallois, 5.

Nouveau président à Villeurbanne. – *La réunion du comité directeur de l'équipe de basket de Villeurbanne, l'ASVEL, a été avancée au vendredi 20. C'est M. Gaston Charvieux qui a été élu à la présidence du club, en remplacement de son fils, Philippe Charvieux, décédé le 10 avril. Une prochaine assemblée générale extraordinaire devrait bientôt être convoquée afin de modifier les statuts de l'ancien club de Charles Hernu et d'annoncer les nouveaux partenaires financiers.*

CYCLISME

Amstel Gold Race

Le Néerlandais Adri Van der Poel a remporté samedi 21 avril l'Amstel Gold Race, la seule « classique » disputée aux Pays-Bas. Il a battu au sprint le coureur belge Luc Roosen. L'Italien Moreno Argentin conserve la tête de la Coupe du monde cyliste, devant son compatriote Gianni Bugno et le Belge Rudy Dhaenens.



FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

(Trente-quatrième journée)

*Paris-SG b. Marseille	2-1
*Bordeaux b. Lyon	2-0
*Monaco b. Toulouse	2-0
*Caen et Sochaux	1-1
Auxerre b. *Mulhouse	2-1
*Cannes b. Nantes	2-1
*Lille b. Metz	2-1
*Brest b. Nice	3-0
*Saint-Etienne b. Montpellier	1-0
*Toulon b. RP 1	1-0

Classement. – 1. Bordeaux, 47 pts ; 2. Marseille, 46 ; 3. Monaco, 40 ; 4. Paris-SG, 39 ; 5. Auxerre et Sochaux, 37 ; 7. Nantes et Toulouse, 34 ; 9. Lyon et Brest, 33 ; 11. Metz, Sain-Etienne, Cannes et Toulon, 32 ; 15. Lille, 31 ; 16. Caen, 30 ; 17. Montpellier, 29 ; 18. Nice et RP 1, 27 ; 20. Mulhouse, 24.

Deuxième division

(Trente-deuxième journée)

Groupe A

*Nancy b. Montceau	4-0
Alès b. *Chaumont	2-1
*Red-Star 93 et Bastia	1-1
Strasbourg b. *Avignon	3-1
*Nîmes b. Annecy	2-1
*Martigues b. Dijon	3-1
Reims b. *Grenoble	2-1
Istres b. *Gueugnon	1-0
*Orléans b. Louhans-Cuiseaux	1-0

Classement. – 1. Nancy, 48 pts ; 2. Alès, 41 ; 3. Strasbourg, Nîmes et Bastia, 39.

Groupe B

*Saint-Seurin b. Lens	3-1
*Guingamp et Abbeville	1-1
*Rouen b. Dunkerque	5-1
*Tours b. Créteil	1-0
*Lorient b. Quimper	1-0
Le Havre b. *Laval	2-0
*Beauvais et Rennes	0-0
*Valenciennes b. La Roche-s-Yon	2-1
*Angers et Niort	1-1

Classement. – 1. Rennes, 42 pts ; 2. Valenciennes, 41 ; 3. Le Havre, 39 ; 4. Rouen, 38 ; 5. Laval, 37.

HANDBALL

Coupe d'Europe des clubs champions

L'US Créteil s'est incliné, face au FC Barcelone (23-18), dimanche 22 avril en Espagne, en match aller des demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs champions de handball. Ce résultat permet à l'équipe française de conserver un espoir de qualification lors de la seconde manche, samedi 28 avril, à Créteil.

MOTOCYCLISME

Pilotée par le trio Alex Vieira, Jean-Michel Mattioli et Stephen Mertens, la moto Honda s'est imposée pour la cinquième fois sur le circuit du Mans. Ce grand prix d'endurance a été marqué par les chutes, la pluie... et la victoire des favoris, malgré la résistance de l'équipage Suzuki.

Classement. – 1. A. Vieira - J.M. Mattioli - S. Mertens (Fr., Bel., Honda), 681 tours ; 2. M. Duhamel-R. Burnett-S. (Can., GB, Suzuki) à 11 t. ; 3. R. Schlaefli-U. Meier-B. Haenggeli (Sui, Honda), à 15 t.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Groupe A

(Huitièmes de finale aller)

Toulouse b. *Nîmes	13- 6
Narbonne b. *Béziers	13-10
*Brive b. Grenoble	19-12
Racing CF b. *Castres	9- 6
Agen b. *Auch	45- 3
*Colomiers b. Toulon	6- 3
*Montferrand b. Bègles	31-18
*Biarritz et Dax	18-18

TENNIS

Open de Nice

Le Français Guy Forget, soixante et onzième joueur mondial, s'est incliné dimanche 22 avril en finale de l'Open de tennis de Nice, doté de 260 000 dollars, face à l'Espagnol Juan Aguilera (2-6, 6-3, 6-4), cinquante et unième joueur mondial. Samedi 21 avril, en demi-finales, le Français avait dominé le Soviétique Cherkasov (4-6, 7-6, 6-4) et l'Espagnol avait pris le meilleur sur le Suisse Rosset (6-3, 6-0).

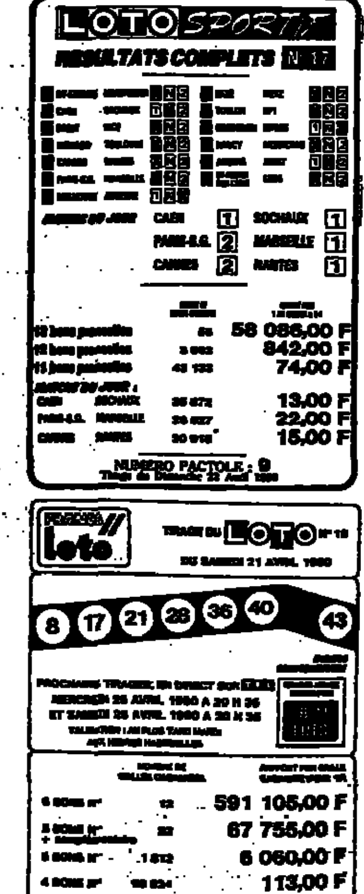
Tournoi de Largo (Etats-Unis)

La Yougoslave Monica Seles a remporté, dimanche 22 avril, le tournoi de tennis de Largo (Etats-Unis), doté de 225 000 dollars, en dominant facilement en finale la Bulgare Katerina Maleeva (6-1, 6-0).

VOILE

Trophée des multicoques

Le Français Jean Maurel, à la barre de son trimaran Elf Aquitaine, a remporté pour la deuxième année consécutive le Trophée des multicoques, dimanche 22 avril à La Trinité-sur-mer (Morbihan).



Avant la Coupe du monde de football

Menaces terroristes sur les joueurs et les supporters anglais

Le gouvernement britannique a reçu dernièrement un avertissement à propos d'une possible attaque terroriste du groupe palestinien Abou Nidal contre les joueurs ou les supporters anglais lors de la prochaine Coupe du monde de football en Italie (8 juin - 8 juillet). L'avertissement a été adressé à Mme Margaret Thatcher par l'association qui réunit les proches des victimes britanniques de l'attentat de Lockerbie (270 morts en décembre 1988) attribué par certaines sources à Abou Nidal. Selon la presse britannique, l'information proviendrait des services secrets israéliens. Le groupe basé en Libye aurait l'intention d'agir en collaboration avec des membres de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) infiltrés parmi les dix mille supporters irlandais attendus en Sardaigne, dans un groupe comprenant l'Angleterre, l'Irlande, les Pays-Bas et l'Egypte.

CULTURE

MUSIQUES

La clé des songes

Martinu célébré par le Philharmonique tchèque et un livre de Guy Erismann

Double événement, samedi soir, dans un Opéra de la Bastille archicomble : la révélation d'un jeune chef, successeur de Vaclav Neumann à la tête de l'Orchestre philharmonique tchèque, et celle de la *Première Symphonie* de Bohuslav Martinu.

Dans la merveilleuse acoustique de cette salle, tout était d'une clarté aveuglante, et d'abord la qualité instrumentale de ce Philharmonique qui, à chaque moment, nous faisait soupirer d'aise : le fleuve transparent des violons, la flûte et le hautbois fraternellement mêlés, la clarinette au son divin, le bloc éclatant des cors et des trombones, l'amalgame subtil des harpes, piano et percussions... on ne perdait rien de la substantifique moelle de ces musiques.

Comme au premier jour

Jiri Belohlavek (quarante-quatre ans, prix Karajan 1971) prouve que la Tchécoslovaquie reste un des grands « fournisseurs » de chefs d'orchestre, après les Talich, Kubelik, Ancerl, Neumann, et ce Jiri Kout que l'on va réentendre à la Bastille, dans *Katia Kabanova*.

Pétillant, nerveux, précis, Belohlavek dirige sans doute trop vite l'ouverture de *la Fiancée vendue* au point de rendre sèche la gaieté malicieuse de Smetana. Mais ce n'est là qu'impatience d'empoigner son public.

Dans la *Symphonie du Nouveau Monde* de Dvorak, son interprétation, certes dépourvue de pompe et de graisse, se révèle racée, lumineuse, d'un vrai tempérament lyrique, avec un sens aigu de l'architecture, des transitions, de l'équilibre instrumental. Son autorité ne bride jamais l'orchestre, qui s'épanouit dans le bonheur d'une musique fraîche comme au premier jour.

Pour nous et beaucoup d'auditeurs, c'est aussi le « premier jour » de la *Première Symphonie* que Martinu écrivit aux Etats-Unis en 1942 pour Serge Koussevitzki et le Boston Symphony Orchestra. Comment a-t-on pu ignorer si longtemps une œuvre aussi harmonieuse?

Les paysages de son enfance, le chant du monde, les danses idylliques s'y croisent avec une lamentation bouleversante et digne sur le drame de Lidice, village tchèque rasé par les Allemands, en cette même année. Pourtant l'espérance aura le dernier mot dans le final, marche vive et gaie comme en songe à travers les vastes espaces de la campagne américaine, en attendant le retour dans les verts pâturages du pays natal... que Martinu ne reverra jamais.

Au moment où les concerts offrent enfin sa musique au public français, grâce à son centenaire, quel plaisir de recevoir, tout chaud, le livre que lui consacre Guy Erismann (1) ! Son *Janacek* (Seuil, 1980) montrait déjà l'humanité et la pénétration de cet homme de radio fou de musique qui, pendant des années, a révélé et suscité de nombreuses œuvres contemporaines, de théâtre musical en particulier.

Cet ouvrage enchanteur ressuscite le personnage original et poétique qu'était Martinu en lui tendant au fur et à mesure le miroir de ses œuvres, évoquées par des analyses brèves et suggestives. Rarement un portrait aura autant ressemblé à son modèle...

Ce jeune « centenaire » nous apparaît d'ailleurs très contemporain, dans le temps comme dans son mode de vie. Rien d'exceptionnel tout d'abord : ce violoniste doué, mais mauvais élève, fut même chassé du conservatoire de Prague et ne fit partie de l'Orchestre philharmonique tchèque que par raccroc...

« Effleurer ce beau mirage »

Compositeur dans l'âme, c'est à Paris qu'il s'est affirmé. Elève d'Albert Roussel, époux d'une cousette rencontrée au cirque Médrano, ami des surréalistes, ses œuvres nombreuses le font accéder peu à peu à une réputation internationale.

Mais la guerre manque de briser son existence ; parti de justesse pour les Etats-Unis en 1941, il y vivra des commandes de ses amis et de ses cours dans les universités, espérant toujours revenir dans son pays, ce que la politique du gouvernement communiste et la jalousie de ses collègues tchèques n'ont jamais permis, jusqu'à sa mort en 1959.

Ainsi que l'a bien vu Erismann, sa vie se reflète dans sa musique comme à travers le prisme des rêves ; n'en exprimait-il pas le secret lorsqu'il écrivait à Vaclav Talich, à propos d'une représentation de *Juliette ou la Clé des songes*, son opéra le plus intime : *« Je n'aspirais à rien d'autre qu'à effleurer ce beau mirage sans dissiper le charme du rêve » ?*

JACQUES LONCHAMPT

(1) *Martinu, un musicien à l'éveil des sources* par Guy Erismann, Editions Actes-Sud, 400 pages, 168 F.

Opéra rock à Moscou

MOSCOU

de notre envoyé spécial

A quelques mètres de la Place Rouge, sur la scène du théâtre de l'Hôtel Rossia, la troupe française de *Starmania* a donné du 20 au 22 avril, cinq représentations de l'opéra-rock de Michel Berger et Luc Plamondon. Cinq autres représentations doivent avoir lieu à Leningrad du 25 au 28 avril. *Starmania* est la troisième comédie musicale occidentale après *Sophisticated Lady* et *Cats* à être jouée en Union Soviétique. Pour cela, il a fallu un an de démarches de la part des producteurs français Camus-Coulier et Apache, secondés par un organisateur moscovite, et la seule firme phonographique (Melodia) existante à Moscou, et qui vient d'éditer cinquante mille exemplaires du double-album de *Starmania*.

Les 3 800 places du Théâtre Rossia ont été louées un mois à l'avance grâce notamment à un vidéo-clip *(Quand on avance en ville)* diffusé régulièrement sur la nouvelle chaîne musicale de la télévision soviétique. Prix de la place : 10 roubles (salaire moyen du moscovite : 200 roubles). Les producteurs français perçoivent 10 000 roubles par concert, non reconvertibles en devises et bloqués sur un compte bancaire. En compensation, l'organisateur soviétique a envoyé en France des semi-remorques pour l'acheminement du décor ainsi que du matériel son et lumière et offert les défraiements et les billets d'avion pour toute la troupe, y compris les techniciens. le Fonds de soutien des variétés et du jazz, et la Fondation pour la création musicale ont subventionné l'opération. Il reste cependant un déficit de 450 000 F correspondant à une partie des salaires et des charges sociales.

Etonnés, puis touchés, émerveillés, les jeunes soviétiques, un petit texte d'explication en langue russe à la main, ont suivi les aventures des héros de la société déshumanisée de Métropolis et leur désir de reconnaissance, leur besoin d'espace et de soleil. « *A part la nostalgie de cette comédie musicale*, dit un jeune spectateur, *ce qui nous a ému d'abord, nous qui voulons nous débarasser du culte des chefs (le chef de parti, le chef de bureau, le chef de magasin) c'est de voir ce qu'il y a dans le coeur de chaque personnage, quelque soit son statut, en haut ou en bas de l'échelle sociale* ». A la fin de la représentation du vendredi 20 avril, la salle s'est levée et a acclamé les comédiens-chanteurs.

Auteurs heureux, Michel Berger et Luc Plamondon ont signé, avant de partir à Moscou l'adaptation à Londres et à Madrid de *Starmania*. Et en septembre, Jérôme Savary devrait mettre en scène leur prochaine comédie musicale sur le thème de James Dean.

CLAUDE FLÉOUTER

Passion et guitare

Un festival de guitare dans la ville du cinéma

CANNES

de notre correspondant régional

Par un singulier paradoxe, la guitare, instrument populaire par excellence, n'est célébrée, dans le monde, qu'à travers de rares manifestations rassemblant des amateurs. Deux seulement (à Paris et à Cannes), ont lieu en France métropolitaine. S'y ajoute, outre-mer, le Carrefour mondial de la Martinique.

Dans la ville du cinéma, le pari, tenté il y a cinq ans, lors de la création de « Cannes guitare festival passion » – à l'initiative d'un jeune pédagogue niçois, Pierre Olivier Picard – était un véritable acte de foi. Il était d'autant plus incertain que, dans un milieu divisé en chapelles, aucun style ne devait être exclu. Les précédentes éditions avaient permis d'entendre, entre autres, John McLaughlin, Tal Farlow, Al Di Meola, Mickey Backer... La cinquième, qui a eu lieu du 14 au 21 avril, a été marquée par le concert donné, en duo, par le maître américain du « picking », Chet Atkins, qui n'était pas venu en France depuis 1977, et son disciple français Marcel Dadi.

Autre *temps fort* du festival : le concert inaugural donné, en hommage à Ida Presti, par Roland Dyens et Francis Kleynjans, avec le concours de l'orchestre régional de Cannes-Provence-Alpes-Côte d'Azur dirigé par Philippe Bender. Un programme exclusivement consacré aux pièces écrites par les deux guitaristes classiques français, dont la création, par chacun d'eux, d'un concerto pour guitare(s) et orchestre à cordes (deux œuvres de commande subventionnées par le ministère de la culture et la ville de Cannes).

Cannes 1990, c'était aussi une soirée jazz avec l'étoile montante de la « musique fusion », l'Américain Mike Stern et le jeune Français d'origine gitane, Birelli Lagrene, une soirée « passion » avec tous les animateurs professionnels des stages de formation (cent cinquante participants français et étrangers) et, enfin, une soirée folk et variété avec Michel Hautmont et Philippe Chatel.

GUY PORTE

CULTURE

DISQUES

Miraculeux équilibre

Maurice Ravel
***Daphnis et Chloé* (ballet intégral) ;**
Rapsodie espagnole ;
Pavane pour une infante défunte.
Choeur de Covent Garden,
Orchestre symphonique de Londres,
Pierre Monteux (direction).

Il est des disques sur lesquels le temps passe insensiblement. Enregistrée à Londres, en 1959, cette interprétation de *Daphnis et Chloé* sonne comme si Pierre Monteux et ses musiciens jouaient hier. On chercherait en vain, dans la production discographique de ses vingts dernières années, prise de son plus respectueuse des trouvailles d'orchestrations de Ravel, pareille délicatesse dans le rendu des timbres et des nuances, tant de fidélité à l'art du chef d'orchestre français le plus incontestable de son époque.

Mais si le temps n'a pas marqué de sa terrible empreinte ce *Daphnis*, sans doute faut-il en chercher la raison dans le miraculeux équilibre de la direction du créateur de l'oeuvre. *« Je ne souhaite pas que l'on m'interprète, je demande que l'on joue ce que j'ai écrit ! »*, tonnait Ravel, confronté aux fantaisies égocentriques des virtuoses. Comme le pianiste Vlado Perlemuter, Pierre Monteux semble se contenter de mettre en place les pièces du puzzle, d'intégrer chaque détail instrumental, fut-il microscopique, à la ligne générale, chaque mélodie à son support harmonique, quand il engourdit la conscience de ses auditeurs pour les ravir avec une amoureuse préméditation.

D'autres dieux – Pierre Boulez, Claudio Abbdo, Lorin Maazel, Seiji Ozawa – sont, à leur tour, venus surprendre Daphnis et Chloé, aucun n'a su dire, avec ces élans tremblants, leur bonheur au *« Lever du jour »*.

ALAIN LOMPECH

▶ Un disque compact Decca « Historic » 425 956-2. Cet éditeur publie, dans la même série, une interprétation magistrale de la *Neuvième Symphonie* de Schubert, par le même orchestre dirigé par Joseph Krips : un disque compact 425 957-2.

Fatal contre-emploi

Niagara
Religion

Avec le titre *Religion*, le petit logo sur la pochette -le nom du groupe inclus dans une croix étoilée, style Croix du nord- aura mis la puce à l'oreille : plus question de dos de cuiller, de demi-mesures ou de coquetterie, cette fois-ci Niagara se mesure à l'infini, passe ou trépasse.

Pour atteindre le stade suprême de leur carrière, le duo s'ébroue vigoureusement pour se débarasser des derniers stigmates pop qui demeuraient du temps où il chantait les amours balnéaires, retient son souffle et fait du bruit.

Religion, c'est une fuite éperdue en arrière, le retour à la barbarie, en d'autres termes, puisqu'il s'agit de rock, au heavy metal. Daniel Chenevez et Muriel Moreno cultivent leurs affinités avec les tribus du hard rock, embauchent le guitariste d'Urban Dance Squad (le versant hurlant du groupe de rappers batave). Sur des rythmiques bien grasses, des guitares hurlantes, à peine aérées par des cuivres échappés des années 60 (c'est Chenevez qui est entièrement responsable du son, impressionantn de l'album), Muriel Moreno hurle son mal de vivre (*Chemin de croix*), sa magnanimité (*Pardon à mes ennemis*), sa fureur (*Le ciel s'est déchiré*) et sa sérénité (*La vie est peut-être belle*).

Au jeu des citations, les auteurs de chansons perdent à tous les coups. Au fil des plages de *Religion*, les perles ne manquent pas mais de toute façon, tout est dans leur exécution. A la première écoute on reste pétrifié par le contre-emploi : une vamp cathodique se prend pour une tragédienne, Debbie Harry se voit en Patti Smith, comme si, en plus, c'était un but dans la vie.

C'est plus tard, sous la mystique de synthèse des textes, sous les effets vocaux pour stades et gymnases, que l'on réentend Niagara, dans des arrangements de cordes empruntés, comme chez Tears For Fears, au *I'm The Walrus* des Beatles, au détour d'un couplet qui ne croule pas sous le sérieux, quand la voix de Muriel Moreno arrête de se torturer et reprend ses ondulations faciles. A force de contradictions cultivées comme on entretient ses chagrins d'amour, pour faire chic, *Religion* peut devenir presqu'attachant. Mais séduisant ou réussi, jamais.

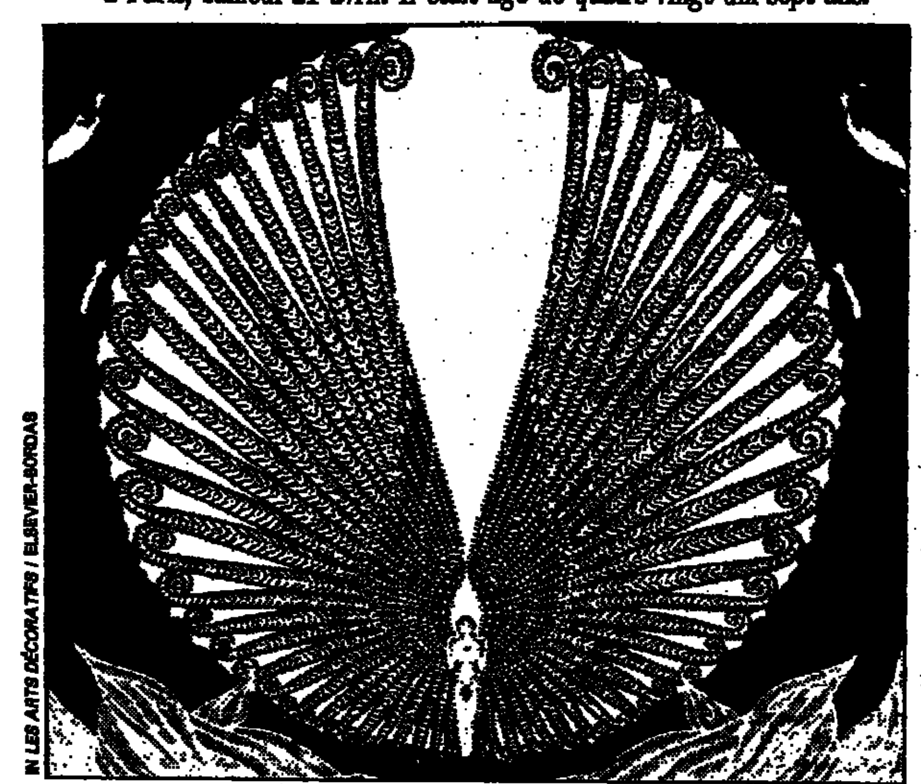
THOMAS SOTINEL

▶ *Disque, cassette, CD, Polydor.*

ARTS

Mort d'un esthète

Grand prince du music-hall, le peintre décorateur Erté est mort à l'hopital Cochin à Paris, samedi 21 avril. Il était âgé de quatre-vingt-dix-sept ans.



IN LES ARTS DÉCORATIFS / ELSEVIER-BORDAS

Rideau de théâtre créé par Erté, vers 1920.

Romain de Tirtoff de son vrai nom, Erté (R. T) était né à Saint-Petersbourg en 1892 dans une famille de la grande aristocratie d'où était sorti un nombre impréssionnant d'amiraux . Il n'aimait pas la mer, et, passionné de danse et de mode dès l'enfance, décida d'aller faire carrière à Paris dont il connaissait les fastes et au moins une grande figure : le couturier Paul Poiret dont il avait suivi les défilés dans la capitale tsariste, en 1911.

Après un bref passage, une semaine tout au plus, à l'Académie Jullian, il devint l'un des dessinateurs de Poiret, qui l'introduisit aussi dans le monde du théâtre à l'occasion de la création des décors et costumes d'un spectacle orientaliste, le Minaret de Jacques Richepin, dans laquelle le jeune Erté habille, ou déshabille, Mata Hari.

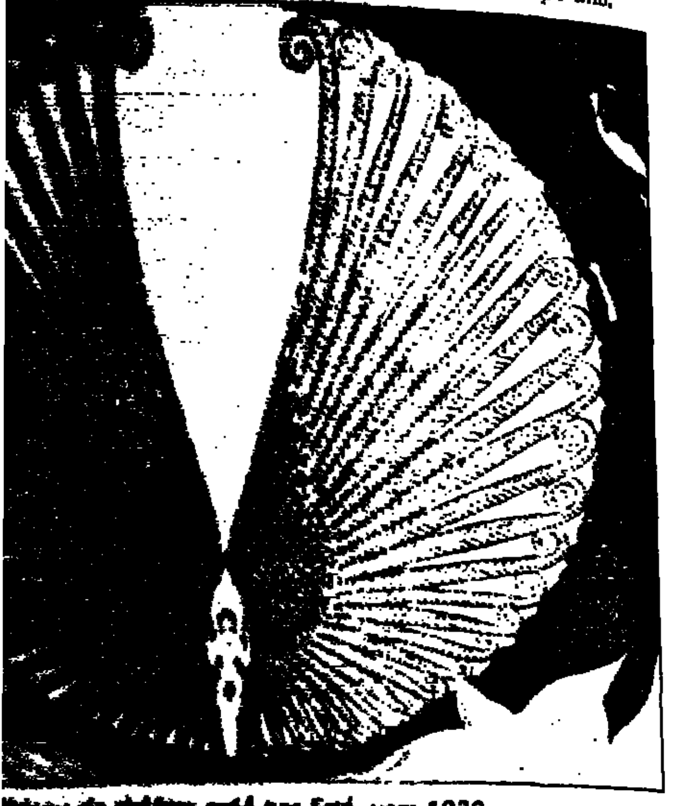
De Mata Hari en 1913, à la revue de Zizi Jeanmaire, au Casino de Paris, en 1969, Erté, vite connu à l'étranger d'abord par ses illustrations, notamment pour le *Harper's Bazaar*, fera un brillante carrière de décorateur dont on ne comptera plus les créations pour le théâtre et le music hall à Paris, Londres, Milan, Berlin, New York, dès les années 20, époque ou il devint le grand ordonnateur des spectacles des Folies Bergères et du Bal Tabarin, et l'un des maîtres les plus recherché du music Hall.

Surnommé « Le génie » aux Etats-Unis, il travailla pour le Met (*Pelleas et Mélisande*, 1928), pour Hollywood, pour Broadway (encore aujourd'hui : La comédie musicale *Stardust*), sans jamais changer vraiment de style. Un style qu'il s'était forgé au contact de Diaghilev et de Bakst, perpétuant l'esprit des fastes orientaux, combinant les féeries des Mille et une nuit aux les extravagances de la Vienne 1900, échafaudant sur scène des constructions de plumes, de paillettes et de perles sur fond de lamé, dessinant avec précision, minutie, élégance, ses envolées de fourrure et de bijoux de pacotille, autour des figures féminines longilignes, figures de style, centres de gravité d'une animation de tableaux vivants, de style. Grand style.

GENEVIEVE BREERETTE

Mort d'un esthète

... le peintre décorateur Erté est mort à l'hopital Cochin ... 21 avril. Il était âgé de quatre-vingt-dix-sept ans.



... de théâtre créé par Erté, vers 1920.

..., le Minaret de Jacques Richepin, dans laquelle le jeune Erté habille, en déshabillé, Mata Hari.

De Mata Hari en 1913, à la revue de Zizi Jeanmaire, au Casino de Paris, en 1969, Erté, vite connu à l'étranger d'abord par ses illustrations, notamment pour le Harper's Bazaar, fera une brillante carrière de décorateur dont on ne compte plus les créations pour le théâtre et le music hall à Paris, Londres, Milan, Berlin, New-York, dès les années 20, époque où il devient le grand ordonnateur des spectacles des Folies Bergère et du ... et l'un des maîtres les plus ... du music Hall.

... « Le génie » aux ..., il travaille pour le Met ... (1925), pour Hollywood, pour Broadway (encore aujourd'hui : La comédie musicale Stardust), sans jamais changer vraiment de style. Un style qu'il s'était forgé au contact de Diaghilev et de Bakst, perpétuant l'esprit des fastes orientaux, combinant les féeries des Mille et une nuit aux les extravagances de Vienne 1900, échafaudant sur scène des constructions de plumes, de paillettes et de perles sur fond de lame, dessinant avec précision, minutie, élégance, ses envolées de fourrure et de bijoux de pacotille autour des figures féminines, lignes, figures de style, centre de gravité d'une animation de tableaux vivants, de style ... style.

GENEVIEVE BREERETTE



ARTS

Champfleury entre littérature et peinture

Une exposition et un livre ressuscitent l'un des plus pugnaces ennemis de l'académisme au dix-neuvième siècle, Jean-François-Félix Husson, dit Champfleury

Qui a traité Théophile Gautier d'*« horticulteur aux longs cheveux »*, écrit de Thomas Couture qu'*« il brosse une toile aussi vite qu'un autre brosserait un habit »* et de Paul Delaroche qu'il *« était plus intelligent que sa peinture, c'est ce qui l'a miné »* ? Qui a défini la peinture d'Ingres par *« l'exacte imitation du détail mal placé »* ? L'impétueux et impertinent Champfleury. Le même défendit Delacroix, Courbet et Manet, en compagnie duquel il figure dans l'*Hommage à Delacroix* que peignit Fantin-Latour en 1864. Il est assis au centre, les bras croisés, tout à côté de Baudelaire. Fantin l'a représenté comme les Goncourt dans leur *Journal* : *« Un garçon malingre, qui a la figure cabossée comme un vieux chapeau, la vue basse, de grands cheveux et de gros souliers. »* Ils continuent charitablement : *« On voit dans sa tête, dans ses yeux sans éclat, dans sa parole qui zézaie, dans sa pensée terne, que ce n'est point une intelligence, mais seulement une volonté, un de ces hommes qui font leur sillon comme un bœuf. »*

Bœuf, il se peut. Mais bœuf qui allait droit et dans la meilleure direction, alors. Champfleury a été l'homme de quelques causes, peu nombreuses, qu'il a soutenues avec constance. De ses premiers articles parus en 1843 et en 1844 – il a vingt-deux ans – dans des journaux nommés *le Tam-tam* et *le Corsaire-Satan* jusqu'à son dernier livre de souvenirs et sa mort, en 1889, il a lutté en faveur de tout ce qui brisait avec les conventions du goût général, si bien que sa vie ressemble à la chronologie des scandales esthétiques de son temps. En *1848*, il fonde avec Baudelaire un journal qui dure deux numéros. En 1851, il rend hommage à Balzac et épaule Courbet quand ce dernier expose *l'Enterrement à Ornans*. En 1857, il est *évidemment* du parti de ceux qu'indignent les procès intentés aux *Fleurs du mal* et à *Madame Bovary*. Lui-même publie cette année-là un petit volume dénommé *le Réalisme*, qui n'est point un traité d'esthétique mais une rhapsodie de citations et d'exemples tirés de la littérature des siècles passés, de Challes à Sterne, Lesage et Stendhal, le tout entrecoupé de nouvelles – car Champfleury excellait aussi dans le conte drolatique et la saynète burlesque. En 1860, il combat pour Wagner. En 1869, il collabore avec Manet.

Parce qu'il a employé le mot de « réalisme », il a paru depuis commode de réduire sa pensée à ce seul terme et son goût à la seule apologie de Courbet. Piètre schématisme que celui-ci. D'une part les rapports du peintre des *Demoiselles des bords de Seine* et de l'écrivain furent changeants et le critique quelquefois sévère pour son ami, dont les propos rudimentaires sur l'art « démocratique » le satisfaisaient si peu qu'il lui adressa une lettre ouverte en 1870 où, tout en rendant hommage au savoir-faire du peintre, il ironisait rudement sur ses ambitions philosophiques. Courbet, d'autre part, n'était pas, pour Champfleury, toute la peinture, ni même tout l'art réaliste. Il célébra Gavarni, Daumier, Bonvin, Corot et Chintreuil, sans jamais renier non plus son culte de Delacroix, et s'efforça de nourrir et de légitimer ses préférences par l'histoire, se captivant pour les Le Nain, les Hollandais du dix-septième siècle et Vélasquez. La première étude parue sur Vermeer, celle de Thoré-Bürger, lui est dédiée en ces mots : *« Vous êtes de ceux qu'attirent l'Inconnu et le Méconnu. »*

A l'image de sa curiosité

Sa collection est à l'image de sa curiosité, variée, presque éclectique, mais d'un éclectisme intelligent. On y trouve des faïences anciennes, dont Champfleury était si grand connaisseur qu'il fut nommé en 1876 conservateur du Musée de Sèvres, des dessins admirables de Delacroix et un Manet à se pâmer, *Pivoines et sécateur*, une petite toile de premier ordre, une de ces œuvres dont la possession suffit à prouver la justesse d'œil et le tempérament élégamment voluptueux du collectionneur assez heureux pour l'acquérir.

Ces pivoines, et les toiles des Le Nain, de Chardin et de Courbet accrochées avec elles font tout le charme de l'exposition-dossier par laquelle le Musée d'Orsay rend hommage à Champfleury, exposition qui serait sinon un peu fastidieuse et passablement hermétique, comme du reste toutes celles qui ont pour objet un écrivain. Montrer des volumes sous vitrine ne suffit évidemment pas pour instruire utilement le visiteur. Ce dernier doit, avant ou après être allé à Orsay, lire le recueil d'écrits critiques qui vient de paraître chez Hermann. C'est une anthologie, condensée, commode, largement préfacée, bien annotée et riche en textes absolument oubliés.

Mais ce n'est qu'une anthologie, à laquelle manquent les nouvelles et dialogues de Champfleury, auxquels il tenait autant qu'à ses œuvres esthétiques. On lit en effet dans *le Réalisme* cette remarque, qui suffirait à suggérer que son auteur n'était vraiment pas *« un bœuf »*, n'en déplaise aux frères Goncourt : *« Quoi qu'on fasse, la littérature ne peut lutter avec la peinture, et la littérature se ravale en étudiant les procédés de cet art inférieur. Un portrait peint montre visiblement si une femme est belle ou laide ; mais le romancier a pour lui des moyens qui sont bien supérieurs à ceux du peintre. »*

PHILIPPE DAGEN

► **Musée d'Orsay, jusqu'au 10 juin. A lire : *Champfleury, Son regards et celui de Baudelaire*, textes choisis et présentés par G. et J. Lacambre, suivis d'une étude de Cl. Pichois, Hermann, 270 p., 118F. Les Editions des Cendres ont réédité récemment deux volumes de nouvelles de Champfleury, *Pauvre Trompette* et *Feu Miette* (*Le Monde des livres* du 2 mars).**

CINÉMA

Le temps perdu et retrouvé

Un poème lyrique et philosophique de Jean-Daniel Pollet

En 1988, Jean-Daniel Pollet réalise pour la SEPT un film qui s'intitule *Contretemps* et dans lequel il reprend des extraits, des images, de six courts et moyens métrages tournés dans les années 60-70 (*Le Monde* du 30 novembre 1989). C'est, d'une certaine manière, une façon de faire le point sur ces oeuvres, qui n'étaient pas des fictions, mais venaient de son être secret, de son goût pour la Grèce, les civilisations méditerranéennes, la philosophie.

A force de réfléchir là-dessus avec sa compagne et collaboratrice Françoise Geissler, le cinéaste a intégré également, à son projet, des extraits de *Skinoussa, paysage après la chute d'Icare*. Reportage contemplatif de jean Baronnet sur une île des Cyclades à l'écart de la civilisation (1981). Et puis, il a demandé à Philippe Sollers et à Julia Kristeva, ses amis, d'intervenir, non pas pour commenter, mais pour réfléchir à un thème : celui du *temps qui passe, qui s'arrête*, file trop vite, brasse la vie et la mort, et s'en va vers l'éternité.

Résultat, ce film-là : *Contretemps*, non pas documentaire, mais poème lyrique, philosophique, qui réinvente les images anciennes dans une dimension nouvelle. Un temple en ruines, la campagne sous le soleil, une jeune file grecque, à la beauté inentamée encore, des visages de lépreux, terre mythique des dieux, devenue le centre du monde, de ce monde là, qui appartient à Jean-Daniel Pollet, à son propre cinéma, à son âme pouvons-nous dire.

Temps perdu, temps retrouvé, pas comme chez Proust, même si la parole très *littéraire* de *Philippe* Sollers (mais quel prodigieux acteur, cet homme-là comme révélé par sa façon de regarder et de provoquer la caméra qui le filme) nous entraîne vers les souvenirs et les comparaisons. Temps de la vie, temps de la mort, temps de la pourriture *et* de la décomposition du corps échappant soudain à l'angoisse et à la tristesse...

Un film panthéiste

Contretemps est aussi un superbe film panthéiste qui nous rend une magie bien oubliée et procure, face à la fin inévitable de ce qui est terrestre, une sorte de sérénité.

Contretemps est présent dans une salle de cinéma l'Entrepôt (1) qui offre par ailleurs, une rétrospective des films de Jean-Daniel Pollet. Lui, remis d'un grave accident, songe à ses projets : *Carrousel provençal*, d'après un livre de Lawrence Durrell, *Folies Françaises*, d'après Philippe Sollers, une mise en scène de poèmes de francis Ponge, Grandeur nature, et *Paris Delphes*, trois heures d'images pour la SEPT, qui a cette particularité de soutenir le cinéma d'auteur.

JACQUES SICLIER

(1) 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris-14e. Tél. : 45-43-41-63.

PHOTOGRAPHIE

Le programme des Rencontres d'Arles 1990

Chargée de mission pour la photographie à la délégation aux arts plastiques du ministère de la culture et secrétaire générale des Rencontres, Agnès Gouvion-Saint-Cyr, qui succède à Claude Hudelot vommr directeur des Rencontres internationales de la photographie, exerce cette fonction par intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur qui devrait intervenir au début de l'été.

Le déficit d'environ 3 millions accumulé les deux dernières années a été apuré par l'effort conjoint du ministère, de la ville d'Arles et de Kodak, et un administrateur a été nommé à plein temps. Le prochain festival se déroulera du 6 juillet au 15 août. Son programme s'inscrit dans la continuuité des objectifs que se sont fixés les Rencontres.

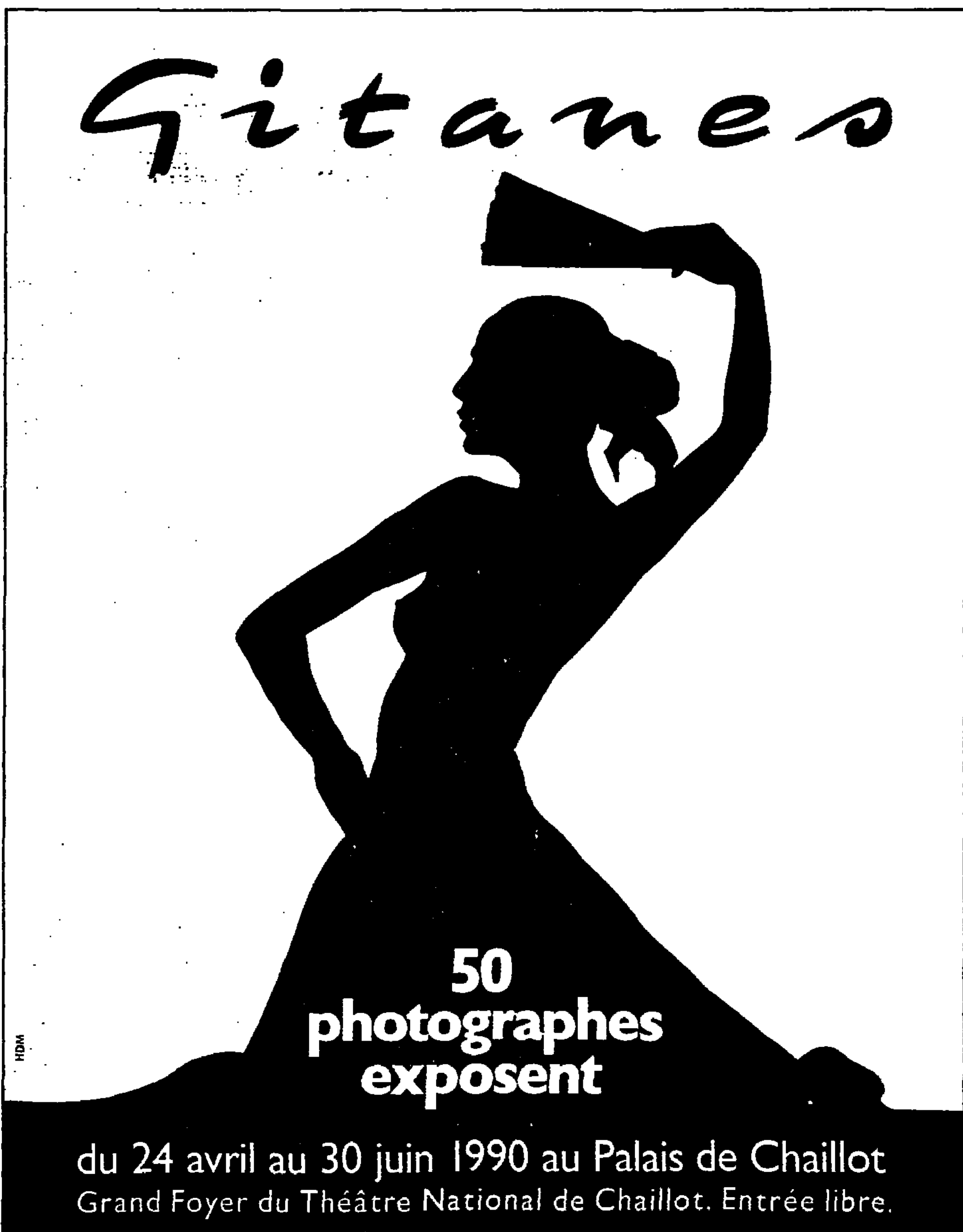
Il est consacré en priorité aux Pays de l'Est, la Tchécoslovaquie, la RDA et la Lituanie. Raymond Depardon exposera sa vision de Prague et de Berlin. L'agence Magnum projettera le 8 juillet ses reportages derrière le rideau de fer *depuis* 1945. Et Jan Saudek se confrontera à l'illustre Dritkol sous la houlette d'Alain Sayag.

Les RIP se pencheront aussi sur l'archéologie, du dix-neuvième siècle (Espace Van-Gogh) aux vues aériennes de l'Américaine Marylin Bridges, et fêteront le centenaire de Man Ray en présentant ses notes de travail. La chapelle du Méjan accueillera des expositions Robert Misrach, Willy Kessels, Olivio Barbieri et Pascal Kern. Plaisir d'amour, le 7 juillet ; David Bailey, le 8 (sous réserve), et *l'Afrique fantôme*, récit fiction de Françoise Hugier sur les traces de Michel Leiris feront quelques-unes des soirées du Théâtre antique.

PATRICK ROEGIERS







AGENDA

LUNDI 23 AVRIL

CINÉMA

Centre Georges Pompidou

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : le Vol du corbeau (1984, v.o. s.t. anglais - traduction simultanée), de Hrafn Gunnlaugsson, 14 h 30 ; le Faux Mari (1936, v.o. s.t.f.), de Valentin Vaala, 17 h 30 ; Amorosa (1986, v.o. s.t.f.), de Mai Zetterling, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

CONTRETEMPS. Film français de Jean-Daniel Pollet : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES. Film italien de Pupi Avati, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SIDEWALK STORIES. Film américain de Charles Lane, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

LES EXCLUSIVITÉS

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

AU-DELA DU FEU (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

CÉZANNE (Fr.-All.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CHARLIE (A., v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA FÊTE DES PÈRES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JAMAIS, NULLE PART, A PERSONNE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES MAITRES DE L'OMBRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES 1001 NUITS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

MILOU EN MAI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MISTER FROST (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NOIR PÉCHÉ (Fr.-All.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PACIFIC PALISADES (Fr., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

POLO EN AMÉRIQUE (Su., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SHE-DEVIL (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

TANGO & CASH (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TURNER & HOOCH (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN JEU D'ENFANT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VALMONT (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE VISITEUR DU MUSÉE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

CALAMITY JANE. Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34) dim. à 21 h 30 (18).

SHAPTAL Session de Paris (42-78-46-42) dim. soir, lun. à 20 h 30 ; dim. 16 h. (18).

LE ROI LEAR. Le Plessis-Robinson. Amphithéâtre Pablo-Picasso (46-30-45-29) jeu., vend., sam. à 21 h ; dim. à 17 h (19).

LA FEMME ABANDONNÉE. Dix-Huit Théâtre (42-26-47-47) dim. soir, lun. à 20 h 30 ; dim. à 16 h (20).

SAINTE CARMEN DE MONTRÉAL. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80) dim. soir, lun. à 20 h 30 ; jeudi à 19 h ; dimanche à 15 h (24).

ZAZOU. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) dim. soir, lun. à 20 h 30 ; dimanche 15 h (24).

BAJAZET. Crypte Sainte-Agnès (Eglise Saint-Eustache) (47-00-19-31) lun. à 20 h 45, jeu. 19 h ; sam. 20 h ; dim. 15 h 30 (24).

LA CHAIR ET LE COUTEAU. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) dim., lun. à 22 h 15 (24).

HISTOIRES Z'ORDINAIRES. Bateau-Théâtre Péniche « Docteur Paradis » (42-08-68-89) dim., lun. 20 h 15 (24).

LES MARIONNETTES DE TBILISSI. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) dim. soir, lun. 20 h 30 ; mer. 15 h ; sam. et dim. 15 h et 17 h (24).

LES MÉTAMORPHOSES D'OVIDE. Tourtour (48-87-82-48) dim., lun. à 19 h (24).

PATRICK ADLER LIMITE LES DÉGATS. Bataclan (47-00-30-12) dim. soir, lun. à 20 h 30 ; dim. 16 h (24).

MONSIEUR LE No 6 : SADE. Villejuif. Théâtre Romain-Rolland (47-26-15-02). Sam., lun., mardi à 20 h 30 ; dimanche 15 h (21).

ARCANE (43-38-19-70). ◇ The Winter's Tale (le Conte d'hiver) : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Naître coupable, naître victime : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Popkins : 21 h.

AUDITORIUM DU FORUM DES HALLES (46-36-13-90). ◇ Paoli-Boswell-Bonaparte : 20 h.

BATACLAN (47-00-30-12). ◇ Match d'improvisation : 21 h.

BATEAU-THÉATRE PÉNICHE DOCTEUR PARADIS (42-08-68-89). Esotérick Satie : 18 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). ◇ Le Plus Beau de l'histoire : 20 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). C'est dingue : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Diamant rose : 21 h.

DOJO-ASAHI (43-80-41-69). Les Fausses Confidences : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). les Bidochons, histoire d'amour : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Diablogues de sourds : 21 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. Dresseur de mots, cracheur d'images : 21 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Le Sang des fleurs : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 30. Théâtre rouge. La Jalousie du barbouillé, l'Amour médecin : 18 h. Zistoir Rosette : 20 h. ◇ Calamity Jane : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ Bons Baisers, à bientôt les rencontres du Palais Royal : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Le Nouveau Testament : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Céline ou l'Extraordinaire Epopée de Ferdinand Bardamu : 20 h 30.

THE SWEENEY (46-33-28-12). ◇ Still Life : 20 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). ◇ Semaine des auteurs : 18 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 21 h.

DANSE

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Compagnie Claude Brumachon, 20 h 30, lun. « Folie ». Grande salle, 1er sous-sol. Tél. location : 42-74-42-19.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Marco Berrettoni, Frédéric Sarezza, 20 h 30, lun. « L'Egocentrisme suite... et fin », Marco Berrettoni. « Le départ des oiseaux dépeuple nos songes », Frédéric Sarezza. « Suvretta », Maitreyi, Philippe Saint-Paul. Dans le cadre de Solos sans frontières. Téléphone location : 45-89-01-60.

OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier (47-42-53-71). Le Lac des cygnes, 19 h 30, lun. Ballet et Orchestre de l'Opéra de Paris. Dir. mus. David Coleman, Michel Queval. Téléphone location : 47-42-53-71.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Ballet-Jazz de Montréal, 20 h 30, « Adieux », « Jungle », « Janis for Joplin », chor. Pat Metheny, Richard North, Mauricio Wainrot. Téléphone location : 47-20-36-37.

MUSIC-HALL

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Djurdjura, 22 h, mer., 20 h 30, lun.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37.) Stephan Leman, 20 h 30 lun. « Rien qu'un homme ». Gomina 22 h 30, lun. « Aguantango », Gisela Graef-Marino, Jorge Rodriguez (danse), Daniel Cabrebra (bandonéon), Mauricio Angarita (ctb), Leonardo Sanchez (guit.), Philippe Minella (textes).

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66.) Music Hall Musette, 22 h lun.

ZENITH (42-08-60-00.) Roch Voisine, 20 h, lun.

CONCERTS

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Ensemble orchestral de Paris. 20 h 30, mer. Dir. : Friedemann Layer. Tatiana Nikolaieva (piano). Œuvres de Martinu, Mozart, Beethoven.

PARIS EN VISITES

MARDI 24 AVRIL

« Les sculpteurs et leur demeure : Rodin », 10 h 30, vestiaire du musée Rodin, 77, rue de Varenne (L'art et la manière).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 h et 15 h, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Le cimetière de Passy », 14 h 30, 1, rue du Commandant-Schloessing (D. Fleuriot).

« Hôtels et jardins du marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'étrange bourg du Gros-Caillou », 14 h 45, métro Latour-Maubourg (M. Banassat).

« La Révolution française à l'hôtel Le Pelletier de Saint-Fargeau », 14 h 45, 23, rue de Sévigné (Connaissance de Paris).

« Exposition Van Dongen », 15 h, 11, avenue du Président-Wilson (D. Bouchard).

« Les Invalides, de la crypte des gouverneurs à l'église Saint-Louis », 15 h, entrée cour d'honneur, côté Seine (Tourisme culturel).

« Hôtels seigneuriaux et demeures royales dans le quartier de la Bièvre », 15 h, métro Gobelins, angle boulevard Saint-Marcel/avenue des Gobelins (Paris et son histoire).

« Le palais de justice en activité », 15 h, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« En français dans le texte... dix siècles de lumières par le livre », 15 h 15, 58, rue de Richelieu (L'art pour tous).

CONFÉRENCES

55, rue des Francs-Bourgeois, 14 h : « Vienne 1815-1848, l'époque Biedermeier », par J.-M. de Broglie (Crédit municipal de Paris).

11, avenue du Président-Wilson, 14 h 30 : « Concept et couleur : minimalisme, BMPT, Support-Surface, Arte Povera... » par B. Parent (Musée d'art moderne).

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Notice sur la vie et les travaux de Léon Noël », par P. Messmer (Académie des sciences morales et politiques) ».

Mairie, 16, rue des Batignolles, 17 h 30 : « Nos gloires musicales, le Conservatoire national supérieur de musique et les compositeurs », par L. Maurice-Amour (Société historique et archéologique des 8e et 17e arrondissements).

« 1, rue des Fossés Saint-Bernard (auditorium), 18 h : « Villes et villages, espaces et images d'Orient. Parcours et représentations des voyageurs européens dans les villes et campagnes du monde arabe », par M. Gilsenan (Institut du monde arabe).

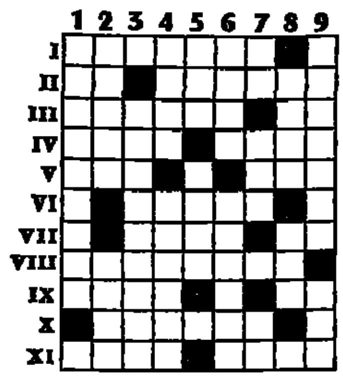
55, rue du Cherche-Midi, 18 h 30 : « Bodianski et le modèle aéronautique », par P. Saddy (Société française des architectes).

Ministère de la Recherche et de la technologie, 1, rue Descartes, 20 h 30 : « La relativité : l'astronomie au futur », par P. Tourrenc (Société française d'astronomie).

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5245



Horizontalement

I. Empêche de se perdre. – II. Ne donne pas de nom. Peuvent comprendre le jargon. – III. On finit toujours par s'en sortir. Repousse l'instant victorieux. – IV. Devenaient inutiles en cas d'élargissement. Nombreux sont ceux qui vont vers lui. – V. Une qui peut être capable de tout. Source d'intérêt pour des Asiatiques. – VI. A eu de bonnes notes en composition. – VII. Peuvent être un but à atteindre pour celui qui mène la barque. Préposition. – VIII. Sert à étendre. – IX. Pas même un chouia. Interjection. – X. A de nombreux pieds. – XI. Œuvre d'un fils de général. Oiseau.

Verticalement

1. Mieux vaut qu'il n'ait pas trop souvent son mot à dire. – 2. Eut le souffle coupé. Partie d'une canne. – 3. Rend des « pommes » bien rouges. – 4. Comptent parmi eux de très nombreux amateurs de fruits. Font des trous dans la peau. – 5. Est allé au-devant de bien des hommes. Faire de la place. – 6. Aime le rouge. D'où l'on voit Naples. – 7. Participe. Cité nippone. Qui peut donc être à plaindre. – 8. Bonne pour la « lumière ». On l'attend souvent pour partir. – 9. Bien collés. Est appelée à frapper fort.

Solution du problème nº 5244

Horizontalement

I. Stationnement. – II. Organdi. Notaire. – III. Lait. Ovationner. – IV. Eyra. Reno. Items. – V. Ne. Rail. Lita. – VI. Nue. Féroce. Tir. – VII. Est. Péril. Epelé. – VIII. Lear. Mot. Ia. – IX. Lésa. Egalera. – X. Etaient. Ilotage. – XI. Muge. OLé. Etés. – XII. Ivres. Terre. – XIII. Nase. Soue. Ollie. – XIV. Tite. Issante. – XV. Respira. Eve.

Verticalement

1. Solennellement. – 2. Trayeuse. Tu. Air. – 3. Agir. Etalagiste. – 4. Tâter. Relevées. – 5. In. Se. – 6. Odoriférantes. – 7. Niveler. Soir. – 8. An. Rime. Usa. – 9. Entomologistes. – 10. Moi. Talée. – 11. Etoilée. Lô. Rond. – 12. Nanti. Prétérit. – 13. Tinette. Râtelée. – 14. Remaillage. – 15. Mers. Réa. Espéré.

GUY BROUTY

□ **Concert.**- La troisieme rencontre de l'ensemble vocal et instrumental du Picerais et du groupe ecossais Ayr Choir Union aura lieu le dimanche 6 mai à Saint-Germain-en-Laye, avec le concours de la municipalité. Un grand concert regroupant plus de deux cent exécutants sous la direction de MM. Stewart Linton et Pierre Gasser, sera donné à 17 heures au théâtre Alexandre Dumas. Au programme des oeuvres de Haydn, Haendel, Mozart et Schubert.

► **Théâtre Alexandre Dumas, place André Malraux, Saint-Germain-en-Laye. Réservation : 30-87-07-07.**

□ **Convention nationale des districts de France.**- L'assemblée des districts de France organise le jeudi 3 mai à Paris une Convention nationale et un colloque au cours desquels seront examinés les compétences, les structures financières et les modalités de fonctionnement des districts, à un moment où se prépare une réforme de l'organisation communale. L'Assemblée des districts de France est présidée par M. Marc Censi, président du district du Grand Rodez.

► **Assemblée des Districts de France, Hotel du district de Rodez, B. P 531, 12005 Rodez Cedex.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

ABONNEMENTS

11, rue Jean-Mazet, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________

Adresse : ____________

____________ Code postal : ____________

Localité : ____________ Pays : ____________

011 MONO1

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET DU Monde

Décès

– Les membres de la Société des africanistes ont la douleur d'annoncer la mort de leur secrétaire générale,

Suzanne BERNUS,
directeur de recherche
au Centre national
de la recherche scientifique,

survenue le 17 avril 1990, à la suite d'un accident de la route entre Ségou et Tombouctou, qui provoqua également la mort de

Ariane BERNUS,

sa fille, âgée de vingt-trois ans.

Ils partagent le chagrin de la famille Bernus et de tous ses amis du Mali, du Niger et d'ailleurs...

[Depuis la fin de ses études au Centre de formation à la recherche ethnologique (animé à la fin des années 1940 par André Leroi-Gourhan au Musée de l'homme), Suzanne Bernus a successivement mené des recherches d'anthropologie sociale et d'ethno-archéologie en Guyane, à Madagascar, en Côte-d'Ivoire et, surtout, au Niger et au Mali. Pendant ces quarante années, Suzanne Bernus a toujours donné l'exemple d'un profond engagement professionnel et moral, alliant sans faille la pertinence de la recherche scientifique aux grands mouvements du cœur.]

– Mme Bernard Bressac,
son épouse,
Isabelle et Christine Bressac,
ses filles,
M. et Mme Michel Huillier
et leur fille,
M. et Mme Michel de Greef
Et Bruno Lescan du Plessix,
ses sœurs, beaux-frères, nièce et neveu,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard BRESSAC,

survenu le 17 avril 1990, dans sa cinquante-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Marseille. Nancy.

M. Rémi DUCHÊNE,
et son épouse,
née Hélène Treheux,
M. et Mme Roger Duchêne,
M. et Mme Jacques Treheux,
M. et Mme Hervé Duchêne
et leur fille,
M. Michel Treheux
et ses enfants,
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de leur fils, petits-fils, neveu et cousin,

Antoine

subitement disparu le lundi 15 avril 1990, dans son cinquième mois.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le jeudi 19 avril, en l'église Saint-Michel, à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses enfants,
Michel et Michèle Fardeau,
Jean-Pierre et Madeleine Fardeau,
Marie-Claire Fardeau,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Georgette FARDEAU,
créatrice de haute couture,

survenu à Paris le 18 avril 1990.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité.

Elle repose au cimetière du Blanc (Indre), auprès de son mari, le

docteur Gaston FARDEAU
(1901-1945),
médaille de la Résistance.

24, rue du Docteur-Roux,
92330 Sceaux.

– Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui son serviteur,

l'abbé
Edouard-Michel DUPERRAY,
ancien supérieur général de la Société auxiliaire des Missions,
ancien missionnaire en Chine,

pieusement décédé le 19 avril 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année et la soixante-cinquième de son sacerdoce.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, le jeudi 26 avril à 14 heures.

De la part
Du Père Michel Dumortier,
supérieur général
Et de tous les membres de la Société auxiliaire des Missions,
De Mgr Marcel Gaudillière,
De Mme Claudius Corgier,
sa sœur,
De M. et Mme Henri et Marthe Pézet-Corgier,
M. Jacques Corgier,
ses petits-neveux,
Mlle Denise Oudot,
De l'Association Ad Lucem,
Du cercle Saint-Jean-Baptiste,
De l'Association fraternelle internationale,
Des familles Meyer, Novarina, Mavit, Serrol,
Et de ses nombreux amis.

L'inhumation aura lieu à Bièvre (Essonne), auprès de son ami l'abbé J. Monchanin.

Un moyen de transport sera prévu pour les personnes qui le désirent (tél. : 42-22-27-36).

Chaussée de Waterloo,
244 B 1060 Bruxelles.
69870 Grandris.
21, rue Marc-Antoine-Petit,
69002 Lyon.

– Mlle Marcelle Fauconnet,
sa sœur,
Ses neveux,
Ses cousins,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Isabelle FAUCONNET,

survenu le 17 avril 1990.

Les obsèques ont eu lieu le 21 avril, à Senonches.

Maison de retraite Perier,
28250 Senonches.

– Mme Jean-Félix Herpin,
sa mère,
Nicolas et Barbara Herpin,
Isabelle et Alan Kay,
Pascal Herpin et Claire Gatrone,
Denys Herpin et Agnès Flohr,
Nathalie et Jean-Vincent Richard,
Thomas Herpin,
Marie-Eve Herpin et Yvon Le Bras,
ses frères et sœurs,
ses neveux et nièces,
Ses amis,
ont le chagrin d'annoncer la mort, le 18 avril 1990, de

Grégoire HERPIN,
avocat au barreau de Bobigny,

à l'âge de quarante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 avril, à 16 heures, en l'église Saint-Germain, de Dourdan.

Des dons peuvent être adressés à AIDES, 6, cité Paradis, 75010 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue des Vergers-Saint-Jacques,
91410 Dourdan.

– M. René Lasserre,
son époux,
Bertrand Lasserre
Et Eric Leroux,
ses enfants,
Mme Eliane Delaisement
et sa fille,
M. et Mme Maurice Roux
et leurs enfants,
Mme Norbert Barthelet
et ses enfants,
ses sœurs, beau-frère et belle-sœur,
M. le docteur et Mme Patrick Derome,
M. et Mme Claude Lasserre,
leurs enfants, Philippe, Isabelle, Christophe, Vincent,
Toute la famille,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fernande LASSERRE,
née Barthelet,

survenu le 21 avril 1990.

Ils vous convient à la messe qui sera célébrée le mercredi 25 avril à 16 heures précises, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (33, avenue Marceau, Paris-16e).

L'inhumation se fera au cimetière de Passy, dans le caveau de famille.

Les fleurs et les couronnes devront être exclusivement déposées en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17, avenue Franklin-Roosevelt,
75008 Paris.

†
– M. André Poulard,
son époux,
M. et Mme Dominique Poulard,
M. et Mme Fernando Carreira-Poulard,
M. et Mme Philippe Poulard,
ses enfants, ses petits-enfants,
Toute la famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Andrée POULARD,
née Barbier,

Regrets †.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale, le vendredi 20 avril 1990, au cimetière du Père-Lachaise.

43, avenue de Balzac,
92410 Ville-d'Avray.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques ..... 87 F
Abonnés et actionnaires . 77 F
Communicat. diverses . 90 F

– Le Secours catholique,
a la douleur de faire part du décès de

Mgr Henry RADENAC,

survenu le 20 avril 1990, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques seront célébrées le mardi 24 avril à 8 h 30, en la paroisse de l'Immaculée-Conception, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

[Ordonné prêtre du diocèse d'Orléans en 1928, Henry Radenac fut official à l'évêché et desservant d'une paroisse beauceronne avant de devenir professeur de droit canonique à l'université catholique d'Angers puis au séminaire Saint-Sulpice d'Issy-les-Moulineaux. Expert au Concile, aux côtés de Mgr Rodhain, il fut de 1960 à 1976 l'un de ses proches conseillers. Il obtint en 1962 la reconnaissance d'utilité publique pour le Secours catholique et participa à la Commission des statuts de Caritas Internationalis.
Passionné de droit juridique et canonique, Mgr Radenac exerça également son ministère près des prêtres en difficulté morale, spirituelle ou matérielle.]

– M. et Mme Yves Thomas,
leurs enfants,
Le docteur Andrée Thomas,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond THOMAS,
née Fernande Bénéteau,

survenu le mardi 17 avril 1990, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le 20 avril, à Thionville.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée à l'intention de

M. Pierre ORDONNEAU,
conseiller d'Etat honoraire,
décédé le 11 avril 1980,

le jeudi 26 avril, à 9 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7e.

Remerciements

– Saint-Julien-en-Genevoix. Lyon.

Mme Jean David
Et ses enfants,
très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

docteur Jean DAVID,

remercient sincèrement les personnes qui ont pris part à leur peine par leur présence aux obsèques et leur envoi de message.

– Mme Jean L'Huillier,
Ses enfants
Et petits-enfants
remercient très sincèrement tous les amis qui ont pris part à leur douleur lors du décès de

M. Jean L'HUILLIER

et qui par leur présence, leurs messages, messes et envois de fleurs, ont témoigné l'amitié et l'affection qu'ils lui portaient.

Communic. diverses

– Société des études renaniennes : vendredi 27 avril 1990, à 17 h 15, salle VI, du Collège de France, conférence de M. Dominique Bourel, chargé de recherche au CNRS, sur « Renan et la Prusse ».

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Administrateur général : Bernard Wouts
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteur en chef : Bruno Frappat

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 23 avril à 0 heure et le mardi 24 avril à 24 heures :

La France restera sous l'influence d'une zone de basses pressions. Le temps sera caractérisé par des matinées brumeuses et nuageuses suivies d'éclaircies plus ou moins belles et enfin par une évolution orageuse en cours d'après-midi.

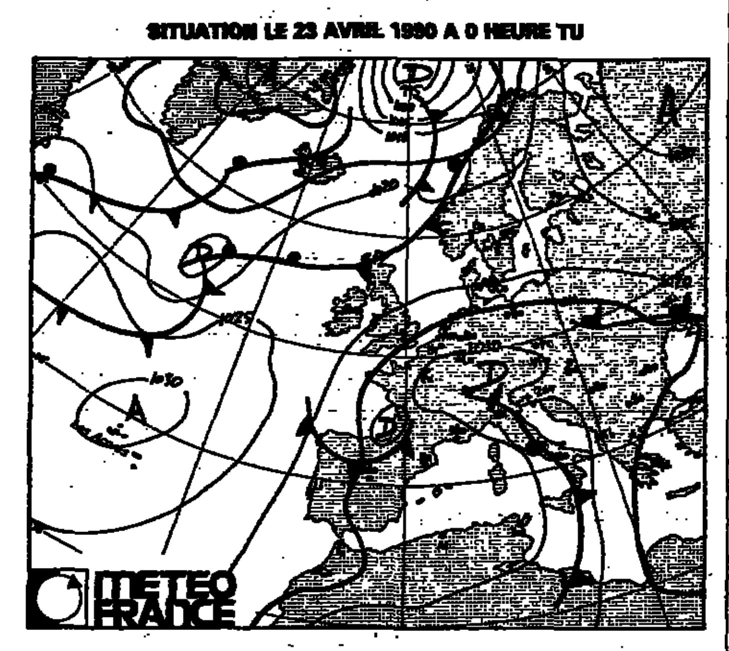
Mardi. – Nuages, éclaircies et ondées, parfois orageuses. Au lever du jour, grisaille et bancs de brouillard seront assez généralisés. Des ondées éparses se produiront çà et là. Elles seront plus fréquentes sur les régions de l'Est. Quelques trouées de ciel bleu ne sont pas exclues de loin en loin.

En cours de journée, les brouillards se dissiperont, des éclaircies apparaîtront, mais l'atmosphère restera brumeuse et les nuages abondants. Le soleil fera des percées plus franches sur l'ouest du pays dans l'après-midi. Sur l'Est, le temps deviendra lourd, la tendance orageuse s'accentuera au fil des heures du Nord-Picardie à l'Auvergne, aux Alpes et sur le Nord-Est.

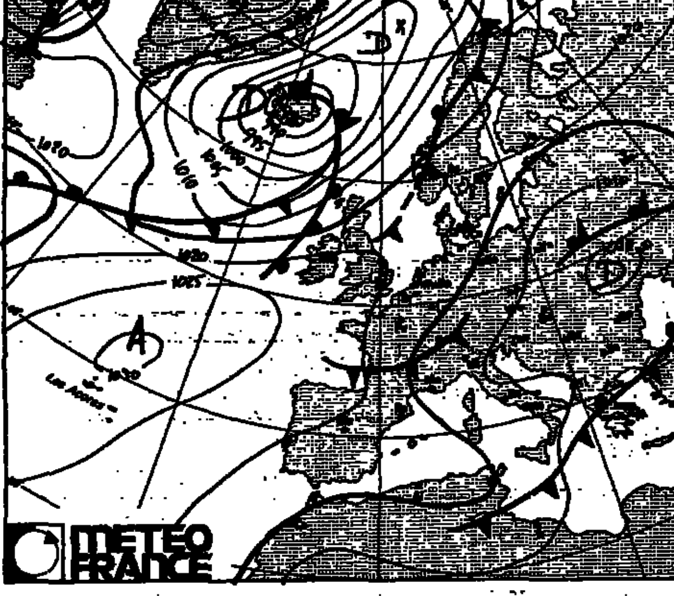
Les températures matinales seront douces avec 5 °C à 8 °C en général, elles avoisineront ponctuellement 1 °C à 2 °C sur les régions bénéficiant d'éclaircies nocturnes.

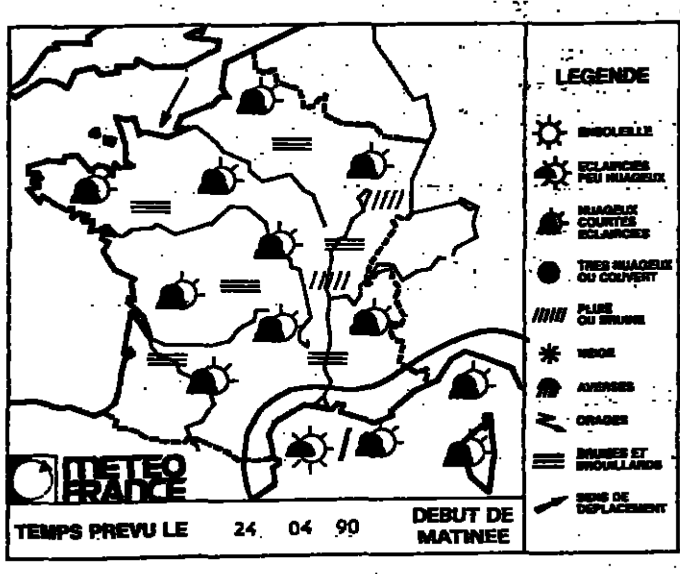
L'après-midi, le thermomètre atteindra 13 °C à 17 °C.

SITUATION LE 23 AVRIL 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 AVRIL 1990 A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 23-04-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-04-1990 à 6 heures TU et le 23-04-1990 à 6 heures TU

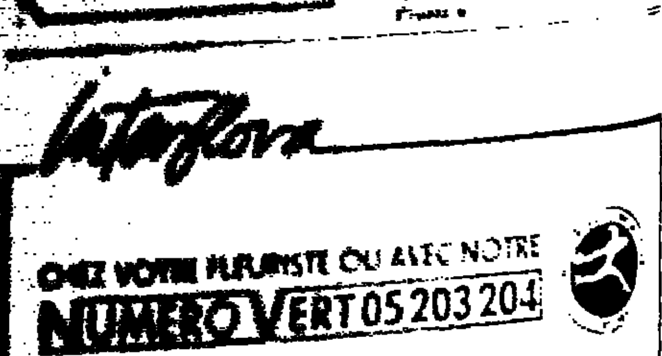
FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	16	6	C
BIARRITZ	12	6	C
BORDEAUX	11	4	B
BOURGES	13	6	P
BREST	11	9	N
CAEN	12	9	B
CHERBOURG	11	9	B
CLERMONT-FER.	14	6	P
DIJON	16	4	N
GRENOBLE-ST-M-H	13	6	C
LILLE	18	8	B
LIMOGES	12	5	B
LYON	15	7	P
MARSEILLE-MAR.	14	6	D
NANCY	12	2	P
NANTES	15	9	–
NICE	14	6	D
PARIS-MONTS.	17	9	P
PAU	12	7	P
PERPIGNAN	13	5	D
RENNES	14	10	B
ST-ETIENNE	12	6	P
STRASBOURG	13	6	C
TOURS	15	8	C
TOULOUSE	14	1	B
POINTE-A-PITRE	29	20	N

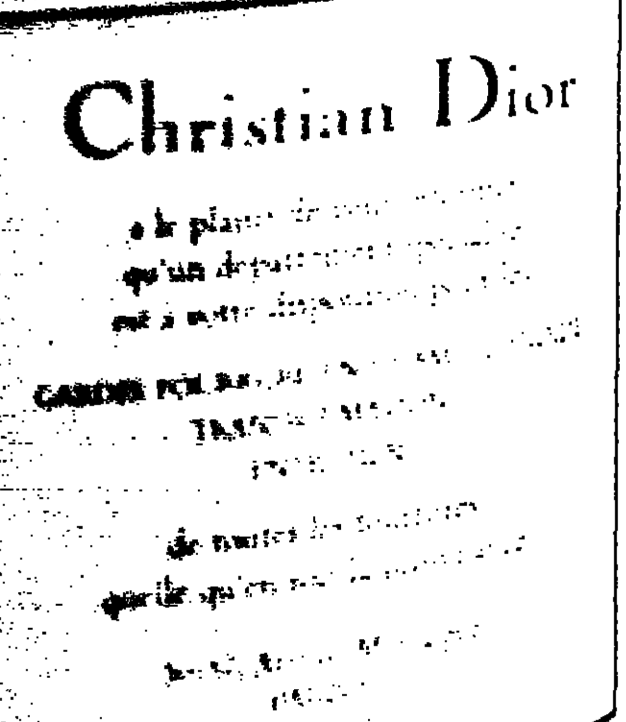
ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	19	6	C
AMSTERDAM	19	8	N
ATHÈNES	22	16	C
BANGKOK	38	28	N
BARCELONE	16	7	D
BELGRADE	28	12	P
BERLIN	19	10	C
BRUXELLES	19	8	N
LE CAIRE	26	13	N
COPENHAGUE	17	6	D
DAKAR	24	19	D
DELHI	40	23	D
DJERBA	22	17	C
GENÈVE	14	6	P
HONGKONG	25	25	A
ISTANBUL	28	14	N
JÉRUSALEM	25	14	D
LISBONNE	16	11	D
LONDRES	16	7	N
LOS ANGELES	20	12	N
LUXEMBOURG	13	8	N
MADRID	13	3	N
MARRAKECH	21	10	N
MEXICO	25	11	B
MILAN	12	7	P
MONTRÉAL	17	0	D
MOSCOU	14	5	C
NAIROBI	25	17	P
NEW-YORK	22	10	D
OSLO	17	4	D
PALMA-DE-MAL.	17	8	N
PÉKIN	–	–	–
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	16	8	B
SINGAPOUR	33	25	A
STOCKHOLM	15	1	D
SYDNEY	24	17	D
TOKYO	17	17	A
TUNIS	20	13	D
VARSOVIE	17	5	N
VENISE	15	9	P
VIENNE	13	9	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)





RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ○ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 23 avril

TF1

20.40 Théâtre : Ténor. Pièce de Ken Ludwig, mise en scène de Jean-Luc Moreau. Avec Michel Leeb, Isabelle Spade, Jean Rougerie.
Un secrétaire remplace un chanteur d'opéra.

22.35 Variétés : La règle du je. De Laurence Touitou et Philippe Gautier, avec Vanessa Paradis, Julien Clerc, Françoise Hardy, Nick Kamen.
23.35 Magazine : Minuit sport.
0.10 Journal, Météo et Bourse.
0.30 Série : Mésaventures.
1.00 TF 1 Nuit.
2.00 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.20 Info revue.
3.05 Feuilleton : Cités à la dérive (1er épisode).
4.05 Série : Intrigues.

A2

20.40 Variétés : Le lundi au soleil. Hommage à Claude François.
22.00 Documentaire : L'amour en France. De Daniel Karlin et Tony Lainé. 9 et 10. Radiographie d'un meurtre. *Les derniers témoignages de la série.*
0.00 Informations : 24 heures sur la 2.
0.15 Météo.
0.20 Magazine : Du côté de chez Fred. Etre séminariste en 1990.

FR 3

20.35 Cinéma : Espion, lève-toi. ■■ Film français d'Yves Boisset (1981). Avec Lino Ventura, Michel Piccoli, Bruno Cremer.
On ne peut jamais échapper aux services de renseignements quand on a été un de leurs agents. Et c'est pourquoi le directeur d'une société fiduciaire de Zurich se trouve pris dans un terrible engrenage. Lino Ventura, homme piégé, est le seul à ne pas tenir un rôle ambigu. La mise en scène ne relâche jamais sa tension. Belle réussite dans le genre.
22.15 Journal et Météo.

22.45 Magazine : Océaniques. Mon frère Jacques, par Pierre Prévert (3e partie).
23.45 Musique : Carnet de notes. Pièces pour clarinette, alto et piano, de Bruch, par les solistes du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France.

CANAL +

20.30 Cinéma : Le policeman. ■ Film américain de Daniel Petrie (1980). Avec Paul Newman, Edward Asner, Ken Wahl.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Magazine : Lundi sport. Football ; à 22.55, boxe ; à 0.10, *basket professionnel américain.*
1.15 Cinéma : Gonflés à bloc. ■ Film franco-italien de Ken Annakin (1968). Avec Bourvil, Lando Buzzanca, Walter Chiari.

LA 5

20.40 Téléfilm : Justice de femme. De Christian Marnham, avec Merette Van Kamp, Robert Lipton. *La vengeance d'une femme violée.*
22.20 Série : Vendredi 13.
23.50 Magazine : Arrêt sur image.
0.00 Journal de minuit.
0.190 Bob Morane (rediff.).
0.40 Les aventures de Michel Vaillant (rediff.).
1.10 La vallée des peupliers (rediff.).
1.40 Tendresse et passion (rediff.).
2.05 Feuilleton : L'or du temps.
2.50 Le journal de la nuit.
3.00 Série : Voisin, voisine.
4.00 Tendresse et passion.
4.30 Série : Voisin, voisine.
5.30 L'or du temps (rediff.).

M6

20.35 Cinéma : Les collines de la terreur. ■ Film américain de Michael Winner (1971). Avec Charles Bronson, Jack Palance, Richard Basehart.
En 1873, au Nouveau-Mexique, un métis apache, qui a tué en état de légitime défense, est traqué par une milice et devient, lui-même, chasseur, après qu'on a attaqué sa famille. Une parabole sur le vieil Ouest, contée avec habileté et relevée d'une violence à la manière du western italien.
22.15 Téléfilm : Prise d'otages à l'italienne. De Francesco Laudadio, avec Franco Nero, Gabriele Ferzetti. *Deux prisonniers évadés.*

0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Informations : Dazibao.
0.10 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler. Stan Getz-Chet Baker en concert (2e partie).
2.00 Rediffusions. Culture pub ; Le glaive et la balance (justice et terrorisme) ; M 6 aime (les films rock) ; Culture pub ; Parcours santé (la prothèse de la hanche) ; Le glaive et la balance.

LA SEPT

21.00 Cinéma : Le genou de Claire. ■■ Film français d'Eric Rohmer (1970). Avec Jean-Claude Brialy, Aurora Cornu, Béatrice Romand.
▶ **22.45 Documentaire : La ville Louvre.** De Nicolas Philibert.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. Faut-il réformer l'orthographe et la langue française ? (1re partie, *rediff.*)
21.30 Dramatique. Les deux voies de Jean Cocteau, de Silvia Monfort.
22.40 Cote d'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Bessie Smith.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 12 août 1989 lors du Festival de Salzbourg) : Monumentum pour orchestre, de Cerha ; Unter der blanken Hacke des Monds pour baryton et orchestre, de Burt ; Die Jakobsleiter, oratorio pour solistes, chœur et orchestre, de Schoenberg, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, le Chœur Arnold Schoenberg de Vienne, dir. : Michael Gielen ; sol. : Christine Whittlesey, soprano, Thomas Moser, Wolfgang Muller-Lorenz, Heinz Zednick, Hans Franzen, ténors, Roland Hermann, Waldemar Wild, barytons. A 22.30, Virtuoses, virtuoses : Concerto pour piano et orchestre no 5 en mi bémol majeur op. 73, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Londres et Arthur Rubinstein, piano. A 23.07, Concerto pour piano et orchestre no 3 en ut mineur op. 37, Concerto pour piano et orchestre no 4 en sol majeur op. 58, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Londres, et Arthur Rubinstein, piano.
0.30 *Textes et prétextes.* Schoenberg : Journal de Berlin 1912-1915.

Mardi 24 avril

TF1

14.30 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
15.25 Série : Tribunal.
15.45 Variétés : La chance aux chansons.
16.15 Série : Vivement lundi.
16.40 Club Dorothée. Caroline.
17.05 Série : 21 Jump Street.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : On ne meurt que deux fois. ■ Film français de Jacques Deray (1985). Avec Michel Serrault, Charlotte Rampling, Elisabeth Depardieu.
22.30 Magazine : Ciel, mon mardi !
0.20 Journal, Météo et Bourse.
0.40 Série : Intrigues.
1.05 TF 1 nuit.
1.40 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.05 Info revue.
2.50 Feuilleton : Cité à la dérive. (2e épisode).
3.40 Série : Mésaventures.
4.05 Documentaire : Histoires naturelles.

A2

15.30 Après-midi show. Avec Mort Shuman.
17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.25 Magazine : Giga. Les années collège, Reportage ; Série : Les deux font la loi ; Reportage.
18.30 Série : Drôles de dames.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
19.52 Divertissement : Heu-reux !
20.00 Journal et Météo.
20.40 ▶ Les dossiers de l'écran : L'amour en France. Les meilleurs moments de la série de Daniel Karlin et Tony Lainé.
21.25 Débat : A propos de L'amour en France. Avec Daniel Karlin et Tony Lainé, Marie-Antoinette Vigier, secrétaire générale de l'association ANTEA, Maurice Lecoq, secrétaire général de l'association MTT (Média télévision et téléspectateurs), Alain Rémond, Gérard Marin, journalistes.
22.20 Magazine : Carnets de route. La route du rock. Présenté par Christine Ockrent.
23.15 Informations : 24 heures sur la 2.
23.30 Météo.
23.35 Magazine : Du côté de chez Fred. Les Romanov (1re partie).

FR3

18.03 Magazine : C'est pas juste. *Présenté par Vincent Perrot.*
18.30 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 Magazine : La marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Thème : Faut-il avoir peur de l'Allemagne ? Invités : Valéry Giscard d'Estaing, Helmut Schmidt.
22.15 Journal et Météo.
22.50 Télévision régionale.

CANAL PLUS

15.07 Pochettes surprises. Eva, de Marc et Hara Gastine.
15.30 Cinéma : Miriana. ■ Film yougoslave de Jovan Acin (1986). Avec Gala Videnovic, Goran Rodakovic, Djora Nenadovic.
17.25 Cabou cadin. Croc-note show ; Le comte Mordicus ; Super Mario Bros et princesse Zelda.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.15 Dessins animés : Ça cartoon. *Présentés par Philippe Dana.*
18.30 Top 50. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Cinéma : Le grand bleu. ■■ Film français de Luc Besson (1987-1988). Avec Jean-Marc Barr, Rosanna Arquette, Jean Reno (version courte).
22.40 Flash d'informations.
22.50 Cinéma : Les yeux noirs. ■■ Film italo-soviétique de Nikita Mikhalkov (1986). Avec Marcello Mastroianni, Silvana Mangano, Marthe Keller (v.o.).
0.45 Cinéma : La femme de mon pote. ■ Film français de Bertrand Blier (1983). Avec Isabelle Huppert, Thierry Lhermitte, Farid Chopel.

LA5

15.35 Série : Bergerac.
16.40 Dessins animés. *Les triplés ; Les aventures de Claire et Tipoune ;* Magie bleue ; Pollyanna ; Olive et Tom, champions de foot ; L'académie des Ninjas.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters. De Patrick de Carolis.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Bruce contre-attaque. ■ Film français d'André Koob (1981). Avec Dick Randall, Harold Sakata, Fabienne Beze.
22.10 Téléfilm : Girls commando. De David A. Prior, avec Lynda Aldo, William Zipp. *Dix anciennes détenues au service du FBI.*
23.40 Magazine : Réussites.
0.00 Journal de minuit.

M6

14.45 Série : Maîtres et valets.
17.15 Informations : M 6 info.
17.25 Série : L'homme de fer.
18.15 Série : L'ami des bêtes.
18.55 Série : Cathy et Aline.
19.25 Série : La fête à la maison.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : *Sur les ailes du tigre.* De Rolf de Heer, avec Gordon Poole, Caz Nederman. *Un petit garçon passionné d'aviation.*
22.00 Magazine : Ciné 6.
22.30 Cinéma : Aujourd'hui ma peau, demain la tienne. *Film italien de Enzo G. Castellari (1969).* Avec Antonio Sabato, John Saxon, Frank Wolf.
0.00 Six minutes d'informations.

La Sept

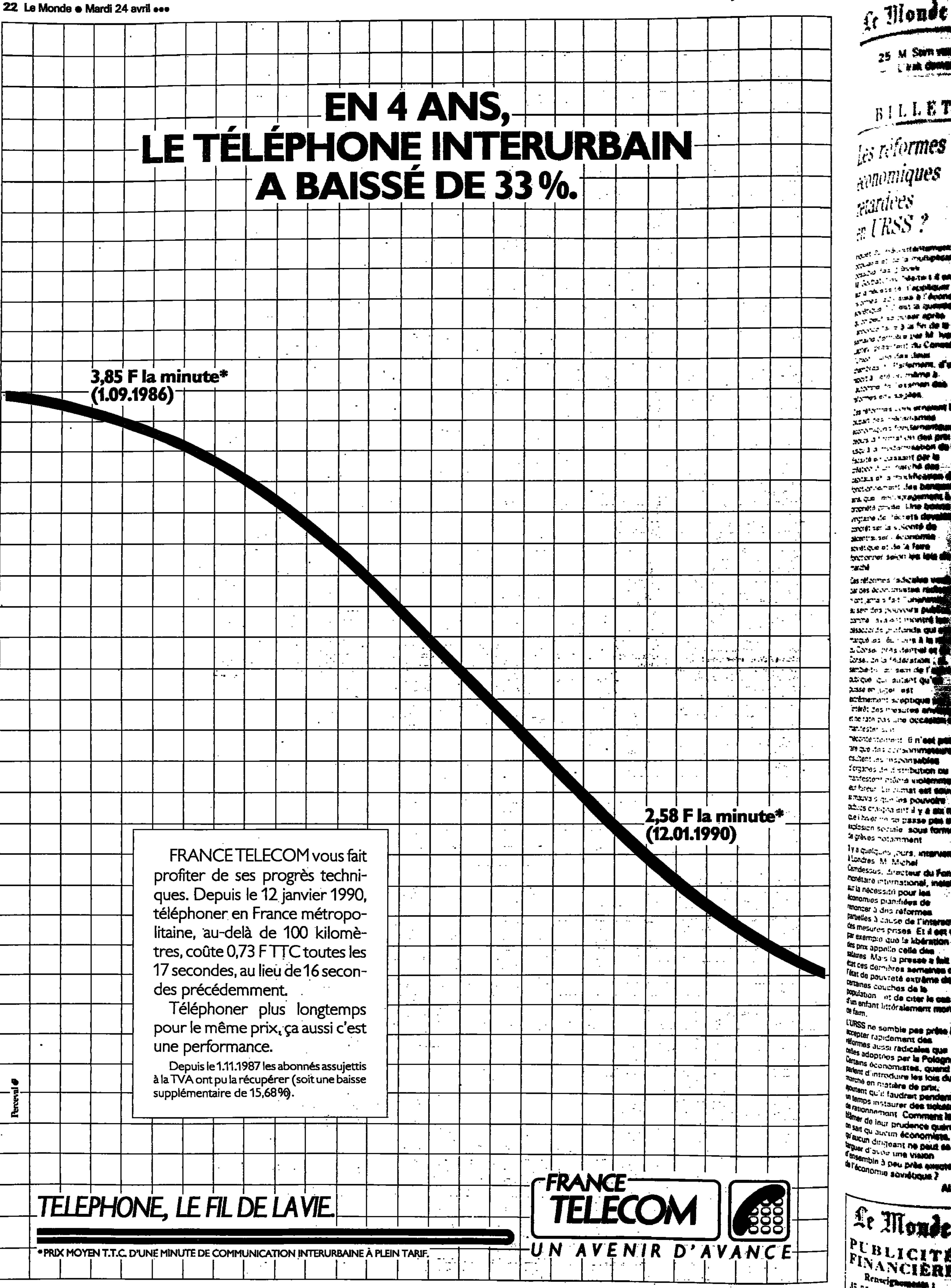
14.30 Cours d'italien.
15.00 Théâtre : L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves. D'Hélène Cixous, mise en scène d'Ariane Mnouchkine.
16.45 Documentaire : L'horloge du village. De Philippe Costantini.
18.00 Cinéma : Le vœu. ■■ Film portugais d'Antonio de Macedo (1972).
19.40 Court métrage : Le peintre et la ville. De Manoel de Oliveira.
20.10 Film d'animation : Rochers. De Leif Marcussen.
20.20 Documentaire : Les vacances du cinéaste. *De Johan Van der Keuken.*
21.00 Documentaire : L'œil au-dessus du puits. De Johan Van der Keuken.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
23.45 Jazz soundies collection.
23.50 Documentaire : Kaltex en Chine (7).

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier : ces maladies transmises par l'animal.
21.30 Où en sont les MJC ? (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. Les amateurs.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Bessie Smith.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'auditorium) : Ballade pour piano no 1 en sol mineur op. 23, de Chopin ; Gaspard de la nuit, de Ravel ; Sonate, de Dutilleux ; Prélude pour piano en ré bémol majeur op. 11 no 15, de Scriabine ; Etudes d'après Paganini pour piano : no 4 en mi majeur, no 3 en si majeur, de *Liszt, par Brian Ganz, piano.*
22.30 La galaxie des traditions.
23.07 Club d'archives. Les grandes heures de l'Orchestre national (2).


EN 4 ANS,
LE TÉLÉPHONE INTERURBAIN
A BAISSÉ DE 33 %.
3,85 F la minute*
(1.09.1986)
2,58 F la minute*
(12.01.1990)
FRANCE TELECOM vous fait profiter de ses progrès techniques. Depuis le 12 janvier 1990, téléphoner en France métropolitaine, au-delà de 100 kilomètres, coûte 0,73 F TTC toutes les 17 secondes, au lieu de 16 secondes précédemment.
Téléphoner plus longtemps pour le même prix, ça aussi c'est une performance.
Depuis le 1.11.1987 les abonnés assujettis à la TVA ont pu la récupérer (soit une baisse supplémentaire de 15,68 %).
TELEPHONE, LE FIL DE LA VIE.
*PRIX MOYEN T.T.C. D'UNE MINUTE DE COMMUNICATION INTERURBAINE À PLEIN TARIF.
FRANCE TELECOM
UN AVENIR D'AVANCE
Percept

BILLET

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Les réformes économiques retardées en URSS ?

Inquiet du mécontentement populaire et de la multiplication possible des grèves, M. Gorbatchev *hésite-t-il encore* sur la nécessité d'appliquer des réformes radicales à l'économie soviétique ? C'est la question qu'on peut se poser après l'annonce faite à la fin de la semaine dernière par M. Ivan *Laptev, président du Conseil* de l'Union, l'une des deux chambres du Parlement, d'un report à l'été ou même à l'automne de l'examen des réformes envisagées.

Ces réformes concernaient la plupart des mécanismes économiques fondamentaux, depuis la formation des prix jusqu'à la modernisation de la fiscalité en passant par la création d'un marché des capitaux et la *modification* du fonctionnement des banques, ainsi que l'encouragement à la propriété privée. Une bonne vingtaine de décrets devaient concrétiser la volonté de décentraliser l'économie soviétique et de la faire fonctionner selon les lois du marché.

Ces réformes radicales voulues par des économistes radicaux n'ont jamais fait l'unanimité. Ni *au sein des pouvoirs publics*, comme l'avaient montré les désaccords profonds qui avaient marqué les réunions à la mi-avril du Conseil présidentiel et du Conseil de la fédération ; ni, semble-t-il, au sein de l'opinion publique, qui, autant qu'on puisse en juger, est *extrêmement sceptique* sur l'intérêt des mesures envisagées et ne rate pas une occasion de manifester son *mécontentement*. Il n'est pas rare que des consommateurs insultent les responsables d'organes de distribution ou manifestent même violemment leur fureur. Le climat est souvent si mauvais que les pouvoirs publics craignaient il y a six mois que l'hiver ne se passe pas sans explosion sociale, sous forme de grèves notamment.

Il y a quelques jours, intervenant à Londres, M. Michel *Camdessus, directeur du Fonds* monétaire international, insistait sur la nécessité pour les économies planifiées de renoncer à des réformes partielles à cause de l'interaction des mesures prises. Et il est vrai par exemple que la libération des prix appelle celle des salaires. Mais la presse a fait état ces dernières semaines de l'état de pauvreté extrême de certaines couches de la population ; et de citer le cas d'un enfant littéralement mort de faim.

L'URSS ne semble pas prête à accepter rapidement des réformes aussi radicales que celles adoptées par la Pologne. *Certains économistes, quand ils* parlent d'introduire les lois du marché en matière de prix, ajoutent qu'il faudrait pendant un temps instaurer des tickets de rationnement. Comment les blâmer de leur prudence quand on sait qu'aucun économiste, qu'aucun dirigeant ne peut se targuer d'avoir une vision d'ensemble à peu près exacte de l'économie soviétique ?

Al. V.

En fusionnant sa Compagnie financière avec la Banque de l'Union européenne

Le groupe CIC se dote d'une nouvelle « banque de tête »

La Compagnie financière du CIC et la Banque de l'Union européenne ont rendu publique, lundi 23 avril, la nouvelle de leur fusion. La nouvelle entité chapeautera les onze banques du groupe CIC et portera le nom de Compagnie financière de l'Union européenne. *Le GAN, actionnaire majoritaire de cette nouvelle compagnie apporte sa bénédiction à la nouvelle entité.*

Les onze banques régionales du groupe CIC étaient orphelines, mais ne le savaient pas. Lundi 23 avril, la fusion de la Compagnie financière du CIC et de la Banque de l'Union européenne (BUE) met fin à cette situation. En réalité, – et ce n'est pas l'un des moindres paradoxes de cette opération – c'est la filiale (la BUE) qui se prépare à absorber la maison mère, la Financière du CIC.

Une fausse « fusion » donc qui aura l'avantage de mettre fin à une irrationnalité à plusieurs facettes. Cette fiction juridique qu'était la compagnie financière du CIC, n'avait en effet, guère de raison d'exister. Cette holding n'avait ni les compétences ni la force de frappe financière pour représenter dignement les onze banques régionales du CIC. Simple coquille, elle ne pouvait ni implanter de nouvelles filiales à l'étranger, ni agir pour le groupe sur les marchés financiers nationaux ou internationaux.

La BUE, au contraire, avec ses 77 milliards de francs de total de bilan, ses 1 850 salariés et sa spécialisation sur un certain nombre de créneaux porteurs, a, *a priori*, toutes les qualités d'une « *banque de tête* » selon l'expression employée par ses futurs dirigeants, MM. François Caries et Paul Alibert, président et vice-président-directeur général de la nouvelle entité.

Absent du marché international

L'OPA (amicale) de la BUE sur la Compagnie financière du CIC – elle a reçu la bénédiction du GAN, l'actionnaire majoritaire et l'approbation de principe des onze présidents régionaux – a pour ambition de donner au CIC les moyens d'exister en tant que groupe. La Lyonnaise de banque, le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine (CIAL) ou le Crédit industriel de Normandie (CIN) *travaillaient* jusqu'à présent sous leur bannière propre sans jamais chercher à faire corps. Au jour le jour, chaque établissement du CIC agissait comme une banque indépendante, n'hésitant pas à entrer en concurrence les unes avec les autres, et préférant même rechercher des alliances ponctuelles à l'extérieur plutôt que de privilégier les synergies.

Résultat – et irrationnalité ultime, – le groupe CIC qui était aussi important que le Crédit lyonnais voici vingt-cinq ans a raté tous les grands tournants de la banque commerciale. Il est aujourd'hui absent du marché international des capitaux, quasi inexistant sur les grandes opérations du marché des capitaux domestiques et inconnu sur les créneaux nouveaux comme celui des fusions et acquisitions (à l'exception de la Lyonnaise de banque qui possède un secteur spécialisé).

De plus face à la compétence financière acquise par les groupes industriels, le CIC n'a pas les moyens de proposer un quelconque service à une entreprise sitôt que celle-ci a acquis une certaine taille. Séparément, chaque banque régionale court aujourd'hui le risque de perdre sa clientèle d'entreprise au fur et a mesure que celle-ci se développe.

Un contrat d'association

N'allons pas croire cependant que la BUE possède dans ses coffres tout ce qui manque à ses petites soeurs. La BUE a autant besoin des banques régionales pour étayer son développement et celui du groupe en France et à l'étranger que celles-ci ont besoin d'un pôle de référence pour résister à la concurrence. Ancienne banque d'affaire du groupe Schneider, la BUE a cru sa dernière heure arrivée au début des années 80. Ebranlée par les difficultés industrielles de Schneider, prise en tenaille par la montée des taux d'intérêt, la BUE n'a dû son salut qu'à la nationalisation et à son rattachement au groupe CIC en 1983.

Grâce à une spécialisation volontaire dans les financements pointus à l'exportation, le négoce des valeurs mobilières, les fusions et acquisitions et la gestion d'OPCVM... la BUE est revenue aux bénéfices au point de représenter à elle seule le tiers des résultats du CIC.

Mais son développement bute aujourd'hui sur un problème de taille. *Si elle est capable de prendre* une participation de 150 millions dans une entreprise, elle ne peut guère aller au-delà, ni même rêver de multiplier les tickets minoritaires. En revanche, appuyée sur l'ensemble du groupe CIC, rien ne lui est plus interdit, ni à elle ni à l'ensemble du groupe.

C'est donc un contrat d'association que MM. François Caries et Paul Alibert proposent aujourd'hui à l'ensemble du groupe. Mais, alors que c'est la BUE qui va subir la plus grande des transformations, c'est dans les régions que les craintes de la fusion se font les plus vives. Nommés en conseil des ministres, entourés d'un conseil d'administration, jaloux de leur indépendance, les présidents des banques du CIC se sont comportés plus volontiers en mutualistes râleurs, qu'en patrons de filiales soucieux d'un devoir de réserve. Ce n'est donc pas sans méfiance que les plus importants d'entre *eux* ont consenti à la fusion.

Conscients de ces réserves, les nouveaux dirigeants de la Compagnie financière de l'union européenne ont affirmé haut et fort au cours de réunions multiples qu'ils n'entendaient pas se substituer aux banques régionales. Leur but est de convaincre que l'union fait la force et la cohérence les profits. Des activités comme les financements à long terme, les levées de fonds à court terme, les activités de marché (convertures, options...), les implantations à l'étranger gagneraient ainsi à être centralisées.

Mais rien ne se fera sans concertation. « *Nous n'interdirons jamais aucune initiative, nous veillerons simplement à ce que chacune d'elles soit en harmonie avec les moyens de chaque établissement* », expliquent les nouveaux patrons du CIC. La banque d'affaires de la Lyonnaise ne sera donc pas remise en question pour autant que ses activités demeurent en rapport avec sa taille. Au-delà, elle sera invitée à collaborer avec les experts du groupe.

Fédérer sans bousculer outre mesure la culture indépendantiste du groupe, telle sera la tâche de la nouvelle compagnie financière. Quelques initiatives visibles devraient être prises prochainement pour prouver la bonne foi et lancer la coopération. Quant à savoir si le nouvel ensemble aura du temps et de l'énergie à consacrer au développement de la banque-assurance avec le GAN... la question est posée.

YVES MAMOU

Une date-butoir pour l'union monétaire allemande

M. Helmut Kohl affirme que le deutschemark sera introduit en RDA au plus tard le 2 juillet

Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a affirmé samedi 21 avril qu'il était « *fermement décidé à introduire le Deutschemark en RDA au plus tard le 2 juillet* », fixant ainsi pour la première fois officiellement une date butoir pour l'union monétaire entre les deux Etats allemands. Jusqu'ici, les responsables ouest-allemands avaient seulement parlé de l'été, même si officieusement la date du premier juillet était couramment citée.

M. Kohl, qui a pris la parole samedi lors d'une réunion électorale à Wolfsburg, au nord du pays, a assuré aux Allemands de l'Est qu'ils sauraient avant le 6 mai prochain, jour des élections locales en RDA, quels seraient les taux de change appliqués pour convertir leurs avoirs.

Un porte-parole du gouvernement a démenti à ce sujet que les taux de change aient déjà été fixés dans un document secret ; comme l'affirme *Der Spiegel*. Selon l'hebdomadaire, le gouvernement a mis au point des propositions à soumettre à Berlin-Est nettement plus généreuses que le plan élaboré fin mars par la Bundesbank.

Le document cité par *Der Spiegel* prévoit notamment que tous les salaires seront d'abord convertis au taux de un pour un, mais que les partenaires sociaux négocieront ensuite leur montant selon les possibilités des entreprises. La Bundesbank, inquiète du manque de compétitivité de la RDA, ne proposait *pour les salaires* qu'un taux de un pour deux.

Dans sa déclaration gouvernementale de jeudi 19 avril, le nouveau premier ministre est-allemand, M. Lothar de Maizière, avait affirmé que l'union monétaire devrait intervenir avant l'été et que « *le cours fondamental à fixer était de un pour un* ». – (*AFP*.)

Avec l'appui du gouvernement

La banque Banesto crée le premier groupe industriel privé de l'Espagne

Le Banco Espanol de Credito (Banesto), l'un des premiers établissements bancaires de la péninsule ibérique, a obtenu l'agrément du ministère des finances et de l'économie pour créer le premier groupe industriel privé du pays, la Corporacion Industrial y Financiera (CIF).

Cette création a été rendue possible par une exonération d'impôt portant sur 70 % des plus-values dégagées par la fusion des entreprises contrôlées par le Banesto au sein du CIF. Ce dernier regroupera deux cents participations, représentant 1 % du PIB espagnol, avec une valeur *de 320 milliards de* pesetas (17 milliards de francs) et un chiffre d'affaires cumulé de 500 milliards de pesetas (27 milliards de francs).

Dans cet ensemble, neuf entreprises constituent 67 % des actifs de la CIF. A savoir la compagnie d'assurance Union Y Fenix (*51,47 % du* capital), les papeteries Sniace (25,37 %), le groupe de construction Agroman (50,26 %), les cimentiers Arsa (51,02 %), les produits chimiques Carburos Metalicos (26,67 %), la société pétrochimique Petromed (36,67 %), l'Asturiana de Zinc (54,5 %), la société sidérurgique Acerinox (32,67 %) et les batteries Tudor (37,25 %).

Le cadeau fiscal ainsi fait à Banesto représente environ 1 milliard de francs et est subordonné à l'engagement pris par la banque de ne pas se défaire, pendant au moins cinq ans, des participations regroupées au sein de la CIF. Pour M. Mario Conde, PDG du Banesto, c'est une sorte de revanche sur la fusion ratée de son établissement avec le Banco Central pour former le premier groupe bancaire du pays.

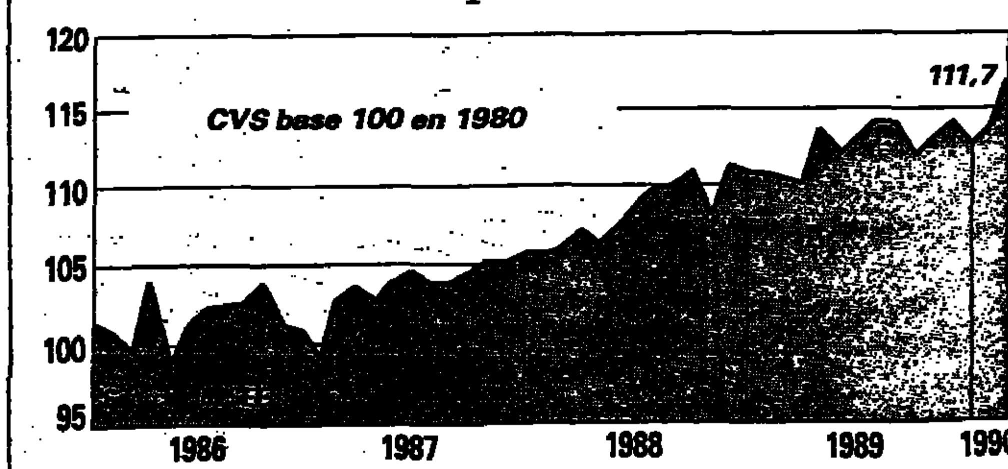
La générosité du gouvernement de Madrid s'explique par le souci de voir s'engager la restructuration de l'industrie espagnole avant l'échéance du 1er janvier 1993, et d'éviter une pénétration encore plus forte des capitaux étrangers, qui investissent actuellement la péninsule. Bien que les entreprises du pays aient quadruplé leurs bénéfices de 1984 à 1988, leur poids reste encore faible au sein de la CEE, d'où l'initiative de la création de la CIF.

□ **La Finlande va doubler ses importations de gaz soviétique d'ici à 1995.** – La Finlande a l'intention de doubler d'ici à 1995 ses importations de gaz soviétique pour les porter à 4,5 milliards de mètres cubespan, a indiqué samedi 21 avril le président du groupe pétrolier Nesté Oy au cours d'une conférence de presse tenue à Helsinki en présence de M. Victor Tjernomyrdin, président du groupe gazier soviétique Gasprom. Ce dernier a révélé que l'URSS va construire un gazoduc vers Kostamus, en Carélie soviétique entre 1995 et 1997, ce qui rendra possible la construction d'un réseau de distribution à partir du *nord-ouest* de la Finlande d'ici à la fin des années 90. Ce réseau pourrait être éventuellement relié à la Suède si celle-ci décide d'accroître ses importations de gaz, pour remplacer l'énergie nucléaire. – (*AFP*.)

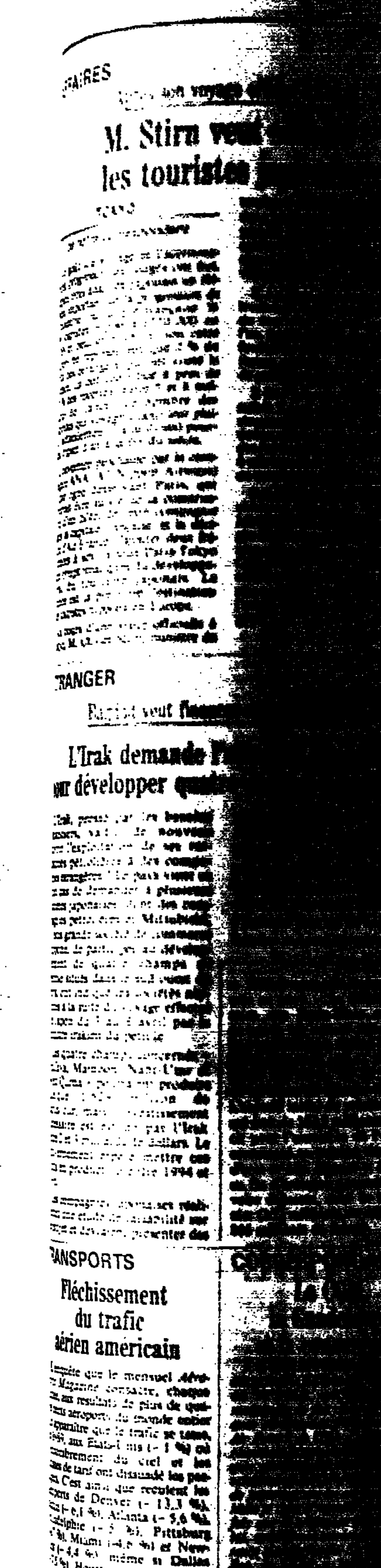
Optimisme sur l'avenir des négociations commerciales multilatérales

Première rencontre entre la Commission européenne et le gouvernement américain

Une délégation de la Communauté européenne conduite par M. Jacques Delors est arrivée à Washington, lundi 23 avril, pour une série de rencontres avec le gouvernement américain et le président George Bush. Les questions commerciales, l'agriculture et l'évolution de l'Europe seront les principaux thèmes de ces entretiens qui inaugurent une nouvelle forme de concertation, plus politique, entre les Etats-Unis et la CEE. Cette réunion semestrielle s'ouvre dans une atmosphère de détente, après la réunion informelle d'une trentaine de pays membres du GATT, la semaine dernière au Mexique. Le calendrier des huit derniers mois de l'Uruguay Round, cycle de négociations commerciales multilatérales entamé en 1986 et qui doit s'achever en décembre 1990, a été établi. Les quinze groupes de négociations devront présenter leurs travaux d'ici à deux mois, afin que la session, prévue en juillet à Genève, puisse élaborer une ébauche d'accord. A Puerto-Vallarta, les délégations se sont pratiquement mises d'accord sur deux points importants : la résolution des différends commerciaux et la nécessité de renoncer aux quotas textiles, qui entravent les exportations de nombreux pays en développement. Par ailleurs, la proposition canadienne de remplacer le GATT par une Organisation mondiale du commerce ayant plus de pouvoirs a été bien accueillie. Reste la question des subventions agricoles, qui cristallise l'opposition CEE-Etats-Unis.



La production industrielle a reculé de presque 2 % en février par rapport à janvier. Ce recul s'explique en grande partie par des conditions climatiques exceptionnelles, la température anormalement douce ayant fait chuter la production de gaz et d'électricité. La production automobile s'est ressentie des inondations de certains ateliers de fabrication de Peugeot. Reste que, depuis six mois, l'indice mensuel plafonne. Décrit-il la réalité ou la traduit-il mal, faute de bien prendre en compte la production des biens d'équipements, ceux-là même qui marchent fort actuellement ?



AFFAIRES

M. Stirn veut

les touristes

ÉTRANGER

L'Irak demande

pour développer

TRANSPORTS

Fléchissement du trafic aérien américain

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Après son voyage officiel à Tokyo

M. Stirn veut séduire les touristes japonais

TOKYO,

de notre correspondant

Le goût du voyage et l'accroissement progressif des congés ont fait, depuis trois ans, des Japonais un élément important de la progression de l'industrie touristique française. Si les touristes nippons (770 000 en 1989 et peut-être un million cette année) ne représentent que 2 % du total des étrangers qui ont visité la France, ils ont contribué à près de 10 % des recettes (entre 5 et 8 milliards de francs). Le nombre des Japonais qui voyagent pour leur plaisir (actuellement dix millions) pourrait tripler d'ici à la fin du siècle.

L'ouverture prochaine par la compagnie ANA (All Nippon Airways) d'une ligne desservant Paris, qui pourrait être suivie de la construction d'un hôtel de cette compagnie dans la capitale française, et la décision d'Air France d'ajouter deux fréquences à ses liaisons Paris-Tokyo sont symptomatiques du développement du tourisme japonais. La France est la première destination des touristes nippons en Europe.

Au cours d'une visite officielle à Tokyo, M. Olivier Stirn, ministre du tourisme, vient de préciser ses intentions pour accompagner ce développement. Il envisage l'ouverture d'une antenne de la représentation du tourisme français à Osaka, deuxième ville du Japon.

Il souligne aussi la nécessité de lever deux freins au développement du tourisme japonais en France : l'un, psychologique, tient à l'excès de formalités des services de détaxe de Roissy et l'autre à une insuffisance de guides-interprètes.

Il faut procéder également, poursuit-il, à une adaptation des infrastructures touristiques françaises afin de les adapter davantage à l'attente des Japonais et d'inciter ainsi ceux-ci à allonger leur séjour (actuellement en moyenne de trois à quatre jours).

Favorable aux investissements touristiques japonais en France, M. Stirn souhaite également encourager le développement du tourisme nippon en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie : deux liaisons par semaine Tokyo-Nouméa sont assurées par UTA, et Air France a rétabli l'année dernière sa ligne Tokyo-Papeete.

PHILIPPE PONS

SOCIAL

Pour la première fois depuis 1976

Un accord salarial est signé aux Chantiers de l'Atlantique

SAINT-NAZAIRE

de notre correspondant

M. Jean-Noël d'Acremont, directeur général des Chantiers de l'Atlantique, n'a pas hésité à qualifier d'« *historique* » l'accord salarial signé vendredi 20 avril aux chantiers nazairiens. Le dernier accord de ce genre aux Chantiers remonte en effet à 1976, peu avant leur entrée dans le groupe Alsthom. C'est principalement sur les salaires qu'avait porté le dur conflit du dernier trimestre 1989 marqué par un lock-out de quatre semaines.

Cet accord se traduit par une augmentation générale de 2,5 % au 1er avril, une mesure complémentaire de rattrapage uniforme de 110 francs et, au titre des augmentations individuelles, + 1 % distribué en deux fois.

Concrètement, pour les plus bas salaires, ces mesures auront pour effet une augmentation de 300 francs sur le bulletin de paie d'avril.

L'accord est assorti d'une clause de sauvegarde prévoyant une nouvelle rencontre en décembre en cas de dérapage de l'inflation. En outre, les salariés se verront attribuer une prime de 1 000 francs bruts (800 francs nets) lors de la livraison, fin mai, du paquebot *Nordic-Empress*.

Trois des quatre syndicats de salariés ont signé l'accord : la CFDT, la CGT-FO et la CFE-CGC.

La CGT quant à elle « *se donne le temps de la réflexion* » en observant que « *sur la question essentielle du rattrapage, il n'a été obtenu que 110 francs à comparer avec les 1 500 francs réclamés lors du conflit* ».

JEAN-CLAUDE CHEMIN

□ **Cinq syndicats signent l'accord salarial chez Renault.** – Après la CFDT (*le Monde* du 21 avril), FO, la CFE-CGC, la CFTC et la CSL ont signé l'accord salarial Renault qui accorde une augmentation générale des salaires de 2,5 % pour 1990. Seule, la CGT a répondu par la négative à ces dispositions qui concernent les 70 000 salariés des quinze établissements de la Régie. Au second trimestre, les partenaires examineront l'éventualité de procéder à un ajustement en fonction de la hausse des prix.

CEE

Avant la journée européenne de protestation

Un millier d'agriculteurs ont réclamé à Besançon une augmentation des quotas laitiers

BESANÇON

De notre correspondant

Cinq jours avant la journée de protestation des organisations agricoles européennes, un millier d'agriculteurs ont manifesté, le 20 avril dans les rues de Besançon, à l'appel de la FRSEA (Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles) pour réclamer une augmentation des quotas laitiers appliqués à la Franche-Comté. Des représentants des coopératives agricoles et des industriels laitiers s'étaient joints à cette manifestation.

Le litige, né de la décision prise en 1983 par la CEE de réduire la production laitière, porte encore, en dépit des aménagements obtenus sous le gouvernement de M. Chirac, sur 13 877 tonnes de lait. Les éleveurs francs-comtois reprochent à MM. Rocard et Nallet de tarder à appliquer l'accord, intervenu récemment, autorisant une production supplémentaire de 10 800 tonnes.

Cette autorisation qui, au demeurant, ne donne pas totalement satisfaction aux agriculteurs de Franche-Comté, ne leur a en effet pas encore été notifiée par l'ONILAIT. Les manifestants ont déversé le contenu de plusieurs camions-citernes de lait devant le barrage de CRS, établi aux abords de la préfecture de région avant de se disperser.

CLAUDE FABERT

□ **Blocus de la RFA par les routiers français.** – Pour protester contre la création d'une taxe sur les poids lourds (de 3 400 F à 30 500 F) par la RFA, les chambres professionnelles des tranporteurs routiers de Champagne-Ardennes, Lorraine, Alsace et Franche-Comté ont décidé de bloquer la frontière allemande, depuis la Suisse jusqu'au Luxembourg, du 1er mai à 22 heures jusqu'au 2 mai à 22 heures. Cette taxe qui sera acquittée par tous les poids lourds circulant en RFA sera, en fait, remboursée aux transporteurs allemands. La Commission de Bruxelles a sommé le gouvernement de Bonn de mettre fin à cette mesure discriminatoire.

ETRANGER

Bagdad veut financer sa reconstruction

L'Irak demande l'aide des Japonais pour développer quatre champs pétrolifères

L'Irak, pressé par les besoins financiers, va-t-il de nouveau ouvrir l'exploitation de ses ressources pétrolières à des compagnies étrangères ? Le pays vient en tout cas de demander à plusieurs sociétés japonaises, dont des compagnies pétrolières et Mitsubishi, la plus grande société de commerce nippone, de participer au développement de quatre champs de pétrole situés dans le sud ouest du pays, ont indiqué les sociétés nippones à la suite du voyage effectué au Japon du 3 au 8 avril par le ministre irakien du pétrole.

Les quatre champs concernés – Halfaya, Majnoon, Nahr-Umr et West Qurna – pourraient produire quelque 1,629 million de barils/jour, mais l'investissement nécessaire est estimé par l'Irak entre 2 et 3 milliards de dollars. Le gouvernement espère mettre ces puits en production entre 1994 et 1996.

Les compagnies japonaises réaliseront une étude de faisabilité sur ce projet et devraient présenter des propositions précises d'ici un mois ou deux. Cette décision de l'Irak est guettée depuis des mois par les milieux pétroliers, qui soulignent les limites des ressources financières du pays alors qu'il dispose d'énormes réserves de brut et doit financer sa reconstruction.

□ **Déficit record du budget américain en mars.** – Le déficit budgétaire des Etats-Unis a atteint en mars un record mensuel de 53,34 milliards de dollars (304 milliards de francs), soit 51 % de plus qu'en février et 49 % de plus qu'en mars de l'année dernière. L'objectif initial du président Bush qui était de 123,8 milliards de déficit pour l'ensemble de l'exercice commencé en octobre dernier est d'ores et déjà dépassé et le déficit en fin d'exercice pourrait égaler, voire dépasser, celui de l'an dernier (152 milliards de dollars soit 866 milliards de francs).

TRANSPORTS

Fléchissement du trafic aérien américain

L'enquête que le mensuel *Aéroports Magazine* consacre, chaque année, aux résultats de plus de quatre cents aéroports du monde entier fait apparaître que le trafic se tasse, en 1989, aux Etats-Unis (– 1 %) où l'encombrement du ciel et les hausses de tarif ont dissuadé les passagers. C'est ainsi que reculent les aéroports de Denver (– 13,3 %), Boston (– 6,1 %), Atlanta (– 5,6 %), Philadelphie (– 5 %), Pittsburg (-4,7 %), Miami (-4,6 %) et New-york (– 4,4 %), même si Dallas (+ 7,5 %), Houston (+ 5,1 %), Los Angelès (+ 3,7 %) et Chicago (+ 2,1 %) améliorent leur score. En Europe, la croissance se poursuit à un rythme plus sage et, par exemple, Londres, le numéro un revient de + 8,2 % à 4,7 % et Francfort, de + 8,3 % à 5,9 %. Paris réalise une excellente performance en augmentant son trafic de 10,5 % après l'avoir amélioré de 9,9 % en 1988. La plate-forme parisienne, qui consolide sa deuxième place européenne, se hisse du huitième au septième rang mondial.

CORRESPONDANCE

La CGM, la Guadeloupe et la concurrence

A la suite de l'article sur la « Guadeloupe face à l'Europe » (*le Monde* du 10 avril), qui évoquait « *les monopoles de fait détenus par quelques compagnies françaises CGM, Air France et UTA...* », M. Claude Abraham, le président de la Compagnie générale maritime, nous écrit notamment : « *Je n'ai pas à porter de jugement sur les services aériens. Mais je tiens à rappeler une nouvelle fois que le transport maritime est, lui, totalement ouvert à la concurrence internationale. Si, sur les Antilles, la CGM a jusqu'à présent conservé une position importante, c'est peut-être précisément parce que ses tarifs et la qualité de ses services le lui ont permis.* »

Après avoir évoqué le souhait des autorités antillaises de voir le transport aérien s'inspirer du transport maritime, M. Abraham rappelle que les PMI guadeloupéennes viennent « *précisément de remettre leur trophée annuel à la CGM, « en reconnaissance des services rendus au développement des petites industries locales* ».

ÉCONOMIE

ETRANGER

Progrès de l'emploi et des investissements étrangers

La Malaisie devrait encore connaître une croissance de 8,5 % en 1990

Un taux de croissance qualifié par certains économistes locaux de « modéré », mais qui atteindra sans doute les 8,5 % en 1990, donc aussi bien qu'en 1989, voilà la bonne nouvelle annoncée fin mars par Tan Sri Jaffar Hussein, gouverneur de la Banque nationale de Malaisie. Le pays paraît donc bien sorti de la crise qui l'avait frappé en 1984-1985. Les investisseurs, tant locaux qu'étrangers, se bousculent pour bénéficier de cette nouvelle prospérité. Ils sont, de plus, encouragés par une stabilité politique retrouvée.

KUALA-LUMPUR

correspondance

Pour le premier ministre, le Dr Mahathir, c'est un incontestable succès. Cet homme avait, il y a trois ans, rudement secoué le pays en faisant arrêter sans plus de façon près de cent cinquante opposants, depuis des extrémistes musulmans jusqu'à de paisibles écologistes. Il s'agissait, affirmait le premier ministre, de couper court à toute possibilité de troubles raciaux. La Malaisie (près de 50 % de Malais, 35 % de Chinois, 10 % d'Indiens et une minorité eurasienne) tente depuis son indépendance de favoriser le développement de sa majorité « bumiputra » (fils du sol ou Malais) sans frustrer trop les Chinois, moteurs de l'économie.

La crise économique avait, en 1987, aiguisé les sensibilités raciales. Le coup de semonce plutôt radical du Dr Mahathir, agissant en vertu de l'International Security Act – une législation d'exception datant de la lutte contre la subversion communiste – n'était pas sans risques politiques. Mais, en fin de compte, admet un ancien opposant, *« nous avons peut-être gagné en paix raciale ce que nous avions perdu sur le strict plan des droits de l'homme »*. Aujourd'hui, l'immense majorité des inculpés de l'automne 1987 ont été relâchés et, dans bien des cas, lavés de tout soupçon. La prospérité retrouvée est, depuis, venue au secours de la paix entre communautés.

Reprise de l'inflation

Les investissements privés, qui avaient crû de 36 % l'an dernier, vont encore faire un bond de 16 % cette année. Fait significatif, parmi les investisseurs étrangers, on trouve en bonne place les Chinois de Taïwan, qui, découragés par la bureaucratie thaïlandaise, viennent de plus en plus en Malaisie à la recherche de main-d'œuvre qualifiée mais pas trop chère.

Pour les seules années 1988-1989, pas moins de deux cent quatre-vingt-dix-huit projets taïwanais, représentant un total de 1,3 milliard de dollars, ont été approuvés, ce qui fait désormais de Taïwan le deuxième investisseur étranger, derrière le Japon, mais devant Singapour. Les Taïwanais, déclarait récemment M. Mahathir, *« vont apporter à notre pays cette technologie qui a fait de leur pays l'un des plus développés d'Asie »*.

Sur le plan social, les nouvelles sont tout aussi bonnes. Le taux de chômage, de 8,1 % en 1988, est tombé à 7,5 % l'an dernier. Le nombre d'emplois vacants a augmenté de 27 % en 1989. Si le nombre d'emplois nouveaux offerts en 1989 – 3,4 % – reste encore inférieur au taux général de croissance, il est cependant en hausse, une tendance qui devrait se confirmer cette année dans la mesure où les autorités ont repris leurs investissements dans les domaines de l'infrastructure.

Enfin, 1990 est l'année du tourisme en Malaisie, et le taux d'occupation des hôtels est en très nette hausse depuis deux ans. Outre la beauté de ses richesses naturelles, la Malaisie attire de plus en plus de touristes de la région – du Japon à l'Australie – grâce à la modicité de ses prix. Le ringgit malaisien a, en un an, perdu près de 30 % sur le dollar singapourien.

Seule ombre à ce tableau idyllique, et revers de la croissance, de la hausse des salaires et de l'afflux d'investissements étrangers, l'inflation risque d'atteindre les 4 % – contre 2,8 % l'an dernier.

JACQUES BEKAERT

□ **Pétrochimie : le groupe sud-coréen Hyundai reçoit une commande soviétique de 600 millions de dollars.** – Le conglomérat sud-coréen Hyundai a remporté une commande de 600 millions de dollars de la part d'une société mixte américano-soviétique chargée de la construction d'un complexe pétrochimique de 2 milliards de dollars à Tobolsk, en Sibérie, a annoncé le président du groupe, le mercredi 18 avril. – *(AFP.)*

□ **Naissance d'un géant canadien de l'alimentaire.** – Deux des plus importantes entreprises de transformation des aliments au Canada, Maple Leaf Mills, contrôlée par le britannique Hillsdown Holdings, et Canada Packers ont annoncé vendredi 20 avril à Toronto qu'elles allaient fusionner. En vertu de l'accord conclu, Hillsdown (19 milliards de francs de chiffre d'affaires et 43 000 salariés dans 20 pays) détiendra 56 % de la nouvelle société, qui vendra de la viande fraîche, de la volaille, de l'huile, de la farine et des produits laitiers. L'alliance entre Canada Packers et Maple Leaf Mills devrait *« permettre de tirer pleinement avantage des possibilités offertes par l'accord de libre-échange en vigueur depuis janvier 1989 entre le Canada et les Etats-Unis »*, a déclaré M. Harry Salomon, président de Hillsdown.



Le

Tokyo

Le

Face au

et les maisons de

par Claude Meyer

ÉCONOMIE

devrait encore connaître … nce de 8,5 % en 1990

Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

Le Japon plus puissant que jamais

Après la surchauffe et grâce aux contraintes extérieures, Tokyo va éliminer certains archaïsmes et renforcer, encore sa compétitivité.

L'ÉCONOMIE japonaise se dégonfle-t-elle comme une baudruche ? La belle mécanique est-elle déréglée ? Observée avec un soulagement mêlé de satisfaction. aux Etats-Unis comme en Europe, où l'on se rassure en concluant déjà que *« le soleil se couche aussi » (The Sun Also Sets*, titre du livre de Bill Emmont soulignant la précarité des succès nippons), la triple baisse (chute libre du taux de change du yen, krack boursier et dégringolade du marché obligataire) perturbe les esprits et laisse perplexes les analystes.

Dans un climat alourdi, les scénarios se multiplient dans les journaux et les hebdomadaires des plus noirs aux plus optimistes. *« Le futur de l'économie nationale est terni »*, écrivait par exemple récemment le quotidien *Asahi*. *« Quoi qu'en disent les autorités lorsqu'elles affirment que les données de base de l'économie restent bonnes, c'est néanmoins contre le Japon que spéculent désormais les opérateurs. »*

La machine n'est guère affectée

Avec une parité voisine de 160 yens pour un dollar, le cours de la monnaie nippone est à son point le plus bas depuis trois ans. Quant à l'indice Nikkei, il a enregistré une baisse de 22 % *depuis janvier qui l'a ramené au* niveau d'il y a un an.

Si l'on fait la part du catastrophisme auquel est encline une société qui s'est tellement habituée au succès permanent que les accidents de parcours prennent des proportions apocalyptiques, et des vœux malveillants des partenaires du Japon, force est de reconnaître que, pour l'instant, la machine productive nippone n'a guère été affectée. Les instituts de recherche ont revisé de quelques dizièmes leurs prévisions de croissance pour 1990 (entre 3,5 % pour les plus pessimistes et 4,5 % pour les plus optimistes), afin de tenir compte de la dépréciation du yen et des hausses des taux d'intérêt.

Sur le plan conjoncturel, l'économie nippone sort progressivement d'une situation de surchauffe tout en conservant un rythme de croissance que ne peuvent qu'envier ses partenaires. Les pronostics pour 1990 dépendent évidemment de trois inconnues qui sont liées : la stabilisation du marché des actions, surtout celle du marché des changes, le maintien ou le renversement de la tendance au rééquilibrage des échanges extérieurs et, par conséquent, l'apaisement ou non des frictions commerciales avec les Etats-Unis.

Un effet de ricochet

A plus long terme, plusieurs facteurs doivent être pris en considération lorsque l'on s'interroge sur le devenir économique du Japon. Tout d'abord, croire que la « bulle de savon » nippone est en train d'éclater et que le reste du monde pourra assister au « spectacle » sans en *être affecté, sinon favorablement*, est faire preuve de courte vue : au cours des trois dernières années, le Japon a « couvert » plus de la moitié des demandes en financement des Etats-Unis.

Un affaiblissement de l'archipel et de sa monnaie ne peut qu'avoir un effet en ricochet sur l'économie mondiale. Les touristes nippons, importante source de devises, voyageront moins ; et, surtout, une récession due à une morosité de la demande interne ne pourrait qu'encourager les industriels à se tourner davantage vers les marchés extérieurs. Il n'est pas exclu que cette récession se produise, mais penser pour autant que le Japon est en train de sombrer, c'est ignorer les bases mêmes de son succès.

La montée en puissance financière du Japon s'explique par ses résultats commerciaux et les sorties de capitaux destinées à internationaliser son économie. Malgré l'appréciation du yen, consécutive à l'accord du Plaza de septembre 1985, et un début de rééquilibrage des échanges (les exportations augmentant faiblement mais les importations progressant rapidement), l'industrie nippone a réussi à maintenir un haut niveau de compétitivité grâce à une stratégie des entreprises moins axée sur les profits immédiats que sur les parts de marché : les industriels ont mis l'accent sur l'adaptation à la demande mondiale et le développement des produits à haute valeur ajoutée.

La position dominante déjà acquise dans l'automobile et les semi-conducteurs ou l'électronique et un marché domestique bien contrôlé ont certes favorisé l'étonnante capacité des industriels nippons à relever le défi d'une monnaie qui s'était fortement réévaluée. Parallèlement, ils poursuivaient une politique de délocalisation qui, conjuguée au développement des activités financières et immobilières à l'étranger, a fait du Japon le premier créancier mondial, disposant actuellement d'avoirs à l'étranger d'un montant supérieur à 300 milliards de dollars.

Aujourd'hui, le yen se déprécie. Mais l'ampleur des mouvements financiers dont le Japon reste le centre est telle qu'il ne semble pas que, compte tenu des excédents commerciaux dégagés sur ses partenaires, son rôle comme pôle de recyclage soit appelé à diminuer considérablement. L'archipel s'est en outre engagé dans un processus de restructuration industrielle qui devrait lui assurer un renforcement de son appareil productif.

Les partenaires du Japon ont d'étranges fixations : ils dénoncent les investissements nippons à l'étranger alors qu'ils devraient plutôt être préoccupés par ceux qui sont réalisés sur l'archipel même. Ce sont sans doute ces derniers dont on ressentira le plus grand effet dans les années qui viennent. Une nouvelle fois, les Japonais investissent moins pour augmenter des capacités productives que pour donner de nouvelles assises à leurs industries.

En 1989, les entreprises ont dépensé quelque 750 milliards de dollars, soit 24 % du PNB, en investissements destinés à améliorer la productivité et à promouvoir les innovations (contre 10 % dans le cas des Américains). L'année dernière, l'investissement productif domestique au Japon a augmenté de 17,5 %.

Le tarissement de la « pompe à capitaux » qu'a été la Bourse va sans doute ralentir cette frénésie d'investissements. Mais l'abondance de l'épargne (dont le taux, 14,8 %, demeure à un niveau très élevé par rapport à la moyenne internationale) reste un facteur favorable au financement des investissements, bien que les autorités monétaires se soient lancées dans une politique de resserrement du crédit.

L'appareil productif nippon paraît donc destiné à aborder renforcé la période plus incertaine qui s'annonce. Après la surchauffe de ces trois dernières années, l'économie tend en fait à *retourner à une situation* d'équilibre qui ne se réalisera certes qu'à la faveur d'une période délicate d'ajustements.

Les verrous débloqués

Les entreprises doivent s'adapter à une nouvelle conjoncture : après les profits obtenus en spéculant en Bourse, la priorité est à nouveau la production. Sur le marché des actions, la chute des cours devrait permettre une épuration certes douloureuse, mais salutaire, par l'éviction des grands spéculateurs-prédateurs qui y sévissent.

Le début de la décennie 1990 sera pour le Japon une période de transition. La forte, et traditionnelle, dépendance de l'archipel vis-à-vis de l'étranger se double aujourd'hui d'une internationalisation de son économie, conséquence à la fois de sa puissance et des libéralisations intervenues ces dernières années, qui la rend plus sensible qu'auparavant aux forces du marché.

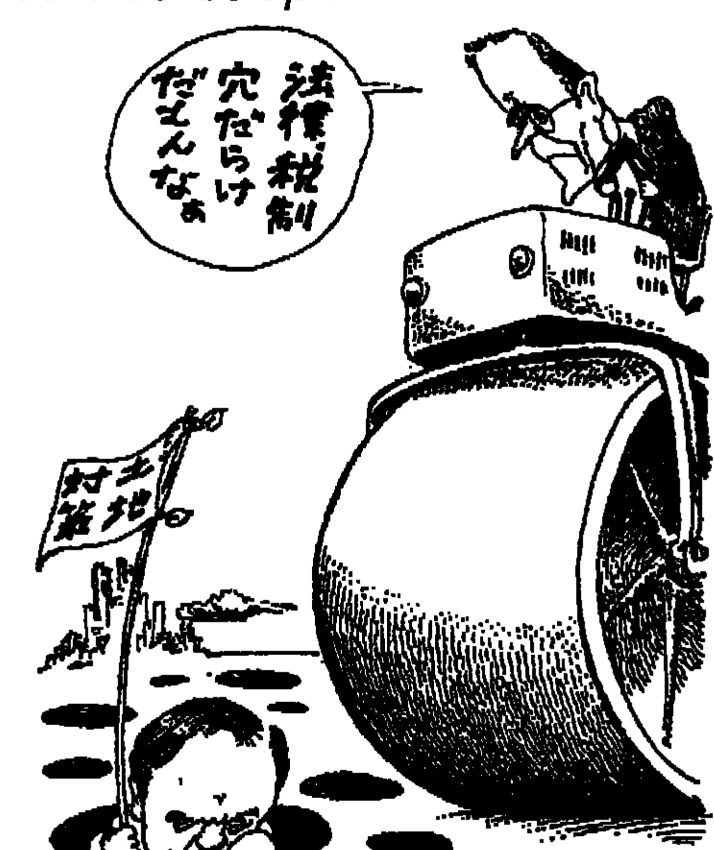
Les bureaucrates semblent avoir perdu une partie de leur capacité de contrôle. En revanche, en jouant habilement des pressions américaines pour faire sauter des verrous constitués par certaines catégories sociales (petits commerçants, agriculteurs), arc-boutées sur leurs intérêts acquis, le gouvernement accélère le passage d'une économie axée sur la production à une économie tenant davantage compte du consommateur.

La libéralisation qui entre progressivement dans les faits se traduira par la disparition d'archaïsmes du marché intérieur qui favorisera sans doute les entreprises étrangères. Mais elle contribuera surtout aussi à renforcer la position des entreprises nippones, les incitant à améliorer encore la compétitivité de leurs produits par un effort accru de rationalisation.

Cette puissance du Japon qui *tend à s'affirmer plus qu'à* chanceler ne semble pas lui garantir une meilleure intégration dans la communauté internationale. Envié, critiqué, accusé, il paraît isolé. Isolement dont témoigne le paradoxe du yen : quand il est fort, les Japonais sont accusés d'acheter le monde ; quand il est faible, ils bradent leurs produits...

Conscient du risque d'une amplification des tensions avec ses partenaires, Tokyo devrait accélérer l'ouverture de son marché, sans pour autant, étant donné son extrême compétitivité, que les étrangers soient assurés de succès à la hauteur de leurs espoirs. Que le Japon change ou non, ses relations avec le reste du monde semblent destinées à demeurer tendues.

de Tokyo
PHILIPPE PONS



情けないけど　外圧利用するほかないか…
山田 紳

George Bush : « Il ya beaucoup de trous dans les lois et le régime fiscal. »

C'est regrettable, mais il n'y pas d'autre choix que d'utiliser les pressions étrangères.

(Asahi Shinbun du 15 avril 1990)

Le sumo de la finance

Face au défi de l'internationalisation, les banques et les maisons de titres nippones doivent allier puissance et mobilité

par Claude Meyer

EN 1989, on découvrait un autre Japon, investisseur et banquier, première puissance financière mondiale : introduction d'une dizaine d'établissements financiers japonais à la Bourse de Paris, ouverture en cascade de succursales bancaires, investissements dans l'immobilier parisien, prises de participation dans les grandes sociétés françaises...

Le 7 avril 1990, au cours de la réunion du G 7 à Paris, les ministres des finances évoquent le renforcement de leur coopération sur les marchés des changes face à la tempête qui vient d'assombrir l'horizon financier de Tokyo : l'indice boursier Nikkei a chuté de 25 % en trois mois, et le yen a perdu plus de 20 % en un an.

Tourmente brutale mais passagère sur un marché boursier surévalué ou fracture plus profonde dans la dynamique de l'expansion financière japonaise ? Il est certainement trop tôt pour se prononcer mais il est sans doute utile de prendre un certain recul pour resituer l'émergence de cette puissance financière par rapport aux rythmes qui ont scandé l'expansion économique japonaise des trente dernières années, largement stimulée par le taux d'épargne élevé des agents économiques.

Cette épargne, qui fut tour à tour moteur de la haute croissance et amortisseur des récessions, s'investit maintenant à l'étranger et alimente le développement international d'un système financier en pleine mutation. Très administrée et cloisonnée jusqu'à la fin des années 70, la finance japonaise est désormais soumise au double défi de l'internationalisation et de la déréglementation qui lui impose l'acquisition de nouveaux métiers sur de nouveaux marchés.

Le système financier mis en place après la guerre comprend de multiples catégories d'institutions selon la nature de l'activité, bancaire ou financière. La compétition est alors tempérée par une stricte spécialisation sur les différents segments de marché, et la concurrence étrangère *est inexistante dans un système largement* isolé de l'extérieur par un contrôle des changes rigoureux.

Au service de l'expansion

Durant la période de haute croissance, l'explosion des investissements productifs entraîne une progression moyenne du PNB de 10 % par an et les banques jouent alors un rôle primordial : ces investissements sont financés essentiellement par des emprunts bancaires dont les faibles taux d'intérêt permettent un effet de levier maximal sur la rentabilité du capital.

Les ressources des banques sont abondantes et bon marché car l'épargne des ménages, qui atteint en moyenne 18 % du revenu disponible et 12 % du PNB, s'investit principalement en dépôts bancaires faiblement rémunérés, faute d'instruments de placement plus attrayants. Certes, l'Etat exerce un contrôle étroit, en particulier sur le volume des prêts et leur orientation prioritaire vers les secteurs stratégiques, mais en retour il assure au secteur bancaire puissance et stabilité. La taille des bilans se gonfle au rythme explosif de la croissance économique (1), et la structure réglementée des taux débiteurs et créditeurs garantit aux banques la rentabilité nécessaire à leur développement.

Le système bancaire est alors au service exclusif de l'expansion industrielle du pays, dans une fonction de pure intermédiation entre l'épargne abondante des ménages et les énormes besoins de financement induits par la croissance des investissements industriels.

Durant les années 70, le Japon va subir de plein fouet les secousses qui ébranlent les fondements mêmes de la croissance économique mondiale. Le « choc Nixon » entraîne l'appréciation brutale du yen par rapport au dollar (+ 17 % en 1971) et la première crise pétrolière de 1973 atteint le Japon à son talon d'Achille, la dépendance énergétique quasi absolue. L'inflation, qui bondit à 25 % en 1974, est rapidement maîtrisée par étranglement de la liquidité (le taux d'escompte atteint le record historique de 9 %), mais au prix d'une chute brutale des investissements et *d'une régression du* PNB.

Grâce à la vigoureuse relance budgétaire amorcée en 1974, la croissance repart dès 1975 et s'établit sur une pente moyenne de 5 % pour la période 1975-1980 ; elle absorbe au passage un deuxième choc pétrolier, moins sévère dans ses effets car entre-temps l'industrie s'est redé*ployée et a réduit les capacités dévo*reuses d'énergie. Mais les coûts de cette relance puis de cette réorientation de l'économie sont élevés.

Ils se traduisent par un important déficit budgétaire (4 % du PNB en moyenne annuelle sur la période 1975-1980), financé par une émission d'obligations d'Etat à taux privilégié dont le secteur bancaire doit absorber la majeure partie. Parallèlement la chute des investissements et le niveau élevé des taux d'intérêt conduisent les entreprises à réduire leur endettement bancaire et à se tourner davantage vers les marchés (actions et obligations) pour les besoins qui ne sont pas couverts par l'autofinancement.

A la fin des années 70, le secteur bancaire bénéficie toujours de ressources abondantes (l'épargne des ménages représente 20 % du revenu disponible) mais le volume et la structure de ses emplois ont été singulièrement affectés par les réajustements successifs de l'économie, entraînant une chute des profits mais surtout une remise en cause de la fonction privilégiée que les banques exerçaient durant la période de haute croissance.

Nouveau choc pour le Japon pendant la décennie 1980, l'*endaka*, l'inexorable ascension du yen consécutive à l'accord du Plaza en septembre 1985, impose à l'économie japonaise une nouvelle restructuration, fatale pour beaucoup de PME ; mais elle ouvre aussi un nouveau cycle, celui de l'expansion financière. L'épargne, qui alimentait le développement de l'appareil industriel en *période de haute croissance puis* finançait les déficits publics des années 70, croît désormais à un rythme plus rapide que l'investissement intérieur (2).

L'épargne exportée

Que faire de cet excédent d'épargne, sinon l'exporter ? Mais à quelles conditions, dans quelle proportion et vers quels objectifs ? Trois textes balisent l'évolution du secteur financier pendant les années 80 : la loi de décembre 1980 libéralisant le contrôle des changes, l'accord Baker-Takeshita de mai 1984 sur l'internationalisation du yen et le rapport Maekawa d'avril 1986 sur les ajustements structurels de l'économie japonaise.

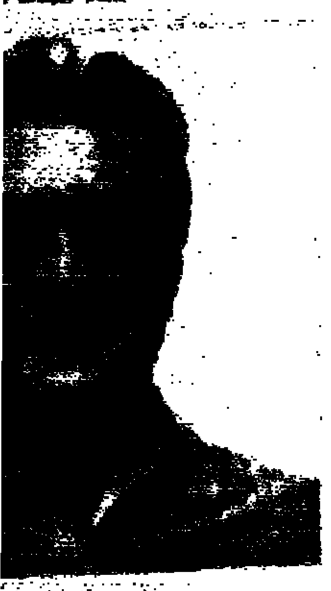
Lire la suite page 30

(1) De 1960 à 1973, l'encours des crédits *au secteur privé passe de 13 500* à 144 000 milliards de yens.

(2) Il s'agit de l'épargne nationale brute de l'ensemble des agents économiques, y compris celle des entreprises, en forte croissance.

▶ Directeur à la banque de Tokyo.

VENISE





AIR INTER

CHAMPS ECONOMIQUES



Menaces sur les échoppes

Tokyo-village et le petit commerce vont souffrir des pressions américaines et patronales.

LE poids de la dorade était légèrement supérieur au kilo. Le poissonnier regarda sa balance, puis se tourna vers nous : « *Omake shite okimasu* » (« Ça va, je vous fais une fleur »), et il annonça le prix du kilo. La ristourne, même minime, la prime qui accompagne un achat au petit commerçant sont les agréments de la vie de voisinage.

Le petit commerce, l'une des bêtes noires de ceux qui dénoncent les barrières non tarifaires que constituerait le système de distribution nippon, fait partie du décor du Japon des ruelles, du Tokyo-village. Les étalages qui débordent sur l'espace public, l'assurance de pouvoir s'approvisionner jusqu'à une heure tardive, même à crédit pour les habitués, une certaine nonchalance bon enfant donnent à la vie des quartiers de la plus grande métropole du monde des allures de Trastevere romain.

La boutique, bazar un peu capharnaüm, de M. Fujimori à Negishi, un quartier du vieux Tokyo, est là, un peu plus branlante chaque année, depuis presque un demi-siècle. A côté, il y a la marchande de gâteaux salés, la fleuriste, et plus loin le bain public. Sur le devant, dans un minuscule réduit ouvrant sur la petite rue, Mme Fujimori, un peu rabougrie, vend des cigarettes.

Un déclin régulier

Les Fujimori, qui vivent au-dessus de leur échoppe, ont perdu confiance en l'avenir. Fatalistes, ils savent que leur fils, qui a préféré devenir salarié, ne prendra pas leur suite et que le magasin disparaîtra avec l'un d'eux. A soixante-douze et soixante-neuf ans, la charge pour un seul sera trop lourde.

M. Fujimori qui, venu de la campagne, s'est installé à son compte après avoir travaillé chez un grossiste, voudrait continuer. Mais si la révision de la loi sur les grandes surfaces, exigée par les Américains, est adoptée, son petit négoce ne tiendra pas longtemps, dit-il. Et sa minuscule boutique ne semble guère un camp retranché d'où partira une contre-offensive.

Il n'y a pas que les Etats-Unis qui menacent le petit commerce des *jiji-baba* (littéralement « pépère-mémère »). Celui-ci est encore prolifique : il y a pratiquement deux fois plus de petits commerçants au Japon qu'aux Etats-Unis, dont la population est le double de celle de l'archipel. Alors que, de l'autre côté du Pacifique, il y a 65 détaillants pour 10 000 habitants, au Japon il y en a 145. Employant pour la majorité moins de cinq personnes, ces boutiques de quartier assurent 57 % du commerce de détail (contre 3 % aux Etats-Unis). Alors qu'il y a un supermarché pour 10 000 Américains, il y en a un pour 100 000 Japonais.

Selon une enquête récente du ministère du commerce international et de l'industrie (MITI), le nombre des échoppes gérées par une ou deux personnes est néanmoins en déclin régulier. Il est revenu de 1 036 046 en 1982 à 874 000 en 1988 (sur un total de 1 629 000 petits commerçants, employant six millions de personnes, soit 5,3 % de moins qu'en 1982), tandis que celui des supermarchés augmentait : ils assurent 27 % du commerce de détail.

Cette diminution du nombre des négoces de quartier s'inscrit dans un mouvement plus large : depuis 1986, par exemple, un dixième des cafés, eux aussi le plus souvent de minuscules fonds de commerce, ont dû fermer. Rien qu'à Tokyo, 3 000 ont disparu au cours des trois dernières années (ce secteur emploie néanmoins encore 2,2 millions de personnes, ce qui témoigne de son importance dans la vie nippone). L'augmentation des loyers, consécutive à la spéculation foncière, et la concurrence des grandes surfaces ou des chaînes de cafés sont les principale raisons de cette régression du petit commerce.

On reproche aux commerçants de quartier de pratiquer des prix plus élevés que les grandes surfaces et d'avoir un choix plus étroit de produits entravant ainsi les importations, estiment les Américains : il est plus facile de vendre à un gros client que de pénétrer le labyrinthe du petit commerce). Selon une enquête de la municipalité de Tokyo, la première accusation n'est que partiellement fondée : pour 24 produits alimentaires sur 46 et pour 16 produits ménagers sur 34, les prix des supermarchés sont supérieurs à ceux des commerçants de quartier. Les petits commerçants sont cependant à l'extrémité d'une chaîne de grossistes, deux fois plus nombreux qu'aux Etats-Unis, qui chacun prenant au passage sa dîme sur le produit.

Les consommateurs sont certes de plus en plus conscients des effets de ce système complexe de distribution sur les prix. Mais ils savent aussi qu'ils paient un service : une certaine convivialité, des horaires lâches et la livraison à domicile. C'est ainsi que 98 % des boissons (alcool, bière), soit un chiffre d'affaires annuel de 38,5 milliards de dollars, sont vendues (et livrées, généralement une fois par semaine) par les petits commerçants des quartiers.

« *Les Japonaises ont leur réfrigérateur chez nous, pas chez elles* », dit en plaisantant un boucher, qui explique que la ménagère fait généralement son marché chaque jour. Pour avoir des produits frais et, plus simplement, parce que les réfrigérateurs sont petits étant donné l'exiguïté de la plupart des logements.

La prolifération du petit commerce a des avantages pour les producteurs locaux (au détriment de leurs concurrents étrangers), qui disposent ainsi d'une ramification de distributeurs innervant en profondeur la société. Dans le cas des produits électroniques, les grands fabricants contrôlent des réseaux de petites boutiques familiales qui assurent près de 45 % de leurs ventes. C'est notamment le cas de Matsushita, qui dispose de 25 000 distributeurs de quartier.

Les petits commerçants nippons se sentent menacés comme ils l'avaient été au début des années 70, lorsque, avec l'essor du secteur tertiaire, les grandes surfaces (Daiei, Nichii, Ito Yokado) se multiplièrent. Beaucoup d'entre eux furent balayés, s'ensuivirent des drames (suicides) qui émurent l'opinion, et, en 1973 fut adoptée la loi sur les grandes surfaces destinée à protéger le petit commerce. Début avril, le gouvernement a « cédé » aux pressions américaines pour deux raisons : d'abord, certes, afin de pallier la tension avec les Etats-Unis, mais aussi pour répondre aux vœux du patronat, qui épaule les demandes des propriétaires de grandes surfaces.

Souvent des laissés-pour-compte de la prospérité, les petits commerçants sont partiellement organisés par le Komeito (le Parti bouddhique). Mais la grosse majorité constitue l'un des plus puissants lobbies du Parti conservateur, après celui des paysans. Afin de limiter le risque politique d'un passage du petit commerce à l'opposition, les nouvelles dispositions de la loi sur les grandes surfaces ne devraient s'appliquer qu'aux plus grandes villes : or, c'est surtout en campagne que le petit commerce constitue une force politique qu'il faut ménager.

Le soutien politique

Jusqu'à présent, les petits commerçants ont su se défendre. Jouant de leur soutien politique, ils sont parvenus à enrayer l'arrivée des grandes surfaces. A Shizuoka, une ville de 470 000 habitants, il n'existe aucune grande surface de plus de 10 000 mètres carrés : ce n'est qu'en 1986, après une lutte de dix ans, qu'Ito Yokado a pu ouvrir un supermarché de 5 500 mètres carrés. Si de tels bastions du petit commerce sont rares, partout, en revanche, les grandes surfaces ont dû composer.

Les petits détaillants ont aussi renforcé leurs liens traditionnels avec la communauté des habitants. Même dans un quartier « bourgeois » comme Azabu-Junban à Tokyo, la *shotenkai* (association des magasins) est un centre actif de la convivialité communautaire : elle est à l'origine de la décoration de la rue de fleurs en plastique rythmant les saisons, de jours des soldes, de loteries, et surtout elle organise la fête annuelle du quartier, qui attire une foule dense pendant deux jours. Ces fêtes de quartier sont au Japon innombrables et très populaires.

« *Avec nous, ce seront ces traditions de la vie de quartier qui disparaîtront* », souligne un marchand de thé d'Azabu Junban. Vendant un produit particulier, notre interlocuteur a cependant plus de chances de pouvoir se maintenir. Le gouvernement prévoit en effet des subventions pour les magasins spécialisés. Beaucoup de petits commerçants se sentent en fait « *trahis* » par le camp conservateur : ils sont conscients que celui-ci a utilisé habilement les pressions américaines pour réformer une loi dont les grands groupes, souvent aussi les promoteurs immobiliers, déjà à l'origine de la destruction de quartiers entiers pour des opérations spéculatives, voulaient l'abrogation. Composante importante de la culture japonaise de la rue, le petit commerce souffrira cruellement de réformes dont il est loin d'être certain que les étrangers profiteront. Il existe une telle concurrence entre les grandes surfaces nippones qu'il y aura vraisemblablement toujours peu de place pour les nouveaux arrivants.

de Tokyo
PHILIPPE PONS

Ouverture sur les grandes surfaces

La loi sur les grandes surfaces, daitenho, japonaise vit ses dernières heures. Engagés dans une nouvelle série de tables rondes commerciales, négociateurs américains et japonais ont trouvé sur ce dossier un terrain d'entente. A des nuances près.

Désireux de tailler dans le maquis de la distribution japonaise pour voir enfin apparaître dans l'archipel ces « autoroutes » pour les importations que sont les grandes surfaces, les Américains réclament sa suppression. Moins pressés, les Japonais, sans remettre en cause le principe de sa révision, semblent se diriger vers l'adoucissement de ses dispositions les plus radicales.

Une prudence qu'explique l'aspect brûlant du dossier. S'attaquer à la *daitenho*, c'est s'affronter aux lobbies de petits commerçants. « *Durant la campagne électorale* (en février dernier), *cette loi a joué dans les zones urbaines le même rôle que l'ouverture du marché agricole dans la campagne* », explique un député libéral démocrate (majorité) de la banlieue de Tokyo. *Tous les commerçants ont déclaré qu'ils ne voteraient pour moi que si je m'opposais à son abrogation* ».

Comme au judo

Très bien organisés, les petits commerçants ont une formidable prise sur le Parti libéral démocrate, lui servant de pilier électoral dans les villes. Ce poids politique, ils l'ont montré en rejetant durant des années l'introduction de la taxe à la consommation. Le gouvernement n'a pu la faire accepter qu'au prix de concessions de taille.

S'inspirant du judo, le gouvernement japonais profite des pressions de Washington pour effectuer cette réforme, dans l'air depuis plusieurs années. Votée en 1974, la *daitenho* peut être comparée à la loi Royer, du moins dans sa raison d'être : protéger le petit commerçant de la concurrence de la grande distribution. Mais elle est beaucoup plus radicale.

La décision finale d'ouverture d'une grande surface dépend du ministre du commerce international et de l'industrie (MITI). Mais au préalable petits commerçants et chaînes de grands magasins doivent se mettre d'accord. Et, comme le dernier mot revient aux premiers, ils ont de fait les moyens de refuser l'ouverture d'une grande surface ou, s'ils l'acceptent, de lui imposer en contre-partie heures d'ouverture, surface commerciale, type de marchandises vendues...

Beaucoup mieux que les arguments « culturels » souvent invoqués – exiguïté des logements qui empêche le stockage et oblige à faire ses courses au jour le jour, goût des Japonais pour les produits frais, voire leur inclination pour les relations étroites de voisinage... – cette loi explique l'étonnante survivance du petit commerce dans ce pays industriel où elle a gelé le développement des grandes surfaces durant près d'une décenie.

Life Stores, une chaîne de grandes surfaces, fait figure de cas d'école. Récemment son PDG, Shinji Shimizu, a décidé de porter plainte contre le gouvernement japonais. Estimant que son « droit au commerce » inscrit dans la Constitution est violé par la *daitenho*, il réclame 1 milliard de yens (50 millions de francs) de dommages et intérêts.

En 1981, Life Stores a déposé une demande d'ouverture d'un centre commercial à Shiki dans la grande banlieue de Tokyo. Le MITI l'a repoussée parce qu'aucun consensus n'avait été trouvé avec les petits commerçants de l'endroit. Depuis, ces derniers refusent de rencontrer les représentants de Life Stores.

Cet exemple, qui est loin d'être unique, explique pourquoi de nombreuses villes nouvelles autour de Tokyo n'ont pas de centres commerciaux. Interférant dans les négociations nippo-américaines en cours, Shinji Shimizu a apporté son soutien aux négociateurs américains.

Un appui inhabituel de la part d'un patron japonais, mais qui n'est pas le seul, même si généralement il se manifeste moins spectaculairement. Le Keidanren – la Fédération patronale japonaise – a fait de la réforme de la *daitenho* l'un des points clés de son programme de déréglementation de la distribution, aux côtés de l'abolition des licences de vente du tabac, sel, alcools...

Des risques d'embolie

L'idée est de faciliter l'expansion de la grande distribution japonaise promise à un bel avenir si l'on en juge par son agressivité à l'étranger où elle a les coudées franches pour s'installer. Mais le Keidanren reproche aussi à la *daitenho* de pousser vers le haut les prix à la consommation.

Il s'ajoute la crainte de voir le petit commerce provoquer ce que certains appellent une « *inflation de la consommation* » en référence à « *l'inflation des actifs* » provoquée par la vague spéculative des années 1985-1989. Hier producteurs, les Japonais s'affirment de plus en plus comme consommateurs. A telle enseigne que certains experts estiment que le Japon a amorcé un boom de la consommation comparable à celui enregistré aux Etats-Unis dans les années 70.

Le principal inconvénient de la protection du petit commerce, freiner la circulation des marchandises, jouait peu tant que le pouvoir d'achat de la population japonaise restait limité, explique-t-on. Maintenant il risque de provoquer des phénomènes d'« embolie » déstabilisateurs pour l'économie.

de Tokyo
BRUNO BIROLLI

BIBLIOGRAPHIE

La domination des scribes

par Jean-François Sabouret

LA formation technique des jeunes Japonais est, dans le Japon actuel, davantage confiée aux entreprises qu'aux institutions scolaires. Pourtant l'école comme lieu de l'apprentissage des savoirs techniques et professionnels constitue une filière suffisamment importante pour que les responsables officiels de l'éducation nipponne, les cadres du ministère de l'éducation (Monbusho) ainsi que leurs divers ministres issus du parti conservateur (Jimintô) veuillent régulièrement introduire des réformes ou corriger des écarts par rapport à une norme qui n'est pas toujours explicitée mais que l'on sent présente.

C'est donc la preuve qu'il ne s'agit pas (seulement ?) d'un champ mineur et miné de relégation d'individus exclus des filières nobles et en situation d'échec. A côté de la filière scolaire généraliste et majoritaire, existe et persiste en quelque sorte la filière professionnelle, technique et socialement dominée.

L'enseignement technique dans le Japon présent est en quelque sorte pris en étau entre une tradition, d'une part, et des intérêts farouches, de l'autre : la tradition c'est celle d'un pays qui n'a pas connu une rupture aussi brutale des pratiques d'apprentissage séculaires, au moment de sa mutation technologique en 1868 (ère Meiji), que celle qu'a connue la France révolutionnaire de 1789, qui a interdit les corporations et brisé le lien pédagogique irremplaçable qui liait le maître et l'apprenti.

Une société de classes

Les intérêts farouches sont ceux des classes dominantes japonaises, qui, ayant repris en main la gestion industrielle et politique du Japon ainsi que les responsabilités éducatives du pays après le départ de l'occupant américain, ont voulu, avant tout, bien marquer clairement la frontière de la filière d'excellence, celle de l'enseignement classique et général, et n'ont pas permis qu'une autre filière d'excellence existe, celle de l'enseignement technique. Comme dans la période qui a précédé la seconde guerre mondiale, le vivier où l'on devait puiser les cadres supérieurs du monde technique et industriel ne pouvait qu'être issu sans ambiguïté que de la seule filière de l'enseignement classique.

Après avoir avoisiné les 40 % des effectifs totaux des lycéens (1955), la filière scolaire technique n'était plus que de 28,5 % en 1984. Elle représente aujourd'hui 27 %. Le ministère de l'éducation, par le jeu subtil des modifications des cursus, des horaires, etc., de l'enseignement professionnel, par l'absence aussi de passerelle valorisante avec l'enseignement supérieur, a permis le développement rapide des universités privées et se repose sur les entreprises pour former, sur le tas, les nouveaux arrivants.

Les futurs techniciens savent que le fossé salarial se creuse d'année en année entre les diplômés d'université et les diplômés des écoles spéciales professionnelles, et font le choix de l'université même chère et sans grand renom. En 1983, 34 % d'une classe d'âge se dirigeaient vers l'enseignement supérieur, contre 14 % vers une formation professionnelle dans une école spéciale.

L'argument du livre de Joëlle Plantier, *Technique et société au Japon* (1), qui est issu d'une thèse de troisième cycle (Paris-VIII), repose surtout sur des travaux anglo-saxons. Il souligne ce que les Japonais n'aiment guère entendre, à savoir que leur société est une société de classes et que le secteur des techniciens issu des filières dominées joue, et c'est voulu par les dirigeants du pays, un rôle structurant important dans la hiérarchisation de cette société. Le statut du technique, au Japon comme en France, demanderait au fond un aggiornamento profond qui permettrait de « réhabiliter » les arts *(teknê)* de la main face à la domination des scribes.

L'ouvrage de Christine Condominas qui a pour titre *Japon : l'enjeu de la formation continue* (2), concentre son analyse surtout sur les cols blancs. Il est complémentaire de celui sur l'enseignement professionnel au Japon, qui, lui, parle davantage de la formation des cols bleus ou gris. Ce travail de japonologue, puisant à la fois dans les textes japonais et dans un travail de terrain précis et riche, montre les entreprises grandes et moyennes recrutant, formant, promouvant ou déqualifiant les employés qu'ils soient cols blancs ou bleus.

La formation d'un employé cadre ou non doit être polyvalente, c'est pourquoi on juge qu'il est préférable d'acquérir le vrai savoir plutôt dans le contexte de la noria des expériences maison *(on the job training)* ou bien lors de stages extérieurs *(off the job training)* après plusieurs années d'ancienneté que dans celui d'une école trop généraliste par rapport au travail précis de chaque entreprise et frappée bien souvent, dans les savoirs qu'elle dispense, par l'obsolescence technologique ou managériale.

▶ Chargé de recherches au CNRS.

(1) «Joëlle Plantier, *Technique et société au Japon (histoire sociale de l'enseignement technique 1945-1985)*. INRP L'Harmattan, 1989. 188 pages, 95 F.

(2) Christine Condominas, *Japon : l'enjeu de la formation continue*. Editions Sudestasie, 1989. 269 pages, 140 F.



ppes

BIBLIOGRAPHIE

La domination des scribes

par Jean-François Sabouret

PHILIPPE PONS

POINT DE VUE

Vive l'investissement japonais

Le plant nippon a pris dans le sol industriel français. Il n'est pas déracinable.

par Jacques Hébrard

LES attaques contre les industriels japonais que des chefs d'entreprise et des organes de presse ont cru bon de lancer récemment et qui ont culminé dans l'insulte, inadmissible, de tueurs (d'entreprises) ont été nuisibles dans l'opinion publique, en France et au Japon. Elles obligent à rappeler que l'investissement japonais en France, bien que relativement récent et d'un niveau encore modeste, a une histoire et des caractéristiques qui contredisent les arguments employés à tort et à travers au cours de cette campagne, permettant de mieux mesurer l'enjeu qu'il représente pour la coopération franco-japonaise.

A cet égard, l'accord qu'ont signé Daimler-Benz et Mitsubishi a valeur d'exemple et d'avertissement : le moment des procès d'intention faits au Japon est sur le point d'être dépassé, et le défi japonais consiste maintenant, pour les gouvernements et les entreprises, à décider si leurs politiques industrielles doivent ou non intégrer, à l'avenir, le Japon comme partenaire.

Lors de la visite officielle que François Mitterrand fit au Japon en avril 1982 – la première qu'un président de la République française accomplissait dans ce pays, – la politique à l'égard des investissements japonais fut clairement posée : chaque fois que ces investissements aident à équilibrer la balance commerciale, créent des emplois et apportent des technologies nouvelles, ils sont bienvenus en France.

Une politique d'ouverture

Jusqu'à la suppression de la déclaration préalable pour les créations d'entreprise, l'an dernier, et la disparition effective du contrôle des changes, il y a quelques mois, ces trois critères n'ont cessé d'être appliqués. Ils continuent d'être pris en compte dans le cas des rachats d'entreprises, lesquels demeurent sous le contrôle de la direction du Trésor.

Cette politique d'ouverture décidée et pratiquée vis-à-vis du Japon, avec pour toile de fond le Marché commun européen de 1993, a eu des résultats différents selon les catégories d'investissements directs. Qu'on en juge :

● Le cap des 2 milliards de dollars en investissements directs japonais en France, cumulés depuis 1951, n'a été franchi qu'en 1989. Ils représentent 1 % du total des investissements nippons dans le monde, et la France n'occupe que la cinquième place en Europe. Ce 1 % et ce classement justifient-ils vraiment la peur exprimée à l'égard du Japon ?

● Jusqu'à il y a trois ans, la part des investissements de type financier dans ce 1 % ne dépassait pas 4 % – les investissements industriels et commerciaux se partageant à égalité le reste. Depuis, de spectaculaires achats dans l'immobilier de bureau à Paris ont porté le Japon à la première place des pays investisseurs avec 48 % des acquisitions dans ce secteur en 1989. Comment ne pas tenir cette évolution pour positive puisqu'elle aide à renforcer Paris dans son rôle de capitale européenne ?

● Bien plus éloquents sont les résultats obtenus dans le secteur industriel. En quelque huit ans, les investissements japonais ont été multipliés par près de quinze : en nombre d'unités de production (125), de groupes, sociétés et filiales installés (90) et en effectifs (22 000 personnes).

Comparé au nombre des entreprises étrangères en France (2 500 dont 1 000 américaines), c'est cependant peu et reste loin du bilan japonais en Grande-Bretagne. C'est suffisant pour donner à la France le deuxième rang en Europe, sur le même plan que l'Allemagne.

Contrairement à ce qui a été écrit et insinué, la politique des entreprises japonaises est bénéfique pour l'industrie française et ne faillit pas aux règles de la bonne citoyenneté. Quelques exemples le démontrent :

● La bonne citoyenneté de Sumitomo s'est affirmée par des performances qui, deux ans après la prise de contrôle de Dunlop, ont sorti cette société du rouge qui l'avait conduite au dépôt de bilan, augmenté la production de 40 %, réduit l'absentéisme de moitié, permis d'investir autant que le propriétaire précédent en dix ans et consacré 60 % de dépenses à la formation et à l'environnement.

De bons citoyens

Trois mille salariés reprirent espoir. Osera-t-on insinuer, devant ce palmarès, que Sumitomo est un tueur d'entreprises ?

● Il n'y eut pas davantage de programmation par Toray de son installation en France, par le moyen d'on ne sait quelle stratégie dite de l'encerclement et de l'étouffement ou du jeu de go.

C'est, en effet, à la demande expresse du directeur de l'industrie que Toray fut invité, début 1981, à venir fabriquer en France des fibres de carbone avec Elf-Aquitaine, dans une joint-venture, la SOFICAR, où il serait minoritaire. C'est également à la seule décision de la partie française que l'on doit l'entrée, en 1985, d'un troisième partenaire, à savoir Pechiney, dans la joint-venture puis son départ en 1988. Qui a, dans ce cas, pris le risque de faire échouer une opération longtemps présentée comme l'exemple-type de la coopération industrielle franco-japonaise ? Seule la prise de contrôle majoritaire par Toray a permis à l'usine béarnaise de la SOFICAR de prendre, le marché aidant, son véritable élan.

● En matière de valeur ajoutée locale, de management, de sous-traitance et d'exportation, Sony et Canon donnent, eux aussi, l'exemple de la bonne citoyenneté. Les bénéfices que retirent les régions des implantations japonaises sont d'autant plus remarquables que les primes versées aux entreprises sont loin d'atteindre en France les montants préférentiels offerts par d'autres pays de la CEE.

Et si, parfois, des usines clé en main sont proposées à bon prix, c'est ou bien parce qu'elles n'ont jamais été occupées par des entreprises françaises pour lesquelles elles avaient été construites ou bien parce qu'elles ont été laissées vacantes. Ainsi JVC a-t-il pris la place de Thomson à Longwy pour fabriquer les mêmes produits, que la société française a estimé plus rentable de produire en Malaisie. Ainsi Stanley a-t-il pris la succession de Matra dans son usine de Nantes.

Les investissements japonais en France sont devenus l'une des poutres maîtresses de la coopération bilatérale, et l'on doit réfléchir au fait que le plant japonais a pris dans le sol industriel français et qu'il n'est pas déracinable. C'est pourquoi, alors que des centres de recherche et des laboratoires japonais s'implantent, de plus en plus nombreux, en Grande-Bretagne et en Allemagne, il serait regrettable que les effets dérapants d'une campagne de presse déraisonnable écartent la France de cette nouvelle phase de relations qui s'ouvre entre le Japon et l'Europe.

L'accord entre Daimler-Benz et Mitsubishi vient de rendre plus transparente que jamais cette vérité qu'il n'y a plus de temps à perdre dans le développement d'une coopération avec le Japon. Elle s'impose avec force pour la France, comme pour tout pays ayant l'ambition de mettre en œuvre au vingt et unième siècle une politique mondiale incluant la zone du Pacifique et une politique industrielle digne de ce nom.

► Ancien directeur de la DATAR au Japon.

CHAMPS ECONOMIQUES

CHRONIQUE



Le Japon est le test

PAUL FABRA

A propos de la chute de la Bourse de Tokyo (– 30 % depuis le début de l'année) et de deux autres événements qui ont paru tout aussi insolites, la faiblesse du yen (depuis un an, baisse de 20 % par rapport au dollar, de 25 % par rapport au franc) ainsi que la forte montée des taux d'intérêt japonais, une lettre d'information américaine publiée à Paris, *The Hudson Letter*, écrit dans son numéro daté du 6 avril : « *L'internationalisation des marchés financiers a finalement prouvé que les Japonais ne sont pas une éternelle exception aux règles ... au moins dans les affaires financières.* » En dépit, ou plutôt à cause de son caractère quelque peu naïf, ce jugement à l'emporte-pièce est hautement significatif.

La naïveté, c'est de s'imaginer qu'a besoin d'être prouvé ce qui ne peut souffrir aucun doute. Mais beaucoup d'idées tant négatives que positives qu'on se fait du Japon tirent leur origine de la croyance, sincère ou quelque peu forcée, qu'il s'agit d'un pays à part, tellement différent des autres qu'il échappe au sort commun. Souvenons-nous précisément de ce qui se passait à la Bourse jusqu'à la fin de l'année dernière.

Après le formidable coup de semonce du 19 octobre 1987 à Wall Street, le train avait presque partout ralenti sa vitesse. Tokyo était l'exception la plus notable, mais surtout la plus surprenante. Déjà, en 1987, c'était à Tokyo qu'on redoutait l'accident. Il se produisit à New-York, et cela bien que, selon tous les critères admis, la hausse « devait » prendre fin sur le marché japonais, où l'on cotait les titres des sociétés en moyenne à des cours correspondant à plus de quarante fois leurs bénéfices. Fin 1989, on a atteint le coefficent 60. Un tel « ratio » était tout à fait extravagant selon les normes occidentales. En Amérique du Nord et en Europe, un price earning ratio s'approchant de 20 est déjà considéré comme très périlleux !

Que dire de l'étonnement des professionnels quand ils virent en novembre et en décembre de l'an dernier la hausse s'accélérer à Tokyo, alors que la Banque du Japon relevait deux fois de suite son taux d'escompte. Comme il faut trouver un commentaire tous les jours, les spécialistes furent prompts à clamer qu'une fois de plus le marché japonais défiait les lois de la gravitation universelle. Sous la pression des taux, Wall Street avait fini, deux ans auparavant, par capoter, pas lui !

A la réflexion, si l'on peut dire, l'apparente invulnérabilité de la Bourse nippone rappelait quelque chose. Au-delà des explications techniques qui n'ont pas manqué (le fait que les titres des sociétés japonaises ne circulent guère était souvent allégué, bien qu'un relativement petit nombre de transactions puissent parfois provoquer de gros mouvements de cours), on invoquait l'influence prépondérante du ministère des finances. Grâce à la fameuse interpénétration du public et du privé, le marché était bien tenu. Il l'était d'autant plus que les « structures » professionnelles se prêtaient admirablement à la diffusion instantanée et confidentielle des instructions gouvernementales. Quelques coups de téléphone aux trois ou quatre sociétés de placements mastodontes type Nomura et le tour était joué ! Le mythe d'un ministère des finances tout-puissant rejoignait le mythe d'un MITI (ministère du commerce international et de l'industrie) capable d'orchestrer, grâce à ses vues à long terme, le développement industriel à marche forcée du Japon.

La vérité apparaît ou devrait apparaître aujourd'hui fort éloignée de ces schémas qui ont la vie dure. S'il est à peu près admis – la dégringolade du marché prétendument bien contrôlé aidant– que la Bourse de Tokyo n'est pas un phénomène à part, sinon par l'énormité d'une spéculation alimentée par quatre années d'expansion monétaire à tout-va largement imposée par l'extérieur *(voir notre chronique « Les casseroles du Louvre » parue le 10 avril)*, tous les nostalgiques de la planification – il en existe encore à l'Ouest, s'ils ont tous disparu à l'Est – s'accrochent à l'idée si rassurante d'un MITI doué de voyance et de la capacité d'en persuader les industriels nippons. Une fois de plus, les nostalgiques se trompent de réalité. Depuis environ le milieu des années 60, le MITI a progressivement cessé de jouer un rôle important. C'est à ce moment-là qu'il commit une de ses plus grosses erreurs de jugement, niant qu'une puissante industrie automobile puisse jamais voir le jour dans l'archipel.

La seule chose qui ait résisté à l'érosion du temps est l'outrecuidance et le zèle intempestif de ses fonctionnaires restés très nombreux. Au cours des dernières années, une de leurs trouvailles les plus mémorables, dont on rit encore, était, pour économiser les fonds des organismes de retraite, de leur faire acheter des terrains ... en Andalousie pour y installer des maisons de repos pour les Japonais et Japonaises du quatrième âge. Mme Edith Cresson, qui rêve, paraît-il, de constituer un MITI à la française par fusion du ministère du commerce extérieur et du ministère de l'industrie, aurait-elle oublié qu'en règle générale (dont le Japon, en l'occurrence, n'est pas l'exception, pas plus que la France) un pays a le choix entre avoir une industrie ou un fort ministère de l'industrie?

C'est sur un plan à la fois plus général et plus particulier que se nourrit l'idée qu'avec les Japonais on a affaire à une catégorie d'hommes et de femmes appartenant à une autre planète. Comment concourir à égalité sur les marchés avec des gens qui ne connaissent pas encore l'individualisme et les commodités, génératrices de coûts, qu'il entraîne ? Songez que la plupart d'entre eux ne prennent pas, ou n'osent pas prendre par peur du qu'en-dira-t-on, la totalité de leur congé annuel, pourtant légalement limité à quinze jours (contre vingt aux Etats-Unis et, en moyenne, un mois environ en Europe) ! Ces arguments, d'ordre philosophique ou sociologique, ne seraient-ils pas aussi un prétexte pour éviter de se poser des questions où entre pareillement une part de subjectivité, mais une part qui nous concerne plus spécialement ?

AUX yeux des détracteurs-admirateurs du Japon, les bons résultats économiques de ce pays sont autant de raisons pour dénoncer la concurrence biaisée qu'il nous fait. Sans nier la nécessité de se montrer à cet égard (mais pas seulement à leur égard) vigilant, on ne peut s'empêcher, étant donné le tour passionnel et systématique pris par la querelle, de soupçonner quelque préjugé à l'œuvre. Cette insistance sur la spécificité du cas japonais est suspecte. Serait-ce que le droit à la différence, si vanté par ailleurs, ne serait tolérable que s'il exclut chez le « différent » le droit de prétendre, dans tel ou tel domaine, à devenir le meilleur ?

Meilleures, quand elles le sont, les entreprises japonaises le sont pour des motifs a première vue parfaitement identifiables, tels que le considérable effort d'investissements, de recherche qu'elles font, sans parler du souci qu'elles ont de promouvoir la formation des hommes. La sempiternelle discussion sur l'excédent commercial est plus irritante que l'excédent lui-même. Pourquoi ? Encore une fois parce que, par ce biais, on cherche, inconsciemment ou non, à accréditer l'idée irrationnelle que, « quoi qu'on fasse » (on voit poindre l'argument de la « différence » intraitable), c'est le Japon qui s'en sortira avec un surplus confortable (et supposé enrichissant) et ses partenaires avec un déficit qu'on ne juge humiliant que parce qu'on refuse d'y voir la contrepartie d'autres opérations dont le solde est négatif pour la balance des paiements japonaise (opérations sur capitaux).

Mettre l'accent sur le solde et non sur le total des importations et des exportations est une façon de passer sous silence l'essentiel. L'essentiel, c'est que depuis quelques années, sans doute sous l'influence de la hausse du yen – par rapport à 1985 –, les importations japonaises ont fortement augmenté, de 39 % au total, les seules importations de produits manufacturés s'accroissant beaucoup plus vite (de 78 %). Ces dernières, dont l'insuffisance était régulièrement dénoncée, comptent désormais pour la moitié des achats à l'extérieur, contre 25 % il y a quatre ans.

Quant au solde, il faut rappeler, premièrement, qu'avant 1980 il était plus souvent négatif que positif (ce qui exclut l'idée de fatalité) et, deuxièmement, que sa persistance depuis quelques années s'explique, comme on l'a souvent rappelé dans ces colonnes, par l'interférence des mouvements de capitaux, qui jouent, dans ce domaine, le rôle directeur.

Une circonstance semble bien corroborer l'hypothèse selon laquelle le droit à la différence s'arrête dès qu'on n'est plus en présence de partenaires globalement inoffensifs. Pour être bien sûr d'atteindre progressivement le particularisme nippon, et par là émousser la capacité des Japonais à nous déranger dans nos habitudes, on prétend changer les leurs radicalement, et cela non par les moyens de la libre compétition mais par ceux de la pression politique.

J'ai déjà fait allusion dans la chronique *« Le yen et l'idéologie »* du 27 mars aux aspects « totalitaires », au moins dans leur esprit, des négociations qui viennent d'aboutir entre les Américains et les Japonais au sujet des obstacles dits « structurels » aux échanges.

IL faut croire que tout ce que voudraient exiger les premiers n'est pas mauvais pour les seconds, à savoir notamment la « modernisation » de l'appareil commercial, puisqu'une majorité de consommateurs japonais se seraient prononcés, dans un sondage en faveur de plusieurs mesures préconisées par les Etats-Unis. Mais les résultats d'un sondage n'épuisent jamais un sujet.

Dans sa plus récente étude sur le Japon (année 1988/1989), l'OCDE énumère les trois « *éléments d'ordre socio-économique qui, au Japon, favoriseraient l'approvisionnement dans les petits magasins* » *(voir pages 27 et 28 les articles de Philippe Pons)*. On ne peut que s'étonner que ces éléments soient présentés comme autant de facteurs négatifs. Il s'agit d'abord de la « *diffusion relativement faible de l'automobile jusqu'à une période récente* ».

Si l'on comprend bien, les experts du château de la Muette préféreraient donc voir les Japonais se servir à tout bout de champ de leur voiture pour faire leurs emplettes. Il s'agit, ensuite, des « *livraisons gratuites assurées par un grand nombre de petits détaillants* ». Ce service de livraison ne serait-il pas un moyen rationnel de limiter les encombrements inutiles ?

Il s'agit enfin, ô horreur, de « *la prédilection des consommateurs pour le poisson et les légumes frais* ». En ne se laissant pas tenter par les produits de la mer congelés, le lait stérilisé et autres attentats quotidiens contre le goût, les Japonais ne montrent-ils pas à leur tour où est à la fois la qualité de la vie et, espérons-le, le choix futur des consommateurs évolués du monde entier ? Ne désespérons pas : il aura fallu une bonne vingtaine d'années pour que les écologistes fassent entendre leur voix.

Mais, en attendant, regrettons que l'OCDE, supposée neutre, contribue, sous couvert de réformes économiques, à brouiller la ligne de démarcation entre l'internationalisation des modes de consommation et le refus des différences, fussent-elles justifiées. Bref, qu'elle se fasse l'agent de l'intolérance pure et simple. Notre attitude vis-à-vis du Japon, ne serait-ce pas en définitive le meilleur test – parce que psychologiquement et pécuniairement le plus risqué – de notre acceptation d'autrui ?

Le sumo de la finance

Suite de la page 27

La première condition à l'exportation d'épargne est évidemment la libération des mouvements de capitaux, mise en œuvre pour l'essentiel par la loi de décembre 1980. Les effets en seront presque immédiats, amplifiés par la rapide croissance des excédents commerciaux au cours des années 80 : les sorties nettes de capitaux à long terme (investissements essentiellement financiers) sont massives, représentant un solde d'actifs nets à l'étranger d'environ 350 milliards de dollars à la fin de 1989.

Deuxième condition, la déréglementation du système financier japonais, permettant une internationalisation progressive du yen conformément à l'accord Baker-Takeshita. Les résultats ont été très rapide pour la libéralisation des taux d'intérêt et la croissance du marché monétaire, mais le décloisonnement des différents métiers bancaires et financiers représente un tout autre enjeu pour les institutions concernées : le ministère des finances se donne encore le temps de la réflexion avant de trancher entre les différentes options envisagées, ce qui n'empêche pas banques et maisons de titres de fourbir leurs armes par filiales étrangères interposées en vue de la rude concurrence qui les opposera bientôt.

Dernière condition à l'exportation d'épargne, l'internationalisation des institutions : le processus est déjà largement engagé pour les maisons de titres, présentes sur tous les grands marchés financiers, et surtout pour le système bancaire, qui a quadruplé sa puissance d'intermédiation des liquidités internationales entre 1983 et 1988 (3), grâce à la création du marché off-shore de Tokyo et au développement très rapide de son réseau à l'étranger.

Quels objectifs faut-il fixer à cette expansion financière internationale pour obtenir ce qu'on pourrait appeler l'exportation optimale d'épargne ? Le rapport Maekawa émet à ce sujet une double recommandation : l'excédent d'épargne doit être d'abord réduit par stimulation de la demande intérieure, et le surplus exportable doit financer en priorité les investissements directs à l'étranger (délocalisation de la production) et une aide publique au développement proportionnée à cette nouvelle puissance financière.

Ces recommandations se heurtent à certaines résistances mais ont déjà des effets visibles à la fin des années 80 : le flux d'investissements directs, bien que sans commune mesure avec les placements financiers, a quadruplé de 1985 à 1988 et l'aide publique au développement a doublé sur la même période.

Un processus de globalisation

Nul doute que cette question de l'exportation optimale d'épargne revienne au centre des préoccupations du Japon et de ses partenaires en 1990 : du Japon, car la faiblesse actuelle du yen reflète pour une bonne part l'accélération récente des sorties de capitaux ; de ses partenaires, car une proportion plus importante du PNB japonais consacrée à la consommation et aux infrastructures leur ouvrira plus largement le marché japonais, comme le prévoit l'accord nippo-américain du 5 avril 1990.

Le système financier japonais, instrument de cette exportation optimale d'épargne, est désormais engagé dans un processus de globalisation qui va remodeler ses structures internes et la localisation de ses marchés. Son expansion internationale aux Etats-Unis, en Asie et en Europe peut s'appuyer sur un réseau déjà largement constitué à partir des centres financiers respectifs de New-York, Hongkong-Singapour et Londres.

Le mode d'investissement – direct ou financier – de l'épargne exportée détermine deux des trois fonctions majeures que remplit la finance japonaise à l'étranger : le service des entreprises japonaises (activités de banque commerciale mais aussi de banque d'affaires pour l'acquisition de sociétés locales) et le recyclage des excédents vers des investissements de portefeuille (actions et obligations, en particulier bons du Trésor américain). La troisième fonction est celle de toutes les grandes banques internationales, qui visent à acquérir des parts du marché local où elles sont implantées (financement des entreprises, de l'immobilier, des grands projets, LBO, etc.).

Chacune de ces fonctions détermine la stratégie la mieux adaptée au secteur concerné : montée en puissance autonome (en 1989, 38 % des émissions en eurodevises ont été dirigées de Londres par des maisons japonaises), *joint-ventures* (par exemple dans le secteur des fusions-acquisitions), participations minoritaires (en particulier dans des *investment banks* américaines) rachats de banques locales, et donc d'un réseau (en Californie par exemple, où les banques japonaises comptaient en 1988 425 agences détenant 30 % du marché des crédits).

L'accélération de cette expansion internationale dans les années 90 dépendra de plusieurs facteurs. Les contraintes prudentielles imposées par les ratios Cooke pourront gêner les banques japonaises si la chute du yen déprécie durablement leurs fonds propres au regard de leurs actifs en devises et si la santé de la Bourse ne leur permet plus de procéder à des augmentations de capital aussi avantageuses que celles de 1988-1989 (rapport « cours-bénéfice » d'environ 50 contre 10 pour les banques américaines). Cette réglementation en tout cas pèsera fortement sur les choix de secteurs d'activité en fonction de leur véritable rentabilité et non plus seulement de leur contribution à la croissance du bilan.

En revanche, deux éléments seront déterminants pour la poursuite de cette expansion internationale, le volume d'excédents courants à recycler et la capacité des maisons japonaises à pénétrer les marchés bancaires et financiers nationaux. Sur le premier point, le scénario le plus vraisemblable est une stabilisation des excédents courants à leur niveau actuel, la hausse des revenus d'investissements à l'étranger compensant la détérioration de la balance des services et l'aide accrue au développement. Les montants en jeu (de l'ordre de 50 milliards de dollars par an, sans compter les investissements financés par emprunt) rendent probable le maintien d'une forte présence des institutions japonaises sur les grands marchés financiers en Europe et aux Etats-Unis, mais aussi de plus en plus en Asie, où le potentiel de croissance leur apparaît plus prometteur.

A la conquête des marchés

Quant au degré de pénétration par les banques japonaises de chaque marché national, c'est sans doute l'élément le plus difficile à anticiper car toute banque étrangère se heurte dans ce domaine aux spécificités juridiques, économiques ou culturelles du marché concerné (l'exemple des Etats-Unis, où les maisons japonaises détiennent 14 % des actifs bancaires, doit tenir compte de la concentration élevée de ces actifs en Californie et ne peut être extrapolé aux marchés encore très fragmentés d'Europe et d'Asie). Pourtant l'harmonisation des différents marchés bancaires, en Europe notamment, paraît inéluctable, et la concurrence se jouera aussi au plan des moyens technologiques, que le système financier japonais a largement développés sur son marché intérieur.

Ce dernier point renvoie à une question beaucoup plus large : dans quelle mesure la finance pourrait-elle devenir une véritable industrie où les parts de marché se conquièrent par économies d'échelle, sauts technologiques et réductions brutales de prix ?

L'ampleur des investissements nécessaires dans les technologies d'information et d'automatisation imposera sans doute cette évolution dans certains secteurs, les activités de marché par exemple, qui deviendraient alors l'apanage d'un nombre limité d'opérateurs mondiaux ; mais les activités bancaires essentielles, notamment le service des entreprises, semblent devoir échapper à cette tendance de concentration oligopolistique : elles reposent, en effet, sur les capacités d'innovation financière mais plus encore sur une relation commerciale approfondie et globale qui seule permet l'adaptation permanente du financier aux besoins spécifiques de l'entreprise, eux-mêmes en pleine évolution.

Encore faut-il rappeler que la dynamique du sumo associe la puissance à une extrême mobilité : toute grande institution financière, japonaise ou non, connaît la difficulté d'une telle dialectique.

CLAUDE MEYER

L'image des lutteurs de sumo est fréquemment utilisée en Occident pour illustrer la puissance des géants de la finance japonaise.

(1) BRI *Evolution de l'activité bancaire et financière internationale*, Bâle, août 1989.

AFFAIRES

CAPITAL ET INTÉRÊTS

Un entretien avec le président sortant du Comité des usagers des services bancaires

« L'Europe nous contraindra à nous engager dans la voie d'un véritable marché des dépôts »

estime le professeur Denis Kessler

M. Denis Kessler, professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) et animateur de la Fondation pour la recherche économique, monétaire et financière (FREF), vient, à sa demande, d'être remplacé comme président du Comité des usagers des services bancaires, institué par la loi bancaire de 1984, par M. Maurice Gousseau, soixante-neuf ans, directeur honoraire de la Banque de France. M. Kessler tire le bilan et les leçons de son expérience.

– « Le Comité des usagers est apparu en position d'influence chaque fois qu'un dossier brûlant comme le paiement des chèques ou le surendettement des ménages défrayait l'actualité. Mais sa nature et son fonctionnement demeurent mystérieux.

– Le Comité des usagers a été institué par la loi bancaire pour définir les voies et les moyens d'une rénovation en profondeur des relations entre les banques et leurs clients, qu'ils soient commerçants, particuliers ou chefs d'entreprise. Au départ, les textes n'ont pas doté ce comité de véritable pouvoir. Pour que nos avis soient pris en considération, il nous fallait donc être crédibles et convaincants.

» Cela n'a pu être possible que parce que tout le monde a joué le jeu : aussi bien les banques, qui pensaient jusqu'alors que c'était à elles de s'occuper de leurs clients, que les associations de consommateurs, qui préfèrent généralement la voie législative ou réglementaire au détriment de la voie contractuelle. Au départ, le comité a dû faire la preuve de ses capacités puis, petit à petit, il est devenu l'endroit où l'on dégageait, par la concertation, des solutions améliorant la situation des parties en présence.

– Au cours de ses cinq premières années d'existence, ce comité a-t-il été efficace ?

– Il y a plusieurs domaines où notre action a été décisive. La titrisation des crédits est l'un d'eux. C'est nous qui, dans le but de faire baisser les taux d'intérêt, avons promu cette technique. Je suis fier qu'un dossier aussi aride y ait été étudié, puis ait donné lieu à une loi et qu'il connaisse aujourd'hui un début de réalisation.

» En matière d'endettement et de surendettement des ménages, nous avons réussi à faire prévaloir l'approche de la conciliation sur la voie purement judiciaire. Il fallait éviter la mise en faillite civile d'un ménage, car cela risquait de marginaliser complètement toute une frange de population. Il lui aurait été très difficile ensuite de reconquérir un compte bancaire, par exemple. Nos travaux ont aussi amené les banques à élaborer un code de bonne conduite en matière de crédit. Nous sommes aussi parvenus à mener à bien la réforme de la loi sur la fixation du taux de l'usure et avons contribué à l'instauration d'un fichier national pour lutter contre le trafic des chèques volés ou perdus.

Le contrat, fondement d'une économie de marché

– N'avez-vous agi qu'à l'occasion de crises ?

– Nous avons été saisis, ou nous *nous sommes saisis*, sur des registres divers. Le comité a eu ainsi des actions plus diffuses comme le livre blanc qu'il a élaboré sur la qualité des services bancaires et dont les recommandations inspirent aujourd'hui de nombreuses banques et sociétés financières. Du côté des entreprises, on a fait des propositions pour améliorer les relations entre banques et firmes en cas de faillite.

» D'une manière plus générale, nous avons surtout contribué à replacer les relations entre banques et clients dans un cadre contractuel ou conventionnel. Ces relations relèvent avant tout de la société civile. C'est une idée à laquelle nous tenons beaucoup : le contrat, la convention, sont les véritables fondements d'une économie de marché.

– Quels sont vos échecs ?

– Nous n'avons pas encore réussi à convaincre tout le monde de la supériorité économique du couple « liberté de rémunération des comptes- facturation des services bancaires » sur la situation actuelle où le passif des banques reste fortement réglementé et les services bancaires mal ou insuffisamment facturés. Mais l'Europe nous contraindra, *nolens volens*, à nous engager dans cette voie d'un véritable marché des dépôts et des services financiers.

– Compte tenu du fait que 75 à 80 % des déposants n'ont pas d'épargne à faire rémunérer, n'est-il pas injuste de leur faire supporter le poids de la rémunération des services bancaires ?

– *Il faut savoir qu'en économie* ouverte, les mécanismes de compensation sont intenables. La situation actuelle risque d'inciter les meilleurs clients à délocaliser leur épargne. Les banques françaises ont plusieurs catégories de clients, elles doivent faire preuve d'imagination pour proposer à chacune d'elles un menu attractif. Tous les services ne conviennent pas à tout le monde et tous les dépôts ne doivent pas être rémunérés de la même façon. Et qu'on ne me parle pas de banque duale, car elle existe déjà : aujourd'hui, le déposant qui a 2 millions de francs à gérer est *de facto* traité différemment des autres clients.

» Le Comité des usagers avait fait la proposition d'offrir un service bancaire de base pour éviter que la déréglementation n'ait des effets sociaux pervers. Le droit au compte bancaire existe dans la loi, mais il n'est pas défini. Rien n'interdit de lui donner un contenu. Pourquoi ne pas appliquer à la banque ce que l'on sait de la restauration : il est souhaitable de commercialiser des menus différents à des prix différents, en gagnant sa vie et en satisfaisant la clientèle. »

Propos recueillis par
YVES MAMOU



Postes à + de 400 KF

PER UNE SOCIETE DE CONSEIL

Notre société de conseil bénéficie d'une très forte notoriété sur son segment de marché. Elle souhaite aujourd'hui accélérer nettement son développement et accroître ses parts de marché ... responsable.

DIRECTEUR GENERAL

Cette mission fera appel à son expérience de direction, acquise de préférence dans le marketing, la vente ou les ressources humaines, ainsi qu'à l'ensemble de ses atouts:

Compétences (théoriques et pratiques) en management et structures, pour conseiller les entreprises, animer, diriger et former les consultants.

Autorité souriante naturelle, pour prendre des contacts au plus haut niveau dans les entreprises, présenter la qualité de sa démarche, séduire et convaincre ses interlocuteurs, pour animer des séminaires et parler en public.

Compétences stratégiques, pour procéder à une réflexion marketing permanente sur les produits et leur positionnement, dans un marché dans lequel nous sommes et voulons rester leader.

Est-il nécessaire de préciser l'importance de l'implication dont il aura à faire preuve pour réussir dans cette fonction, qui pourra lui permettre un fort développement dans un groupe de prestige à l'implantation internationale.

Merci d'envoyer votre candidature sous référence 75846 à, Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra. Confidentialité assurée.

MEDIA-SYSTEM

Directeur de l'expansion

REGION PARISIENNE *Vous bénéficiez d'une solide expérience opérationnelle de la prospection et du montage immobilier. Vous avez parallèlement acquis de bonnes connaissances en droit foncier et en montages financiers.*

Vous souhaitez maintenant donner une dimension nouvelle à votre fonction.

Notre groupe, leader en France de la grande distribution (42 hypermarchés) vous propose la Direction de son expansion en région parisienne.

Directement rattaché à notre Directeur Général Paris, et en constant rapport avec les directeurs technique, marketing... votre mission consiste à assurer l'identification, la négociation et le montage des dossiers : • pour les réalisations de nouvelles unités • lors des programmes d'agrandissement, avec les directeurs de magasin.

Vos qualités de rigueur et de contact faciliteront votre intégration et votre évolution au sein d'un groupe dont l'éthique et le projet d'entreprise reposent sur la qualité et l'excellence.

Merci d'envoyer C.V. avec photo et lettre manuscrite, sous référence EXP à HOMMES & STRUCTURES - C.M.P. - 90, avenue du Maine - 75014 PARIS.

MEDIAPA



Une très belle Direction Commerciale

Le nom auquel elle est attachée parle de lui-même :
GAUMONT/COLUMBIA PICTURES/RCA VIDEO

Société internationale, filiale de deux grands noms de l'économie mondiale, SONY et GENERAL ELECTRIC, nous sommes un des leaders mondiaux du marché de l'édition et de la distribution de films en vidéocassettes.
Nous enregistrons chaque année une progression très significative et avons pris en 1989, la première place du marché locatif avec + de 25 % de part du marché.
A 30 ans au moins, vous avez déjà dirigé une équipe de vente et occupé un poste à responsabilités au sein de la Direction Commerciale d'une Société Internationale (Foods, Cosmétiques, Lessiviers,...) dont les succès reposent sur un marketing pointu appliqué à des produits Grand Public.
Votre expérience vous a donné la carrure du véritable MANAGER ; celui sur lequel nous comptons pour conforter notre position sur le marché traditionnel des Vidéo-Clubs et conquérir de nouveaux marchés.
La rémunération est évidemment liée à l'envergure du poste et du candidat (intéressement aux résultats et voiture de fonction).
Thierry ROGISTER, Administrateur Directeur Général, étudiera très confidentiellement votre candidature. Adressez-lui votre résumé de carrière avec photo à : G.C.R. - 1, rue des Princes 92100 BOULOGNE.

Affluents

lactel

DIVISION D'UN GRAND GROUPE LAITIER FRANCAIS de renommée internationale recherche :

DIRECTEUR D'USINE

(Secteur agro-alimentaire/usine aseptique)

Rattaché au Directeur de la Division LAITS, vous animerez une usine pilote du groupe (production : 200 millions de litres de lait UHT, effectif : 120 personnes) en forte expansion, où les technologies de pointe en matière d'aseptie et d'automatismes sont de rigueur. Vous serez, directement responsable de ce centre de profit en termes d'objectifs d'exploitation à atteindre (qualité, quantité, délais, coûts de revient des produits finis) et de réalisation d'investissements de développement. De formation agro-alimentaire (ingénieur ENSIA, ENSAIA, ENSBANA, IESIEL,...), vous pouvez justifier d'une expérience minima de 5 ans comme responsable d'unité ou de production en milieu agro-alimentaire (secteurs laiterie/brasserie... faisant appel aux techniques de conditionnement). Homme de communication/de terrain, vous êtes un gestionnaire précis et avisé qui sait mobiliser, par son charisme, ses équipes autour d'un projet d'entreprise. Le poste est à pourvoir à VITRE (35).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, prétentions) sous la référence RP 183/M à :

CREA CONSULTANTS
Creative Resources for European Access
Conseil en ressources humaines
4, place félix Eboué 75583 PARIS CEDEX 12

CURRICULUM

La vocation d'Apple® est de créer des ordinateurs exceptionnels permettant aux individus de donner le meilleur d'eux-mêmes dans leur travail, leur réflexion, leur formation et leurs communications. Convaincu de cette philosophie vous voulez contribuer efficacement à notre mission.

Finance Manager

Afrique - Méditerrannée - Moyen-Orient

Intégré à l'équipe de direction, vous serez impliqué dans le management et la stratégie de cette Division. L'une de vos principales responsabilités sera de concevoir et de mettre en œuvre des services financiers destinés aux revendeurs et aux clients des pays dont nous avons la charge. Vous serez également responsable des prévisions financières, du budget annuel, du contrôle, de la supervision des états financiers mensuels...

Basé à Paris, ce poste implique de très fréquents déplacements à travers l'Europe du sud, le Moyen-Orient et l'Afrique.

Nous recherchons un Directeur Financier entreprenant et créatif, possédant un haut degré de professionnalisme et une bonne maîtrise des produits de financement (leasing, location...). De formation Grande Ecole de Commerce ou équivalent, vous avez environ 8 ans d'expérience au sein d'une Direction Financière. Vous avez exercé vos responsabilités dans l'industrie informatique ou dans une société commercialisant ses produits au travers d'un réseau de concessionnaires - si possible dans un environnement international.
L'anglais courant est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature - en anglais - sous référence LM/AMME, à Bénédicte Peronnin
Apple Computer Europe Inc., Le Wilson 2, Cedex 60, 92058 Paris La Défense, FRANCE.
Apple, le logo Apple et Macintosh sont des marques déposées de la Société Apple Computer Inc.

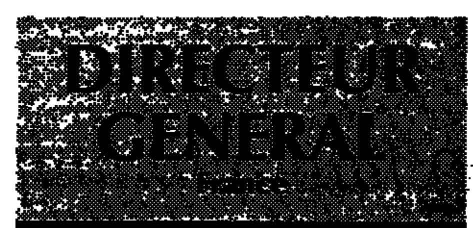


Apple

The individual is at the center of everything we do

CURRICULUM

ASSURER LA POURSUITE
D'UN DEVELOPPEMENT EXEMPLAIRE
Ce sera la mission de notre futur



Filiale française d'un groupe international, leader mondial sur un marché de biens consommables industriels, nous sommes une entreprise de 300 personnes, notre CA 1989 a été de 350 millions.

L'innovation, la recherche de l'excellence, notre esprit marketing et commercial, la rigueur de notre gestion et l'implication de nos collaborateurs sont les clés de notre réussite.

Vous assurez le management général de la filiale française qui est avant tout une société de commercialisation.

Homme de stratégie, vous avez un réel charisme propre à entretenir l'adhésion de tous.

Gestionnaire aussi, vous saurez produire les résultats économiques souhaités.

Pour un premier contact, adresser lettre manuscrite de candidature, CV, photo et prétentions sous référence LM5020 à notre Conseil qui vous garanti une totale confidentialité.



obiwan
10, rue de la Victoire - 75009 PARIS

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE SAINT-DIZIER
ET DE LA HAUTE-MARNE

recherche son

DIRECTEUR GENERAL

Assurant une double fonction de conseiller du Président et des élus et de manager des services, il prendra une part active
- proposition, animation, suivi, - au développement économique du département.
Il travaillera en étroit partenariat avec les "décideurs" et acteurs locaux.
Il animera les services (30 salariés).
Ce poste conviendrait à un cadre de plus de 35 ans, diplomé d'études supérieures à dominante économique et juridique, possédant une bonne connaissance du milieu consulaire et des talents reconnus d'animation et de communication.
Il sera fortement imprégné du souci de l'intérêt collectif.

Pour en savoir plus, appeler au 83.35.42.63 ou écrire sous référence 1169 au :

Cabinet Blique
BP 3109
54013 NANCY CEDEX.

Groupe Michel Joubannaud Conseils
Paris . Lille . Lyon . Nancy

Dans le haut enseignement commercial et de gestion, 15 ans passent vite. Nous avons su utiliser ce temps pour imposer la qualité de notre formation et construire un Groupe reconnu.

Très récemment nous avons créé une nouvelle école qui, dans un cursus de 4 ans, valorise particulièrement les caractéristiques distinctives auxquelles nous croyons : l'international au concret, l'intégration dans le milieu des affaires, la formation en alternance.

Nous vous proposons de porter, en France et à l'étranger, les couleurs de cette école. Il vous faudra une bonne pratique de l'international, langue anglaise et mobilité comprises, tout autant que des qualités de gestionnaire, d'animateur et de pédagogue.
Votre base sera une capitale régionale.

Pour une première rencontre, merci d'adresser votre dossier sous référence 1033 LM à Michel Mouillet. CURSUS CONSEIL, 21 rue Vivienne - 75002 PARIS

d'affaires
LECSTAR



DMC



auvergne centre sud

AUVERGNE C...
SUD

Le Monde
Dir...
Dire...
Indus...
FRANCE
600.000...

I.C.A.

HIGH TECH

Juriste d'affaires internationales

LOCSTAR Mandatée par de grandes entreprises internationales, la société Locstar a pour vocation de commercialiser un réseau européen de radio-repérage et de radiomessagerie par satellites, destiné aux mobiles (transports terrestres, ferroviaires, etc...).

Le succès de ce système de communication se confirme et implique la mise en place d'accords commerciaux entre notre société et nos différents partenaires tant français qu'européens.

C'est dans ce contexte que notre Directeur Administratif et Financier recherche un Juriste en droit des contrats.

Tout à la fois expert et conseil auprès de notre Direction sur le montage juridique des accords commerciaux tant nationaux qu'européens, vous serez chargé d'élaborer, de négocier et de mettre en œuvre les contrats juridiques portant sur des opérations diversifiées et complexes.

Juriste d'entreprise, vous avez acquis, dans un contexte international, la connaissance du droit (notamment anglo-saxon) de la concurrence européenne et la maîtrise de l'anglais.

Ce poste est situé à Evry.

Notre conseil étudiera confidentiellement votre candidature, adressée sous réf. M/86 à Linden, 14 rue Pergolèse, 75116 Paris.

Linden

MEDIA-SYSTEM

JOUEZ GAGNANT AVEC



FRANCE loto

La Compétence Juridique
Le Tempérament d'un Opérationnel

FRANCE LOTO leader des sociétés de services françaises avec 20 milliards de CA poursuit son expansion tant en France qu'en Europe. Son développement et son souci constant de performance la conduisent à étoffer ses structures et à créer un poste "clé" de

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Votre mission :

Directement rattaché au Secrétaire Général, vous aurez à assurer des responsabilités opérationnelles impliquant la direction et l'animation de plusieurs chefs de services agissant pour l'ensemble du groupe : Achats - Juridique - Contentieux - Services Centraux - Imprimerie intégrée. (effectif environ 35 personnes)

Votre profil :

De formation supérieure en Droit des Affaires, 35 ans environ, bonne connaissance de l'anglais souhaitée.

Vous aurez acquis au sein d'un grand groupe, à la fois une expérience d'encadrement d'équipes et la pratique des responsabilités administratives et juridiques.

Vos qualités de rigueur, de dynamisme et de dialogue seront les atouts indispensables de votre réussite.

Poste basé à Neuilly.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence 17 B 1777-0M. (à noter sur courrier et enveloppe) à notre conseil :

ETAP - 71, rue d'Auteuil - 75016 PARIS.

LOTO JACKPOT TACOTAC TAPIS VERT loterie nationale

PUBLIPANEL

JURISTE

Basé à Paris et rattaché au Directeur Administratif groupe, vous prendrez en charge la gestion de nos filiales : environ 150 sociétés françaises et étrangères.

Vous assurerez auprès des opérationnels, l'assistance juridique relative aux conseils d'administration, assemblées, publications légales, cessions, fusions, augmentations de capital... ceci de façon autonome et en liaison avec les cabinets juridiques extérieurs.

Titulaire d'une maîtrise de droit vous avez impérativement une expérience de quelques années du droit des sociétés acquise en entreprise ou cabinet juridique.

Votre bonne maîtrise de l'anglais, votre sens pratique et votre esprit méthodique seront les atouts de votre réussite dans ce poste complet et évolutif.

Merci d'adresser votre lettre de candidature + CV) sous référence 1222/M à Dominique BALLARIN, DMC, 88, rue de Rivoli 75004 Paris.

DMC

CURRICULUM

BANQUE HERVET

Juriste Expérimenté

Banque de siège et de réseau
67 agences et 12 filiales
1 400 personnes
Total de bilan : 15 Milliards FF
CA : 1,5 Milliard FF
Résultat net : 100 Millions FF

Afin d'instruire et de suivre les procédures judiciaires des dossiers contentieux, particuliers et entreprises, la Direction des Affaires juridiques de la Banque recherche un JURISTE EXPERIMENTE.

Votre formation, maîtrise de droit privé, votre expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire ainsi que de bonnes connaissances du droit bancaire, des voies d'exécution et des procédures collectives vous permettront rapidement de prendre en charge la responsabilité de dossiers.

Rigueur, analyse mais aussi des qualités relationnelles sont indispensables pour mener à bien les différentes missions qui vous seront confiées.

Merci d'adresser votre candidature (CV + photo + rémunération actuelle) à : Bénédicte GUIBOURG, Banque HERVET, Division des Carrières, 127 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY sous réf. M17J.

L.B.W.



auvergne centre sud

JURISTE D'ENTREPRISE

A 28/30 ans, vous avez une formation Droit Privé - Bac + 4 - avec si possible une première expérience en Cabinet de Conseils juridiques ou expertise comptable.

Rattaché au Secrétariat Général, vous prenez en charge le secrétariat juridique des 15 Sociétés et apportez assistance aux Directions : réglementation économique, professionnelle, contrats.

Vous assurez la gestion des contrats d'assurances et le suivi des dossiers contentieux.

Ouvert et rigoureux, vous participez activement au développement de notre groupe dont les possibilités d'évolution vous séduiront.

Italien et espagnol appréciés.

Envoyer CV + photo + rémunération actuelle à Messieurs ASTORG-ALBOUY - 7 bld Gambetta 12000 RODEZ.

Mercuri Urval

CONTESSE

Crédit National

recherche, pour son Département Juridique et Fiscal :

Fiscaliste

Après une formation juridique supérieure, complétée par une spécialisation fiscale, vous avez acquis une expérience de 3 à 7 ans dans un cabinet juridique et fiscal ou au sein d'un établissement de crédit ou d'une grande entreprise.

Vous aurez une mission de conseil fiscal auprès des différents intervenants du Groupe et des entreprises clientes et proposerez des schémas destinés à optimiser les interventions du CREDIT NATIONAL et de ses filiales (prêts, crédit-bail, financement de projets, dossiers d'ingénierie de type haut de bilan).

Juriste d'Affaires

Titulaire d'un diplôme de 2ème ou 3ème cycle, vous avez acquis une expérience de 2 à 5 ans, si possible polyvalente (droit immobilier, droit bancaire, droit anglo-saxon), de préférence au sein d'un établissement de crédit.

Votre capacité d'adaptation sera un atout déterminant pour votre mission d'étude et de conseil sur des dossiers très divers. (investissements immobiliers, audit juridique de dossiers de prêt, fonds propres...).

Ces deux postes, basés à Paris, requièrent rigueur, créativité, goût du travail en équipe et des montages financiers et une bonne connaissance de l'anglais écrit.

Ils offrent l'un et l'autre de réelles perspectives d'évolution au sein du Groupe Crédit National.

Merci d'adresser une lettre de candidature manuscrite avec CV, photo et votre rémunération actuelle au **Crédit National**, Département des Ressources Humaines, 45 rue Saint-Dominique 75700 PARIS.

DESSEIN

Le Monde des Dirigeants

Directeur Industriel

TEXTILE

FRANCE
600.000 ± - 800.000 F MAXI

Leader mondial de la Communication pour le recrutement des Cadres de haut niveau, nous cherchons le Directeur Industriel de la Filiale Française d'un important Groupe Textile International. 3 à 5 ans d'expérience minimum de la fonction et pratique de la sous-traitance. Anglais.

Nous invitons les personnalités intéressées à consulter immédiatement les spécifications détaillées et confidentielles concernant le poste et l'entreprise sur le Minitel avant de nous adresser leur dossier de candidature : **Minitel 36.15** code **ICA** (taper 5 et **Envoi** pour rubrique Ingénieurs et Cadres).

Après consultation, adressez tout courrier sous référence Minitel correspondante à I.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

Nous recherchons pour l'une de nos filiales (6000 personnes) le

RESPONSABLE GESTION SOCIALE

Rattaché au Directeur des Ressources Humaines de la filiale.

Vous informerez, conseillerez et assisterez les opérationnels en matière de législation sociale

Vous collaborerez au bon fonctionnement des instances représentatives du personnel

Vous veillerez à la tenue administrative des dossiers du personnel et représenterez la société auprès d'organismes professionnels.

De formation supérieure (DESS ou DEA en Droit Social) vous êtes devenu, après 5 ans d'expérience professionnelle, un véritable spécialiste en législation sociale.

Vous voulez maintenant aborder un poste opérationnel en contact avec le terrain, dans un groupe qui vous permettra d'aborder d'autres aspects des Ressources Humaines.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite et prétentions, sous référence LM 113 JUR à SODEXHO - Service Recrutement. BP 67, 78185 Saint-Quentin-en-Yvelines Cédex

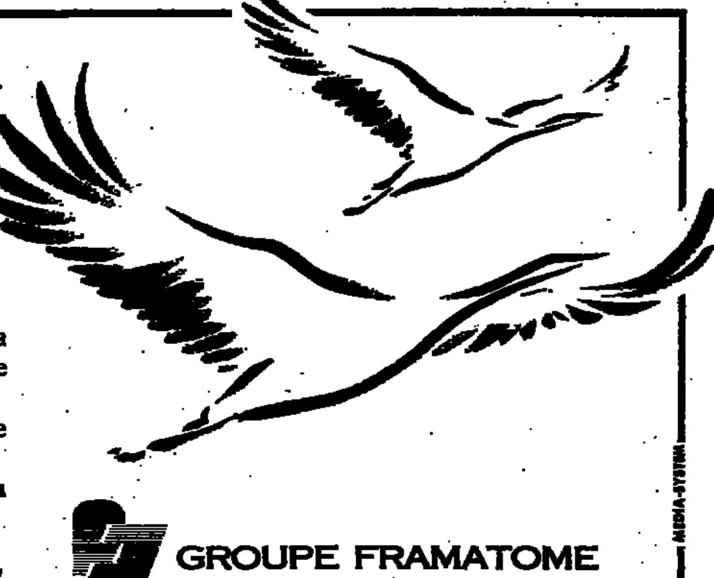
SODEXHO
Là où vivent les hommes.

CONTESSE

Le Monde des Juristes

Framatome, grand groupe industriel international, recherche pour sa Direction Juridique un

JEUNE JURISTE D'AFFAIRES



An sein d'une équipe jeune et dynamique, vous interviendrez dans la préparation, la négociation et le suivi des accords de toute nature que notre groupe peut souscrire.
Ce poste exige un esprit d'ouverture et de communication, un sens de la négociation et vous offre d'importantes responsabilités.
Vous possédez une formation de haut niveau (Sciences Po ou équivalent + 3ᵉ cycle) et vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + C.V.) à, Laurent François-Martin, Groupe Framatome, Service Gestion Prévisionnelle, Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris-La Défense.

GROUPE FRAMATOME
Les technologies de l'essor.

ENTRER DANS UNE BANQUE PEUT DEVENIR UN PRIVILEGE.

Fondée en 1472, considérée comme la plus vieille Banque du monde, la MONTE DEI PASCHI DI SIENA est en 1990 le premier groupe Bancaire italien par la taille de son réseau (plus de 1000 guichets). Empreinte de classicisme et de modernité, notre image prestigieuse est reconnue sur toutes les places financières internationales. Animée par la volonté de développer son fonds de commerce, notre filiale française, la MONTE PASCHI BANQUE, forte de ses 12 agences réparties dans les principales villes de France et la Principauté de Monaco, renforce aujourd'hui sa DIRECTION DES ENGAGEMENTS et recherche un :

Juriste de banque

27 ans minimum, titulaire d'une Maîtrise en Droit privé, vous possédez une première expérience significative de 3 ans environ dans la fonction juridique bancaire.

Nous vous proposons de rejoindre notre Département Juridique et Contentieux avec pour missions principales :
- *De développer le rôle de Conseil auprès de notre réseau bancaire en France et à Monaco.*
- *D'assurer le suivi et le recouvrement des dossiers précontentieux et contentieux.*

Basé à Paris, vous percevrez une rémunération à la hauteur de vos ambitions.
N'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à MONTE PASCHI BANQUE - Direction des Ressources Humaines - 7, rue Meyerbeer - 75009 PARIS

MONTE PASCHI BANQUE
L'ÉVOLUTION EN MÉMOIRE

La SGI CNP (futur AGIFRANCE), Caisse des Dépôts et Consignations, crée un poste de

CONSEILLER JURIDIQUE

Rattaché(e) à la Direction générale, il ou elle aura pour mission la tenue de la documentation juridique et l'analyse de tous textes intéressant les différents services de la société : droit des sociétés, réglementation concernant les activités d'administrateur de biens et de transactions immobilières, baux commerciaux.
La rédaction des contrats types et contrats particuliers : baux, convention de mandat et de prestation de services, contrats d'entretien, marchés. Le suivi des procédures contentieux importantes et conseil aux services concernés : gérances, assurance, direction technique.

Votre profil : 2ème ou 3ème cycle de droit, avec spécialisation en droit immobilier, un esprit d'analyse et de synthèse, une ouverture d'esprit, de la rigueur et de la méthode.
Votre rémunération sera en fonction de votre qualification et de votre expérience (environ 200 KF). Statut CADRE.
Poste à pourvoir rapidement.

Merci de faire parvenir votre candidature au Service du Personnel s/réf. 1292/M à SGI CNP 5, rue Bellini - 92806 PUTEAUX Cedex.

NOTRE SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES RECHERCHE UN

JURISTE DROIT SOCIAL
H/F

Contrat à durée déterminée (10 mois)

Vous assisterez la responsable d'une section ayant pour mission de traiter à un haut niveau les problèmes de droit social qu'une grande société peut rencontrer.

Après un 3ᵉ cycle en droit social, vous débutez ou avez acquis une 1ʳᵉ expérience en entreprise ou en cabinet de conseil juridique.

Merci d'adresser C.V. et prétentions, sous réf. JDS, à Anne LAHAYE - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.





CONJUGUONS NOS TALENTS.

FC LA FEDERATION CONTINENTALE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
GROUPE GENERALI

Juriste talentueux

pour entreprise passionnée

Fil... Eur... 17 r...

Importante Holding (1,3 Md de Frs de CA), filiale d'un groupe industriel et commercial, recherche une

Juriste

Lyon **230 KF+**

Rattachée au Directeur Général, vous serez Responsable juridique des 12 sociétés de la Holding et aurez la charge de la : tenue des assemblées, rédaction d'actes et de contrats, gestion des dossiers de contentieux. Vous participerez également à la mise en place de la politique sociale et assurerez pour le Directeur Général : tenue de tableaux de bord, audits de conformité, contrôle des réalisations. Des déplacements ponctuels sont à envisager en France et en Europe.
Agée de 30 ans environ, de formation juridique supérieure (DESS, DJCE), vous avez une expérience réussie de 5 ans en entreprise et êtes une bonne généraliste en Droit des Sociétés et Droit des Affaires. Qualités relationnelles et capacité d'implication sont indispensables à cette fonction. Anglais courant exigé. Compétences en Droit Social seraient un plus.

Contacter Florence Courand au 78.28.16.04 ou adresser votre CV + photo + lettre man. + rém. actuelle à Michael Page Rhône-Alpes, 19 rue de l'Arbre Sec, 69001 LYON, sous réf. FC422MO.

MP
Michael Page Rhône-Alpes
"Nos Spécialistes recrutent vos Spécialistes"

Adjoint au Responsable Juridique

Nous sommes un important Groupe de Presse et notre constant développement nous conduit à renforcer notre structure juridique.
Vous seconderez très directement notre Responsable Juridique dans tous les domaines du droit, et notamment, en matière de tenues d'assemblées, d'opérations de fusions, acquisitions, cessions, de gestion des marques, de problèmes immobiliers, de contentieux...
Vous aurez également à répondre aux consultations des opérationnels dans tous les domaines.
Vous avez une solide formation juridique, type maîtrise, DEA, DESS..., et une expérience d'environ 3 à 5 ans acquise en cabinet, en entreprise ou holding.
Dans un contexte très dynamique et en constante évolution, vous pourrez donner la mesure de votre potentiel. Nous comptons sur votre sens du contact et votre disponibilité auprès d'interlocuteurs variés, en France et à l'Etranger.
En vue d'une prochaine rencontre pour envisager notre future collaboration, merci d'envoyer vos CV, lettre manuscrite et rémunération actuelle sous la référence M/90138 à notre conseil :

Garnier Demoinet & Associés
17, rue Tronchet 75008 PARIS

Société implantée dans le Sud-Ouest
Filiale du Groupe ELF-AQUITAINE
recrute

UN(E) JURISTE

Adjoint au chef du service administratif et financier

— de formation supérieure en droit des affaires (DESS, DEA) ; la connaissance du droit communautaire serait un atout.
— Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire.

Adresser votre candidature sous le nº 8881
Le Monde Publicité - 5, rue de Monttessuy - 75007 Paris

Publication sociale
recherche

JURISTE
(mi-temps)

pour renforcer l'équipe rédactionnelle.
Spécialisé(e) : droit social et droit sanitaire et social.
Niveau minimum : maîtrise de droit social.
Expérience rédactionnelle.

Adr. CV à A.S.H. réf. HM
14, bd Montmartre, 75009 PARIS

LES EDITIONS DALLOZ
recherchent un

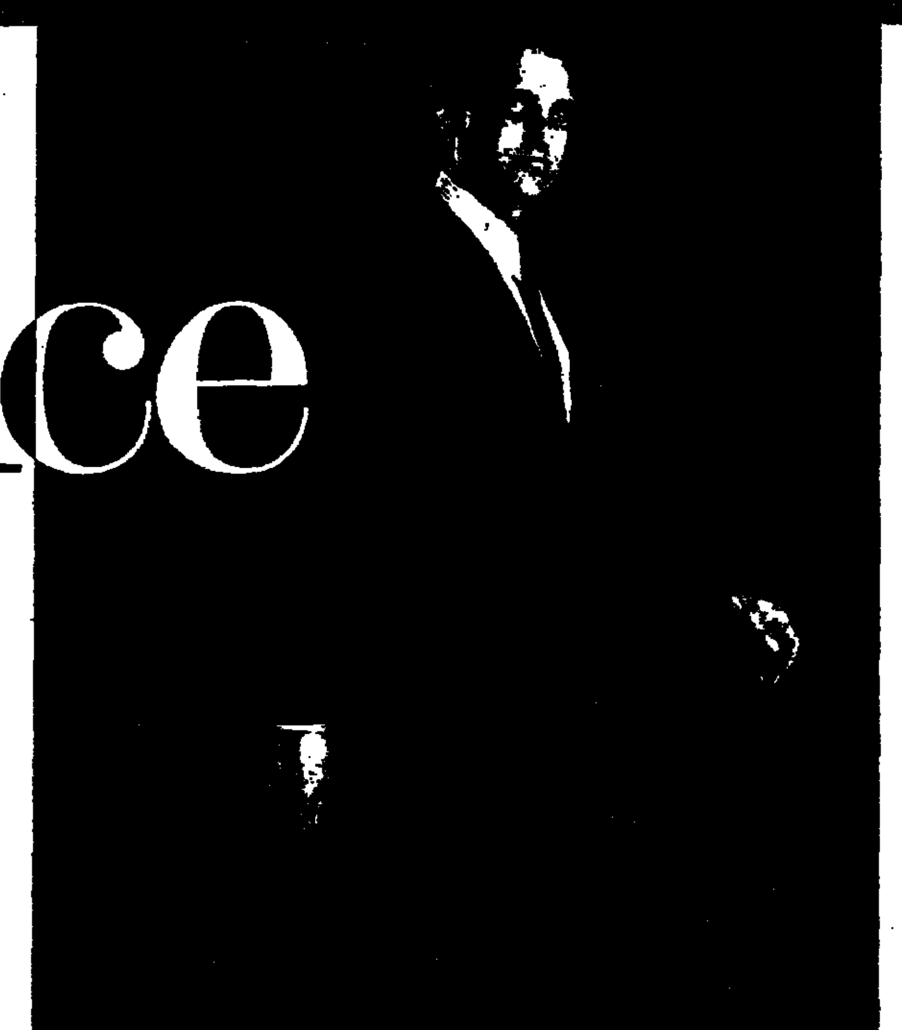


Nous recherchons pour notre Encyclopédie un juriste à qui nous confierons notamment la responsabilité du répertoire de droit civil et d'une partie du répertoire des sociétés.
Vous assurerez en tant que rédacteur juridique, non seulement les relations avec les auteurs et la préparation technique des manuscrits mais aussi le travail de recherche et de mise à jour ; vous suivrez l'évolution législative, jurisprudentielle et doctrinale des matières qui vous seront confiées.
Vous avez un DEA de droit privé et quelques années d'expérience professionnelle acquise en entreprise ou en cabinet d'avocats à la Cour ou aux Conseils. Vous connaissez bien le droit civil et vous êtes aussi capable de vous adapter à d'autres branches du droit.
Vous souhaitez vous intégrer à une équipe spécialisée qui vous formera à sa technicité.
Le salaire proposé motivera un cadre de très bon niveau.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la réf. E 581 sur l'enveloppe, à notre conseil

Onicar
6 rue Halévy 75009 PARIS

J'avance



Jeunes Diplômés

Grandes Ecoles de Commerce,
IEP, ESCAE, DEA - DESS,
Maîtrises (Gestion, Sciences-Eco),
Mastères, Magistères, Miage...

Avec la Banque Populaire, je rejoins le 5e groupe bancaire français, un groupe important qui investit dans l'énergie la plus précieuse du monde, la *mienne*. Avec la Banque Populaire, j'accède à des *secteurs d'avenir constamment novateurs*: Encadrement Réseau, Finance, *Informatique*. Avec la Banque Populaire, je franchis une étape décisive de ma vie. J'ai des responsabilités. Et mon avenir prend de la valeur.

Un parcours pour réussir :

Démarrer une carrière, c'est important. C'est s'engager sur un tremplin qui prépare à plusieurs possibilités d'évolution. Aux Banques Populaires, le Réseau est un tremplin. Le Réseau permet de vivre le métier de banquier, de connaître les clients et d'acquérir le sens du service indispensable à notre développement.

Aux Banques Populaires, le Réseau est riche, autonome, il permet à chacun d'exprimer son potentiel, de le transformer en compétence. Il permet aux Jeunes Diplômés, grâce à un investissement formation important, de devenir Ingénieurs Bancaires (Institut Technique de Banque) et d'évoluer vers de plus fortes responsabilités : Encadrement d'Agence ou autres fonctions dans les différents sièges centraux : Marketing, Finance, Crédit...

- Exploitation réseau -

Dans toute la France, nos banques régionales vous ouvrent les portes d'entreprises à taille *humaine* où votre esprit de challenge vous permettra d'agir en toute autonomie.

RESPONSABLES DE PORTEFEUILLE D'ENTREPRISES OU DE CLIENTELE PRIVEE

Gérer et developper un portefeuille c'est entretenir au quotidien des liens privilégiés avec votre clientèle, c'est améliorer son taux d'équipement, c'est la conseiller en matière de placements ou de financements, tout en évaluant les risques.
Un fort dynamisme commercial, des aptitudes à la négociation et le sens du risque sont les compléments indispensables d'une formation supérieure (Bac + 4, +5).

BP ANGERS	Réf. ANG/RP
BP BOURGOGNE	Réf. BOU/RP
BP CAHORS	Réf. CAH/RP
BP GRENOBLE	Réf. GRE/RP
BP LA ROCHE-SUR-FORON	Réf. LAR/RP
BP MACON	Réf. MAC/RP
BP MARSEILLE	Réf. MAR/RP
BP NICE	Réf. NIC/RP
BP SAINT-ETIENNE	Réf. STE/RP
BP TOULOUSE	Réf. TOU/RP
BP TROYES	Réf. TRO/RP
BP VERSAILLES	Réf. VER/RP

GESTIONNAIRES DE PATRIMOINE

Interlocuteur privilégié d'une clientèle haut de gamme (professions libérales, industriels, particuliers), vous *la conseillez et l'orientez dans* ses choix d'investissements, après une analyse personnalisée de sa situation patrimoniale.

BP BOURGOGNE	Réf. BOU/GP
BP MACON	Réf. MAC/GP
BP MARSEILLE	Réf. MAR/GP
BP TROYES	Réf. TRO/GP
BP VERSAILLES	Réf. VER/GP

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, CV et photo, en précisant la ou les références *choisies*, à Martine TILLMANN, Département Hommes et Structures, Chambre Syndicale des Banques Populaires, "Le Ponant de Paris", 5 rue Leblanc, 75511 Paris Cedex 15.

- Siège -

REDACTEURS DE CREDITS

Très à l'aise en analyse financière, vous êtes responsable de dossiers de crédits entreprises. Vous analysez et anticipez les risques, vous évaluez les garanties et suivez la réalisation des dossiers pour un meilleur traitement.
Une formation en gestion ou en économie, une bonne culture juridique sont des éléments nécessaires pour réussir dans cette mission.

BP CAHORS	Réf. CAH/RC
BP NICE	Réf. NIC/RC
BP SAINT-ETIENNE	Réf. STE/RC
CAISSE CENTRALE PARIS	Réf. CCB/RC

AUDITEURS

L'audit est un métier aux multiples facettes qui permet de se familiariser avec tous les rouages de la banque. Il forme à la fois aux techniques bancaires et aux méthodes modernes de gestion. Pour un jeune diplômé (ESC, Bac + 4, +5), il constitue un excellent tremplin pour l'avenir.

BP NICE	Réf. NIC/AU

CHARGES DE MARCHE

Vous assurez la *mise en place* de notre politique commerciale auprès de nos partenaires des Banques Populaires régionales.
Votre métier: promouvoir un savoir-faire, des techniques et des produits adaptés à une clientèle spécifique. Fréquentes missions de courte durée en province.

CASDEN-BP	Réf. CAS/CM

CONTROLEURS DE GESTION

A la fois homme d'analyse et de synthèse, vous êtes formé à l'élaboration des procédures de contrôle budgétaire, au suivi des réalisations, à la mesure et l'analyse des écarts, au développement d'instruments previsionnels. Votre objectif est de contribuer à optimiser la rentabilité de la banque, condition de son développement. Votre formation allie gestion et connaissances en micro-informatique.

BP DIJON	Réf. DIJ/CG
BP TOULOUSE	Réf. TOU/CG
BP TROYES	Réf. TRO/CG
CASDEN-BP	Réf. CAS/CG



BANQUE POPULAIRE

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE

Le Monde de la Gestion

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER



VIRGIN LOISIRS est la filiale française de distribution de jeux vidéo du sixième groupe mondial de disques. Le développement constant de ses activités et l'objectif de tripler son chiffre d'affaires en 1991 l'amènent à créer un nouveau poste.

Rattaché au Directeur Général, le titulaire du poste prend en charge de façon autonome et de manière opérationnelle l'ensemble des aspects administratifs, financiers, budgétaires, comptables, juridiques et fiscaux de la société. Il est responsable de l'établissement du reporting pour la maison-mère et il est également l'interlocuteur privilégié des partenaires extérieurs (banques, administrations, conseils...). Il est assisté dans ses missions par une équipe d'une dizaine de personnes.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un candidat d'environ 30 ans de formation Ecole de Commerce, justifiant d'une expérience significative dans un environnement international et commercial particulièrement dynamique. Ce poste demande une forte implication personnelle et une bonne pratique de la langue anglaise. Les perspectives de développement ainsi que les possibilités d'évolution sont susceptibles d'intéresser un candidat ambitieux.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 50/2786 F à :

EGOR GESTION ET FINANCE
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.89.26.64

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

92 - Boulogne

UNE OPPORTUNITE DE CARRIERE A SAISIR POUR UN CONTROLEUR DE GESTION

Filiale de la Compagnie Générale des Eaux, nous sommes un groupe de sociétés qui possède une solide notoriété dans l'installation et la maintenance du froid commercial et de la cuisine industrielle. Le développement constant dans nos activités et les objectifs que nous nous sommes fixés nous amènent à renforcer les structures de notre holding et à rechercher un contrôleur de gestion.

Au sein de la Direction financière, nous vous proposons de participer à la mise en place du contrôle bugétaire dans nos filiales et d'en assurer la gestion mensuelle. Vous collaborerez également à l'élaboration du budget, à l'établissement du reporting mensuel pour la maison-mère ainsi qu'à des audits d'acquisitions. Vous coopérerez activement à la mise en place du nouveau système informatique.

Pour ce poste polyvalent, nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure justifiant d'une première expérience en contrôle de gestion. Vous possédez une bonne pratique de l'outil informatique et de bonnes connaissances en espagnol constitueraient un atout. Les perspectives de développement du groupe ainsi que les possibilités d'évolution sont susceptibles d'intéresser un candidat ambitieux.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 50/3640 A à :

EGOR GESTION ET FINANCE
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.89.26.64

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM



Jeune Responsable Administratif et Financier : Autonomie et responsabilités à Chicago

Présent en Europe, en Amérique et en Asie, MATRA TRANSPORT est aujourd'hui leader mondial sur le marché des Métros Automatiques Légers.

Vous assurerez, avec l'aide de votre équipe, l'ensemble de la fonction financière (comptabilité, trésorerie, contrôle de gestion) ainsi que la gestion du personnel au siège de MATRA TRANSIT, notre filiale aux Etats-Unis.

Votre Diplôme de Grande Ecole de Commerce, et vos 5 années d'expérience vous ont permis d'acquérir une parfaite maîtrise du contrôle de gestion, et bien sûr, de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. RF/M à MATRA TRANSPORT - Direction des Ressources Humaines - 48/56 rue Barbès - 92120 Montrouge Cedex.

MATRA TRANSPORT

IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

NOTRE GROUPE INTERNATIONAL AGRO-ALIMENTAIRE (CA : 2 milliards de F), LEADER SUR SON MARCHÉ, RECHERCHE SON

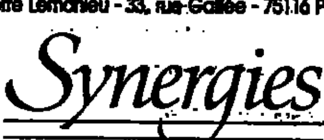
Directeur de la Gestion et du Développement

Issu d'une Grande École de Commerce ou d'ingénieurs, vous avez 10 ans d'expérience financière et comptable acquise dans l'audit, et/ou la direction financière d'une grande entreprise, et/ou au sein d'une Banque d'Affaires.

Sous l'autorité directe du Président, vous aurez en charge le CONTRÔLE budgétaire (mise en place de procédures, analyses) et le reporting pour l'ensemble du Groupe, la coordination de l'ensemble des conseils du Groupe, le suivi et l'élaboration des plans de trésorerie et de financement.

Vous apporterez une dynamique de **DÉVELOPPEMENT** dans la conduite des transformations juridiques, le renforcement des structures financières, vos propositions d'acquisitions ou toutes autres initiatives visant à la fois l'affermissement de l'assise financière et la croissance du Groupe en France et à l'étranger. L'anglais et si possible l'allemand sont indispensables. Poste basé proche banlieue Paris.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions sous la référence M/1120/A (portée sur la lettre et l'enveloppe) à notre Conseil Pierre Lemahieu - 33, rue Galilée - 75116 PARIS.





Société de plats cuisinés surgelés, en pleine expansion (+30% par an - C.A 800MF prévu en 90) filiale du groupe St Louis, propose un challenge passionnant à un



Responsable du Contrôle de Gestion.

Diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, disposant d'une formation complémentaire en gestion, vous avez à votre actif une sérieuse expérience du contrôle de gestion dans un groupe gérant plusieurs usines.
Vous connaissez les systèmes informatiques, savez encadrer des équipes et contrôler un centre de profit.

Votre mission : mettre en place et animer le nouveau système de contrôle de gestion par grandes fonctions.

Esprit d'analyse et de synthèse, rigueur et bon sens relationnel sont indispensables pour relever avec nous ce défi.

Ce poste est basé dans la région de POITIERS (86).



Merci d'adresser votre CV + photo + lettre manuscrite sous réf. CG à

6, rue Jean Goujon 75008 Paris

bip BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT
recherche pour son siège à PARIS 8e

CHEF COMPTABLE

Vous aurez la responsabilité de l'animation et du contrôle du service de la comptabilité générale et préparerez le bilan de la société-mère et des filiales à gestion intégrée et le bilan consolidé. Vous traiterez les dossiers fiscaux et ceux liés à la règlementation bancaire.

Agé de 30 ans environ, de formation supérieure + DECS ou équivalent, vous bénéficiez d'une solide expérience notamment en comptabilité bancaire, règlementation bancaire et fiscale. Vous avez l'expérience de l'animation d'une équipe. Une pratique de l'anglais ou de l'allemand serait fortement appréciée. [illegible] disponible, organisé et adaptable.

Nous vous offrons de rejoindre une équipe très [illegible]ique. Il vous sera offert une rémunération motivante ainsi que des possibilités d'év[illegible]

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite et [illegible] + photo,
en précisant la référence MON/CHC
à BIP, Direction des Ressources Humaines
108, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

bip

La banque d'aide à la décision



Présents dans 36 pays, nous sommes en Grande-Bretagne l'une des premières banques de dépôts et dans les toutes premières banques mondiales.
En France, notre stratégie de croissance répond à une forte ambition (500 personnes, 10 succursales actuellement).

Nous recherchons pour nos succursales de **BORDEAUX et MARSEILLE**

CHARGES DE CLIENTELE ENTREPRISES - SENIORS -

Ils leur seront confié la responsabilité de développer et gérer une clientèle de petites et moyennes entreprises de leur région fortement exportatrices, donc soucieuses de bénéficier d'un réseau bancaire de premier ordre à travers le Monde.

Ces postes concernent des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (Bac + 4 minimum), justifiant d'une expérience réussie de 2 à 3 ans dans le même secteur d'activité.

LA PRATIQUE COURANTE DE L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE.

En fonction du potentiel, des responsabilités élargies au sein du Groupe peuvent être envisagées.

Si vous vous reconnaissez, merci de nous préciser vos motivations accompagnées de vos c.v., photo et prétentions sous référence 3722 à M. Hubert de Rigaud, Directeur des Ressources Humaines, National Westminster Bank s.a., 18 place Vendôme, 75021 Paris Cedex 01.

HEC - ESSEC - SUP DE CO
DÉBUTANTS OU 1RE EXPERIENCE

EXPLOITANTS CLIENTELE A DOMINANTE INDUSTRIELLE

PARIS - PROVINCE

Grande Banque d'Affaires placée au tout premier plan de la compétition internationale, nous souhaitons intégrer dans nos agences (Paris et grandes métropoles régionales) de jeunes Diplômés de talent et à fort potentiel.

Au cours d'une première étape, nous vous confierons le développement et la gestion d'un portefeuille composé essentiellement de grandes et moyennes entreprises. Après analyse des besoins, en véritable conseil financier, vous proposerez à vos clients, parmi toutes nos activités, les solutions les mieux adaptées. Progressivement et en fonction de la qualité de vos prestations, vous prendrez des responsabilités d'encadrement, sachant que notre groupe privilégie une image de haute technicité et pour ses collaborateurs de nombreuses possibilités d'interconnection entre ses multiples métiers. Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez les collaboratrices d'ALLO-CARRIERES au (1) 49.09.09.49 du lundi au vendredi de 9h à 17h (précisez la réf. A 227), ou adressez votre candidature sous référence A 227 à ALLO-CARRIERES 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

(1) 49.09.09.49
ALLO CARRIERES

Un important établissement bancaire de la Region parisienne recherche pour son réseau

2 Adjoints Directeur de Groupe

Versailles ou Argenteuil **220 KF**

Au sein d'un des deux groupes précités et composés d'une agence centrale et d'agences rattachées, l'adjoint devra seconder le directeur dans ses diverses responsabilités de manager (stratégie, animation d'équipe, gestion du groupe, développement commercial, maîtrise du risque).

De plus il aura particulièrement la responsabilité de la bonne marche de l'agence centrale et devra activement participer au développement de la clientèle d'entreprises.

De formation Bac + 4 ou 5, le candidat possède une première expérience réussie de l'animation d'équipe et de la fonction commerciale bancaire auprès des entreprises. Ce poste tremplin doit permettre d'évoluer au sein d'un réseau en pleine croissance.

Contacter Emmanuelle Capitaine au 42.89.30.03 ou envoyer un C.V. + photo + tél + rém. actuelle à Michael Page Banking, 10 rue Jean Goujon, 75008 PARIS, sous réf. ED5315MO.

MP

Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement Bancaire

LJW

Une très importante entreprise de service (8 MdF de CA) recherche

l'Adjoint du Service Audit Consolidation

Paris **280 KF**

Pour renforcer cette équipe de 5 personnes, vous aurez dans un premier temps la charge de la consolidation comptable du groupe.

Après quelques mois, vous aurez en plus la responsabilité de l'équipe d'audit interne.

Cette dernière intervient en France et à l'Etranger sur des missions comptables de procédures et d'audit opérationnel.

De formation supérieure, le candidat âgé de 27/32 ans aura acquis une bonne expérience en cabinet d'audit ou d'expertise et ou en entreprise.

La connaissance de concept serait un plus, par contre l'anglais est fortement souhaité.

Contacter Christophe Aubry, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.CA5593MO.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LJW

GROUPE INDUSTRIEL AMERICAIN

Directeur administratif et financier

Accompagner le Directeur Général dans le développement de l'entreprise

Filiale française (C.A 100 MF) d'un des plus grands groupes industriels américains (CA $ 8 MD), elle fabrique et commercialise des résistances électriques à usage industriel et domestique.

Elle recherche son Directeur Administratif et Financier, Membre du Comité de Direction qui, avec une équipe très performante, aura la responsabilité de l'ensemble des fonctions administratives et financières.

Sa mission sera aussi d'assister le Directeur Général dans la gestion de la croissance, de participer à l'élaboration de la stratégie de développement et de poursuivre l'amélioration des systèmes de coût de production, des méthodes de contrôle de production et budgétaire.

Le candidat idéal, de formation supérieure doublée d'excellentes connaissances comptables et fiscales, a une expérience de direction financière dans une entreprise industrielle où il a acquis une solide connaissance des *systèmes de coût et contrôle de production. Il connait les principes comptables anglo-saxons et parle anglais* couramment.

L'importance et le nombre de filiales que le Groupe possède en France permet de réelles et intéressantes possibilités d'évolution.

Le poste est basé à 100 Kms au Nord Est de Paris.

Merci d'envoyer votre candidature sous référence DP 4408 à notre Conseil Véronique DUPAS - Tour Fiat - 28ème étage, cedex 16 - 92084 PARIS LA DEFENSE.

Une des plus grandes banques mondiales recherche pour sa succursale française un

Directeur des Comptabilités

Paris **350/400 KF +**

Rattaché au Directeur Financier, vous animerez une équipe de 3 personnes et superviserez, en plus des services comptables, le contrôle de gestion et le département fiscal. En véritable "patron" de votre service, vous assurerez la validation des chiffres, les relations avec les autorités de tutelle et le reporting vers la maison-mère.

Vous avez 30/35 ans, vous êtes de formation supérieure, vous disposez impérativement d'un anglais opérationnel et l'expérience que vous avez acquise au sein d'un cabinet d'audit vous a permis d'occuper pendant au moins 3 ans des responsabilités très opérationnelles au sein d'une direction comptable ou financière de banque. Disposant d'une vaste culture bancaire, vous serez donc à même d'accompagner la croissance de notre établissement dans un environnement technique et humain de qualité.

Contacter Christian Katchourine au (1) 42.89.30.03 ou adresser CV + photo + tél + rémunération actuelle à Michael Page Banking, 10 rue Jean Goujon, 75008 PARIS, sous réf.CK5613MO.

MP

Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement Bancaire

LJW

Avec votre expérience bancaire, partez à la recherche de nos futurs talents.

Jeune exploitant bancaire, de formation supérieure, nous vous proposons de valoriser votre expérience à une fonction-clé : le recrutement.

Attachée aux valeurs humaines, au respect et à l'épanouissement de chacun, notre banque commerciale privée cultive l'excellence des relations humaines.

Notre objectif est d'orchestrer au mieux la mobilité interne et la recherche de talents extérieurs.

Vivant au rythme de l'entreprise, vous serez l'homme des missions de recrutement menées avec la diligence et le sens du service que l'on doit "aux clients" que sont les directions opérationnelles.

Adressez votre candidature en précisant votre rémunération actuelle, sous référence 75244 à *Média-System*, 6 impasse des Deux-Cousins, 75849 Paris Cedex 17. Votre dossier sera étudié en toute confidentialité.

MEDIA-SYSTEM

Cette Banque régionale liée à un grand réseau recherche dans le cadre de son développement un

Directeur d'Agence

Basé à Ferney-Voltaire (01), vous aurez en charge la gestion de deux agences, soit une dizaine de personnes.

Directement rattaché au Directeur de l'Exploitation, vous mettrez en oeuvre une politique de gestion et de développement conforme aux segments de clientèle de la Banque.

Outre une rémunération motivante, vous bénéficierez d'une aide au logement conséquente.

Pour réussir dans cette mission, vous aurez 5/7 ans d'expérience dans l'exploitation bancaire, un gout pour le challenge et l'encadrement et une volonté d'évoluer à terme vers des fonctions élargies.

Contacter Dorick de Brosses au 78.28.16.04 ou adresser votre CV + photo + lettre manuscrite + rémunération actuelle à Michael Page Rhône-Alpes, 19 rue de l'Arbre Sec, 69001 LYON, sous réf.DDB289MO.

MP

Michael Page Rhône-Alpes
"Nos Spécialistes recrutent vos Spécialistes"

LJW

ERNST & YOUNG
AUDIT et CONSEIL
recherche pour son activité
CONSEIL PME
à Paris et sur région Rhône-Alpes

MANAGERS ET CONSULTANTS SENIORS

Vous avez un goût prononcé pour la révision et le conseil de gestion auprès de PME performantes.

De formation Grandes Ecoles de Commerce, vous avez une expérience *réussie de 3 à 7 ans en Cabinet ou en Entreprise*, des qualités de rigueur, des aptitudes à l'animation d'équipe et un sens réel des contacts.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV et photo, en précisant le poste et la région choisis, ambitions et prétentions, à Françoise Conin - HSD - Immeuble Lavoisier - 4, place des Vosges - 92052 Paris La Défense 5.

Carré Turenne

Filiale française d'une multinationale américaine leader dans la création et la fabrication des arômes et des essences dans les secteurs de la parfumerie, des cosmétiques et de l'agro-alimentaire. Le siège se situe en région parisienne. Notre Controller Financier recherche pour notre centre d'administration et de production de Dijon son :

Responsable Comptable et Financier

Votre mission sera de garantir le meilleur fonctionnement des services comptabilités et financiers des activités France, la fiabilité de toutes les informations produites par ce département, dans le respect des calendriers et délais exigés par la Direction Générale. Vous encadrerez une équipe de treize personnes, superviserez la comptabilité générale et analytique, la gestion de trésorerie ; vous assumerez le reporting anglo-saxon.

A trente ans environ, diplômé d'une ESC option comptabilité-finances, titulaire d'un DECS, après une première expérience dans un cabinet comptable, vous avez évolué vers une fonction plus globale en entreprise, de préférence dans la filiale française d'un groupe anglo-saxon. L'anglais courant, la maîtrise de la micro-informatique, le reporting anglo-saxon sont indispensables.

TEG, notre Conseil vous remercie d'adresser sous la référence M 930/04 votre dossier de candidature qui sera étudié en toute discrétion.

TEG
Ressources
Humaines



113 rue de
l'Université
75007 PARIS.

DESIGN

BANQUE PRIVEE PARIS - 8e

Banque privée de renom - Paris 8e recherche un

EXPLOITANT JUNIOR

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez acquis une expérience bancaire de 2 à 3 ans.

Votre goût du contact, votre bonne capacité d'analyse et de synthèse sont vos atouts.

Vous serez chargé de gérer et de développer un portefeuille de clients PME.

De réelles possibilités d'évolution seront offertes à un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 11 à O.C.B.F Services - 66, rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.



services

VOUS ASSISTE DANS LE RECRUTEMENT BANCAIRE

MEDIAPA

Le Monde de la Gestion

UNE BANQUE PARISIENNE TRES ACTIVE DANS LE DOMAINE FINANCIER, FILIALE D'UN GROUPE EUROPEEN A VOCATION INTERNATIONALE, RECHERCHE POUR SA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES :

UN JEUNE EXPLOITANT EXPERIMENTE

Le poste :
Gérer et développer une clientèle de sociétés d'importance nationale et moyenne, de secteurs diversifiés (notamment commerce et industrie de l'agro-alimentaire). La mission du poste vise à traiter directement les problèmes de crédit, mais aussi à pouvoir approcher l'ensemble des besoins de financement pour y répondre en synergie active avec les autres Directions spécialisées : rapprochement d'entreprises, gestion de trésorerie, introduction et émission sur les marchés financiers, etc.

Le candidat :
Diplômé d'une grande Ecole de Gestion ; bon commerçant et très attentif au risque ; ayant une première expérience de l'exploitation bancaire ; apte à et désireux de s'adapter aux évolutions de la profession.

Une réussite dans ce poste peut conduire à évoluer vers d'autres spécialités du métier de banquier, qui sont toutes pratiquées par notre Banque.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 71527 à CONTESSE, 38, rue de Villiers 92532 Levallois-Perret Cedex qui transmettra.

CONTESSE

UN POSTE CREE À VOTRE MESURE

Maison de Champagne

Avec + de 25% de progression en 1989, notre entreprise connaît sur son marché un développement exemplaire. Pour nous donner les moyens de notre croissance nous créons auprès de notre Direction Générale le poste de :

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Acteur clé de notre développement, vous êtes responsable de la définition et du suivi de notre politique comptable, financière et administrative. Vous analysez et justifiez la faisabilité de tout projet de développement et apportez votre soutien aux différents services dans l'élaboration et le suivi de leur budget d'exploitation et d'investissement.
A 25-30 ans, de formation supérieure (ESC finance, DECF, ...) vous maîtrisez l'informatique et souhaitez valoriser votre première expérience acquise dans un service comptable ou financier, dans une mission globale à responsabilités élargies.
Poste basé à 100 Km-Est de Paris.
Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé avec photo et salaire actuel sous référence 3200/PAN M à notre Conseil :
17 rue Courmeaux - 51100 REIMS

MORENO conseils
REIMS - PARIS - LYON

Crédit National



recherche pour ses **Directions Régionales en Province**

Cadres Financiers

Conseiller les entreprises et financer leur expansion

Analyser tous leurs besoins, imaginer et mettre en place leurs financements (prêts en francs et en devises, crédit-bail, fonds propres, etc...), établir des relations au plus haut niveau avec les entreprises performantes, une mission passionnante qui vous permettra d'acquérir les techniques les plus modernes de l'ingénierie financière.

Cette mission vous l'exercerez - après une formation de 6 mois à Paris - dans nos Directions Régionales de **Dijon, Lille, Lyon, Nancy, Nantes, Orléans, Rouen.** Nous la destinons à des Cadres Financiers (GRANDES ECOLES COMMERCIALES OU SCIENTIFIQUES) ayant une expérience de 3 à 7 ans, de préférence dans une banque ou dans une entreprise industrielle ou commerciale.

Merci d'adresser une lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo, indication de votre salaire et de la ville souhaitée, au **Crédit National**, Département des Ressources Humaines, 45 rue Saint-Dominique 75700 PARIS.

1er GROUPE FRANÇAIS D'ASSURANCES MUTUELLES

Contrôle de gestion

Le groupe des Mutuelles du Mans, en pleine expansion sur les marchés français et internationaux (présent dans 30 pays - C.A. : 16 milliards de francs), recherche pour son siège social situé au Mans :

Jeune contrôleur de gestion

Rattaché directement au responsable du contrôle de gestion de notre groupe, vous participerez au développement, au suivi et à l'évolution de notre système de gestion. Ouvert sur l'environnement du groupe, vous mènerez des études générales, en vue d'apporter des éléments de réflexion à notre direction générale pour le pilotage de l'entreprise ou la mise en place de nouveaux outils de gestion.

Votre aptitude relationnelle et vos capacités de recommandations vous permettront de jouer un véritable rôle de conseil interne.
Agé de 25 à 30 ans, diplômé d'une ECOLE DE COMMERCE et doté d'un excellent esprit d'analyse et de synthèse, vous souhaitez mettre à profit une première expérience de 2 à 3 ans en contrôle de gestion ou audit d'entreprise.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions salariales, sous la réf. CG/LM, à : Antoine PUCCINELLI - Service Recrutement
LES MUTUELLES DU MANS ASSURANCES
19-21, rue Chanzy - 72030 LE MANS CEDEX.



National Westminster Bank

Présents dans 36 pays, nous sommes en Grande-Bretagne l'une des premières banques de dépôts et dans les toutes premières banques mondiales.
En France, notre stratégie de croissance répond à une forte ambition (500 personnes, 10 succursales actuellement).
Nous recherchons pour **LYON et BORDEAUX**

ASSISTANTS CHARGES DE CLIENTELE
- Grandes Entreprises -

Au sein du département Entreprise, véritables bras droit des chargés de clientèle, vous les aiderez à suivre la clientèle Grandes Entreprises. Vous entreprendrez toutes les investigations préalables à la prospection, vous rédigerez les analyses et les demandes de crédit, en relation permanente avec notre siège à Londres.

Diplômés de l'enseignement supérieur (Sciences Po Eco-Fi, ESC, Maîtrise de Gestion), âgés d'environ 25 ans, vous avez acquis une première expérience pratique de l'analyse de bilans et des techniques de crédits au sein d'une direction des engagements, et vous souhaitez évoluer dans l'environnement de la finance internationale.

L'ANGLAIS COURANT EST INDISPENSABLE.

Pour Bordeaux nous donnerons la préférence à un candidat de langue maternelle anglaise.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions) sous référence 3729 à M. Hubert de Rigaud, Directeur des Ressources Humaines, National Westminster Bank s.a., 18 place Vendôme, 75021 Paris Cedex 01.
* *Les entretiens pourront avoir lieu à Lyon ou à Bordeaux.*

CHEF DES SERVICES COMPTABLES
dans un grand groupe du B.T.P

Avec un C.A. de près de 5 Mds de francs et 3 500 personnes, notre entreprise fait partie d'un grand groupe international du B.T.P. Notre important développement nous amène à créer le poste de **Chef des services Comptables,** rattaché au Directeur de la Comptabilité et de la Trésorerie. Ce poste évolutif, basé en proche banlieue Ouest, s'adresse à un professionnel de la comptabilité d'environ 35 ans. Son profil de manager lui permettra de coordonner et d'animer une équipe d'une vingtaine de personnes. Il aura en charge la consolidation des bilans, sera le garant de l'ensemble des déclarations légales, fiscales et sociales et assurera l'optimisation du système d'information interne.

Merci d'envoyer votre candidature, sous référence 7003/02, à notre Conseil Véronique DUPAS - Tour fiat, 26e étage, cedex 16 - 92084 Paris la Défense.

---

220 personnes, filiale d'un des premiers groupes internationaux, nous sommes une toute jeune société agro-alimentaire en train de se doter de moyens de gestion nous permettant de contrôler notre activité à fort tonnage (2,5 MMF de chiffre d'affaires).

JEUNE RESPONSABLE DES COMPTABILITES GENERALE ET ANALYTIQUE

Directement rattaché au "numéro 2" de cette entreprise, le Responsable des Comptabilités Générale et Analytique établit les différents états nécessaires à notre direction, à notre contrôleur de gestion, à notre société holding et à la Direction Générale du groupe (résultats, consolidation, reporting, prévision de trésorerie, tableaux analytiques etc). Ce poste très relationnel est donc l'interface entre de nombreux responsables au sein de la société et du groupe.

Diplômé d'une école de commerce et ayant suivi une formation de type DECS, vous avez deux à quatre années d'expérience de ce type de fonction ou de l'audit interne ou externe.

Votre expérience s'est exercée surtout en milieu industriel, la connaissance des environnements anglo-saxons est un plus.

Merci d'adresser votre dossier, sous réf. 760 LM, à notre cabinet conseil :

jacques tixier consultants s.a.
7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

CONTESSE

Sté d'Assurance sur la vie, filiale d'un important Groupe Bancaire, recherche pour son siège social d'ORLEANS le

RESPONSABLE COMPTABLE DES PLACEMENTS

- **Missions principales :**
  - Définition des procédures comptables et fiscales des opérations de placement.
  - Production des états réglementaires.
  - Reporting du Comité Financier.

Sous l'autorité du Responsable Financier, vous participerez à la conception et à la mise en place du système d'informations financier et prendrez en charge le fonctionnement du Service Financier.

- **Votre profil :**
  - 30/35 ans, de formation supérieure (DECS, Ecole Sup de Commerce...)
  - *Une expérience réussie d'au moins 5 ans au sein d'une Compagnie d'Assurance ou d'un Cabinet d'Audit.*
- **Vos qualités :**
  - Autonomie, rigueur et sens des contacts humains.

Adresser lettre manuscrite CV, photo et prétentions sous réf PLT/MDE à notre Conseil :

Expancentre
Catherine BERNARD
EXPANCENTRE
BP 1521
45005 ORLEANS CEDEX 1

Leader français de la restauration collective, Sodexho recherche pour l'une de ses filiales un :

CHARGE DE MISSION EN ORGANISATION INTERNE

Rattaché au Directeur Administratif et Financier de la filiale et en liaison étroite avec la hiérarchie opérationnelle, vous assurerez la mise en place du nouveau système de gestion sur les 300 exploitations de la filiale.

De formation supérieure (minimum BAC + 4), vous avez une première expérience de 3 ans, soit d'audit opérationnel en contrôle de gestion ou en organisation, soit de gestion d'exploitations.

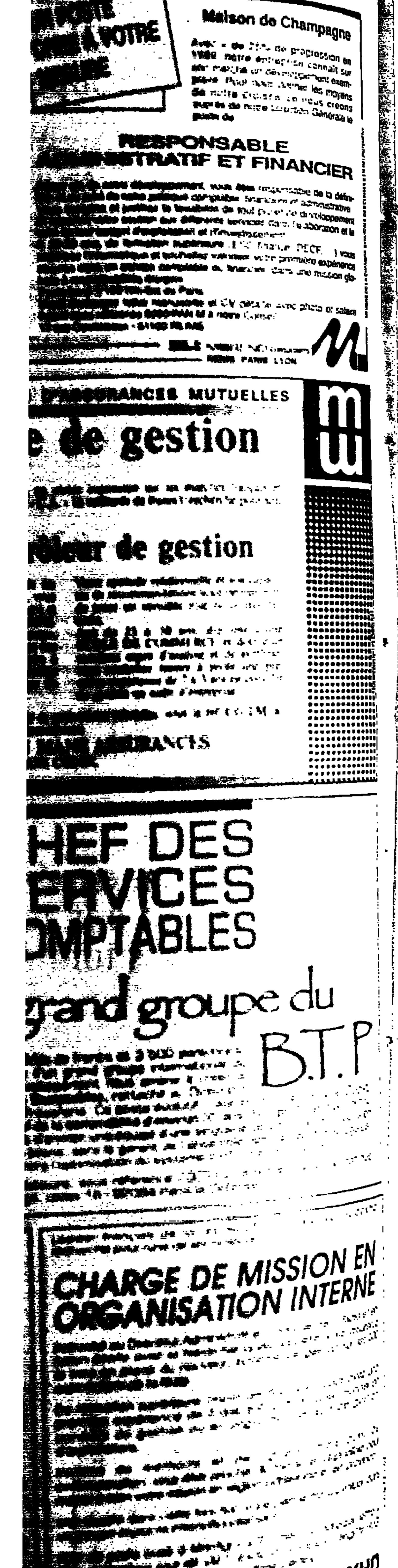
Homme de méthode et de rigueur, mais aussi de communication, vous êtes proche du terrain et disponible pour mener à bien votre mission en région parisienne et en province.

Une réussite dans cette fonction vous permettra d'évoluer dans un groupe implanté internationalement.

Pour ce poste basé à Montigny (78), merci d'adresser lettre + CV + prétentions sous réf. LM 114 RAF à SODEXHO, Brigitte HUG, B.P. 67, 78185 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex.

SODEXHO
Là où vivent les hommes.

CONTESSE



Nous sommes une Société proche du milieu de la COMMUNICATION

Vous êtes **UN JEUNE CONTRÔLEUR DE GESTION**

Nous vous proposons de CREER la fonction Contrôle de Gestion

En liaison étroite avec notre Directeur Général, vous aurez pour mission essentielle de développer les outils de gestion (Comptabilité analytique, statistiques...) et de concevoir ou renforcer les procédures nécessaires à leur mise en œuvre.

De formation Supérieure, vous avez déjà acquis une expérience de plusieurs années dans la fonction. Très dynamique, vous avez le goût des structures légères dans lesquelles les qualités personnelles, c'est-à-dire la capacité à s'investir, la rigueur, l'innovation, sont les garants de missions réussies.

Votre rémunération sera fonction de votre savoir-faire.

Pour ce poste situé à Paris, Martine FAURE, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre dossier complet sous la réf O/JCG/LM à : **RPC - 34, rue de la Fédération - 75015 PARIS.**

En cas de difficultés de courrier, contactez nous au **40.57.88.23.**

membre de SYNTEC — EuroPA

Raymond Poulain Consultants

Conseille et développer notre clientèle privée de diigeants et cadres d'entreprises

Notre banque recherche pour l'une de ses agences parisiennes un

Chargé de Clientèle Privée

En charge du potentiel de clientèle particuliers de l'agence, vous assurez sa gestion et son développement en vous appuyant sur une gamme de produits performants et en mettant en œuvre des techniques diverses : relationnel, marketing direct... Par votre action de conseil, menée en étroite collaboration avec les exploitants PME/PMI, vous contribuez à élargir notre partenariat avec les hommes d'entreprises.

De formation supérieure (bac + 4), votre première expérience réussie d'environ 2 ans dans la banque ou le conseil financier vous a familiarisé avec une clientèle exigeante et vous confère une bonne technicité des produits financiers.

Votre dynamisme commercial, votre aisance relationnelle et votre autonomie seront vos atouts pour réussir dans cette fonction et évoluer rapidement au sein de notre réseau en forte croissance.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, prétentions sous réf. Y1219 à notre conseil :

COICEPT RECUTEMENT

GROUPE CONCEPT

MEDIA-SYSTEM

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Groupe industriel familial

Orléans - Implantée depuis plus de cent ans dans la région, cette entreprise industrielle familiale s'est diversifiée dans la commercialisation de biens d'équipement et développe plus de 300 millions de francs de chiffre d'affaires, réunissant plus de 300 collaborateurs répartis en 10 sociétés filiales. Afin de structurer la fonction *contrôle de gestion groupe, trésorerie groupe* et comptabilité consolidée, le président-directeur général recherche son directeur administratif et financier, plus particulièrement chargé de mettre au point une organisation, fiable et performante, compatible avec les objectifs ambitieux de développement du groupe. Idéalement âgé d'au moins 32 ans, diplômé d'études supérieures commerciales option finances, notre candidat est impérativement expérimenté en contrôle de gestion et trésorerie. Pour ce poste rémunéré à haut niveau, la résidence s'impose à Orléans, *metropole universitaire. Les entretiens auront lieu à* Paris. Ecrire en précisant la référence A/1582M **PA Consulting Group - 1, rue Duguesclin BP 664 - 44018 NANTES Cedex 01 - Tél. 40.48.48.82.** (PA Minitel 36.15 code PA)

PA Consulting Group — HUMAN RESOURCES — Creating Business Advantage

CONSEILS INTERNES EN ORGANISATION

Senior/junior

Groupama se situe parmi les tout premiers groupes d'assurances en France. Pour mener au sein de l'entreprise des études d'organisation de nature très diverse, une petite équipe s'est constituée, qui agit comme un prestataire de services interne. Son rôle de conseil s'exerce à travers des missions transversales ou sectorielles allant de l'analyse de l'existant jusqu'à la proposition de scenarii d'organisation. Le développement de cette activité nécessite le recrutement de deux personnes: un senior ayant acquis une première expérience en entreprise, idéalement dans le cadre d'un projet informatique (réf. A/R9731M) et un junior, débutant ou première expérience courte (réf. A/R9732M). Tous deux seront diplômés de l'enseignement supérieur (école d'ingénieurs, ESC...). Ces deux postes sont basés à *Noisy-le-Grand* (accès direct RER). Ecrire à C. BUSO en précisant vos prétentions et la référence choisie - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74.** (PA Minitel 36.15 code PA)



PA Consulting Group — HUMAN RESOURCES — Creating Business Advantage

McDonald's, leader mondia de la restauration rapide (plus de 11500 restaurants) recherche pour sa filiale française (117 restaurants) un jeune financier.

Jeune ESC finance

Diplômé d'une Ecole de Commerce (ESCAE ou équivalent), débutant ou avec une 1re expérience, vous parlez couramment l'anglais.

Directement rattaché à notre Responsable des Relations Financières avec les Locataires Gérants McDONALD'S, vous prendrez en charge les analyses financières des restaurants.

Votre évolution sera à la hauteur de *l'expansion McDONALD'S.*

De courts déplacements sont à prévoir. Poste basé à Boulogne (92).

Merci d'adresser votre dossier complet lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence LM/EP à McDONALD'S Département du Personnel - 60, quai A. Le Gallo - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

McDonald's

AVOIR LE TYPE POUR ETRE AU TOP

MEDIAPA

DE LA PROGRAMMATION AU CONTROLE DE GESTION

Groupama se situe parmi les tout premiers groupes d'assurances français. Le système de pilotage de l'entreprise repose sur une démarche de programmation: recueil des objectifs par direction et déclinaison en plans d'actions. La petite équipe ayant conçu et mis en place ce système se renforce en intégrant un collaborateur. Il sera chargé de faire évoluer la méthodologie de la procédure de programmation et pourra également participer aux projets issus du schéma directeur contrôle de gestion. Ce poste s'adresse à un jeune cadre de formation supérieure (ESC, DESS contrôle de gestion...) ayant acquis une première expérience dans une fonction de type contrôle budgétaire/audit. Les candidatures de débutants seront examinées. Ce poste est basé à Noisy-le-Grand (accès direct RER). Ecrire à C. BUSO en précisant vos prétentions et la référence A/R9733M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74.** *(PA Minitel 36.15 code PA)*



PA Consulting Group — HUMAN RESOURCES — Creating Business Advantage

votre expertise vous conduira au 1er telier de génie d'assurance.

INGÉNIEURS CONSULTANTS
INGÉNIEURS CONCEPTEURS

STILOG, nous sommes reconnus dans les domaines de l'Industrie, de l'Assurance et de l'Administration, et souhaitons pour notre 6e anniversaire concrétiser nos ambitions. Désormais, nos associés sont les plus grands groupes bancaires français pour construire l'informatique de l'an 2000. Pour participer avec nous à un projet d'envergure (40 années/Hommes sur 2 ans), nous recherchons des ingénieurs.

Diplômé grandes écoles ou 3e cycle universitaire, vous avez environ 3/5 ans d'expérience *dont une année dans le secteur* assurance. Votre connaissance générale du fonctionnement de ce domaine et de son organisation vous permet de maîtriser parfaitement l'analyse fonctionnelle et les principes de fonctionnement *d'un système d'information.* Vous serez donc à l'origine du 1er atelier de génie d'assurance.

Rencontrons-nous.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions s/réf. HD 9003/LM à STILOG SA - 43, rue Beaubourg 75003 PARIS ou de téléphoner au (1) 48.87.51.13.

STILOG

MEDIAPA

Trésorier bancaire

Gérer, développer, concevoir

Très important organisme financier offrant produits et services à une clientèle diversifiée, recherche un gestionnaire pour l'une de ses Directions. Au travers d'un back-office bancaire, vous êtes responsable de la gestion, des rémunérations et intérêts des comptes des Sociétés clientes et les conseillez pour leurs placements de trésorerie à court terme. Soucieux d'offrir un meilleur service, vous optimisez les procédures opératoires actuelles, en proposez de nouvelles afin d'améliorer les transmissions d'informations back-office/clients. Agé d'environ 35 ans, de formation supérieure (Sup de Co ou Ingénieur), vous disposez d'une expérience en gestion bancaire, d'environ 5 ans, acquise dans un grand établissement. En relation étroite avec différents services et notamment informatique, vos qualités d'organisateur ainsi que vos capacités éprouvées de management de petites équipes vous permettent de remplir au mieux votre mission.

Evelyne LEVY, 2, avenue Hoche 75008 PARIS — Réf. 4329/M

SV&GM — CONSEIL EN RECRUTEMENT

MEDIAPA

HEC - ESSEC - ESC + Expérience en cabinet d'audit anglo-saxon.

Imaginez que vos recommandations soient suivies d'effets...

Les Directions Générales des groupes MATRA et HACHETTE sont prêtes à écouter vos recommandations et à les mettre en œuvre. Forcément ! Le Département Audit leur est directement rattaché. Un CA de 50 milliards de francs dont 50% à l'export : certaines missions d'évaluations, fusions, acquisitions... seront conduites à l'étranger. Transport, Espace, Télécommunication, Défense, Presse, Edition, Radio... : vous interviendrez dans des secteurs d'activité variés. L'audit est opérationnel parce qu'il vise à l'efficacité.

Vous avez complété votre formation grande école de commerce par 2/3 ans d'expérience en cabinet d'audit anglo-saxon. Vous êtes organisé, rigoureux, créatif et autonome. Prenez des responsabilités dans un des premiers groupes de technologie et de communication. Parce que vous êtes performant, vous évoluerez dans le domaine financier en France ou à l'Etranger : d'ici 2/3 ans, vous exercerez une fonction de management opérationnel dans le groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. AUD à Catherine HUMBLOT - PGS - 96 avenue d'Iéna - 75116 PARIS.

MATRA HACHETTE



STEPHEN RABY ASSOCIATES

FISCALISTES

Au sein d'un cabinet anglo-saxon d'envergure internationale, venez participer à l'ambitieux projet de croissance du département Tax & Legal en France.

Vous avez 2 à 6 ans d'expérience en Banque, en entreprise ou en cabinet. Vous avez su développer un domaine d'expertise que vous désirez mettre en valeur (nouveaux instruments financiers, restructuration et rapprochements d'entreprises, intégration fiscale...

Rejoignez une structure où vous assumerez des responsabilités importantes en accompagnant le développement.

Possibilité de promotion très rapide. Rémunération attrayante.

Ecrire à notre conseil, Stephen Raby Associates ou téléphoner au 47 20 40 46.

RECRUTEMENT FINANCIER
27, RUE MARBEUF 75008 PARIS TELEPHONE 47 20 40 46

UN JEUNE CONSEILLER DE GESTION AUPRES DE NOS ASSOCIATIONS...

Des méthodes originales, une pédagogie active ont donné sa renommée à notre très important Centre de formation.

Les jeunes comme les entreprises du BTP nous témoignent leur confiance depuis de longues années.

Dans des structures comme les nôtres, en plus du contrôle budgétaire que vous allez assurer, vous avez un véritable rôle de conseil auprès d'une quinzaine d'associations concernant : finance, administration, gestion de personnel, informatique, négociations pour les financements, etc.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, si possible complété d'un DECS, vous avez une première expérience de 3/4 ans dans le contrôle de gestion et des connaissances en comptabilité générale et analytique.

Poste basé à PARIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 904/6 à notre Conseil - SODERHU, 36 rue de Lisbonne - 75008 PARIS.



SODERHU

CONTESSE

CONTROLEUR DE GESTION



La compétence des pionniers a donné au Parc Astérix sa notoriété. Nous voulons et nous saurons encore gagner du terrain.

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous aurez pour missions d'améliorer les procédures de gestion; de veiller à leur cohérence et leur respect.

Outre la préparation et le suivi des budgets en relation avec les différentes directions de l'entreprise vous serez chargé de l'analyse et de la synthèse des éléments de gestion prévisionnelle ainsi que du reporting auprès de la Direction Générale

De formation supérieure ESC, maîtrise de gestion ou équivalent, vous avez acquis une expérience de ± 4 ans d'audit ou de contrôle de gestion, si possible dans le domaine des services (restauration, hôtellerie, grande distribution...).

Rigueur et ouverture d'esprit, adaptabilité et diplomatie seront des éléments essentiels dans le choix du candidat.

Poste basé à PLAILLY (OISE).

Ecrire sous réf. 17 A 1/23-OM
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Votre 2e étape professionnelle est en région parisienne. L'un des sites les plus performants du Groupe 3M recherche son

Responsable

du contrôle de gestion industriel

• 3M SANT

40 ans d'vestissement dans le secteur santé nos ort bien profité : 15% de croissan pa: an, 1000 produits sur le marché ne diversification réussie sur toute l chaîne de la santé humaine, animal et phytosanitaire. Notre forte identité appuie sur la dimension humaine de nos ojets.

• NOE SITE INDUSTRIEL (300 pers.) :

rassble une usine constamment rénov un centre de R&D en prise directe aveces pôles avancés de recherche frans, un centre d'excellence européen pouute une gamme high-tech.
C'esu total 4 divisions à conseiller et à pilo dans leur gestion.

• VRE MISSION :

aner une équipe de 3 personnes et déopper les nouveaux outils d'analyse et deonseil dans un environnement de cotabilité anglo-saxonne.

Vre candidature sera adressée sous rrence 8500 à Richard COULOME, ponsable du Recrutement des Cadres Loratoires 3M Santé - 3, rue Danton 925 MALAKOFF



3M SANTÉ

NOS IDEES SONT PARTOUT

MEDIAPA

Société Internationale de renomm mondiale grâce à ses technologies de pointe, recherche pour u de ses filiales à Paris un jeune

Contrôleur de gestion H/F

Vous avez 27 ans environ, une formatio supérieure plus le DECS, 2 ans d'expé rience où vous avez pu comprendre la comptabilité, savoir ce qu'il y a derrière les chiffres, vous voulez passer à une autre dimension.

ttaché au Directeur Administratif et inancier, vous aurez à préparer, réaliser, suivre le budget, le suivi des investissements, le crédit contrôle... utilisant la micro ; votre anglais est fluide.

Si vous souhait faire partie de notre équipe, dans un groupe où votre persoalité ouverte, nette, créative, trouvera facilement sa place, erci d'adresser votre candidature (C.V. + lettre manuscrite) so référence A 04 16 à notre Conseil, Madame Clau Favereau, FAVEREAU CSULTANTS 52, rue de la dération - 75015 PARIS.



FAVEREAU CONSULTANTS

FINANCERE STRAFOR

Leader européen ou mondial da chacune de nos branches d'activité, nous sommes un Groupe industriel diversifié et réaons un CA de plus de 7 Mds F dont 60 % à l'international. Nous sommes implantés dans toues pays d'Europe, aux USA, en Afrique, en Asie et sommes cotés au RM de la Bourse de Paris. ans le cadre de notre expansion, nous recherchons, pour le siège, un

Responsale Consolidation

STRASBOURG

Votre champ d'activité est triple : il coue la consolidation des comptes, la planification financière et le contrôle financier. Vous êtes responble de l'établissement et de la communication des comptes consolidés Groupe. Vous développez planification financière (plans de financement, bilans prévisionnels consolidés ...) et vous assurele contrôle financier de certaines branches d'activité.

Votre expérience d'environ 4 ans vou permis d'acquérir la pratique des techniques comptables et la maîtrise des méthodes de consoliddon françaises. Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (MSTCF, ESC...) et vous parlez couramnent Anglais. Vous avez environ 30 ans et vous souhaitez élargir vos responsabilités et votre polyvalce.

Le Groupe saura vous faire évoluer

Merci d'adresser lettre manuscrite V et prétentions sous réf. NO410 à notre conseil :

CONCEPT RECRUTEMENT



GROUPE CONCEPT

Directeur Financier

Filiale d'un Groupe Anglo-saxon, nous fournissons des biens d'équipement à l'industrie. Notre chiffre d'affaires se situe aux environs de 200 MF.

Nous vous confierons notre Direction Financière : Reporting, Comptabilité, Budgets, Trésorerie, Fiscalité, Credit Control, Relations avec les banques, Informatique... Votre responsabilité est large, donc motivante. Vous dirigez une dizaine de personnes.

La trentaine, DECS, votre expérience en milieu Anglo-saxon vous a permis d'acquérir une réelle compétence du reporting. Votre sens des responsabilités, votre rigueur et votre esprit PME vous feront réussir à ce poste situé dans une ville universitaire à 100 km de Paris.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo, prétentions) sous réf. 2021-M à M. BUSI qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Coopers & Lybrand associés

Executive Sélection
3, av. Percier
75008 Paris

C&L

Chef comptable

Le Groupe PECHINEY recherche un collaborateur pour une de ses filiales du Departement BATIMENT DISTRIBUTION.

Rattaché au Directeur Financier, animant une équipe d'une dizaine de personnes :
- vous êtes responsable de l'établissement des résultats sociaux, consolidés et fiscaux de la Société,
- vous optimisez la gestion de la trésorerie (négociations bancaires, crédit clientèle, ...),
- *vous êtes l'interlocuteur des services* comptables des Divisions de la Société.

Nous apprécierons chez vous un sens *développé de l'organisation et de la* communication ainsi qu'une bonne connaissance des systèmes informatiques de gestion.

De formation DECS - Niveau expertise comptable, vous avez l'expérience de 5 ans minimum dans une fonction de responsabilité comptable.

La pratique de l'anglais et de l'allemand sera un plus.

Pour ce poste basé en région parisienne, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous référence BD08, à PECHINEY - Service Recrutement 92048 PARIS LA DEFENSE CEDEX 68.

P B D
Pechiney Bâtiment Distribution

Stages, 1er emploi : 3614 code PECHINEY

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE PECHINEY

MEDIAPA

TOULOUSE



Directeur Administratif et Financier
Adjoint

Cet établissement financier spécialiste des fonds propres, des crédits à moyen et long terme et du crédit-bail est le partenaire des entreprises de Midi-Pyrénées.
Rattaché au Directeur Général, vous serez responsable du contrôle de gestion, de la comptabilité et de l'informatique.
Vous avez une bonne expérience en contrôle interne et vous vous êtes déjà impliqué dans la mise en place d'un plan informatique. Agé d'au moins 30 ans, vous avez une formation supérieure en gestion ou l'expertise-comptabilité ainsi qu'un diplôme en informatique.
Vous possédez une expérience de la fonction en entreprise ou organisme financier.
Rigoureux et méthodique, vous êtes aussi un homme de contact.
La réussite dans la fonction vous permettra d'accéder au poste de DAF.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions à Christine Locatelli sous référence LR/TT2, Eurogiciel Sélection, BP 543, Technoparc 3, 31324 Labège.



Auditeurs

Aujourd'hui l'Afrique, demain New York, Tokyo ou Singapour ?

Une stratégie mondiale pour votre carrière

Membre de l'un des plus grands et prestigieux réseaux internationaux d'audit, nous avons depuis de nombreuses années une position très forte en Afrique. Notre développement continu nous amène à recruter 3 nouveaux collaborateurs.

LIBREVILLE

1 superviseur
réf. G0651MO

1 manager
réf. G0661MO

DOUALA

1 manager
réf. G0671MO

Des relations au plus haut niveau (Ministères, Direction Générale de grandes sociétés...), des missions passionnantes par leur diversité et leur contexte humain vous apporteront la satisfaction immédiate nécessaire à l'épanouissement d'un bon professionnel. Mais votre réussite sera aussi le moyen d'être reconnu dans notre organisation internationale et notre environnement et d'y faire une brillante carrière. *De nombreux succès passés peuvent en témoigner.* Si vous souhaitez élargir votre horizon professionnel, évoluer, et possédez 3 à 10 ans d'expérience en audit comptable, *écrivez ou téléphonez à notre Conseil* (42.67.12.87). Une bonne maîtrise de l'anglais est bien sûr nécessaire. La rémunération, très attrayante, est assortie d'avantages en nature (logement, etc...).

La plus totale discrétion vous est assurée. Nos collaborateurs sont informés de cette annonce.

nervet pont conseil
15 rue Cardinet 75017 Paris.

BANQUE PRIVEE - Paris 8e recherche son

AUDITEUR

Rattaché à la Direction Générale, vous contrôlerez le fonctionnement de la Banque dans le strict respect des règles et directives existantes, ainsi que le suivi des nouvelles procédures que vous aurez élaborées.

De formation supérieure, vous avez acquis une première expérience similaire dans un cabinet d'Audit ou dans une banque à vocation internationale.

Impérativement bilingue anglais, vous possédez d'excellentes connaissances de la banque et des supports informatiques.

Dynamique et ambitieux, vous bénéficierez d'une rémunération motivante.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions sous réf. 6715 à MEDIAPA *50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILL. CEDEX*

Nous sommes un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable, membre d'un réseau international et nous recherchons dans le cadre de notre développement

COLLABORATEURS EXPERIMENTES

POUR SON DEPARTEMENT AUDIT

Titulaires d'un diplôme d'École de Commerce ou Universitaire, vous avez acquis une expérience de 2 à 3 années d'Audit et de Commissariat aux comptes en Cabinet International.

Autonome et rigoureux vous saurez vous donner les moyens d'évoluer dans un cabinet à taille humaine.
Bien sûr, vous avez le goût du conseil.

Pour intégrer cet environnement stimulant, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à :
AMYOT AUDITEURS & CONSEILS
G. HENGOAT
2, rue Washington - 75008 PARIS.



SAATCHI & SAATCHI BUSINESS COMMUNICATIONS

NOUS SOMMES L'ENTITÉ BUSINESS TO BUSINESS DU N° 1 MONDIAL DE LA COMMUNICATION. NOTRE SOCIÉTÉ EN PLEIN DÉVELOPPEMENT RECHERCHE SON :

Directeur Financier

Alliant créativité et rigueur, vous apporterez une compétence supplémentaire au registre étendu du commercial et de la création.

Vous superviserez les comptabilités, le contrôle de gestion, le reporting, la trésorerie, le personnel, l'informatique et le juridique, le tout rattaché hiérarchiquement au Président.

Collaborant étroitement avec l'équipe dirigeante de l'agence, vous aurez à coeur d'apporter votre appui lors de décisions de prospection et de négociations clients afin d'optimiser nos marges.

Diplômé(e) d'une grande École de Commerce, Responsable Financier ou Controller depuis quelques années déjà, vous êtes un homme ou une femme de contact, qui allie rigueur et méthode à souplesse et adaptation. Vous êtes bien sûr bilingue anglais et totalement investi(e) dans votre fonction. Poste basé à Neuilly.

Merci d'adresser votre dossier en toute confidentialité sous la référence 900/6 à notre conseil : SODERHU, 36, rue de Lisbonne 75008 PARIS.

l'Etudiant

Jeune contrôleur de gestion,

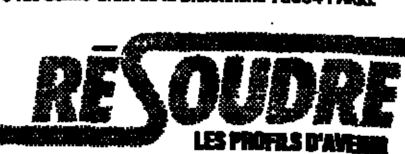
passez à la dimension multimédias

Entreprise multimédias en plein essor et à forte notoriété, les maîtres mots de notre *croissance sont : professionnalisme, disponibilité, implication personnelle à tous* les niveaux. Nous créons aujourd'hui le poste de Contrôleur de Gestion.

En liaison avec le Directeur Financier dont vous dépendez directement, vous améliorez les procédures et l'organisation de notre société. Bien sûr, vous parti*cipez à l'élaboration des budgets. Après analyse, vous développez et optimisez* notre système d'informations (réseau et micro) ; et vous formez les différents utilisateurs.

A 28-30 ans, MIAGE (option contrôle de gestion) ou équivalent, vous possédez une *solide formation ainsi qu'une compétence technique et informatique reconnue.* Homme ou femme de dialogue, pédagogue et pragmatique, vous occupez, dans une société de services un poste similaire ou d'adjoint ; votre réussite est probante. Doté d'une grande capacité d'adaptation, vous alliez souplesse et rigueur et faites *avancer nos projets et vos résultats.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération sous la référence F 05 802 à notre Conseil 50 rue Sainte-Croix de la Bretonnerie 75004 PARIS.



Le Monde de la Gestion



La SEGECE est un des leaders de la promotion des grands centres commerciaux (70 réalisations) et de l'exploitation de centres en activité. Nous gérons actuellement 22 centres situés dans les grandes villes de France soit 600 000m² et 1600 commerces. Notre Service des Affaires Immobilières assure la gestion locative des centres et les relations juridiques avec les commerçants.

SÉGÉCE

ECOLE DE COMMERCE + DROIT

Un poste d'adjoint passionnant :

Organisation, Informatique, Gestion et Négociation Juridique

Adjoint du Responsable de ce Service de 20 personnes vous aurez pour objectif de développer la qualité des prestations, la fiabilité des informations et la productivité.

Vous vous attacherez en priorité à optimiser l'utilisation du système informatique, à assurer son développement et vous assisterez le Responsable dans l'encadrement et l'animation de l'équipe.

Par ailleurs, vous participerez aux missions juridiques du service (rédaction et renouvellement des baux, renégociation des loyers, contentieux...).

Agé de 30 à 35 ans, vous avez acquis une expérience de gestion, organisation ou audit. Vous êtes motivé par toutes les activités de ce poste. Esprit d'analyse et de synthèse, rigueur, sens de la communication et des relations humaines sont des qualités nécessaires pour réussir dans ce poste.

Notre politique de mobilité interne assure aux collaborateurs de valeur d'importantes possibilités d'évolution au sein de la SEGECE ou de la Compagnie Bancaire.

Merci d'adresser votre candidature à Catherine GODARD - Service Recrutement - COMPAGNIE BANCAIRE - 5, avenue Kléber 75116 Paris, sous réf. 453.




COMPAGNIE BANCAIRE

Responsable comptabilité siège Européen.

Basé à Paris, vous serez responsable de l'ensemble de la comptabilité du Siège incluant la comptabilité générale et fournisseurs ainsi que l'administration de la paye.

Vous serez responsable d'une équipe de 6 personnes.

Agé d'environ 30 ans, vous avez une formation supérieure (ESC Option Finances) complétée par un DECS. Votre expérience de 3 à 5 ans vous a permis de bien connaître les systèmes d'information comptable dans un environnement anglo-saxon (cabinet d'audit ou entreprise) et d'avoir une bonne maîtrise des outils informatiques. Vous êtes parfaitement bilingue anglais/français. Ce poste est évolutif.

Notre conseil étudiera confidentiellement votre candidature adressée sous réf.M/95 à Linden, 14 rue Pergolèse, 75116 Paris.

Apple

Nous sommes la filiale internationale d'un des majors du Bâtiment et des Travaux Publics.
Nous recherchons un

Cadre Financier

Au sein de notre Direction Financière, vous prendrez immédiatement des responsabilités opérationnelles en gestion de trésorerie et gestion de la position de change.

Vous êtes débutant ou avez acquis une première expérience professionnelle (2 à 3 ans), diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce et/ou Maîtrise de Gestion.

Vous avez une connaissance opérationnelle des logiciels CERG ou CONCEPT et LOTUS 1-2-3.

Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Si vous avez du potentiel, notre Groupe saura gérer votre évolution de carrière.

Adresser CV, photo et prétentions sous la référence 75925 à Média-System, 6 impasse des Deux-Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MÉDIA-SYSTEM

LA FINANCE POUR PASSION

Société spécialisée dans la gestion de portefeuilles, filiale d'un important groupe financier, recherche

ADJOINT DU RESPONSABLE BACK-OFFICE OPCVM

Vous avez une expérience réussie dans le management d'équipes comptables **OPCVM**, votre mission consistera :
- à animer un service comptable de 15 personnes qui assure la gestion administrative et comptable de portefeuilles.
- A faciliter les relations avec les gestionnaires et les services du dépositaire.
- A détecter les besoins en formation de vos collaborateurs.

A 30 ans environ, vous possédez une formation comptable et financière Bac + 2 minimum, la maîtrise de la gestion administrative et comptable des **OPCVM** acquise par une expérience de 4 à 6 ans, de solides connaissances des produits financiers et de leur environnement et une ouverture à l'informatique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au Service du recrutement de :

CDC GESTION - 25, RUE JEAN GOUJON 75008 PARIS



CHATEAUROUX

La Caisse d'Epargne Ecureuil de l'Indre cherche son

RESPONSABLE DES ENGAGEMENTS "PROFESSIONNEL"

Dépendant directement du Directeur Général de la Caisse, il aura pour Missions :
- de fournir au Comité des engagements l'analyse des risques de chaque dossier et d'en suivre l'évolution.
- de mettre en place les garanties prévues.
- de gérer le Back Office des engagements.
- d'informer périodiquement la Direction de l'état du portefeuille.
- de collaborer à l'amélioration des connaissances techniques du réseau.

Il doit avoir :
- une très bonne connaissance des réglementations, de l'analyse financière et des mécanismes financiers.
- une EXPERIENCE de plusieurs années des marchés concernés (moyennes entreprises, commerçants, professions libérales...).
- un sens développé du dialogue, de l'organisation et de la rigueur.

Les candidatures (lettre manuscrite, CV, photo, rémunération actuelle) seront traitées sous la réf. 3035 par notre Conseil - BP 10 92162 ANTONY CEDEX.



A&J Ourlin Conseils

MEDIAPA

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES PARIS 7e
recherche pour faire face au développement de ses activités

CHEFS DE MISSION H/F

- Ces postes conviendraient à des candidats diplômés de l'enseignement supérieur ayant acquis une expérience de l'audit en Cabinet.
- Pour l'un de ces postes proposés, la pratique de l'audit en milieu bancaire serait souhaitée.
- Les candidats retenus interviendront auprès de sociétés appartenant à des secteurs d'activités variées et auront de réelles possibilités de promotion et d'exercice de responsabilités.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à
COGERCO-FLIPO 72, rue de Bellechasse 75007 PARIS.

Société de Location Financière Matériel Bureautique
filiale d'un groupe international
recherche

Jeune Responsable du Recouvrement

Directement rattaché au Chef du Département Administration, vous serez chargé de faire évoluer notre outil informatique afin d'améliorer l'efficacité de la gestion des comptes clients et du recouvrement.

Vous aurez la responsabilité de notre Service Contentieux et assurerez l'encadrement et la formation informatique d'une équipe en place de six personnes.

De formation supérieure BAC + 4, BAC + 5, vous justifiez d'une expérience d'environ trois ans dans un contexte similaire et avez une bonne maîtrise de l'informatique de gestion.

Homme de communication, synthétique et créatif votre dynamisme sera primordial dans l'avancement des projets et les changements à mettre en œuvre.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. GR/58 à notre Conseil



LM Consulting

Gysel Rondel
80, rue de Miromesnil
75008 PARIS

P.R.

Cabinet Audit International

Cabinet membre de l'un des tout premiers réseaux mondiaux d'Audit et de Conseil recherche

Auditeur Senior

diplômé d'une grande école scientifique, commerciale, ou équivalent, fort de deux à quatre années d'expérience en cabinet d'audit ou de commissariat aux comptes.

Auditeur Junior

diplômé d'une grande école scientifique, commerciale ou équivalent, vous souhaitez vous orienter vers l'audit financier.

Vous avez le goût de la performance, le sens des responsabilités, vous êtes prêt à relever le challenge dans un cabinet en très forte expansion.

Rejoignez des équipes motivées et dynamiques dans nos bureaux de ***Paris, Lille, Lyon, Marseille, Strasbourg***, où vous seront proposés des interventions auprès d'une clientèle nationale et internationale, une politique de formation interne, un soutien réel dans la préparation des examens professionnels, des opportunités de carrière en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence M1050 à Nathalie Duhart qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Coopers & Lybrand associés

Executive Selection
3 av. Percier
75008 PARIS

C&L

Auditeurs/Contrôleurs de gestion Seniors et Juniors

Société industrielle - 7 milliards de CA, 14 000 personnes, 10 établissements - fournisseur des armées en France et à l'étranger, recherche dans le cadre de sa nouvelle organisation 8 personnes au sein de sa Direction de la Gestion et des Services Comptables :

2 RESPONSABLES SERVICE ETUDES ET PLANS DE GESTION

1 SENIOR - 1 JUNIOR
réf. 3643 - réf. 3644

Leur rôle sera de fournir à l'entreprise les éléments permettant de définir les objectifs stratégiques à moyen terme et les ressources à mettre en oeuvre en termes d'investissements et d'effectifs.

3 RESPONSABLES SERVICE CONTROLE OPERATIONNEL DE GESTION

1 SENIOR - 2 JUNIORS
réf. 3645 - réf. 3646

Leur rôle sera de répartir les ressources de l'entreprise, de définir les objectifs stratégiques sur un horizon annuel et de mesurer en permanence le niveau atteint par rapport aux objectifs fixés.

3 RESPONSABLES DE LA CELLULE AUDIT

1 SENIOR - 2 JUNIORS
réf. 3647 - réf. 3648

Leur rôle sera de définir, mettre en place et contrôler l'application des règles de la société en prenant en compte les nouveaux impératifs de gestion et de qualité.

Vous avez une formation Ecole Supérieure de Commerce, option Comptabilité Finances ou équivalent, complétée par un DECS.

Une expérience de 2 à 6 ans en tant que Contrôleur de Gestion ou Auditeur, acquise de préférence dans le secteur de l'industrie ou de la métallurgie. L'anglais est souhaité.

Les postes sont basés en banlieue ouest.

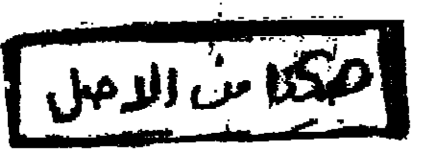
Merci de bien vouloir adresser CV, photo, lettre manuscrite et prétentions à notre conseil, sous la référence choisie.

Assurez-vous de la bonne réception de votre dossier au 45.61.95.33 Fax n° 40.74.02.02

INTERNATIONAL RECRUTING DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS



PARIS
MILANO
LONDON
NEW-YORK
BARCELONA



Le Monde de la Gestion



RESPONSABLE DU REPORTING

Filiale du Groupe Cadbury Schweppes.

750 MF de CA – 400 personnes.

Une forte croissance et d'ambitieux projets nous amènent à recruter pour notre siège basé à Paris, un RESPONSABLE DU REPORTING.

Sous la responsabilité du Contrôleur de Gestion :

- Il prend en charge la réalisation de notre reporting anglo-saxon,
- il participe activement à l'élaboration des budgets, des estimés, et des plans à long terme,
- Il définit et améliore les tableaux de bord (analyse et interprétation des écarts) destinés à la Direction Générale et aux Responsables budgétaires.

De formation ESC (option finances) vous pensez que la fonction de reporting est un mélange de professionnalisme, de rigueur et de dynamisme.

Vous avez acquis une première expérience réussie de 2 années dans un poste similaire au sein d'un groupe anglo-saxon. Bilingue anglais, vous connaissez la micro-informatique (lotus 1-2-3).

Si ce poste vous motive, merci d'adresser lettre, CV, photo, prétentions sous réf. MB/05/RR, à Schweppes France, Direction du Personnel, 104 rue de Miromesnil, 75008 Paris.

« Le contrôle de gestion au GAN une assurance de réussite »

Nous sommes l'un des tout premiers dans le domaine de l'assurance et renforçons notre fonction contrôle de gestion en créant :

• 2 postes de Contrôleurs de gestion en charge des Directions opérationnelles et fonctionnelles France

Au sein de la Direction de Contrôle de Gestion du Groupe et en étroite liaison avec les contrôleurs de gestion de chaque Direction, vous assumez une double mission :

- initialisation et coordination de l'élaboration des budgets de chaque Direction ; suivi budgétaire et contrôle des coûts,
- suivi opérationnel du reporting des filiales d'assurances et de diversification françaises.

Vos activités de suivi budgétaire, d'analyses et d'études s'effectuent à un niveau de synthèse, la réalisation du budget relevant directement de la responsabilité des contrôleurs de gestion.

• 1 poste de contrôleur de gestion en charge des implantations étrangères

Au sein de la Direction Internationale et en étroite relation avec nos intermédiaires financiers et nos responsables à l'étranger, vous assumez une double mission :

- participation au suivi des activités de nos filiales,
- détection et évaluation des sociétés d'assurances étrangères susceptibles de faire l'objet d'une acquisition.

Pour chacune de nos implantations étrangères, vous analysez donc et interprétez le reporting. Vous étudiez et appréciez plus largement les dossiers d'acquisition qui parviennent à la Direction Internationale, déterminez nos cibles sur le marché étranger. Enfin, vous élaborez les dossiers d'évaluation.

Titulaire d'une formation supérieure en gestion, à l'aise avec la micro-informatique, vous justifiez impérativement d'une expérience significative en matière de contrôle de gestion (analyses de compte, contrôle d'activité et utilisation de systèmes d'information budgétaire et analytique..).

Au-delà de vos solides compétences techniques et d'un esprit d'analyse et de synthèse développé, des qualités relationnelles affirmées vous permettront d'être un interlocuteur apprécié à tous les niveaux de l'entreprise.

De vos nombreux contacts avec tous les secteurs de l'entreprise, vous acquerrez une solide connaissance de nos activités vous permettant d'évoluer vers toute autre fonction au sein de notre Groupe, tant en France qu'à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée, sous réf. M/ED/48 à Emploi et Carrières, 2 rue Pillet-Will, 75448 Paris Cedex 09.

L'énergie de tous les projets — gan assurances

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

FAITES VALOIR VOTRE POINT DE VUE

Véritable grande entreprise (1700 personnes et 1,2 milliard de CA) au sein du groupe THOMSON, SELNOR détient le leadership sur le marché français du froid domestique (réfrigérateur, congélateur). Comme vous, nous sommes des partisans de l'excellence; c'est pourquoi nous fondons notre stratégie de développement sur une gestion rigoureuse.

CONTROLEUR DE GESTION

Prenez la responsabilité de l'équipe comptabilité générale et gestion (9 personnes) et devenez le bras droit du directeur administratif et financier.

Vous intervenez pour toutes les opérations courantes (bilan, compte de résultats, consolidation, trésorerie, résultats mensuels de gestion...). Votre point fort : mettre en place une organisation de travail optimale pour communiquer des informations fiables. Rompu aux réalités économiques de l'entreprise, vous savez sensibiliser et motiver votre équipe.

Véritable manager, vous avez le sens du contact et du professionnalisme. Diplômé de l'enseignement supérieur (IESEG, EDHEC, ESC, MSG, DECS), votre expérience de 3 à 5 ans en milieu industriel vous a permis de maîtriser parfaitement comptabilité, finance et fiscalité.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV) à : **SELNOR**
Marie Christine SCREPEL - BP 105 - 59811 Lesquin



CONTROLEUR DE GESTION
PARIS

Groupe international de produits multimédias, nous occupons une place de premier plan sur nos marchés (50% à l'étranger).

En étroite collaboration avec le Directeur du Contrôle de Gestion du Groupe à Paris, vous assurerez l'interface avec une de nos principales branches en pleine mutation : reporting, analyse de rentabilité, organisation et assistance à la mise en place de systèmes d'informations.

De formation HEC, ESSEC, Ingénieur + MBA... vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans une fonction similaire, de préférence dans un groupe international ou dans un cabinet d'audit.

Vos qualités d'organisateur et votre sens de la négociation vous permettront de prendre à terme (2 ans) un poste opérationnel dans une des sociétés du Groupe.

La connaissance de l'anglais et de l'espagnol est indispensable pour évoluer au sein de notre structure d'envergure internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 190/M à CURRICULUM, 6 passage Lathuile - 75018 PARIS, qui transmettra.

Importante agence de voyages
Effectif : + 200 personnes

recherche

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

Profil :
30-40 ans environ
Formation supérieure (DECS ou équivalent)
Expérience professionnelle : minimum 5 ans
Anglais lu et parlé couramment
Habitude de l'outil informatique
Familiarisé avec le travail d'équipe

Poste à pourvoir de suite à Paris

**Adresser lettre et CV manuscrits avec prétentions au Monde Publicité sous n° 8877
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS**

BANQUE NATIONALE
TAILLE MOYENNE

RECHERCHE

RESPONSABLE DU CONTROLE DES RISQUES DE CREDIT

Rattaché directement au Directeur du Contrôle et de l'Inspection, vous aurez à suivre l'ensemble des risques de crédit de la Banque (Concours aux Entreprises Industrielles et commerciales, Promoteurs et Particuliers, opérations financières...).

Vous exercerez vos fonctions tant au plan de la gestion quotidienne des encours qu'au niveau de la politique globale des risques.

Vous avez 30 ans et bénéficiez d'une formation supérieure économique.

Vous pouvez faire état d'une première expérience de l'analyse et du contrôle des risques en milieu bancaire et des connaissances en Droit et contentieux bancaire sont requises.

Si cette offre vous intéresse, envoyez lettre de candidature manuscrite, CV et photo sous référence 4288 à SOURCES 108 rue Saint-Honoré - 75001 PARIS qui transmettra.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
recherche pour son Centre d'Observation Economique un

STATISTICIEN ECONOMISTE

Responsable de la division statistique.
Formation ENSAE ou 3ème cycle universitaire.
Pratique de l'anglais.
Expérience minimum de 3 à 5 ans.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à **C.C.I.P.** - Direction des Ressources Humaines
8, rue Chateaubriand 75008 PARIS.



Banque privée Paris 8e
recherche

JEUNE EXPLOITANT DE BANQUE
classe IV / V

Pour suivi et développement de clientèle PME/PMI après une période de 6 mois environ consacrée à l'analyse de dossiers.

**Adresser C.V., photo et prétentions à :
Direction du Personnel
BANQUE FRANÇAISE INTERCONTINENTALE
30, avenue George-V, 75008 PARIS**

**Centre International de l'Enfance (C.I.E.)
fondation développant ses activités médico-sociales au service de l'enfance dans le monde**
recherche son :

CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (H/F)

**Responsabilités : gestion du personnel (85 pers.) ; comptabilité ; contrôle de gestion ; services généraux (bureautique, imprimerie, cafétéria, achats, entretien...)
Formation ESC, maîtrise de gestion + expérience 10 ans minimum
Compétence, rigueur, dynamisme et souplesse**

**Envoyer candidature écrite et prétentions à :
C.I.E. - Bureau du personnel - Château de Longchamp, 75016 Paris**

Directeur Animateur

STUDIO DES VARIETES (CENTRE DE FORMATION SUPERIEURE DES VARIETES) recrute son Directeur-Animateur.

Bonne connaissance requise de la gestion administrative, de la communication dans le secteur des Variétés et de l'animation artistique d'un établissement à vocation pédagogique.

Date limite d'envoi des candidatures : 10 Mai 1990.
Date de la prise de fonction : Juillet 1990.

Adresser lettre manuscrite, CV., prétentions, sous référence 5410- M à I.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

MARCHÉS FINANCIERS

Une enquête du Crédit national

Croissance soutenue pour les grandes entreprises françaises

Comme chaque année, le Crédit national a présenté à M Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, les résultats de son enquête sur les 50 premiers groupes français, leurs perspectives, leur stratégie d'investissement et de croissance externe. En 1989 cependant, les « 50 » sont devenus 61, situés aux deux tiers dans l'industrie et représentant à eux seuls un bon quart de l'économie française (24 %).

Bien que la croissance du chiffre d'affaires soit demeurée soutenue en 1989 (+ 6 %), les perspectives pour 1990 apparaissent ralenties. La croissance se poursuivrait mais à un rythme moins rapide (+ 3 %). L'autofinancement, qui a dépassé 9,5 % du chiffre d'affaires en 1989, devrait se stabiliser cette année au-dessus de 9 %. Pour les experts du Crédit national, cela constitue *« une bonne performance »*.

Quant à l'effort d'investissement, il *« reste très soutenu »*. De 1988 à 1990, la croissance de l'investissement physique a dépassé 40 %, et dans les filiales étrangères la progression a été encore plus rapide. En revanche, les bénéfices pourraient enregistrer une légère décrue. Rappelons néanmoins que le redressement a été net puisque *« de négatif en 1982 (– 2 milliards de francs) et nul en 1983, le total des bénéfices nets des « 50 » aura atteint 102 milliards de francs en 1989 »*.

Quant aux effectifs, ils sont les seuls à se redresser très lentement. C'est seulement en 1989 que l'embauche a augmenté de 0,2 %. En 1990, la progression devrait se poursuivre à un rythme modéré de 0,5 %. Au total, les structures du bilan révèlent une consolidation manifeste. Depuis 1985, le ratio de l'endettement financier sur fonds propres a été divisé par deux et l'endettement financier total ne représente plus que les trois quart des fonds propres et un peu plus de deux années d'autofinancement. Même si les grands groupes français *« sont « partis » plus tard, ils se taillent actuellement une place respectable dans la compétition internationale »*, concluent les experts du Crédit national.

La filiale hôtelière d'Air France n'est pas à vendre

Le groupe Méridien consolide son redressement

CHICAGO

de notre envoyé spécial

Présentant à la presse, dans son tout nouvel hôtel de Chicago, les résultats du groupe Méridien, son PDG, M. Rodolphe Frantz a qualifié 1989 d'année de la *« confirmation du redressement »*. Largement dans le rouge en 1986 et 1987 à la suite des difficultés de sa division Amérique du Nord, la filiale hôtelière d'Air France a dégagé, l'an passé un résultat net consolidé « part du groupe » de 52,8 millions de francs au lieu de 24 millions en 1988 (hors éléments exceptionnels) .

Cette progression a été effectuée à nombre d'hôtels constants - 53 établissements - tandis que le volume d'affaires passait de 3,8 milliards de francs en 1988 à 4,6 miliards en 1989, témoignant d'efforts importants de commercialisation.

Créé en 1972, le groupe, qui emploie 18 300 personnes pour environ 19 000 chambres, a vu son taux d'occupation passer de 64,1 % à 67,1 % et vise pour 1988, selon son PDG, l'objectif de 70 % .

M. Frantz a souhaité lever toute ambiguité quant à l'avenir de ses relations avec son actionnaire unique, Air France. Selon lui, l'accord du 12 janvier avec UTA et Air Inter ne devrait rien changer. *« Méridien n'est pas à vendre »* affirme-t-il, ajoutant que l'hypothèse de la vente de Méridien pour permettre à Air France d'acheter UTA avait fait *« éclater de rire »* la direction de la compagnie aérienne nationale.

Rappelant que d'autres compagnies (SAS, Jal, Lufthansa) possédaient des chaînes d'hôtels, M. Frantz a estimé que si le secteur de l'hôtellerie de luxe n'avait pas une rentabilité exceptionnelle (4,1 % pour Méridien), il permettait de dégager de fortes plus-values à long terme, notamment immobilières . *« Air France,* a-t-il ajouté, *nous apporte une grande stabilité et une base pour notre développement à moyen terme »*. A noter qu'environ 20 % des clients de Méridien viennent par Air France.

Le PDG a rappelé que l'objectif de son groupe restait d'atteindre cent hôtels. Une quarantaine de dossiers sont actuellement à l'étude pour lesquels M. Frantz estime qu'un taux de réussite de 10 % serait satisfaisant dans l'immédiat . On attend toujours l'ouverture, pour la fin de l'année ou le début de 1991 du Méridien de Pékin.

D. PY

Aprés le feu vert du gouvernement d'Istanbul

Peugeot et Toyota vont s'implanter en Turquie

ISTANBUL

De notre correspondante

Pour satisfaire un marché automobile en rapide extension, le gouvernement a donné jeudi le feu vert à Peugeot et Toyota pour s'implanter en Turquie où, selon le ministre d'Etat, M. Mehmet Iazar, la demande annuelle actuelle de 200 000 véhicules devrait passer à 800 000 d'ici à 1996.

A ce stade, il ne s'agit que de l'accord de principe que le cabinet doit donner à tout projet dépassant 50 millions de dollars, et les détails ne sont pas encore connus mais l'on sait déjà que c'est en collaboration avec le groupe britannique Polley Peck International PLC appartenant à un magnat cypriote turc Asil Nadir, ainsi qu'avec la compagnie turque Cukurova Holding que Peugeot entend construire une usine près d'Izmir qui devrait produire 100 000 voitures par an, probablement des Peugeot 405 d'ici à 1994.

Un communiqué officiel du ministre d'Etat Isin Telebi fait état d'un investissement total de plus d'un demi milliard de dollars mais, selon des sources diplomatiques, il semblerait qu'aucune décision finale n'ait été prise quant à la répartition du capital entre les trois partenaires. Les deux groupes étrangers investiront d'ici à 1997, date à laquelle leur usine devrait fonctionner à pleine capacité une somme qui dépasse largement les 650 millions de dollars investis par des sociétés étrangères en 1989.

L'importance des capitaux en jeu prouve que les incidents de parcours tels que les problèmes de la société des ciments français, qui ne sont toujours pas résolus et la stagnation politique actuelle n'ont pour l'instant pas découragé les investisseurs étrangers, les Français en particulier. Peugeot, ainsi que Toyota, qui s'allient au groupe turc Sabanti holding pour s'installer en Turquie vont donc se disputer le marché avec Tofas (nom local de Fiat) déjà bien implanté dans le pays où le parc automobile est estimé à seulement deux millions de véhicules pour une population de 56 millions d'habitants.

Selon la presse turque, l'arrivée de nouvelles marques correspond à un rêve utopique du gouvernement qui souhaite que chaque citoyen puisse posséder une automobile. A la suite de la réduction des taxes à l'importation, abaissées graduellement au cours des douze derniers mois, on assiste également à un afflux de voitures de luxe étrangères ainsi que des véhicules bas de gamme fabriqués en Union soviétique ou en Tchécoslovaquie.

NICOLE POPE

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	12 avril 1990
Total actif	683 983
dont	
Or	198 606
Disponibilités à vue à l'étranger	80 157
Ecus	50 877
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 061
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	58 664
Concours au Trésor public	36 750
Titres d'Etat (bons et obligations)	40 745
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	586
Effets privés	152 765
Effets en cours de recouvrement	30 329
Total passif	683 983
dont	
Billets en circulation	248 293
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	91 153
Compte courant du Trésor public	10 974
Reprises de liquidités	16 850
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 213
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	51 223
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	225 916

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 9,75 %
– Taux des pensions à 5-10 jours ... 10,50 %
– Taux des avances sur titres .. 12 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 29 décembre 1988

	12 avril	20 avril
Valeurs franç. à rev. variable	102,8	102,8
Valeurs industrielles	102,7	102,2
Valeurs étrangères	93,1	92,1
Pétroles-Energie	122,2	122,9
Chimie	97,7	97,4
Métallurgie, mécanique	100,3	98,6
Electricité, électronique	111,2	110,6
Bâtiment et matériaux	100,4	98,5
Ind. de consom. non alim.	94,2	94,8
Agro-alimentaire	98,4	98,9
Distribution	87,8	88,3
Transports, loisirs, services	111,8	112,6
Assurances	94,4	94,7
Crédit bancaire	110,5	111
Siconvi	88,7	87
Immobilier et foncier	97,2	97,5
Investissement et portefeuille	101,1	101,7
Base 100 : 29 décembre 1989		
Valeurs franç. à revenu fixe	98,5	98,2
Emprunts d'Etat	98,1	98,6
Emprunts garantis et assimilés	98,4	98,2
Sociétés	97,4	97,4
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 713,4	4 713,4
Valeurs étrangères	4 355,2	4 355,2
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	680,2	680,2
Valeurs étrangères	581,7	581,7
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	113,7	113,4
Emprunt d'Etat	94,1	92,7
Emprunts garantis et assimilés	113,3	113,1
Sociétés	112,5	112,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	549,4	550,2
Produits de base	405	401,1
Construction	540,5	543,9
Biens d'équipement	380,4	382,5
Biens de consom. durables	885,8	883,7
Biens de consom. non durables	668,3	672,3
Biens de consom. alim.	848	845,5
Services	888,8	881,2
Sociétés financières	618,6	625,2
Sociétés de la zone franc. exploitant principalement à l'étranger	916,7	928
Valeurs industrielles	528,7	528,1

BOURSES RÉGIONALES

Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	328,2	328,2

RFA

Achat record d'actions

Jamais les étrangers n'auront acheté autant d'actions ouest-allemandes qu'en 1989, écrit la Bundesbank (banque centrale ouest-allemande), en chiffrant à 23,3 milliards de DM le montant de leurs acquisitions pour l'an passé, dans son rapport mensuel de mars.

La banque centrale ouest-allemande explique cet engouement par *« la situation bénéficiaire exceptionnelle des sociétés par actions ouest-allemandes, leur PER (rapport cours/bénéfice) relativement bas en comparaison internationale et la persistance de perspectives conjoncturelles favorables »*.

Les « phantasmes » nés des bouleversements à l'Est sont venus en outre s'y greffer à la fin de l'année, relève l'étude. Une reprise sur le marché obligataire a été aussi notée en 1989, les acquisitions étrangères atteignant 22,4 milliards de DM, après être tombées presque à zéro l'année précédente.

Parallèlement, les investisseurs ouest-allemands ont réduit de près d'un tiers leurs achats de titres (actions et obligations) à l'étranger, qui sont revenus à moins de 50 milliards de DM.

TOKYO, 23 avril ↓

Nouveau repli

La Bourse de Tokyo a mal commencé la semaine. Déçue par la glissade de Wall Street à la veille du week-end, elle a poursuivi son recul. Sa baisse a toutefois été limitée. A la clôture, l'indice Nikkei s'établissait à 29 679,07, soit à 156,37 points (– 0,52) au-dessous de son niveau précédent.

Les professionnels ne semblaient cependant pas trop désappointés. La plupart imputaient à des facteurs techniques cette nouvelle glissade. Le marché japonais a en effet monté de quelque 1500 points la semaine passée, une incitation, disait-on à prendre ses bénéfices. Au total, l'on a compté 532 hausses pour 417 baisses tandis que 158 valeurs ne variaient pas.

L'activité a très nettement diminué avec seulement 300 millions de titres échangés contre plus de 700 millions vendredi dernier.

VALEURS	Cours du 20 avril	Cours du 23 avril
Akai	1 000	980
Bridgestone	1 440	1 420
Canon	1 730	1 710
Fuji Bank	2 570	2 580
Honda Motors	1 770	1 780
Matsushita Electric	2 180	2 140
Mitsubishi Heavy	950	940
Sony Corp.	8 280	8 230
Toyota Motors	2 340	2 340

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Continental signe un contrat de coopération avec le manufacturier est-allemand VEB Reifenkombinat.** – Le groupe allemand Continental, deuxième fabricant européen de pneus, vient de signer un accord de coopération avec le manufacturier est-allemand VEB Reifenkombinat Fürstenwalde (marque Pneumant, cinq usines, dix mille cinq cents personnes).

Dans un premier temps, Continental procédera à un audit des unités Pneumant et les cadres est-allemands de cette entreprise seront invités à faire un stage à Hanovre pour découvrir ce qu'est l'économie de marché libre.

Le marché du pneu en Allemagne de l'Est représente le neuvième seulement de celui de la RFA avec un chiffre d'affaires de 500 millions de deutschemarks (1,8 milliard de francs). Les cinq usines de Pneumant fabriquent 8,5 millions de pneus tourisme par an dont 25 % partent à l'exportation.

L'accord de coopération entre les deux firmes est considéré comme de première importance, car, selon les experts, la RDA aura très vite besoin d'être approvisionnée plus largement. Il permettra à Pneumant de moderniser et de rationaliser très vite ses capacités de production pour faire face aux marchés de l'avenir.

□ **SAE : forte progression du bénéfice net consolidé en 1989.** – La Société auxiliaire d'entreprise (SAE) a dégagé en 1989 un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 202,5 millions de francs, en forte progression par rapport à celui de l'exercice précédent (63,6 millions de francs). Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé de la SAE s'est établi en 1989 à 25,9 milliards de francs en hausse de 9 % par rapport à l'année précédente. Le groupe a indiqué que son carnet de commandes atteignait quelque 33 milliards de francs hors taxes.

Par ailleurs, le conseil d'administration a coopté M. Michel Pelège et la société Pelège Investissements comme nouveaux administrateurs. M. Pelège a été également nommé vice-président du conseil d'administration en remplacement de M. Ernest-Antoine Seillière.

□ **Yokohama Rubber : progression de 56,1 % du résultat.** – Le deuxième fabricant de pneus du Japon, Yokohama Rubber, a annoncé vendredi une hausse de 56,1 % de son bénéfice net consolidé en 1989, à 8,94 milliards de yens (319 millions de francs), et une progression de son chiffre d'affaires consolidé de 9,6 %, au record de 359 milliards de yens (13,1 milliards de francs). Les ventes de pneus ont monté de 7,9 % à 239 milliards de yens, tandis que les ventes de produits industriels ont progressé de 13,2 % à 91,4 milliards de yens.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	430 50	Locé Investissement	....	308
Asystel	....	135 20	Locamic	....	135
B.A.C.	....	227	Mena Communication	....	208
B. Demachy & Assoc.	....	576	Metallurg. Minière	....	224
Banque Tarneaud	191	191	Molex	215	207 50
B.I.C.M.	....	840	Navale-Delmas	....	1373
Boizon	....	380	Olivetti-Logabax	240	....
Boisset (Lyon)	....	....	Om. Gest.Fin.	....	608
Câbles de Lyon	....	3385	Pinault	....	604
Calberson	....	886	Presbourg (C.In & Fin)	....	....
Cardif	....	898	Prévoyance Assurances	....	445
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1613	Publicat. Filipacchi	....	775
C.D.M.E.	....	2280	Razel	....	730
C. Equip. Elect.	....	350	Rémy & Associés	....	365
C.E.G.E.P.	....	279 70	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	320 80
C.F.P.I.	....	280	St-Honoré Matignon	....	246
Ciments d'Origny	....	712	S.C.G.P.M.	....	....
C.N.I.M.	....	870	Segin	....	376
Codetour	....	284	Sélection Inv. (Lyon)	....	110
Comareg	....	....	S.E.P.	....	401 20
Conforama	....	1092	Sodbé	....	537
Crealis	....	430 50	S.M.T.Goupil	....	300
Dafsa	....	202 60	Sodielog	....	....
Dauphin	....	680	Sopra	215	217
Devanlay	....	1010	Supra	....	249
Dollé	....	471	Thermador Hold. (Lyon)	....	328
Dolisos	....	177	TF 1	....	340 40
Editions Belfond	....	325	Unilog	....	180
Elysées Investissem.	....	14 35	Union Financ. de Fr.	....	536
Finacor	....	206	Viel et Cie	....	178
Gamnor	....	....	Yves Saint-Laurent	....	1100
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	418			
Gravograph	....	230			
Guintoli	....	971			
I.C.C.	....	282			
Idia	....	348			
Idianova	....	152			
I.M.S.	....	1250			
IN2	....	300			
Le gd livre du mois	....	430			

Marché des options négociables le 20 avril 1990

Nombre de contrats : 24 286

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	640	50	–	12	–
CGE	640	28,50	29	23	35
Elf-Aquitaine	600	22	35	–	–
Eurotunnel SA-PLC	50	8,20	10,50	2,35	4,50
Euro-Disneyland SC	100	8	–	–	–
Havas	1 500	250	–	–	–
Lafarge-Coppée	375	63	70	2,70	–
Michelin	150	7	11	13	–
Midi	1 300	135	–	20	–
Paribas	600	37	–	–	–
Pernod-Ricard	1 167	130	–	–	–
Peugeot SA	775	155	–	3	–
Rhône-Poulenc CI	400	–	–	17	–
Saint-Gobain	640	10	55	10	–
Source Perrier	2 000	13	30	–	–
Société générale	560	78	–	5,50	–
Suez Financière	400	35,50	46	10	–
Thomson-CSF	140	17,50	20	4,50	10

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 avril 1990

Nombre de contrats : 78 092.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	Septembre 90	Décembre 90
Dernier	101,92	101,84	101,72
Précédent	101,52	101,46	101,50

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	0,77	1,42	0,85	171

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6885 ↑

Le dollar a monté sur les places européennes lundi, suivant en cela la tendance donnée vendredi à New-York. Aucun mouvement supplémentaire n'était décelable en fin de matinée à Paris, où la devise américaine conservait son cours d'ouverture à 5,6880 francs et 1,6940 deutschemarks tandis que la devise allemande restait stable face au franc à 3,3580.

FRANCFORT	20 avril	23 avril
Dollar (en DM)	1,6880	1,6940
TOKYO	**20 avril**	**23 avril**
Dollar (en yens)	157,60	157,55

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (23 avril) .... 9 9/16-9 11/16 %
New-York (20 avril) .... 8 5/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	19 avril	20 avril
Valeurs françaises	101,9	103,1
Valeurs étrangères	93,2	93,2
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	544,40	550,20
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 097,12	2 129,32

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

Industrielles	2 711,94	2 695,95

LONDRES (Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 712,2	1 712,6
Mines d'or	248,7	247,9
Fonds d'Etat	75,53	75,50

TOKYO

	20 avril	23 avril
Nikkei Dow Jones	29 835,44	29 679,07
Indice général	2 213,49	2 201,20

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. +	ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,6880	5,6900	+ 55	+ 67	+ 110	+ 135	+ 320	+ 400
$ can.	4,8950	4,9009	– 154	– 123	– 324	– 282	– 903	– 806
Yen (100)	3,6110	3,6138	+ 67	+ 84	+ 139	+ 164	+ 407	+ 473
DM	3,3567	3,3593	+ 40	+ 55	+ 83	+ 112	+ 211	+ 274
Florin	2,9858	2,9884	+ 27	+ 38	+ 56	+ 76	+ 159	+ 210
FB (100)	16,2329	16,2479	– 86	+ 6	– 172	– 9	– 220	+ 144
FS	3,8136	3,8175	– 9	+ 9	+ 2	+ 32	+ 92	+ 165
L (1 000)	4,5742	4,5795	– 93	– 57	– 190	– 141	– 535	– 445
£	9,3084	9,3174	– 411	– 375	– 840	– 766	– 2411	– 2221

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 3/4
$ Yen	7	7 1/4	7 1/8	7 1/4	7 3/16	7 5/16	7 7/16	7 9/16
DM	7 11/16	7 15/16	7 7/8	8	8	8 1/8	8 1/2	8 5/8
Florin	7 7/8	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 3/4
F.B. (100)	9 3/4	10 1/8	9 15/16	10 3/16	10	10 1/4	10 1/8	10 3/8
F.S.	10 5/16	10 9/16	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8	9 5/16	9 7/16
L (1000)	7 1/4	8 1/4	11 1/4	11 3/4	11 1/2	12	11 7/8	12 3/8
£	14 13/16	15 1/16	14 15/16	15 1/16	15 1/16	15 3/16	15 3/8	15 1/2
F franç.	9 1/2	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	10	10 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

...URSE DU...

Obligations

Actions

Cote des chang...

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 20 AVRIL

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3780	C.N.E. 3% ★	3720	3765	3720	+ 0 54
1055	B.N.P. T.P.	1055	[illegible]	[illegible]	....
1235	C.C.F. T.P.	1235	1235	1235	....
1055	Créd. Lyon. T.P.	1080	[illegible]	[illegible]	+ 0 46
1700	Renault T.P.	1774	1780	[illegible]	+ 5 20
1835	Rhone-Poul. T.P.	1800	[illegible]	[illegible]	- 0 20
1210	St-Gobain T.P.	1220	1221	1220	....
1240	Thomson T.P.	1190	1243	1190	....
875	Accor	947	[illegible]	[illegible]	+ 3 48
650	Air Liquide	714	716	727	+ 1 82
2020	Als. Superm.	1970	[illegible]	[illegible]	- 1 02
570	A.L.S.P.I. ★	[illegible]	[illegible]	[illegible]	+ 1 35
2570	Agen. Prima.	2510	[illegible]	[illegible]	- 1 16
800	[illegible]	580	[illegible]	[illegible]	- 1 00
1020	Arc. Europ. ★	1022	1030	1030	+ 0 78
485	Av. Dassault ★	519	512	510	- 1 73
250	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	....
330	BAFP ★	351	357	351	....
310	[illegible]	[illegible]	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
220	C.C.F. ★	240	243 40	249
680	Cr. Lyon. (CI) ★	740	738	751
1340	Crédit Nat. ★	1488	1482	1502
280	C.R.E.E. ★	316	322	330
3530	Damart S.A. ★	3480	3450	3410
1780	[illegible]	1800	1810	1780
210	Dév. P.d.C. (Li)	228 50	228 50	228
318	Dév. R. Sud-Est	318	317 50	308 50
580	D.M.C.	[illegible]	570	577
4200	Docks France ★	4118	4143	4202
680	[illegible]	632	632	648
2200	Eaux (Gén.) ★	2662	2680	2708
520	Ecco ★	[illegible]	582	598
930	Electrofinance ★	1006	1030	1011
345	El. S. Dassault ★	360 50	363	362
620	Elf-Aquitaine	644	647	660
455	— (certific.) ★	482 50	480	486
1250	Epeda B.-F.	1295	1300	1300
2470	Essilor ★	2480	2481	[illegible]
1170	Essil. Int. (DPI) ★	1261	1260	1230
680	Esso S.A.F. ★	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2160	[illegible]	2300	2315	2383
1870	Eurocom ★	2002	2020	2080
96	[illegible]	102 30	101 60	101 80
4100	[illegible]	3780	3800	3800

Comptant (sélection)

Obligations

Étrangères

Actions

Hors-cote

SICAV (sélection) 20/4

Cote des changes

Marché libre de l'or

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

A Paris

Retrouvailles des nostalgiques du Führer

*Comme chaque année à la fin avril, les néo-nazis français ont célébré l'anniversaire de la naissance de leur « guide », Adolf Hitler, dans une brasserie alsacienne de la place de la République, à Paris. La cérémonie posthume pour les cent un ans du Führer s'est déroulée, dimanche 22 avril, en présence de cent trente convives, selon *Libération*, qui a consacré sa première page, lundi, à cette fête traditionnelle des nostalgiques du nazisme. Ce quotidien publie le fac-similé de l'invitation envoyée à ses amis par M. Marc Fredriksen, dirigeant de l'ex-FANE, groupuscule d'extrême droite dissous à plusieurs reprises. M. Fredriksen appelait à « la discrétion sur cette réunion », surveillée par les services de police.

Le journal rapporte les propos racistes et antisémites tenus par les participants lors de ce repas, au cours duquel M. Fredriksen aurait déclaré : « Le Pen attire la piétaille dans notre sillon. Plus que jamais, nos idées font leur chemin. » La particularité de l'anniversaire 1990 était la présence, côte à côte, de deux groupes d'extrême droite rivaux : les Faisceaux nationalistes européens (FNE) et le Parti nationaliste français et européen (PNFE), dont plusieurs dirigeants et militants sont inculpés pour l'attentat qui avait fait un mort dans un foyer de la Sonacotra à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes) en décembre 1988.

La réunion des ministres des affaires étrangères des Douze

La proposition franco-allemande sur l'union politique a été bien accueillie

Les ministres des Affaires étrangères des Douze ont accueilli favorablement samedi 21 avril l'initiative franco-allemande portant sur la relance de l'union politique de l'Europe. A telle enseigne que cette question devrait être le sujet essentiel de la session spéciale du Conseil européen du 28 avril à Dublin, convoqué au début pour débattre de l'unification allemande et des relations de la CEE avec l'Europe de l'Est.

DUBLIN

de notre envoyé spécial

« Les renseignements supplémentaires fournis par les délégations française et allemande à la lettre de MM. Kohl et Mitterrand, sont une bonne base de travail pour la prochaine réunion des chefs d'Etat ou de gouvernement », a déclaré M. Gérard Collins, ministre irlandais des affaires étrangères à l'issue de la rencontre des Douze à Dublin Castle. Le président en exercice des travaux communautaires a toutefois estimé que *« les discussions seront très animées au prochain conseil européen »*.

M. Collins avait sans doute en tête les déclarations faites à Londres par Mme Margaret Thatcher qui a jugé *« ésotérique »* le projet franco-allemand. M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, s'est montré, de l'avis de tous les participants, plus nuancé au cours de son intervention. Quoi qu'il en soit, les Britanniques considèrent que des tâches plus urgentes que la construction politique attendent la CEE. La France et la République fédérale ont toutefois visiblement convaincu leurs autres partenaires d'aller très vite. Leur objectif est de décider dès samedi prochain de la préparation d'une conférence intergouvernementale destinée *« à orienter définitivement la construction européenne »*.

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue conjointement avec M. Hans Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Roland Dumas a donné quelques indications sur la façon dont il conçoit la nouvelle réforme de la Communauté. Il s'agit tout d'abord de renforcer la capacité de décision du conseil des ministres des Douze et de mieux associer le Parlement européen et les assemblées nationales aux décisions communautaires. Face à l'inquiétude des parlements nationaux – auxquels échappe une grande partie de la législation (celle adoptée au titre de la réalisation du marché unique) – l'idée qui circule du côté français est de créer une seconde chambre européenne composée de représentants de ces Parlements.

Le projet français

Mais pour Paris, la vraie réforme doit porter sur le conseil européen. Il s'agit de donner un caractère permanent à la plus haute autorité de la CEE. Le conseil devrait disposer d'un président ou d'un vice-président qui aurait un mandat d'une durée de deux à trois ans. Difficile de demander à un chef d'Etat ou à un premier ministre d'assurer une tâche supplémentaire de cette importance pendant une période aussi longue ! Devrait-on faire appel à un membre d'un gouvernement des Douze ou à une personnalité extérieure ? Dans ce dernier cas, n'aurait-elle pas trop d'autonomie par rapport aux gouvernements membres ? Rien de tout cela n'est pour l'instant précisé.

Le scénario proposé par Paris et Bonn prévoit la convocation à la fin de 1990 d'une conférence intergouvernementale sous la conduite des ministres des Affaires étrangères. Ces derniers devront veiller à la cohérence de leurs travaux avec ceux de l'autre conférence sur l'Union économique et monétaire afin que les deux exercices soient achevés avant le début de 1992, le nouveau traité ratifié cette année-là et appliqué au 1er janvier 1993.

Dans le schéma français, la Commission européenne n'apparaît qu'incidemment. Il est simplement question de définir de nouveaux rapports entre elle et le Parlement européen (celui-ci pourrait donner l'investiture au président de la Commission qui aurait quelque pouvoir pour choisir les autres commissaires) et de renforcer les pouvoirs de gestion de Bruxelles. M. Jacques Delors considère-t-il que donner une structure permanente au conseil européen constitue une menace pour l'institution qu'il préside ? Il s'est limité à des propos sibyllins : *« Je me suis contenté d'écouter les douze Etats membres. Il faut distinguer entre celui qui sème et celui qui récolte. »*

De son côté, M. Genscher s'en est tenu à la lettre de la déclaration du 19 avril du chancelier et du président de la République en réaffirmant *« la volonté de la France et de la RFA de jouer un rôle déterminant dans la construction européenne »*. Le ministre allemand n'a pas manqué l'occasion de dire combien il avait apprécié *« l'enthousiasme et la détermination de ses partenaires pour que les Allemands vivent dans un pays unifié »*.

MARCEL SCOTTO

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Scoop pour tous

C'EST quand même hallucinant, avouez, tout aura été bâclé dans cette affaire, et le procès des Ceausescu, et sa diffusion en version intégrale non expurgée par les télés française et roumaine. L'argument diffusé dès 13 heures dimanche sur TF 1, les cris d'Elena refusant qu'on lui attache les mains, ont fait hurler les responsables de la TVRL, à Bucarest. Parce qu'ils avaient peur que ça nous écorche les oreilles ? Pensez-vous ! Parce qu'ils avaient chargé – *France-Soir* le révèle aujourd'hui – Paul-Loup Sulitzer, oui, oui, vous avez bien lu, l'auteur de best-sellers, de les vendre aux plus offrants, et pas que chez nous, dans le monde entier.

Et voilà que samedi, dans la nuit, un Roumain – on ne nous a pas dit qui – propose ce document explosif à la Une, et après moult marchandages, le lâche, pour 50 000 francs, une bouchée de pain si l'on considère la portée de ces images qui montrent à visage découvert les hauts responsables du régime actuel, dont le vice-premier ministre soi-même, sur les bancs du tribunal. Paraît que ce vieux renard de Carreyrou est resté très ferme sur les prix, persuadé, sûrement à juste titre, qu'à quelques semaines des élections, je cite, une fraction du pouvoir, dressée contre l'autre, y trouvera son compte.

Cotta téléphone au vice-premier ministre en question. Stupeur de sa part. Il s'agit sûrement d'une copie piratée. Même son de cloche à la télé roumaine, appelée en catastrophe par A2, furieuse d'avoir été doublée : *Bon, bon, OK, on va vous faire parvenir une cassette.* Quelques minutes avant le 20 heures, c'était fait. Léger retard pour FR 3 et la Cinq, qui se bousculaient au portillon, elles aussi. Et à partir de 22 h 30 ça y allait, Elena se débattait sur toutes nos chaînes en suppliant les soldats : *Non, non, pas ça, les enfants, vous me brisez les poignets !*

Sur toutes nos chaînes, mais pas à la télé de Bucarest. Prise de court, elle chamboule ses programmes et passe le film, après avoir coupé la scène, sans doute trop cruelle pour les téléspectateurs roumains. Comment ont-ils réagi ? Jean-Michel Leulliot nous l'a dit ce matin sur TF 1 : mal. Ils auraient voulu que le tyran et sa femme soient jugés publiquement, conformément aux règles de cette démocratie qu'ils réclament à cor et à cri. En vain jusqu'ici.

EN BREF

□ **COREE DU NORD : élections générales anticipées.** – Des élections générales ont eu lieu dimanche 22 avril avec six mois d'avance sur la date prévue. Selon l'agence officielle de presse, le taux de participation a pratiquement atteint 100 %, puisque seuls *« ceux qui étaient à l'étranger ou en mer »* n'ont pas voté. Il s'agissait d'élire les 687 candidats présentés par le Parti du travail, parmi lesquels M. Kim Jong-il, fils et successeur désigné du président Kim Il-sung. – *(AFP, AP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : New-York classée la plus dangereuse des villes américaines.** – Avec une agression toutes les six minutes en 1989, New-York a pris la tête dans le classement des villes américaines les plus dangereuses devant Detroit (Michigan) et Washington, la capitale fédérale. Le nombre des agressions (93 377 en 1989) a augmenté de près de 8 %. – *(AFP.)*

□ **L'OLP demande un sommet arabe extraordinaire.** – L'OLP a officiellement demandé la convocation d'un sommet arabe extraordinaire, pour examiner les *« dangers de l'immigration des juifs soviétiques en Israël ainsi que les menaces israéliennes contre l'Irak et les autres pays arabes »*, a annoncé, dimanche 22 avril, l'agence palestinienne WAFA. – *(AFP.)*

□ **Elf rachète les activités d'exploration-production de BP en France.** – Le groupe Elf Aquitaine a annoncé lundi 23 avril qu'il allait reprendre l'ensemble des actifs d'exploration-production du groupe BP en France. Cette acquisition, qui entrera en vigueur le 1er juillet, porte notamment sur vingt-huit permis d'exploration et neuf gisements en production.

L'ESSENTIEL

SECTION A

SECTION B

SECTION C

CHAMPS ÉCONOMIQUES

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 22-23 avril 1990 a été tiré à 540 379 exemplaires.

Selon l'agence égyptienne d'information

Une tentative de coup d'Etat a été déjouée au Soudan

Une tentative de coup d'Etat a été déjouée lundi matin 23 avril au Soudan, rapporte l'agence officielle égyptienne MENA dans une dépêche datée de Khartoum. L'agence ajoute que la situation est *en voie de normalisation*. Les ponts qui relient les trois parties de l'agglomération de Khartoum ont été rouverts à la circulation à partir de 05H00 GMT et le trafic aérien de l'aéroport international et les communications téléphoniques ont repris à la même heure, indique MENA.

Selon l'agence, la fermeture de l'aéroport et l'interruption des communications avaient été décidées *« par précaution, au moment où les forces armées intervenaient pour mettre en échec la tentative de coup d'Etat »*.

Les membres de la junte se trouvent réunis autour de leur chef, le général Omar Hassan el Béchir, au siège du commandement des forces armées soudanaises *« à partir duquel ils suivent la situation »*. D'importantes mesures de sécurité ont été prises aux points stratégiques, dont les installations de la radio et de la télévision.

Selon MENA, la tentative de coup d'état est le fait de jeunes officiers des forces armées conduits par des officiers à la retraite. L'agence ajoute que *« certains »* de ces officiers ont été arrêtés. Le 28 mars le gouvernement avait annoncé un complot et des arrestations avaient été opérées dans les milieux proches du parti Oumma (dissous) de l'ex-premier ministre Sadek El Mahdi.

Par la suite, on avait appris que le fils de M. El Mahdi, le lieutenant Abderrahmane El Mahdi, figurait parmi les personnes arrêtées ainsi que deux anciens ministres membres du parti Oumma. La junte a pris le pouvoir au Soudan le 30 juin dernier en renversant le gouvernement de M. El Mahdi, issu d'élections démocratiques.- (AFP)

